Concession ferroviaire de la ligne

NANCY > MIRECOURT > VITTEL > CONTREXÉVILLE

Dossier d'enquête publique unique

E

Demande de modification et d'aménagement des passages à niveaux

Nova 14

fluo | La Région Grand Est

Nova 14

Une ligne,
Une histoire,
Des territoires

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

- **Demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées et étude d'impact sur l'environnement**
- **Demande de fermeture de passages à niveau**

Pièce E : Demande de modification et d'aménagement des passages à niveau

transdev the mobility company

NGE

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

Sommaire

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET 6

1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET 6
1.1.1 Objectifs institutionnels 6
1.1.2 Objectifs de fonctionnement 6
1.1.3 Objectifs des travaux 7
1.2 CHIFFRE CLE 8
1.3 LOCALISATION DE LA LIGNE 8
1.4 DESCRIPTION DU PROJET 9
1.4.1 Caractéristiques générales de l'infrastructure actuelle 9
1.4.2 Description des aménagements actuels et projetés 9
1.4.2.1 La voie ferrée 9
1.4.2.2 La plateforme et le système d'assainissement 9
1.4.2.3 Les ouvrages en terre 11
1.4.2.4 Les Ouvrages d'Art et les Ouvrages Hydrauliques 12
1.4.2.5 Les gares et haltes 15
1.4.2.6 Le SMR 15
1.5 CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA FERMETURE ET DU REAMENAGEMENT DES PASSAGES A NIVEAU 16

2 CADRE REGLEMENTAIRE ET NORMATIF 17

3 POLITIQUE SECURITE DE NOVA 14 18

3.1 PRESENTATION DE NOVA14 18
3.2 POLITIQUE SECURITE DE NOVA14 18
3.2.1 Prévenir 18
3.2.2 Améliorer 18
3.2.3 Supprimer 18

4 PROGRAMME DE GESTION DES PASSAGES A NIVEAU 19

4.1 PRINCIPE D'AMENAGEMENT DES PASSAGES A NIVEAU 19
4.1.1 Le programme général 19
4.1.2 Estimation sommaire du coût des travaux sur les passages à niveau 22
4.2 CONCERTATIONS 22
4.3 LES PASSAGES A NIVEAU CONSERVES AMELIORES 23
4.3.1 Ligne n°40000 27
4.3.1.1 PN 5 27
4.3.1.2 PN 10 27
4.3.1.3 PN 14 28
4.3.1.4 PN 15 28
4.3.1.5 PN 18 29
4.3.1.6 PN 21 29
4.3.1.7 PN 23 30
4.3.1.8 PN 25 30
4.3.1.9 PN 30 31
4.3.1.10 PN 32 31
4.3.1.11 PN 34 32
4.3.1.12 PN 35 33
4.3.1.13 PN 40 34
4.3.1.14 PN 43 35
4.3.1.15 PN 44 36
4.3.1.16 PN 49 37
4.3.1.17 PN 51 38
4.3.1.18 PN 53 39
4.3.1.19 PN 55 40
4.3.1.20 PN 56 41
4.3.1.21 PN 57 42
4.3.1.22 PN 60 43
4.3.1.23 PN 62 44
4.3.1.24 PN 66 45
4.3.1.25 PN 70 46
4.3.1.26 PN 71 47
4.3.1.27 PN 72 48
4.3.1.28 PN 74 49
4.3.1.29 PN 76 50
4.3.1.30 PN 80 51
4.3.1.31 PN 84 52
4.3.1.32 PN 86 53
4.3.1.33 PN 88 54
4.3.1.34 PN 90 55
4.3.1.35 PN 92 56
4.3.1.36 PN 94 57
4.3.1.37 PN 95 58
4.3.1.38 PN 98 59
4.3.1.39 PN 99 60
4.3.1.40 PN 102 61
4.3.1.41 PN 103 62
4.3.1.42 PN 109 63
4.3.1.43 PN 110 64
4.3.1.44 PN 113 65
4.3.2 Ligne n°30000 66
4.3.2.1 PN 68 66
4.3.2.2 PN 67 67
4.3.2.3 PN 66 68
4.3.3 Ligne n° 35000 69
4.3.3.1 PN 52 69
4.3.3.2 PN 50 70
4.3.3.3 PN 49 71
4.3.3.4 PN 45 72
4.3.3.5 PN 42 73
4.3.3.6 PN 41 74

5 ANNEXES 75

5.1 FICHES INDIVIDUELLES DES PN MODIFIES ET REAMENAGES 75
5.2 CONCERTATION ET DELIBERATION DES COLLECTIVITES SUR LES PN MODIFIES ET REAMENAGES 339
5.3 DERNIERS ARRETES DE CLASSEMENT DES PN MODIFIES ET REAMENAGES 389
5.4 ETUDE DE CRITICITE DES PN MODIFIES ET REAMENAGES 414

Table des figures

Figure 1 : Périmètre du marché EF/GI....6
Figure 2 : Représentation schématique du programme travaux....7
Figure 3 : Plan de situation de la ligne Nancy-Contrexéville....8
Figure 4: Profil type d'une voie ancienne non réhabilitée....9
Figure 5 : répartition par typologie de reprises de la plateforme....10
Figure 6 : Répartition par typologie de reprises du système d'assainissement....11
Figure 7 : répartition en fonction de la typologie d'ouvrage entre Nancy et Contrexéville....12
Figure 8 : Plan masse du projet du SMR de Mirecourt....16
Figure 9 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 34....32
Figure 10 : Aménagements prévus PN 34....32
Figure 11 : Localisation du PN 35 et aménagements prévus....33
Figure 12 : Aménagements prévus sur PN35....33
Figure 13 : Localisation du PN 40 et aménagements prévus....34
Figure 14 : Aménagements prévus PN 40....34
Figure 15 : Localisation du PN 43 et aménagement....35
Figure 16 : Aménagements prévus PN 43....35
Figure 17 : Localisation du PN 44 et aménagements prévus....36
Figure 18 : Aménagements prévus PN 44....36
Figure 19 : Localisation du PN 49 et aménagements prévus....37
Figure 20 : Aménagements prévus PN 49....37
Figure 21 : Localisation du PN 51 et aménagements prévus....38
Figure 22 : Aménagements prévus PN 51....38
Figure 23 : Localisation PN 53 Autrey-sur-Maron....39
Figure 24 : Aménagements prévus PN 53....39
Figure 25 : Localisation PN 55 et aménagements prévus....40
Figure 26 : Aménagements prévus PN 55....40
Figure 27 : Localisation du PN 56 et aménagements prévus....41
Figure 28 : Aménagements prévus PN 56....41
Figure 29 : Localisation du PN 57 et aménagements prévus....42
Figure 30 : Aménagements prévus PN 57....42
Figure 31 : Localisation du PN 60 et aménagements prévus....43
Figure 32 : Aménagements prévus PN 60....43
Figure 33 ;Aménagements prévus PN 62....44
Figure 34: Localisation et aménagements prévus PN 70....46
Figure 35 : Aménagements prévus PN 70....46
Figure 36 : Localisation et aménagements prévus PN 71....47
Figure 37 : Aménagements prévus PN 71....47
Figure 38 : Localisation et aménagements prévus PN 72....48
Figure 39 : Aménagements prévus PN 72....48
Figure 40 : Aménagements prévus PN 74....49
Figure 41 : Solution du boviduc en passage inférieur en cours d'étude....49
Figure 42: aménagements prévus pour le PN 76....50
Figure 43 : Aménagements prévus PN 80....51
Figure 44 : Aménagements prévus PN 84....52
Figure 45 : Aménagements prévus PN 86....53
Figure 46 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 88....54
Figure 47 : Aménagements prévus PN 88....54
Figure 48 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 90....55
Figure 49 : Aménagements prévus PN 90....55
Figure 50 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 92....56
Figure 51 : Aménagements prévus PN 92....56
Figure 52 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 94....57
Figure 53 : Aménagements prévus PN 94....57
Figure 54 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 95....58
Figure 55 : Aménagements prévus PN 95....58
Figure 56 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 98....59
Figure 57 : Aménagements prévus PN 98....59
Figure 58 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 99....60
Figure 59 : Aménagements prévus PN 99....60
Figure 60 : Aménagements prévus PN 102....61
Figure 61 : Aménagements prévus PN 103....62
Figure 62 : Localisation du PN 109....63
Figure 63 : Aménagements prévus PN 109....63
Figure 64 : Localisation du PN 110....64
Figure 65 : Aménagements prévus PN 110....64
Figure 66 : Aménagements prévus PN 113....65
Figure 67 : Aménagements prévus pour le PN 68....66
Figure 68 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 67....67
Figure 69 : Aménagements prévus PN 67....67
Figure 70 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 66....68
Figure 71 : Aménagements prévus PN 66....68
Figure 72 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 52....69
Figure 73 : Aménagements prévus PN 52....69
Figure 74 : Localisation du PN 50....70
Figure 75 : Aménagements prévus PN 50....70

Figure 76 : Localisation du PN 49 71
Figure 77 : Aménagements prévus PN 49 71
Figure 78 : Aménagements prévus PN 45 72
Figure 79 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 42 73
Figure 80 : Aménagements prévus PN 42 73
Figure 81 : Aménagements prévus PN 41 74

Table des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques techniques du matériel roulant Alstom X73500 6
Tableau 2 : Synthèse des reprises de la Plateforme 10
Tableau 3 : synthèse des typologies de reprise du système d'assainissement dans le périmètre GI 10
Tableau 4 : recensement des Ouvrages en Terre par typologie de désordres rencontrés dans le périmètre GI 11
Tableau 5 : Etat général des OA et OH recensés au droit du linéaire 14
Tableau 6 : Devenir des PN entre Jarville et Vittel 19
Tableau 7 : Identification délibération par commune 22
Tableau 8 : Travaux prévus sur les PN conservés 23

GLOSSAIRE

SMR : Site de maintenance et de remisage
SMI : Site de maintenance d'infrastructure
PN : Passages à niveau
EF : Entreprise ferroviaire
GI : Gestionnaire 'd'Infrastructure

1 Contexte et justification du projet

1.1 Contexte et objectifs du projet

1.1.1 Objectifs institutionnels

Le projet de réouverture de la ligne ferroviaire entre Nancy et Contrexéville s'inscrit dans le contexte de la mise en concurrence de services ferroviaires de voyageurs longtemps détenus par la SNCF. La Région Grand Est, l'autorité organisatrice des transports ferroviaires de voyageurs d'intérêt régional sur son territoire, prévoit une ouverture à la concurrence progressive des services de transport voyageurs régionaux et est ainsi la première à s'engager dans la concrétisation de cette vision stratégique de revitalisation de lignes de desserte fine du territoire à travers une délégation de service public de 22 ans.

Il s'agit du premier contrat ferroviaire que la Région Grand Est attribué depuis l'ouverture à la concurrence et du premier contrat en France opéré sous un modèle nouveau, permettant à un prestataire unique d'assurer l'exploitation du service ferroviaire et la gestion de l'infrastructure.

Cette concession, confiée à la Société de projet NOVA 14, combine deux périmètres (représentés sur le schéma ci-après) :

- Une mission d'Entreprise Ferroviaire (EF) entre Nancy et Contrexéville, comprenant une exploitation des trains périurbains entre Nancy et Pont-Saint-Vincent, et une exploitation des trains régionaux entre Nancy et Contrexéville ;
- Une mission de Gestionnaire d'Infrastructure (GI) entre Jarville et Vittel.

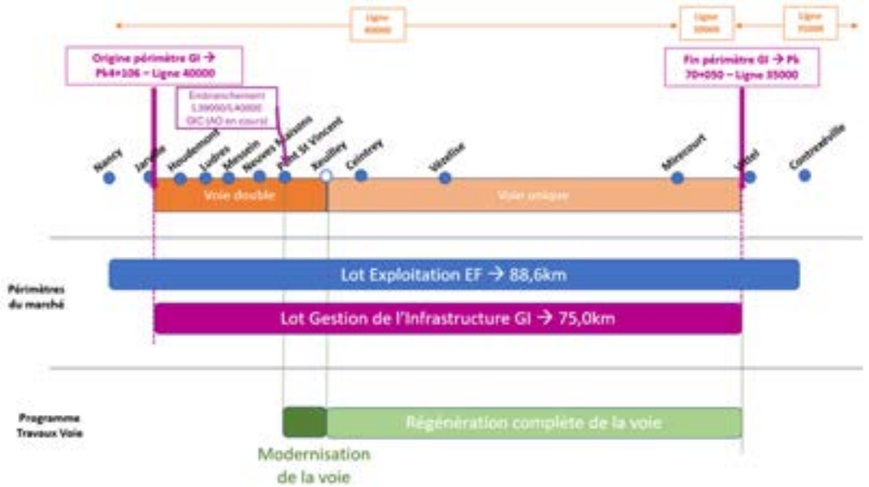

Figure 1 : Périmètre du marché EF/GI

Cette démarche est inscrite dans le schéma stratégique de la Région Grand-Est et les objectifs de décarbonation des transports et d'attractivité du ferroviaire bénéficieront ainsi au territoire. Le projet ambitionne le fonctionnement efficace de l'offre périurbaine et longue distance s'appuyant sur une refonte de l'infrastructure sur la section centrale de la ligne ferroviaire et privilégiant une solution qui optimise les coûts de construction et d'exploitation, optimise les roulements, et surtout, offrant aux habitants des Vosges et de Meurthe-et-Moselle la meilleure solution de déplacement sur cet axe.

1.1.2 Objectifs de fonctionnement

Le présent projet prévoit la reprise du trafic voyageurs de Pont-Saint-Vincent jusqu'à Contrexéville, en adaptant les infrastructures à la circulation attendue, avec notamment une adaptation du plan de voie au plan de transport permettant un relèvement de vitesse, une sécurisation des passages à niveau et une modernisation du système de contrôle-commande.

L'offre de service voyageurs retenue à ce stade se synthétise autour des points suivants :

- Un train toutes les heures entre Nancy et Contrexéville, desservant les gares intermédiaires de Ludres, Pont-Saint-Vincent Ceintrey Vézelise Mirecourt et Vittel, (non systématique) ;
- Une desserte de type omnibus entre Nancy et Pont Saint Vincent, desservant l'ensemble des arrêts intermédiaires existants de la ligne, cadencées toutes les demi-heures en pointe, et toutes les heures et demie en journée.

Le parc de matériels roulants mis à la disposition par la Région Grand Est, est de type ALSTOM X 73500 comprenant les caractéristiques suivantes :

Tableau 1 : Caractéristiques techniques du matériel roulant Alstom X73500

Caractéristiques techniques	Dimensions
Longueur	28,9 mètres
Largeur	2,9 mètres
Hauteur	3,7 mètres
Poids	50 tonnes
Vitesse maximale	140 km/h
Motorisation :	2 moteurs diesel MAN D 2866 LUH 21
Capacité en carburant :	1 000 litres
Capacité voyageur	
Places assises :	61
Strapontins :	**17**
Nombre de voyageur annuel	**550 000**

Le matériel roulant ALSTOM X 73500 apporte plusieurs améliorations significatives par rapport aux générations précédentes d'autorails :

- Accessibilité : Une zone centrale abaissée pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, avec des toilettes accessibles ;
- Confort : Climatisation des espaces voyageurs et cabines, ainsi qu'un affichage dynamique intérieur et extérieur pour les voyageurs ;
- Sécurité : Avant renforcé pour une meilleure absorption des chocs et présence de patins électromagnétiques pour le freinage d'urgence ;
- Polyvalence : Capacité de couplage en unités multiples (UM) jusqu'à trois éléments, bien que les passagers ne puissent pas passer d'un élément à un autre durant la marche.

Le matériel roulant ALSTOM X 73500 est spécifiquement conçu pour circuler sur des lignes non électrifiées, ce qui les rend particulièrement adaptés au projet aux dessertes rurales et périurbaines comme la ligne entre Nancy et Contrexéville.

Le projet prévoit également la construction d'un centre d'exploitation ferroviaire à Mirecourt, comprenant le poste de gestion de la ligne, l'atelier de maintenance et le faisceau de remisage des rames et la base de maintenance des infrastructures.

1.1.3 Objectifs des travaux

L'objectif des travaux est de réhabiliter et de mettre aux normes et en sécurité la ligne entre Nancy et Contrexéville pour une réouverture prévue fin 2027. Le programme travaux a été divisé en 2 sous-sections, en proposant :

- Une modernisation par relèvement de la voie, ainsi qu'un renouvellement complet du rail et partiel des traverses entre Pont-Saint-Vincent et Xeuilley, afin de limiter l'impact sur la circulation fret de la cimenterie Vicat et parce que l'état actuel de la voie le permet ;
- Une régénération par renouvellement voie ballast (RVB) complet sur la partie non exploitée (Xeuilley- Vittel).

La conception proposée pour répondre au programme fonctionnel de la Région Grand Est est structurée autour des trois grands axes de la solution NOVA 14, à savoir la garantie des objectifs de performance, la recherche d'un optimum dépense d'investissement (CAPEX) / dépense opérationnelle. (OPEX), et le renforcement de la durabilité de l'infrastructure.

Cette conception est renforcée par l'attente de la Région Grand Est de recherche de solutions techniques optimisées permettant une diminution du CAPEX.

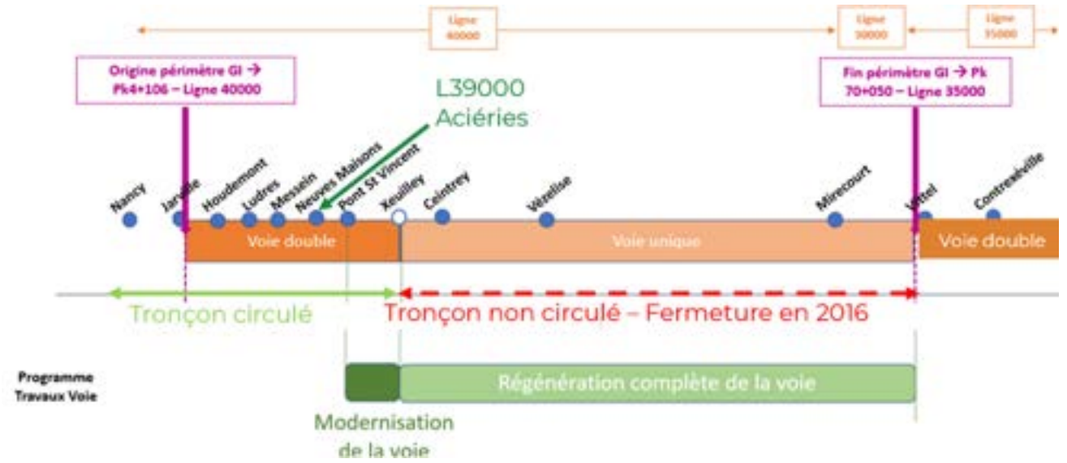

Figure 2 : Représentation schématique du programme travaux

1.2 Chiffre clé

Le Linéaire

- Un linéaire de 88.6 km dont une gestion des infrastructures par le concessionnaire sur 75 km.
- Le linéaire entre Jarville et Xeuilley comprend 2 voies et supportera une masse à l'essieu de 22.5 tonnes minimum afin de maintenir la circulation destinée au Fret et comme actuellement la circulation voyageurs entre Jarville et Pont-Saint-Vincent.
- Le linéaire ente Xeuilley et Vittel comprendra 1 voie unique (passage de 2 voies à 1 voie) et supportera une masse à l'essieu de 17 tonnes minimum afin de permettre la circulation des trains légers destinés au transport des voyageurs.

Vitesse d'exploitation

- Une vitesse de 120 km/h sur le linéaire (passage d'une vitesse d'exploitation de 90 km/h avant fermeture à 120 km/h) ;
- Une vitesse de 90 km/h au niveau des passages à niveau maintenus.

L'offre de service voyageurs retenue

- 14 allers-retours quotidiens (du lundi au vendredi) entre Nancy et Contrexéville, cadencés à l'heure entre 5h50 (premier départ à Contrexéville) et 22h48 (dernière arrivée à Contrexéville). Gares desservies : Nancy, Ludres, Pont-Saint-Vincent, Ceintrey, Mirecourt, Vittel et Contrexéville. 2 arrêts quotidiens sont marqués à Vézelise, le matin dans le sens de Contrexéville à Nancy et l'après-midi dans le sens contraire.
- 16 allers-retours quotidiens (du lundi au vendredi) entre Nancy et Pont-Saint-Vincent, cadencés à l'heure, entre 6h17 (premier départ de Pont-Saint-Vincent) et 21h19 (dernière arrivée à Pont-Saint-Vincent). Gares desservies : Nancy, Jarville, Houdemont, Ludres, Messein, Neuves Maisons, Pont-Saint-Vincent. A noter que le premier train du matin dans le sens Pont-Saint-Vincent à Nancy commence sa course commerciale à Mirecourt et dessert Ceintrey. Le dernier train péri-urbain du soir, dans l'autre sens, dessert également ces 2 arrêts en rentrant au dépôt de Mirecourt.

A noter : il y a un décalage dans les cadencements du matin et de l'après-midi afin de pouvoir se' caler au mieux avec les correspondances les TGVs en gare de Nancy.

1.3 Localisation de la ligne

Le Linéaire ferroviaire non électrifié sera exploité de 89,4 km emprunte quatre lignes ferroviaires historiques du Réseau Ferré National (RFN) :

- La ligne n°70°000 à Nancy de 3,1 km en voie double ;
- La ligne n°40°000 entre Nancy à Xeuilley de 19,6 km en voie double et entre Xeuilley et Mirecourt en voie unique de 37,4 km ;
- La ligne n°030000 de 4.6 km entre Mirecourt jusqu'à Hymont – Mattaincourt ;
- La ligne n°035000 de 17.8 km entre Hymont – Mattaincourt et Vittel et 6,750 km entre Vittel et Contrexéville en voie double

La section de Pont-Saint-Vincent (exclu) à Vittel (exclu) n'est plus exploitée par des trains voyageurs depuis 2016 du fait des ralentissements dus à l'état de la voie ferrée. Seuls des trains de fret de desserte de la cimenterie Vicat à Xeuilley circulent encore actuellement.

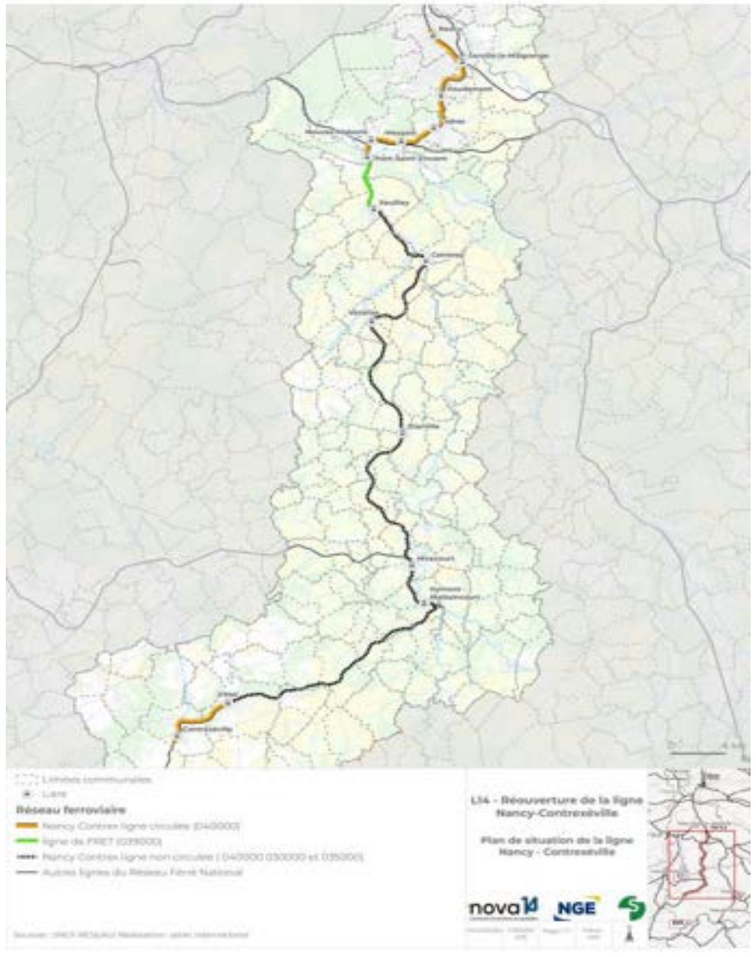

Figure 3 : Plan de situation de la ligne Nancy-Contrexéville

1.4 Description du projet

Les travaux consisteront en la régénération ou modernisation des voies et la reprise de la plateforme ferroviaire, des travaux de remise en état des différents ouvrages d'art et hydrauliques, la mise en place d'un système de signalisation automatisé et centralisé, des travaux de sécurisation des passages à niveau et la modernisation des gares et haltes. Ces travaux peuvent se décliner dans les opérations suivantes à mettre en œuvre pour permettre la mise en service de la ligne ferroviaire :

- La régénération des voies et de certains quais de haltes et gares ;
- Le curage et le reprofilage du système d'assainissement en continuité de l'existant ;
- Le remplacement des rails, des traverses et le renouvellement du ballast ;
- Le remplacement si nécessaire de la sous-couche en fond de déballastage ;
- Le passage de la voie en Long Rail Soudé (LRS) ;
- Le passage en voie unique entre Xeuilley et Ceintrey ;
- La remise en état de la plateforme ferroviaire et des ouvrages d'art et hydrauliques ;
- La mise en place d'un système de signalisation automatisé et centralisé ;
- Les travaux de sécurisation des passages à niveau ;
- La création ou renouvellement de plusieurs Appareils de Voie (Adv.) et de Voie d'Evitement (VE) ;
- La création d'un site de maintenance et de remisage (SMR) et d'un site de maintenance de l'infrastructure (SMI) à Mirecourt et d'un nouveau plan de voies associés.

Les travaux sont prévus de décembre 2025 à décembre 2027 soit une durée de 24 mois.

1.4.1 Caractéristiques générales de l'infrastructure actuelle

La ligne ferroviaire actuelle entre Nancy et Contrexéville est une ligne non électrifiée d'une longueur de 88,6 km avec des équipements et aménagements spécifiques notamment :

- 6 gares et 16 haltes ;
- 74 passages à niveau ;
- 311 ouvrages correspondants à différents types d'ouvrages : ponts rail, ponts route, ponceaux, murs, dalots, buses et autres.

La structure de la voie ferrée existante est la suivante :

- Une double voie entre Jarville et Vézelise ;
- Une voie unique entre Vézelise et Mirecourt ;
- Une double voie de Mirecourt à Contrexéville.

La ligne est marquée par un état de dégradation significatif sur les voies et les ouvrages connexes ayant notamment entrainé en 2016, du fait des ralentissement, l'arrêt de la circulation des trains voyageurs entre Xeuilley et Vittel. Seuls des trains de fret de desserte de la cimenterie Vicat à Xeuilley circulent encore actuellement.

Depuis l'arrêt de la circulation voyageurs de la ligne, l'entretien courant (débroussaillage, curage des fossés, …) n'a plus été réalisé. Une végétation importante s'est développée sur plusieurs secteurs directement sur la plateforme et au droit des assainissements longitudinaux impactant les performances mécaniques de la plateforme et de la couche intermédiaire existante.

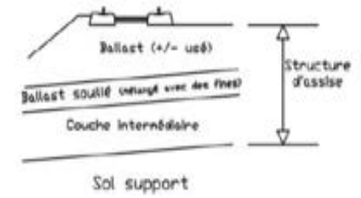

Figure 4: Profil type d'une voie ancienne non réhabilitée

1.4.2 Description des aménagements actuels et projetés

1.4.2.1 La voie ferrée

1.4.2.1.1 Description de la voie ferrée actuelle

De manière globale, le diagnostic effectué sur la voie a montré des défaillances structurelles importantes sur :

- La géométrie de la voie ;
- La qualité du ballast ;
- Les traverses.

1.4.2.1.2 Description de la voie ferrée projetée

La conception de la future voie ferrée s'articule autour des enjeux majeurs de sécurité, de performance et de recherche d'optimisation des coûts CAPEX et OPEX.

Il s'agit ainsi de régénérer intégralement la voie entre Xeuilley et Vittel et seulement partiellement par modernisation de la voie entre Pont-Saint-Vincent et Xeuilley.

Il est prévu un armement de la voie régénérée de type Long Rail Soudé (LRS) sur traverses béton permettant un niveau optimum de confort pour les usagers et les riverains. Le tronçon entre Xeuilley et Vittel sera régénéré à voie unique pour s'adapter au plan de transport, soit 13 km de voie simple supprimée par rapport au plan de voie existant.

Le choix des matériaux obéit à des critères environnementaux notables valorisant les circuits courts (ballast provenant de la carrière de Raon-l'Etape (88) et traverses produites depuis l'usine de Charmes (88)), l'économie circulaire et des matériaux sobres en carbone (rail vert issu de filière recyclée).

1.4.2.2 La plateforme et le système d'assainissement

1.4.2.2.1 Description de la plateforme et du système d'assainissment actuels

L'analyse croisée des éléments issus des données PANDA, Géoradar et d'observations de terrain a permis de faire un état des lieux de la plateforme au droit du linéaire en fonction des caractéristiques géotechniques, géomécaniques de l'implantation du futur tracé sur la plateforme ferroviaire. L'état des lieux du système d'assainissement à quant à lui été réalisé par le biais d'observations de terrain.

La qualité de la plateforme a été répartie en 5 états permettant de qualifier par zone l'état de la plateforme :

- La plateforme présente soit de très mauvaises caractéristiques géomécaniques, soit une épaisseur insuffisante de couche Intermédiaire, soit une saturation de la couche Intermédiaire et/ou du sol support, soit une présence de glaise significative dans une ou plusieurs couches, soit plusieurs de ces indicateurs ;
- La plateforme présente une caractéristique géomécanique insuffisante avec l'observation de végétation importante et/ou de remontée boueuse ;
- La plateforme présente à priori de bonnes caractéristiques géométriques et/ou géomécaniques ;

- La plateforme présente à priori de bonnes caractéristiques géométriques et géomécaniques et les différentes couches ne sont pas saturées ;
- La plateforme devra faire l'objet d'une mise en place d'une structure neuve dans les zones considérées comme « non circulées par un trafic ferroviaire antérieur » et donc sans structure d'assise existante.

Dans le cadre du projet, le système comprend des dispositifs d'assainissement tels que des buses, des caniveaux, des cunettes, des fossés béton et des fossés terre. Les désordres suivants ont pu être constatés :

- Certains secteurs présentent un développement de végétation arbustive directement sur la plateforme et au droit des assainissements longitudinaux ;
- Certains dispositifs sont obstrués impactant les performances mécaniques de la plateforme et de la couche intermédiaire existante ;
- Certains dispositifs sont dégradés et devront être remplacés en continuité de l'existant.

1.4.2.2.2 Description des travaux projetés sur la plateforme et le système d'assainissement

L'état des lieux de la plateforme et du système d'assainissement existant a permis de mettre en évidence les zones où des travaux d'amélioration au niveau du drainage, de la voie et du tracé devront être réalisés afin de permettre de satisfaire les fonctions essentielles de la plateforme.

Les reprises de la plateforme ferroviaire et du système d'assainissement sont listées ci-après et seront réalisés en fonction de l'état des lieux, des sols rencontrés et la portance à satisfaire.

Pour les reprises de type « S0 » et « S1 » la nature des travaux repose sur l'épaisseur des matériaux apportés il s'agira de réaliser :

- Sur les sols « sensible à l'eau » : Une purge adaptée à la portance souhaitée ainsi que la mise en place : d'un traitement à la chaux du fond de purge, de l'apport de matériaux traités aux liants hydrauliques et d'une sous-couche.
- Sur les sols « insensible à l'eau » : Une purge adaptée à la portance souhaitée et d'un cloutage éventuel du fond de forme (remblais ou sol en place) ainsi que la mise en place : d'un géotextile (séparation et filtration des couches) et d'un apport de couche de forme puis d'une géogrille et d'un apport de matériaux sous-couche.

Pour les reprises de type « S2 » ou « S3 » il s'agira de réaliser :

- Sur les sols « sensible à l'eau » : Un traitement à la chaux et de l'apport de matériaux traités aux liants hydrauliques ainsi que de la mise en place d'une géogrille de renforcement si la portance est jugée insuffisante.
- Sur les sols « insensible à l'eau » : un nivellement et un recompactage du fond de déballastage, la mise en place d'une géogrille de renforcement si la portance est jugée insuffisante et d'un géotextile séparation/filtration dans le cas où les matériaux granulaires rencontrés sensibles à l'eau.

Pour les reprises de type « création de PF » il s'agira de réaliser :

- La mise en œuvre de matériaux de couche de forme compactés et de sous couche au droit des plateformes concernées par un ripage supérieur à 40 cm.

Il est à noter que dans les zones de transition avec les ouvrages d'arts, des travaux sont prévus consistant à réaliser :

- Une purge et le mise en place de matériaux traités au liant hydraulique combiné à un traitement à la chaux si nécessaire.

Tableau 2 : Synthèse des reprises de la Plateforme

Lignes	Reprise PF S0	Reprise PF S1	Reprise PF S2	Reprise PF S3	Création de PF	Non défini
Ligne 40 000	1 050 ml	6 600 ml	12 650 ml	4 150 ml	8 500 ml	4 650 ml
Ligne 30 000	0 ml	1 100 ml	2 250 ml	150 ml	450 ml	300 ml
Ligne 35 000	700 ml	2 300 ml	4 100 ml	750 ml	4 900 ml	5 100 ml
TOTAL	1 750 ml	10 000 ml	19 000 ml	5 050 ml	13 850 ml	10 050 ml

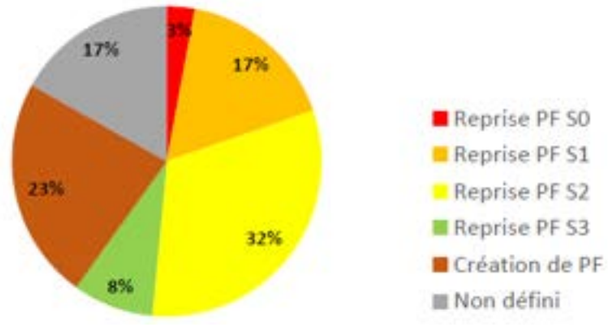

Figure 5 : répartition par typologie de reprises de la plateforme

Le diagnostic réalisé visuellement et via des études géotechniques ne prévoit aucun nouveau système d'assainissement ou point de rejet. Les travaux prévus sont les suivants :

- Remise en état fonctionnel de l'assainissement existant par une opération de débroussaillage et curage ;
- Remblai : Il ne sera pas réalisé d'assainissement longitudinal sur les plateformes reprises car l'évacuation des eaux de ruissellement et des eaux internes est assurée par le remblai. Néanmoins, pour éviter le blocage de l'évacuation latérale des eaux de la plateforme du fait de la présence de matériaux moins perméables en bord de voie, un abaissement de piste pourra être réalisé du coté bas de la plateforme ;
- En Déblai/Rasant : le dispositif d'assainissement longitudinal sera dimensionné pour une période de retour décennal et prolongé par rapport à l'existant dans les zones de reprise de plateforme en déblai. L'assainissement.

Tableau 3 : synthèse des typologies de reprise du système d'assainissement dans le périmètre GI

	Reprise création du drainage	Abaissement de piste	Débroussaillage curage	Non défini + absence	Pas de reprises

				d'assainissement existant	nécessaires
Ligne 40 000	12 800 ml	7 200 ml	10 450 ml	1 550 ml	5 600 ml
Ligne 30 000	1 250 ml	350 ml	1 200 ml	100 ml	1 350 ml
Ligne 35 000	4 800 ml	3 100 ml	5 500 ml	2 350 ml	2 100 ml
TOTAL	18 850 ml	10 650 ml	17 150 ml	4 000 ml	9 050 ml

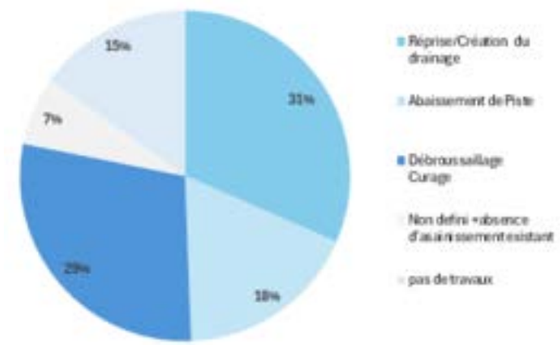

Figure 6 : Répartition par typologie de reprises du système d'assainissement

1.4.2.3 Les ouvrages en terre

1.4.2.3.1 Description des ouvrages en terre actuels

Le diagnostic des ouvrages en terre se base sur les documents de suivi et complété par des visites de terrain en fin d'année 2021 et en août 2024.

Le tableau ci-dessous recense entre Nancy et Contrexéville la typologie des OT et les désordres rencontrés :

Tableau 4 : recensement des Ouvrages en Terre par typologie de désordres rencontrés dans le périmètre GI

N° Ligne	Désignation OT	Type	Désordre recensés	Classement OT
040 000	Vandœuvre lès Nancy	Déblai	Aucune pathologie n'a été identifiée au niveau de l'ouvrage.	OTCR
040 000	Houdemont	Remblai	Problèmes de nivellement,	OTS
040 000	Messein 1	Remblai	Affaissement chronique de la PF et Amorce de glissement	OTS
040 000	Messein 2	Remblai du versant	Problèmes de nivellement et mise en place d'une instrumentation pour un suivi plus précis	OTS
040 000	Pont-Saint-Vincent (PSV)	Remblai	Affouillement identifié en raison de l'érosion des berges provoquée par les dernières crues du Madon	OTS
040 000	PSV Triage	Remblai gauche	Aucune évolution significative n'a été relevée en 2018, mais une végétation dense s'est développée sur le rampant du remblai	OTCR
040 000	PSV Gare	Déblai droit	Un enrochement a été mis en place en 2001	OTP
040 000	Breuil	Remblai Gauche	Aucun désordre n'a été relevé lors de la surveillance des berges. Les enrochements (traverses) sont présents mais aucun signe d'affouillement des berges n'a été observé depuis.	OTCR
040 000	La Peute	Remblai Droit		OTP
040 000	Ceintrey - PN 56	Déblai	Inondation par la Vermillières de la plateforme	OTCR
040 000	Berges de Clérey sur Brenon Droit	Remblai	Erosion de la plateforme, affouillements au pied du remblai ferroviaire et une montée en charge de l'ouvrage hydraulique	OTCR
040 000	Tantonville - PN 62	Déblai	Erosion de la plateforme et du talus en lien avec un cours d'eau	OTS
040 000	Quevilloncourt	Remblai	Aucune information n'est disponible concernant le site.	OTC
040 000	Forcelles-Praye	Remblai	Affaissement de la plateforme significatif sur environ 20 mètres de longueur	OTCR

N° Ligne	Désignation OT	Type	Désordre recensés	Classement OT
040 000	Housséville étang	Remblai	En 2017, aucun désordre n'a été relevé lors de la surveillance des installations hydrauliques de l'étang et la digue en pied de remblai ferroviaire côté droit	OTP
040 000	Diarville	Remblai	Un affaissement léger de la plateforme	OTCR
040 000	Boulaincourt	Remblai	Un affaissement léger de la plateforme	OTCR
040 000	Pousay-Madon	Remblai	Aucun désordre n'a été observé sur cet ouvrage. Une surveillance des berges par l'érosion ou l'affouillement causé par le Madon, dont un méandre se trouve à proximité	OTP
030 000	Mirecourt gauche	Remblai	Effondrement, en 2015, d'un perré maçonné du domaine ferroviaire	OTC
035 000	Rozerotte	Déblai	Pas informations spécifiques disponibles concernant le site.	OTC
035 000	Haréville-Montfort	Déblai	Pathologies rencontrées incluent des fontis liés à la présence de lentilles de gypses ainsi que des glissements dans les rampants dus à la sensibilité hydrique des marnes.	OTCR
035 000	Vittel	Déblai		OTCR

OTS : Ouvrage en Terre Sensible OTC : Ouvrage en Terre Courant OTP : Ouvrage en Terre Particulier OTCR : Ouvrage en Terre Critique

1.4.2.3.2 Description des travaux projetés sur les ouvrages en terre

Pour donner suite aux désordres observés et permettre une la poursuite de l'exploitation de la ligne de manière pérenne, un programme travaux a été établi et est présenté ci-après.

1.4.2.3.2.1 OT : Messein 1, Forcelles-Praye et Diarville

Pour ces trois OT, il parait essentiel de mener une analyse approfondie incluant : l'analyse des données des piézomètres, des inclinomètres de la campagne de reconnaissance géotechnique.

Cette analyse permettra d'identifier les phénomènes à l'origine des déformations et d'optimiser les solutions de confortement en fonction des résultats obtenus.

1.4.2.3.2.2 OT : de Messein 1 :

Les préconisations consistent à réaliser un confortement du remblai, telles que l'utilisation de bêches en pied, d'éperons ou de masques drainants d'une part, ou de clouage en profondeur.

1.4.2.3.2.3 OT : Forcelles-Praye :

Les préconisations consistent à réaliser des travaux structurels sur le remblai côté gauche, avec l'extension de la banquette de pied sur 120 m, surmontée d'un épaulement pour renforcer la stabilité de l'ensemble.

1.4.2.3.2.4 O T : Diarville :

Les préconisations consistent à réaliser des travaux structurels sur le remblai côté gauche, avec l'extension de la banquette de pied sur 100 m, surmontée d'un épaulement pour renforcer la stabilité de l'ensemble.

1.4.2.3.2.5 OT : Haréville-Montfort et de Vittel :

Une proposition technique de diagnostic géophysique et géotechnique de ces ouvrages sera réalisée et si le risque est avéré, un traitement des injections/comblements de vide ou un renforcement par mise en œuvre d'une géogrille sous le ballast sera préconisé.

1.4.2.4 Les Ouvrages d'Art et les Ouvrages Hydrauliques

1.4.2.4.1 Description des OA et des OH actuels

Les ouvrages d'art (OA) et les ouvrages hydrauliques (OH) sont indispensables pour le franchissement des infrastructures routières traversées et des cours d'eau par le la ligne ferroviaire. La ligne entre Nancy et Contrexéville comprend 311 ouvrages investigués (cf. Figure 6) :

- 47 ponts-rails dont 18 au droit du tronçon circulé et 29 au droit du tronçon non-circulé ;
- 11 ponts-routes dont 4 au droit du tronçon circulé et 7 au droit du tronçon non-circulé ;
- 55 ponceaux dont 21 au droit du tronçon circulé et 34 au droit du tronçon non-circulé ;
- 187 dalots et buses dont 31 au droit du tronçon circulé et 156 au droit du tronçon non-circulé ;
- 8 murs dont 2 au droit du tronçon circulé et 6 au droit du tronçon non-circulé ;
- 3 ouvrages « autres » au droit du tronçon circulé et 0 au droit du tronçon non-circulé.

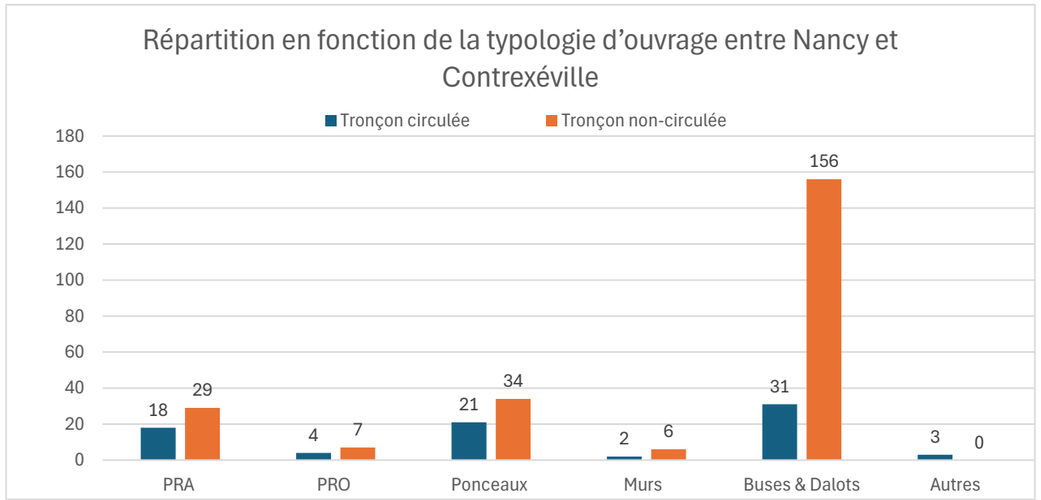

Figure 7 : répartition en fonction de la typologie d'ouvrage entre Nancy et Contrexéville

1.4.2.4.1.1 Ponts-rails :

Les ponts rails (PRA) présentent une ouverture supérieure à 2 mètres et sont répartis de la manière suivante :

- PRA en maçonnerie construits entre 1880 et 1930 : 24 (52%) ;

- PRA à tablier en poutres métalliques posés sur des appuis en maçonnerie construits entre 1879 et 1964 : 13 (28%) ;
- PRA à tablier en poutrelles enrobées (TPE) posés sur des appuis en maçonnerie construits entre 1930 et 1981 : 7 (15%) ;
- PRA à tablier en dalle béton armé construit en 1958 : 1 (2%) ;
- PRA à tablier multi poutres mixtes construit en 1954 : 1 (2%).

1.4.2.4.1.2 Ponts-routes :

Les ponts route (PRO) ont une ouverture supérieure à 2 mètres et sont répartis de la manière suivante :

- PRO en maçonnerie construits entre 1872 et 1946 : 3 ;
- PRO à tablier en poutrelles enrobées construits entre 1988 et 1994 :2 ;
- PRO à tabliers métalliques construits entre 1877 et 1883 : 2 ;
- PRO à tablier en dalle béton armé construit en 1967 : 1 ;
- PRO à tabliers de type poutres béton armé sous chaussée construits entre 1965 et 1967 : 2 ;
- PRO à tablier de type PRAD construit en 1986 : 1.

1.4.2.4.1.3 Ponceaux :

Les ponceaux sont des types d'ouvrages d'ouverture inférieure à 2 mètres. Ils sont constitués majoritairement d'ouvrages en maçonnerie soit :

- Ponceaux en maçonnerie construits en 1880 et 1920 : 38 ;
- Ponceaux voutés en maçonnerie construits entre 1880 et 1881 : 15
- Ponceaux à tablier en poutrelles enrobée posés sur des appuis en maçonnerie Construits en 1920 : 2.

1.4.2.4.1.4 Ouvrages Hydrauliques de Traversés (OHT) :

Les ouvrages hydrauliques de traversée ont une ouverture inférieure à 2 mètres. Il s'agit de petits ouvrages sous-voies constitués comme suit :

- Dalots en pierre (piédroit en maçonnerie et la traverse constituée de poutres en pierre) construits entre 1880 et 1949 : 110 ;
- Dalots avec une traverse en poutrelles enrobées construits en 1881 : 2 ;
- Buses en béton Construits en 1880 et 2000 : 71 ;
- Buses en PVC : 4 ;
- Ouvrages voutés en maçonnerie construits entre 1880 et 1881 : 15.

1.4.2.4.1.5 Murs :

Il s'agit de 8 murs de soutènement construits en maçonnerie entre 1881 et 1938.

1.4.2.4.1.6 Autres ouvrages :

Les 3 ouvrages classés dans « autres » correspondent à :

- Un portique construit en 1973, permettant à une canalisation de franchir la voie ferrée ;
- Un portique construit en 1972, permettant à une bande transporteuse de ciment de franchir la voie ferrée ;
- Une passerelle supérieure construite en 1971, qui permet à un réseau de câbles, de canalisations et de tuyauteries de franchir la voie ferrée.

Ces trois ouvrages localisés dans la partie circulée par le fret ont été considérés dans un état général moyen. Ils sont situés au droit de la cimenterie VICAT présentant des problématiques de corrosion au niveau des tôles de couvertures, des poutres, entretoises et des assemblages. Il convient de réaliser une inspection détaillée de ces ouvrages et leur réfection.

1.4.2.4.2 Etat général des OA et OTH recensés :

Le tableau ci-dessous présente l'état qualitatif des ouvrages ayant pu être investigués au droit du linéaire.

Tableau 5 : Etat général des OA et OH recensés au droit du linéaire

Etat général des OA	PRA	PRO	PONCEAUX	DALOTS	BUSES	MURS	AUTRES
« 1- Très bon »	0	0	0	0	0	0	0
« 2- Bon » :	10	5	6	5	6	2	0
« 3- moyen »	27	3	9	2	9	1	3
« 4- Mauvais »	7	2	7	5	0	0	0
« 5- Très mauvais »	0	1	0	1	0	2	0
À définir	3**	0	33*	120*		3	0
Total	47	11	55	187		8	3

**Concernant les buses, les dalots et les ponceaux dont l'état est à définir, il sera nécessaire, afin de pallier le manque d'information de : réaliser une visite du tronçon circulé, un débroussaillage/curage et une inspection caméra. Tandis que pour les murs dont l'état est reste à définir, il est préconisé la réalisation d'un débroussaillage afin de pouvoir évaluer qualitativement de ces derniers.*

*** concernant les 3 Ponts-rails dont l'état reste à définir il s'agit : 1 PRA tablier à poutrelles enrobées [PK : 012+545], 1 PRA maçonnerie plein cintre [PK : 014+739]et 1 PRA tablier métallique [PK : 072+417].*

1.4.2.4.3 Description des PRA et des PRO

1.4.2.4.3.1 Ponts rails :

Les aménagements projetés pour les 47 PRA sont présentés ci-après.

1.4.2.4.3.2 PRA maçonnés

Pour les 24 PRA maçonnés, les principaux désordres rencontrés sont associés à la dégradation de la maçonnerie en voûte : effritement des moellons, dégradation des joints du fait du ruissellement à travers les joints à cause de la défaillance de l'étanchéité et des fissures/fractures longitudinales notamment au droit du bandeau…

Sur les 24 PRA maçonnés concernés, les aménagements projetés sont les suivants :

- 2 seront remplacés [PK : 25+367 ; 042+202] ;
- 4 nécessiteront des travaux structuraux, dont 4 contre voutes en béton et 1 épinglage des bandeaux par des tirants d'enserrement ;
- 1 nécessitera un suivi d'ouverture d'une fracture et le cas échéant une analyse géotechnique ;
- 13 nécessiteront des réfections d'étanchéité ou des réparations de maçonnerie à court terme pour éviter l'apparition prochaine de désordres structuraux ;
- 4 sont dans un bon état et ne nécessiteront pas de reprises.

Concernant les 24 PRA maçonnées, il est préconisé que 21 fassent l'objet d'une inspection détaillée et d'une visite subaquatique pour les appuis immergés afin de renforcer la connaissance de leur état et le programme travaux à réaliser

1.4.2.4.3.3 PRA avec tabliers métalliques :

Pour les 13 PRA à tabliers métalliques, les principaux désordres rencontrés sont associés : à la dégradation du système de protection anticorrosion, l'état d'avancement de la corrosion, la dégradation des systèmes d'assemblages (déconsolidation, éléments manquants, corrodés, fixations flottantes, etc.), et la dégradation de la maçonnerie sous les coussinets.

Sur les 13 PRA à tabliers métalliques, les aménagements projetés sont les suivants :

- 3 sont en bon état et ne nécessiteront pas de reprises ;
- 8 feront l'objet d'une remise en peinture, de réfections de superstructures ou de réparation de la maçonnerie ;
- 2 feront l'objet d'un remplacement de tablier avec réparation/renforcement des culées du fait de la corrosion généralisée des tabliers et de la dégradation de la maçonnerie des culées

1.4.2.4.3.4 PRA à tabliers en poutrelles enrobées :

Pour les 7 PRA à tablier en poutrelle enrobées, les aménagements projetés sont les suivants :

- 1 nécessitera un débroussaillage et un nettoyage ;
- 2 nécessiteront des réparations de maçonnerie et des bétons ;
- 1 nécessitera une repise d'étanchéité et réfection des superstructures ;
- 1 nécessitera des investigations complémentaires ;
- 2 ne nécessiteront pas de reprises.

1.4.2.4.3.5 PRA à tablier en dalle béton armé et à tablier multi poutres mixtes :

Pour les 2 PRA concernés, les aménagements projetés sont les suivants :

- 1 PRA à tablier en dalle béton armé nécessitera des réparations de la maçonnerie et des bétons ;
- 1PRA à tablier multi poutres mixtes ne nécessitera pas de reprises.

1.4.2.4.3.6 Ponts-Routes :

Les aménagements projetés pour les 11 PRO sont présentés ci-après.

1.4.2.4.3.7 PRO en maçonnerie :

Pour les 3 PRO concernés, les aménagements projetés sont les suivants :

- 2 nécessiteront une reprise de l'étanchéité et réfection des superstructures ;
- 1 nécessitera des réparations de la maçonnerie et des bétons.

1.4.2.4.3.8 PRO à tablier en poutrelles enrobées :

Aucun aménagement pour les 2 PRO n'est prévu.

1.4.2.4.3.9 PRO à tabliers métalliques :

Sur les 2 PRO concernés, 2 tabliers métalliques seront remplacés [PK :56+534 & 085+915].

1.4.2.4.3.10 PRO à tablier en dalle béton armé :

Le PRO concerné, nécessitera une réparation des maçonneries et des bétons.

1.4.2.4.3.11 Ponceaux

Les aménagements projetés pour les 55 ponceaux sont présentés ci-après. Il est à noter qu'à ce jour, l'état de 33 ponceaux n'a pas pu être déterminé et nécessiteront l'accès au tronçon circulé, la réalisation de débroussaillage et de curage et la réalisation par caméras d'inspections.

Les aménagements projetés sur les 22 ponceaux investigués sont présentés ci-après :

- 7 ponceaux au droit d'un cours d'eau DDT [PK : 004+915 ; 005+594 ; 35+206 ; 38+828 ; 39+766 ; 78+311 ; 97+147] nécessitera un chemisage ;
- 3 nécessiteront des reprises de l'étanchéité et réfection des superstructures ;
- 8 nécessiteront des réparations de la maçonnerie et des bétons ;
- 3 ne nécessiteront pas de reprises.

1.4.2.4.3.12 Dalots et Buses

Les aménagements projetés pour les 187 buses et dalots sont présentés ci-après. Il est à noter qu'à ce jour, l'état de la plupart des buses et des dalots n'a pu être déterminé et nécessiteront l'accès au tronçon circulé, la réalisation de débroussaillage et de curage et la réalisation par caméras d'inspections.

Les aménagements projetés sur les 67 dalots et buses investigués sont présentés ci-après :

- 3 dalots seront remplacés [PK : 11+356 ; 054-904 ; 055+306] ;
- 9 dalots [PK : 005+907 ; 026+980 ; 032+801 ; 074+586 ; 076+917 ; 079+157 ; 083+228 ; 083+969 & 298+103] nécessitera un chemisage ;
- 1 buse [PK :071+215] nécessitera un chemisage ;
- 42 dalots nécessiteront des réparations de la maçonnerie et des bétons ;
- 11 buses nécessiteront des réparations de la maçonnerie et des bétons.

1.4.2.4.3.13 Murs

Les aménagements projetés pour les 8 murs sont présentés ci-après :

- 2 murs seront remplacés [PK : 025+580 ; 086+849] ;
- 3 réparations de la maçonnerie et des bétons ;
- 3 nécessiteront des investigations complémentaires.

1.4.2.5 Les gares et haltes

1.4.2.5.1 Description des gares et haltes actuelle

Le linéaire entre Nancy et Contrexéville compte 6 gares : Nancy, Ceintrey, Vézelise, Mirecourt, Vittel, Contrexéville et 16 haltes : Pierreville, Pulligny, Clérey-sur-Brenon, Tantonville, Forcelles-Saint-Gorgon, Praye, Housséville, Diarville, Boulaincourt, Frenelle-la-Grande, Poussay, Haréville, Remoncourt, Rozerotte, Bazoil-et-Ménil et Hymont Mattaincourt.

1.4.2.5.2 Description des gares et haltes projettée

- Sur l'ensemble des 16 haltes, il est prévu la démolition du quai afin d'assurer un drainage efficace de la plateforme.
- Sur les gares, les interventions sont circonscrites au secteur entre Jarville et Vittel et intègrent
  - Pour Ceintrey et Vézelise :
    - La démolition et la reprise de bordure de quai sur 368 ml sur Ceintrey et 315 ml sur Vézelise ;
    - La construction d'un quai de 66 ml (avec possibilité d'extension ultérieure à 90 ml) avec une hauteur de quai de 55 cm et une largeur de 1,6 ml à 3,00 ml pour les deux gares.
  - Pour la gare de Mirecourt, il est prévu :
    - La démolition et la reprise de bordure de quai sur 420 ml ;
    - La requalification des 2 quais sur une longueur de 60 ml minimum (extensibles à 90 ml), avec une hauteur de quai de 55 cm et une largeur de 1,6 ml à 3,00 ml.

1.4.2.6 Le SMR

1.4.2.6.1 Description du SMR actuel

Le terrain de 2.6 ha du futur SMR est situé en pied de versant et comprend une pente descendante d'ouest en est de 10%. Le site est localisé à l'arrière de la gare ferroviaire et Il s'agit d'une ancienne friche industrielle partiellement boisée comprenant un chemin d'accès carrossable depuis l'avenue Aubrey Chavanne ainsi qu'un pont traversant le site d'ouest en est.

Le site est bordé à l'est par les voies ferroviaires et l'ouest par un talus de 1.5 mètres de hauteur. En crête de ce talus passe l'avenue Aubry-Chavanne.

La bande à l'est du terrain est surélevée correspondant à un quai en alignement topographique avec les voies ferrées qui est partiellement clôturée pour empêcher l'accès piéton vers les voies ferrées.

1.4.2.6.2 Description du SMR projeté

Le site de maintenance et de remisage (SMR) évaluée à environ 16500 m^2 sera implantés à Mirecourt et il abritera les installations suivantes (cf. figure suivante) :

- Un hall station-service comprenant une cuve de stockage et une station-service de carburants ;
- Une zone de lavage des rames ferroviaires ;
- Les ateliers de maintenance du matériel roulant ;
- Les locaux de services de maintenance ;
- Le service d'exploitation et le Poste de Commandes Central ;
- Les locaux techniques
- Le magasin ;
- Le remisage des rames
- Les voies extérieures (enrobés, parking, zone de retournement et aménagements paysagers).

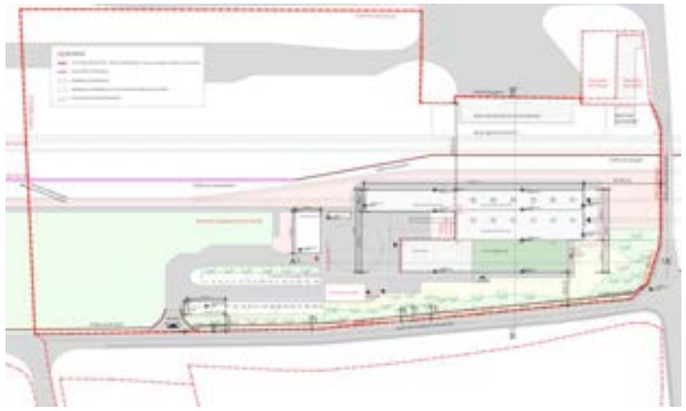

Figure 8 : Plan masse du projet du SMR de Mirecourt

1.4.2.6.2.1 Principes fonctionnels :

Les halls (atelier de maintenance, hall de lavage et station-service) :

- Les parties halls sont à simple RDC (niveau Rail +-0.00m, niveaux fosses à -1.55m et -1.70m). La structure métallique se développe sur une trame de 6.1m pour l'atelier de maintenance, et pour le hall de lavage et station-service, et est intégralement visible depuis le sol.
- Les dimensions extérieures de l'atelier de maintenance sont de 45m de longueur par 13m de largeur et 13.10m de haut (niveau acrotère). La surface de plancher est de 563m². Les dimensions extérieures du hall sont de 45m de longueur par 6.5m de largeur et 7.90m de haut (niveau acrotère). La surface de plancher du hall est de 277m².
- 1 voie traversante sur fosse pouvant recevoir dans un premier temps des rames de type X73500. Cette fosse sera à -1.70m par rapport au niveau +-0.00m,
- Des locaux techniques pour les systèmes de distribution et de stockage des produits nécessaires à l'avitaillement des rames,
- Des infrastructures de recueil des eaux vannes ou usées.

L'atelier de maintenance doit recevoir :

- 1 voie sur fosse en impasse pouvant recevoir dans un premier temps des rames de type X73500. Cette fosse sera à -1.55m par rapport au niveau +-0.00m,
- Une passerelle de maintenance mobile pour accéder à la toiture des rames,
- Un pont roulant de 7T couvrant la voie,
- Des colonnes de levage.

1.4.2.6.2.2 Les bâtiments annexes :

La partie magasin ainsi que les locaux techniques sont à simple RDC (niveau Rail +-0.00m). Les locaux techniques seront réalisés en mur en béton banché et recouvert d'une dalle béton. Pour le magasin, la structure métallique se développe sur une trame de 6.2m et est intégralement visible depuis le sol. La zone locaux agents et tertiaires en structure modulaire est organisée sur 2 étages avec un RDC au niveau Rail +-0.00m et une hauteur sous plafond de 2.5m.

Les dimensions extérieures du magasin sont de 14m de longueur par 12.8m de largeur et 7.90m de haut (niveau acrotère). La surface de plancher est de 163m². Les dimensions extérieures de la zone locaux agents et tertiaires sont de 33.4m de longueur par 12.8m de largeur et 7.90m de haut (niveau acrotère). La surface de plancher de cette zone est de 368m² pour le RDC et de 371 m² pour le 1er étage.

Les bâtiments annexes comprennent :

- Les locaux techniques en RDC (chaufferie, HT/BT, compresseurs, etc..) ;
- Les ateliers et bureaux agents liés à l'activité de maintenance au RDC ;
- Les réfectoires, vestiaires et douches pour les installations de maintenance au RDC ;
- Le magasin au RDC ;
- L'étage du bâtiment tertiaire, l'ensemble des locaux des exploitants et de l'administration de la ligne.

1.4.2.6.2.3 Aménagement du terrain :

L'emprise globale de la parcelle du projet est d'environ 2,6 ha, et l'intervention elle-même concerne un peu moins d'1 ha au sein de cette emprise, dont environ 4 000m² pour les aménagements VRD, et 1 500m² occupés par des zones bâties (halls, magasin couvert, locaux tertiaires, locaux techniques).

Le niveau du rez-de-chaussée des halls et du niveau de rail à l'intérieur et aux abords de l'atelier sera aux alentours de 289.10m NGF, assez similaire au niveau existant, étant donné qu'il doit maintenir les connexions au réseau ferroviaire existant.

Bien que l'ensemble du site nécessite d'être terrassé, les mouvements de terre seront donc limités.

1.4.2.6.2.4 Les bâtiments voyageurs

Actuellement, seuls les points d'arrêts de Mirecourt, Pont-Saint-Vincent, Vittel et Contrexéville sont équipés de bâtiments voyageurs dont SNCF G&C est gestionnaire. Les bâtiments de Vittel et Contrexéville, situés sur des lignes UIC 2-6, ne sont pas transférés au Concessionnaire.

Seuls les bâtiments de Mirecourt et Pont-Saint-Vincent seront transférés dans des temporalités différentes au Concessionnaire.

Pour la Concession, le groupement a identifié 2 besoins d'occupation des différents bâtiments sur les gares de Mirecourt et Pont-Saint-Vincent :

- Besoin lors de la phase de travaux ;
- Besoin pendant l'exploitation après la mise en service.

Pour les besoins en phase travaux, tous les locaux de Pont-Saint-Vincent et Mirecourt seront utilisés : bases travaux, bureaux de chantier, stockage, etc.

1.5 Contexte et justification de la fermeture et du réaménagement des passages à niveau

La présence de passages à niveau (PN) constitue la principale cause d'accidents dans le domaine ferroviaire. Une étude de criticité des PN a été réalisée, afin d'analyser le niveau de sécurité de chaque PN individuellement et à l'échelle de la ligne, et proposer un programme d'amélioration selon les nouvelles normes et modèles en vigueur.

Dans le cadre de la réouverture au trafic voyageurs de la ligne ferroviaire Nancy – Contrexéville, il est nécessaire de maitriser les risques d'accidents liés à la traversée de la ligne ferroviaire par les différents usagers empruntant les itinéraires franchis par la voie ferrée.

Actuellement 74 passages à niveau sont historiquement présents entre Nancy et Contrexéville dont 64 entre Jarville et Vittel (dans le périmètre du concessionnaire) :

- 40 PN (Signalisation Automatique Lumineuse de type 2 (SAL2)) ;
- 28 PN non gardés ;
- 1 PN gardé ;
- 5 PN piétons.

Parmi ces PN, 9 sont voisins de gares ou haltes.

Dans le cadre de la réouverture de la ligne ferroviaire, il est prévu :

- La conservation sans aménagements de 10 PN dans la partie actuellement circulée
  - 6 passages à niveau de type SAL2 ;
  - 4 passages à niveau de type piéton.
- La fermeture de 21 PN à l'échelle du projet
  - 19 passages à niveau de type Croix de Saint-André ;
  - 1 passage à niveau de type SAL2 ;
  - 1 passage à niveau de type piéton.

Dans le cadre de la fermeture des 21 PN le long du tracé, il est prévu, afin de permettre la circulation des engins agricoles qui empruntaient les PN, de régénérer ou de créer 12 chemins ou voies latérales (VLT) rabattant le trafic sur un des PN conservés les plus proches du PN fermés. Les dimensions de ces chemins sont de 4 mètres de large (emprise globale de 6m), et sont stabilisés sur 40 cm d'épaisseur.

- L'aménagement de 43 PN
  - 9 passages à niveau de type Croix de Saint-André transformés en SAL 2 ;
  - 1 passage à niveau de type Croix de Saint-André transformé en SAL 4 ;
  - 1 passage à niveau de type gardé transformé en SAL 2 ;
  - 12 passages à niveau de type SAL 2 transformés en SAL 4 ;
  - 20 passages à niveau de type SAL 2 maintenus en SAL 2.

Dans le cadre des transformation ou réaménagement des 43 PN, il pourra être prévu en fonction du besoin, la mise en place, durant la phase des travaux de voies latérales de substitution temporaires afin de permettre la circulation des engins de travaux.

2 Cadre Réglementaire et normatif

Les textes de référence qui régissent l'enquête publique préalable à la fermeture d'un passage à niveau sont, dans l'hypothèse où le projet ne nécessite ni d'expropriation, ni d'étude d'impact :

- **Le code des relations entre le public et l'administration :** articles L. 134-1 et L. 134-2, et articles R. 134-3 à R134-2, en vigueur depuis le 1 janvier 2016.
- **L'arrêté ministériel du 18 mars 1991** relatif au classement, à la réglementation et à l'équipement des passages à niveau, modifié par l'arrêté du 19 avril 2017 et par le décret n°2019-525 du 27 mai 2019 ;
- **L'Arrêté du 9 décembre 2021** fixant les objectifs, les méthodes, les indicateurs de sécurité et la réglementation technique de sécurité et d'interopérabilité applicables sur le système ferroviaire.
- **Le Guide [EPSF]** à l'usage des demandeurs d'autorisation de mise en service d'installations fixes sur le système ferroviaire interopérable, référence Guide010, version 5 du 21 juillet 2020 ;
- **Guide [EPSF]** Méthode d'analyse des risques relatifs aux passages à niveau, référence Guide021, version 1 du 21 décembre 2020.

L'article 3 de l'arrêté ministériel du 18 mars 1991 prévoit que :

« Sans préjudice de l'autorisation délivrée au titre de la sécurité ferroviaire et de l'interdiction de créer un passage à niveau sur le réseau ferré national, toute création ou fermeture de passage à niveau, ainsi que tout changement ou mise en place d'équipements, tels que définis aux articles 9 à 23 du présent arrêté, pour un passage à niveau existant, sont autorisées par un arrêté préfectoral.

L'exploitant ferroviaire informe de ses intentions la collectivité territoriale concernée, le gestionnaire de la voirie routière, puis adresse sa demande au préfet. Il joint à cette demande un dossier comportant tous les renseignements nécessaires.

Afin d'instruire cette demande, le préfet fait procéder aux consultations et, dans le cas d'une suppression, à une enquête publique. Il prend, dans un délai n'excédant pas trois mois à dater de la réception de la demande de l'exploitant ferroviaire, l'arrêté correspondant.

S'il n'est pas d'avis d'agréer la demande, il en avise l'exploitant ferroviaire et en réfère, au ministre chargé des transports. Celui-ci fait connaître au préfet sa décision. Si celle-ci implique l'intervention d'un arrêté préfectoral, le préfet prend un arrêté conforme à ladite décision. »

Depuis le 1er janvier 2016, les enquêtes publiques préalables à la fermeture d'un passage à niveau sont régies par les dispositions du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA).

En effet, l'article L. 134-1 du Code des relations entre le public et l'administration dispose que :

« Sans préjudice de dispositions particulières figurant dans d'autres textes, le présent chapitre régit les enquêtes publiques qui doivent être organisées par l'administration et qui ne relèvent ni du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ni du code de l'environnement. »

L'article L. 134-2 du code des relations entre le public et l'administration précise l'objet de l'enquête :

« L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration d'une décision administrative. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête sont prises en considération par l'administration compétente avant la prise de décision. »

Selon l'article R134-22 du code des relations entre le public et l'administration :

« Le dossier soumis à l'enquête publique comprend au moins :

1° Une notice explicative, qui indique l'objet du projet et les raisons pour lesquelles, parmi les partis envisagés, le projet soumis à l'enquête a été retenu, notamment du point de vue de son insertion dans l'environnement ;

2° Un plan de situation ;

3° La mention des textes qui régissent l'enquête publique et la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de celle-ci ;

4° Les autorités compétentes pour prendre la ou les décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête ;

5° Lorsqu'ils sont rendus obligatoires par un texte législatif ou réglementaire préalablement à l'ouverture de l'enquête, les avis émis sur le projet, sauf à organiser un autre mode de consultation s'ils sont très volumineux. »

L'article R134-23 du code des relations entre le public et l'administration précise également :

« Lorsque l'enquête publique s'inscrit dans le cadre d'un projet de réalisation de travaux ou d'ouvrages, le dossier soumis à l'enquête comprend, outre les documents mentionnés à l'article R. 134-22, au moins :

1° Le plan général des travaux ;

2° Les caractéristiques principales des ouvrages les plus importants ;

3° L'appréciation sommaire des dépenses. »

Pour l'instruction de cette demande, le préfet du département du territoire concerné est l'autorité compétente, qui ouvre et organise l'enquête publique jusqu'à sa clôture. Il désigne par arrêté un commissaire enquêteur. Après consultation du commissaire enquêteur, il précise par arrêté les conditions d'ouverture et de déroulement de l'enquête publique : l'objet de l'enquête, les dates à laquelle l'enquête sera ouverte, la durée de l'enquête, le lieu et les heures où le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations.

La procédure d'enquête publique permet d'informer les utilisateurs et riverains du passage à niveau et de recueillir leurs observations sur le projet. Toute personne intéressée peut consigner des observations dans le registre d'enquête ou adresser par courrier des observations au commissaire enquêteur au lieu fixé par l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique. Si l'arrêté préfectoral l'a prévu, il est par ailleurs possible d'adresser ses observations par voie électronique.

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur (ou la commission d'enquête) rend un avis sur le projet de fermeture ; cet avis peut être favorable, défavorable ou encore favorable avec réserves.

Si le préfet valide le projet de fermeture, il délivre un arrêté préfectoral autorisant la fermeture définitive du passage à niveau. A partir de l'obtention de cet arrêté préfectoral, les travaux nécessaires à la fermeture du passage à niveau peuvent être engagés.

L'enquête publique concernant la fermeture des passages à niveau sera réalisée conjointement (enquête publique unique) de celle concernant l'évaluation environnementale. L'ensemble des éléments soumis à enq uête publique sont intégrés dans le présent dossier de fermeture de passages à niveau.

3 Politique sécurité de NOVA 14

3.1 Présentation de NOVA14

Le demandeur de cette autorisation est NOVA 14, concessionnaire pour l'exploitation de la ligne ferroviaire Nancy – Contrexéville.

NOVA14 est une société par action simplifiée regroupant NGE Concessions, Transdev et la Banque des Territoires (Groupe Caisse des dépôts). Son Numéro de SIRET est 928 903 269 00019.

Elle est représentée par Manuel SIRVEN VILLAROS, directeur général de NOVA14.

3.2 Politique sécurité de NOVA14

NOVA 14 fait de la sécurité sa priorité et développe une politique de sécurisation des passages à niveau qui s'inscrit dans les plans ministériels de Dominique Bussereau (2008) et Frédéric Cuvillier (2013).

NOVA 14 mobilise ses efforts dans la diminution du nombre d'accidents aux passages à niveau selon une politique en 3 axes : prévenir, améliorer, supprimer. L'amélioration ou la fermeture des passages à niveau s'organisent en partenariat avec les collectivités territoriales et l'Etat.

3.2.1 Prévenir

Chaque passage à niveau, point de contact potentiel entre des trafics ferroviaire et routier, constitue un point sensible en matière de sécurité routière ; il n'est pas dangereux si on le traverse en respectant la signalisation. Or, les accidents aux passages à niveau sont souvent dus à un non- respect de la réglementation, soit délibéré, soit à la suite d'un moment d'inattention. NOVA 14 est convaincu que la prise de conscience, par les usagers de la route, des risques engendrés par un non-respect du code de la route au franchissement des passages à niveau est essentielle. Ainsi, NOVA 14 organise des campagnes de sensibilisation des riverains, visant à sensibiliser le grand public au respect du code de la route aux abords des passages à niveau.

3.2.2 Améliorer

Afin d'améliorer la sécurité, NOVA 14 commence par évaluer les risques présents. Des visites de sécurité sont réalisées sur chaque passage à niveau avec le concours des gestionnaires routiers. A l'issue de celles-ci, des investissements en termes d'améliorations peuvent émerger, par exemple des nouveaux marquages au sol ou le remplacement des feux classiques par des feux à diodes.

3.2.3 Supprimer

NOVA 14 cherche à améliorer la sécurité globale de son réseau en supprimant le maximum de passage à niveau, ceux à trafics routiers faibles, en créant éventuellement un itinéraire de déviation pour les véhicules routiers.

Dans le cadre de sa politique de sécurisation, NOVA 14 a recensé les opportunités de fermeture de passage à niveau sur les axes ferroviaires. Après concertation avec les communes, les exploitants agricoles, les représentants de la profession agricole et les propriétaires, si une fermeture semble possible, un dossier de fermeture de passage à niveau est soumis au Préfet de département qui organise une enquête publique en mairie.

4 Programme de gestion des Passages à Niveau

4.1 Principe d'aménagement des passages à niveau

4.1.1 Le programme général

Le programme de gestion des Passages à Niveau répond à des objectifs de sécurité visant à assurer un niveau de sécurité acceptable vis-à-vis des usagers, des personnels et des tiers ainsi que la protection de l'environnement, dans des conditions nominales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation. Il est ainsi proposé des aménagements aux PN présentant des risques élevés afin que le niveau de sécurité soit inférieur ou égal aux seuils de référence en matière de risque global d'accident au niveau de la voie et au niveau de chaque PN.

Le programme d'aménagements prévoit :

- La conservation sans aménagements de 4 passages à niveau piétons
- La conservation sans aménagements de 6 passages à niveau de type SAL2
- La fermeture de 19 passages à niveau de type Croix de Saint-André ;
- La fermeture de 1 passage à niveau de type piéton ;
- La fermeture de 1 passage à niveau de type SAL 2 ;
- La transformation de 9 passages à niveau de type Croix de Saint-André en SAL 2 ;
- La transformation de 1 passage à niveau de type Croix de Saint-André en SAL 4 ;
- La transformation de 1 passage à niveau de type gardé en SAL 2 ;
- La transformation de 12 passages à niveau de type SAL 2 en SAL 4 ;
- Le maintien de 20 passages à niveau de type SAL 2.

Sur les 74 passages à niveau recensés, 17 situés en agglomération présentent une fréquentation notable par les usagers des modes actifs (piétons, cyclistes, etc.). Dans la mesure où cela peut constituer un facteur aggravant de l'occurrence d'accidents, ces passages à niveau font ainsi l'objet d'une attention spécifique.

Les passages à niveau faisant l'objet d'une fermeture font l'objet d'un dossier distinct « Fermeture des passages à niveau »

Tableau 6 : Devenir des PN entre Jarville et Vittel

Passage à niveau	Ligne ferroviaire	PK	Commune	Type PN2	Type de voirie	Aménagement retenu
PN 5	40000	002+006	Heillecourt	Public isolé pour piétons	Voie piétonne	Conservé en l'état
PN 10	40000	004+142	Houdemont	SAL 2	Agglomération	Conservé en l'état
PN 14	40000	007+843	Ludres	SAL 2	Agglomération	Conservé en l'état
PN 15	40000	009+045	Messein	SAL 2	Agglomération	Conservé en l'état
PN 18	40000	009+583	Messein	Piéton sans portillon	Voie piétonne	Conservé en l'état
PN 21	40000	009+917	Messein	SAL 2	Agglomération	Conservé en l'état
PN 23	40000	010+218	Messein	Piéton sans portillon	Voie piétonne	Conservé en l'état
PN 25	40000	010+469	Messein	SAL 2	Agglomération	Conservé en l'état
PN 30	40000	011+504	Neuves-Maisons	SAL 2	Agglomération	Conservé en l'état
PN 32	40000	011+880	Neuves-Maisons	Piéton avec portillon	Voie piétonne	Conservé en l'état
PN 34	40000	015+378	Bainville-sur-Madon	CSA avec stop	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 35	40000	015+624	Bainville-sur-Madon	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 37	40000	016+714	Bainville-sur-Madon	SAL 2	Agricole	Fermeture
PN 40	40000	017+602	Xeuilley	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 43	40000	018+087	Xeuilley	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 43 bis	40000	018+503	Xeuilley	Piéton privé avec portillon	Piéton	Fermeture
PN 44	40000	018+874	Xeuilley	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 47	40000	019+766	Pierreville	CSA sans stop	Agricole	Fermeture

Passage à niveau	Ligne ferroviaire	PK	Commune	Type PN2	Type de voirie	Aménagement retenu
PN 49	40000	020+593	Pierreville	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 51	40000	022+397	Autrey-sur-Madon	SAL 2	Hors agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 53	40000	023+286	Autrey-sur-Madon	CSA sans stop	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 55	40000	024+184	Ceintrey	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 56	40000	024+943	Ceintrey	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 57	40000	027+299	Clérey-sur-Brenon	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 58	40000	027+643	Clérey-sur-Brenon	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 60	40000	028+571	Omelmont	CSA avec stop	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 62	40000	030+005	Tantonville	SAL 2	Hors agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 64	40000	031+224	Omelmont	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 65	40000	031+672	Vézelise	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 66	40000	032+320	Vézelise	Gardé	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 66 bis	40000	032+959	Quevilloncourt	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 67	40000	033+513	Quevilloncourt	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 69	40000	034+986	Forcelles-Saint-Gorgon	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 70	40000	035+547	Forcelles-Saint-Gorgon	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 71	40000	036+139	Forcelles-Saint-Gorgon	CSA sans stop	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 72	40000	036+680	Forcelles-Saint-Gorgon	SAL 2	Hors agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 74	40000	037+943	Praye-sous-Vaudémont	SAL 2	Hors agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 76	40000	038+392	Praye-sous-Vaudémont	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 78	40000	039+239	Praye-sous-Vaudémont	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 80	40000	039+941	Praye-sous-Vaudémont	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 82	40000	040+764	Housséville	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 84	40000	041+295	Housséville	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 86	40000	041+945	Housséville	CSA sans stop	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 88	40000	043+059	Housséville	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 89	40000	043+391	Diarville	CSA sans stop	Agricole	Fermeture

Passage à niveau	Ligne ferroviaire	PK	Commune	Type PN2	Type de voirie	Aménagement retenu
PN 90	40000	043+682	Diarville	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 91	40000	044+624	Diarville	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 92	40000	045+275	Bouzanville	CSA avec stop	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 93	40000	045+559	Bouzanville	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 94	40000	046+413	Bouzanville	CSA avec stop	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 95	40000	047+387	Boulaincourt	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 96	40000	048+027	Boulaincourt	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 97	40000	048+203	Boulaincourt	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 98	40000	049+202	Frenelle-la-Grande	CSA sans stop	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 99	40000	049+803	Frenelle-la-Grande	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 101	40000	050+667	Frenelle-la-Grande	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 102	40000	051+307	Puzieux	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 103	40000	051+721	Puzieux	CSA sans stop	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 105	40000	052+733	Poussay	CSA sans stop	Agricole	Fermeture

Passage à niveau	Ligne ferroviaire	PK	Commune	Type PN2	Type de voirie	Aménagement retenu
PN 109	40000	054+318	Poussay	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 110	40000	054+362	Poussay	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 112	40000	054+865	Poussay	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 113	40000	055+278	Poussay	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 68	30000	097+786	Hymont	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 67	30000	096+390	Mattaincourt	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 66	30000	095+139	Mirecourt	SAL 2	Agglomération	Amélioration du niveau de sécurité
PN 52	35000	083+315	Bazoilles-et-Ménil	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 50	35000	082+179	Rozerotte	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 49	35000	081+260	Rozerotte	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 45	35000	078+789	Remoncourt	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 44	35000	076+232	Remoncourt	CSA sans stop	Agricole	Fermeture
PN 43	35000	075+622	Neuville-sous-Montfort	CSA sans stop	Agricole	Fermeture

Passage à niveau	Ligne ferroviaire	PK	Commune	Type PN2	Type de voirie	Aménagement retenu
PN 42	35000	075+105	Neuville-sous-Montfort	CSA sans stop	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité
PN 41	35000	073+068	Haréville	SAL 2	Agricole	Amélioration du niveau de sécurité

4.1.2 Estimation sommaire du coût des travaux sur les passages à niveau

Le montant global des travaux de remise en circulation de la ligne Nancy/Contrexéville est estimé à 201,1 M€ dont une partie est réservée pour l'aménagement et la fermeture des passages à niveau.

4.2 Concertations

Des concertations, présentées en annexe 5.2 du présent document, ont été menées avec les communes dans le cadre du processus de modification/aménagement des passages à niveau.

Suite à ces concertations des arrêtés de délibérations autorisant les aménagements ont été délivrés par les communes, à l'exception de Xeuilley dont le projet de délibération est toujours en cours.

Ces arrêtés font office d'avis des gestionnaires de voiries traversées, à l'exception des passages à niveau traversant des routes départementales, leur gestion incombant au conseil départemental concerné.

En effet, à l'exception des routes départementales, les types de voiries identifiées comme traversant les passages à niveau sont des chemins communaux ou des chemins agricoles collectifs, dont la gestion est réservée aux communes.

Tableau 7 : Identification délibération par commune

N° de PN	Commune	Devenir du PN	Délibération	
			Arrêté	Projet
PN 34	Bainville-sur-Madon	Aménagement	23/06/2025	
PN 35	Bainville-sur-Madon	Aménagement	23/06/2025	
PN 40	Xeuilley	Aménagement		X
PN 43	Xeuilley	Aménagement		X
PN 44	Xeuilley	Aménagement		X
PN 49	Pierreville	Aménagement	09/07/2025	
PN 51	Autrey-sur-Madon	Aménagement	21/07/2021	
PN 53	Autrey-sur-Madon	Aménagement	21/07/2021	
PN 55	Ceintrey	Aménagement	07/05/2025	
PN 56	Ceintrey	Aménagement	07/05/2025	
PN 57	Clérey-sur-Brenon	Aménagement	21/05/2025	
PN 60	Omelmont	Aménagement	24/06/2025	
PN 62	Tantonville	Aménagement		
PN 66	Vézelise	Aménagement	24/06/2025	
PN 70	Forcelles-Saint-Gorgon	Aménagement	12/05/2021	
PN 71	Forcelles-Saint-Gorgon	Aménagement	12/05/2021	
PN 72	Forcelles-Saint-Gorgon	Aménagement	12/05/2021	
PN 74	Praye	Aménagement	15/07/2021	
PN 76	Praye	Aménagement	15/07/2021	
PN 80	Praye	Aménagement	15/07/2021	
PN 84	Housséville	Aménagement	23/07/2021	
PN 86	Housséville	Aménagement	23/07/2021	
PN 88	Diarville	Aménagement	13/09/2021	
PN 90	Diarville	Aménagement	13/09/2021	
PN 92	Bouzanville	Aménagement	27/10/2021	
PN 94	Bouzanville	Aménagement	27/10/2021	
PN 95	Boulaincourt	Aménagement	08/07/2021	
PN 98	Frenelle-la-Grande	Aménagement	03/05/2025	
PN 99	Frenelle-la-Grande	Aménagement	03/05/2025	
PN 102	Puzieux	Aménagement	20/05/2024	
PN 103	Puzieux	Aménagement	20/05/2024	
PN 109	Poussay	Aménagement	24/06/2025	
PN 110	Poussay	Aménagement	24/06/2025	
PN 113	Poussay	Aménagement	24/06/2025	
PN66	Mirecourt	Aménagement	12/07/2021	
PN67	Mattaincourt	Aménagement	05/07/2021	
PN68	Hymont	Aménagement	07/07/2021	
PN 52	Bazoilles-et-Ménil	Aménagement	27/07/2021	
PN 50	Rozerotte	Aménagement	27/07/2021	
PN 49	Rozerotte	Aménagement	27/07/2021	
PN 45	Remoncourt	Aménagement	09/07/2021	
PN 42	La Neuveville-sous-Montfort	Aménagement	12/04/2025	
PN 41	Haréville	Aménagement	02/07/2021	

Les arrêtés de délibération des différentes communes sur le devenir des PN sont fournis en annexe du présent dossier.

4.3 Les passages à niveau conservés améliorés

Dans le cadre de l'étude de criticité réalisée en 2021 par le groupement concessionnaire, une évaluation de la sécurité de chacun des 65 passages à niveau concernés par la réouverture de la ligne ferroviaire Nancy-Contrexéville a été effectuée et a permis de déterminer les mesures d'atténuation des risques sécuritaires. Ainsi, 44 passages à niveau seront conservés moyennant des travaux d'amélioration du niveau de sécurité.

Les travaux d'aménagement envisagés au droit des PN conservés sont les suivants :

- Travaux de remplacement des platelages ;
- Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ;
- Création de voies d'évitement ;
- Mise en place de caméras de surveillance ;
- Dépose complète de la voie et du platelage ;
- Renouvellement de l'armement de la voie et du platelage, par un dispositif homologué répondant aux conditions du trafic routier ;
- Conservation des feux et barrières existants, à l'exception des PN faisant l'objet d'aménagements particuliers (ou passage en SAL4) ;
- Reprise de la chaussée de part et d'autre du PN sur la longueur nécessaire afin de se conformer aux critères Tipules ;
- Réfection éventuelle des éléments de voirie si nécessaire ;
- Renouvellement ou mise en place de clôture dans chaque quadrant (sauf en cas de présence d'une clôture actuelle en bon état).
- Création d'ouvrages nouveaux pour le franchissement par les piétons ou le bétail.

L'ensemble des passages à niveaux seront de type Flex, qui sont des types de PN conçus pour être plus souples, modulaires et faciles à entretenir que les PN traditionnels.

Ils permettent une gestion sécurisée et automatisée des traversées ferroviaires, intégrant des fonctions de signalisation, de détection, de commande et de supervision à distance. Les éléments modulaires peuvent être retirés individuellement, réduisant ainsi le temps d'intervention. Enfin, les PN Flex apportent une meilleure adhérence et réduisent les nuisances sonores et les chocs pour les véhicules traversant la voie.

Les travaux prévus sur chacun des PN conservés sont fournis dans le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Travaux prévus sur les PN conservés

N° de PN	Ligne ferroviaire	PK	Communes	Type de PN	Contenu des travaux issu des principes retenus en phase de concertation et issus de l'étude Diagonale 14
PN 5	40000	002+006	Heillecourt	Public isolé pour piétons	Conservé en l'état
PN 10	40000	004+142	Houdemont	SAL 2	Conservé en l'état
PN 14	40000	007+843	Ludres	SAL 2	Conservé en l'état
PN 15	40000	009+045	Messein	SAL 2	Conservé en l'état
PN 18	40000	009+583	Messein	Piéton sans portillon	Conservé en l'état
PN 21	40000	009+917	Messein	SAL 2	Conservé en l'état
PN 23	40000	010+218	Messein	Piéton sans portillon	Conservé en l'état
PN 25	40000	010+469	Messein	SAL 2	Conservé en l'état
PN 30	40000	011+504	Neuves-Maisons	SAL 2	Conservé en l'état
PN 32	40000	011+880	Neuves-Maisons	Piéton avec portillon	Conservé en l'état
PN 34	40000	015+378	Bainville-sur-Madon	CSA avec stop	Passage d'un PN type CSA en PN type SAL 4 ; Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; Mise en œuvre de 700 m de clôtures rigides ;
PN 35	40000	015+624	Bainville-sur-Madon	SAL 2	Passage d'un PN type SAL 2 en PN type SAL 4 ; Travaux de remplacement des platelages ;

N° de PN	Ligne ferroviaire	PK	Communes	Type de PN	Contenu des travaux issu des principes retenus en phase de concertation et issus de l'étude Diagonale 14
PN 40					Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; Mise en œuvre des clôtures latérales. Ajout d'un feu synchronisé avec la signalisation des PN au droit du croisement pour diminuer les remontées de file.
	40000	017+602	Xeuilley	SAL 2	Passage d'un PN type SAL 2 en PN type SAL 4 ; Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; Mise en œuvre des clôtures latérales ; Modification de la priorité entre les routes RD50 et RD50b
PN 43	40000	018+087	Xeuilley	SAL 2	Passage PN type SAL2 en type SAL4 ; Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement platelage + prolongation trottoirs ; Mise en œuvre de 500 m de clôtures rigides.
PN 44	40000	018+874	Xeuilley	SAL 2	Création d'une voie d'évitement (structure départementale) 100 m de long et 3 m de large ; Travaux de remplacement des platelages.
PN 49	40000	020+593	Pierreville	SAL 2	Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ; Travaux de remplacement des platelages Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; Clôtures latérales à la voie ferrée.
PN 51	40000	022+397	Autrey-sur-Madon	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages. Mise en place de caméras de surveillance du PN.
PN 53	40000	023+286	Autrey-sur-Madon	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages.
PN 55	40000	024+184	Ceintrey	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages
PN 56	40000	024+943	Ceintrey	SAL 2	Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ; Travaux de remplacement des platelages Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; Clôtures latérales à la voie ferrée.
PN 57	40000	027+299	Clérey-sur-Brenon	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; Clôtures latérales à la voie ferrée.
PN 60	40000	028+571	Omelmont	CSA avec stop	Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2. Travaux de remplacement des platelages.
PN 62	40000	030+005	Tantonville	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages. Mise en place de caméras de surveillance du PN.
PN 66	40000	032+320	Vézelise	Gardé	Passage d'un PN de type gardé en PN type SAL2 ; Travaux de remplacement des platelages.
PN 70	40000	035+547	Forcelles-Saint-Gorgon	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages

N° de PN	Ligne ferroviaire	PK	Communes	Type de PN	Contenu des travaux issu des principes retenus en phase de concertation et issus de l'étude Diagonale 14
					Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs.
PN 71	40000	036+139	Forcelles-Saint-Gorgon	CSA sans stop	Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; Travaux de remplacement des platelages.
PN 72	40000	036+680	Forcelles-Saint-Gorgon	SAL 2	Passage d'un PN de type SAL2 en PN type SAL4 ; Travaux de remplacement des platelages.
PN 74	40000	037+943	Praye-Sous-Vaudémont	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages ; Création d'un ouvrage à bovins (hauteur : 3m/largeur 3 m, pente max 15%) entre PN74 et PN76. Mise en place de caméras de surveillance du PN.
PN 76	40000	038+392	Praye-Sous-Vaudémont	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs. Mise en place de caméras de surveillance du PN.
PN 80	40000	039+941	Praye-Sous-Vaudémont	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages. Mise en place de caméras de surveillance du PN.
PN 84	40000	041+295	Housséville	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages.
PN 86	40000	041+945	Housséville	CSA sans stop	Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; Travaux de remplacement des platelages.
PN 88	40000	043+059	Housséville	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages ;

N° de PN	Ligne ferroviaire	PK	Communes	Type de PN	Contenu des travaux issu des principes retenus en phase de concertation et issus de l'étude Diagonale 14
					Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs. Mise en place de caméras de surveillance du PN.
PN 90	40000	043+682	Diarville	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages. Mise en place de caméras de surveillance du PN.
PN 92	40000	045+275	Bouzanville	CSA avec stop	Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; Travaux de remplacement des platelages.
PN 94	40000	046+413	Bouzanville	CSA avec stop	Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; Travaux de remplacement des platelages.
PN 95	40000	047+387	Boulaincourt	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages.
PN 98	40000	049+202	Frenelle-la-Grande	CSA sans stop	Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; Travaux de remplacement des platelages ; Barrières barrant la totalité du chemin complétées de filets ; 280 ml de clôtures grillagées.
PN 99	40000	049+803	Frenelle-la-Grande	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs. Mise en place de caméras de surveillance du PN.
PN 102	40000	051+307	Puzieux	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages.
PN 103	40000	051+721	Puzieux	CSA sans stop	Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ;

N° de PN	Ligne ferroviaire	PK	Communes	Type de PN	Contenu des travaux issu des principes retenus en phase de concertation et issus de l'étude Diagonale 14
					Travaux de remplacement des platelages.
PN 109	40000	054+318	Poussay	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages. Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; Clôtures encadrantes + latérale à la voie ferrée côté nord-ouest. Mise en place de caméras de surveillance du PN. Ajout d'un feu synchronisé avec la signalisation des PN au droit du croisement pour diminuer les remontées de file.
PN 110	40000	054+362	Poussay	SAL 2	Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ; Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs.
PN 113	40000	055+278	Poussay	SAL 2	Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ; Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs. Clôtures latérales à la voie ferrée côté nord-ouest et nord-est.
PN 68	30000	097+786	Hymont	SAL 2	Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ; Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; Clôtures latérales à la voie ferrée.
PN 67	30000	096+390	Mattaincourt	SAL 2	Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ;
					Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs.
PN 66	30000	095+139	Mirecourt	SAL 2	Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ; Travaux de remplacement des platelages ; Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs.
PN 52	35000	083+315	Bazoilles-et-Ménil	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages.
PN 50	35000	082+179	Rozerotte	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages.
PN 49	35000	081+260	Rozerotte	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages.
PN 45	35000	078+789	Remoncourt	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages.
PN 42	35000	075+105	Neuville-sous-Montfort	SAL 2	Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; Travaux de remplacement des platelages.
PN 41	35000	073+068	Haréville	SAL 2	Travaux de remplacement des platelages. Mise en place de caméras de surveillance du PN.

La description de chaque passage à niveau aménagé/modifié, présentée sous la forme de « fiche » est détaillée dans les paragraphes suivants.

Plusieurs éléments de description des passages à niveau sont mentionnés dans ces fiches :

- L'identification générale du passage à niveau, recensant les principaux éléments d'identité : nom de la commune, type de PN, département, ligne ferroviaire …
- Les caractéristiques de la voie et de l'environnement immédiat, intégrant les principaux éléments de contexte autour de PN, comme la nature de la voie traversée, qui permet d'identifier dans un second temps le gestionnaire de la voirie ;
- La sécurité et la visibilité, identifiant les principales notions de sécurité au passage à niveau concerné : Distance de visibilité du PN (peut ne pas être renseignée dans les fiches individuelles des passages à niveau, ni dans les comptes rendus de visites SNCF), le moment de circulation correspondant au croisement du nombre de circulations routières et de circulations ferroviaires ;
- La justification du projet, identifiant le gestionnaire, l'arrêté correspondant à son avis, ainsi que les modalités d'aménagement.

Le détail des caractéristiques et des aménagements pour chaque PN est fourni ci-après.

4.3.1 Ligne n°40000

4.3.1.1 PN 5

PN 5 - PK 002 + 0006	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Heillecourt Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : Piéton avec portillon	Nature de la voie : Voie piétonne Désignation de la voie : Sentier public d'Heillecourt à Nancy Largeur de la voie : 1 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Piétons Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 420 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 0	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Commune

4.3.1.2 PN 10

PN 10 - PK 004 + 0142	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Houdemont Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : SAL 2	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD 21 Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, modes actifs et poids lourds Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 100 et 50 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 36000 Historique accidentologie : 2 accidents recensés les 40 dernières années Niveau de risque : 6,23E-04	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54)

4.3.1.3 PN 14

PN 14 – PK 007 + 0843	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Ludres Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : SAL 2	Nature de la voie : Voie communale Désignation de la voie : Avenue du bon curé Largeur de la voie : 7 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 70 et 25 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 10 800 Historique accidentologie : 3 accidents recensés les 40 dernières années Niveau de risque : 6,24E-04	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Commune

4.3.1.4 PN 15

PN 15 – PK 009+0045	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Messein Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : SAL 2	Nature de la voie : Voie agricole collective Désignation de la voie : chemin d'exploitation Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Hors agglomération Fréquentation estimée : Véhicules Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 660 Historique accidentologie : 1 accident recensé les 40 dernières années Niveau de risque : 3,11E-04	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Commune

4.3.1.5 PN 18

PN 18 – PK 009 + 0583	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Messein Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : Piéton sans portillon	Nature de la voie : Voie piétonne Désignation de la voie : Sentier de défruitement Largeur de la voie : 1 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Hors agglomération Fréquentation estimée : Piétons Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 0 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 0	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Commune

4.3.1.6 PN 21

PN 21 – PK 009 + 0917	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Messein Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières SAL 2	Nature de la voie : Voie communale Désignation de la voie : Rue de la gare Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 50 et 23 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 11400 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 6,35E-04	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Commune

4.3.1.7 PN 23

PN 23 – PK 010 + 0218	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Messein Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : Piéton sans portillon	Nature de la voie : Voie piétonne Désignation de la voie : Sentier de défruitement Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Piétons Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 2220 Historique accidentologie : pas d'accident recensé Niveau de risque : 3,89E-04	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Commune

4.3.1.8 PN 25

PN 25 – PK 010 + 0469	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Messein Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN SAL 2	Nature de la voie : Voie communale Désignation de la voie : Chemin d'exploitation Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, modes actifs et poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 70 et 25 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 2664 Historique accidentologie : 1 accident sur les 20 dernières années Niveau de risque : 4,09E-04	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Commune

4.3.1.9 PN 30

PN 30 – PK 011 + 0504	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Neuves-Maisons Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières SAL 2	Nature de la voie : Voie communale Désignation de la voie : Chemin d'exploitation Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers et modes actifs Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 100 m dans les deux sens Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 18 000 Historique accidentologie : 2 accidents recensés les 40 dernières années Niveau de risque : 7,38E-04	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Commune

4.3.1.10 PN 32

PN 32 – PK 11 + 0880	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Neuves-Maisons Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN piéton avec portillon	Nature de la voie : Voie piétons Désignation de la voie : passage pour piétons Largeur de la voie : 1 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Piétons Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire : 90 km/h Moment de circulation : 13 Historique accidentologie : pas d'accident recensé Niveau de risque : 0	PN conservé en l'état Gestionnaire de la voie traversée : Commune

4.3.1.11 PN 34

PN 34 – PK 015 + 0378	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Bainville-sur-Madon Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures sans barrière – Croix Saint-André Type projeté : SAL 4	Nature de la voie : Chemin d'exploitation Désignation de la voie : Chemin du Moulin Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 160 et 250 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire : 40 km/h Moment de circulation : 1421 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 9,57E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 23/06/2025 Aménagements prévus : • Passage d'un PN type CSA en PN type SAL 4 • Travaux de remplacement des platelages ; • Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; • Mise en œuvre de 700 m de clôtures rigides

VUES EN PLAN :

Figure 9 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 34

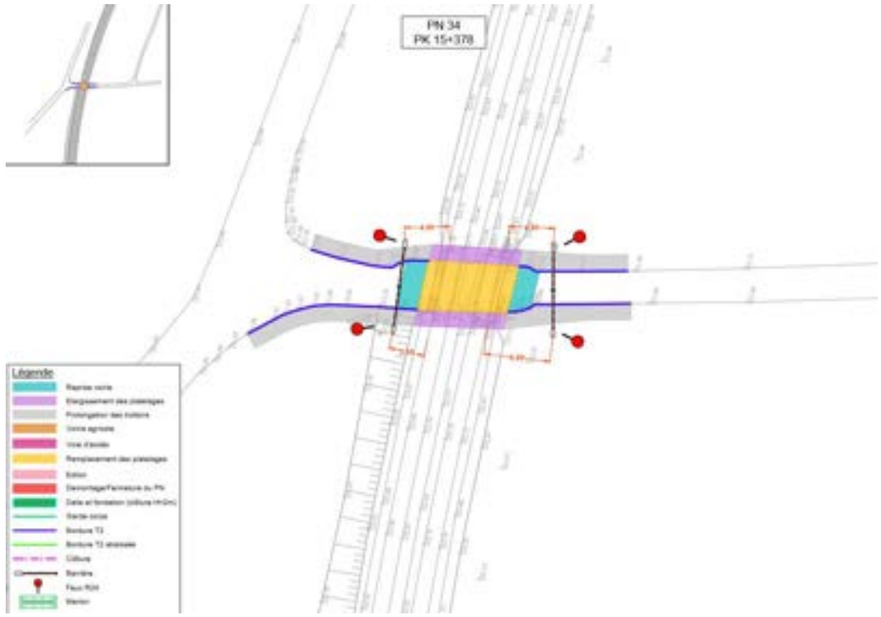

Figure 10 : Aménagements prévus PN 34

4.3.1.12 PN 35

PN 35 - PK 015 + 0624	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Bainville-sur-Madon Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières – SAL 2 Type projeté : SAL 4	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD 50 Largeur de la voie : 7 m Revêtement : Bitume Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : véhicules légers Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 150 m Vitesse ferroviaire praticable : 40 km/h Moment de circulation : 158 477 Historique accidentologie : 11 accidents sur les 50 dernières années Niveau de risque : Non renseigné	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 23/06/2025 Type d'aménagement : • Travaux de remplacement des platelages • Elargissement des platelages et prolongation des trottoirs, • Mise en œuvre des clôtures latérales • Ajout d'un feu synchronisé avec la signalisation des PN au droit du croisement pour diminuer les remontées de file.

VUES EN PLAN

Figure 11 : Localisation du PN 35 et aménagements prévus

Figure 12 : Aménagements prévus sur PN35

4.3.1.13 PN 40

PN 40 - PK 017 + 0602	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Xeuilley Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières – SAL 2 Type projeté : SAL 4	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD 50 – Rue de la gare Largeur de la voie : 8 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Périurbain Fréquentation estimée : Véhicules légers et poids lourds Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 40 km/h Moment de circulation : 117 952 Historique accidentologie : 2 accidents sur les 40 dernières années Niveau de risque : 7,72E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Projet de délibération Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages ; • Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; • Mise en œuvre des clôtures latérales ; • L'aménagement correspond à un carrefour sans voie de tourne à gauche sur la RD50, ce qui favorise la giration des poids lourds.

VUES EN PLAN :

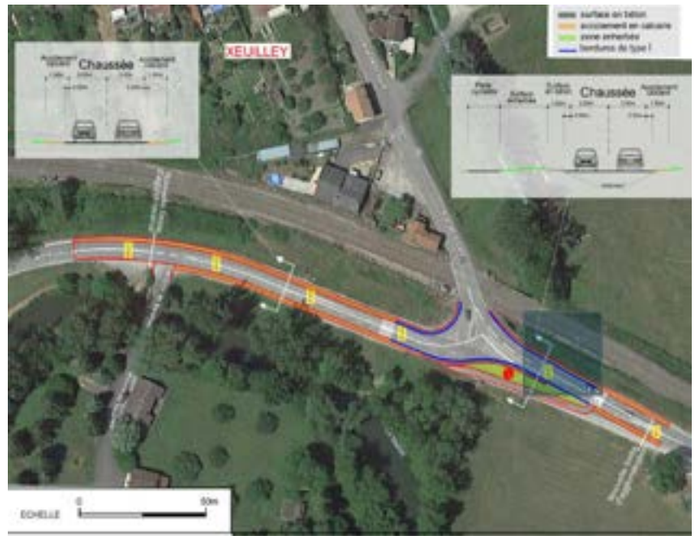

Figure 13 : Localisation du PN 40 et aménagements prévus

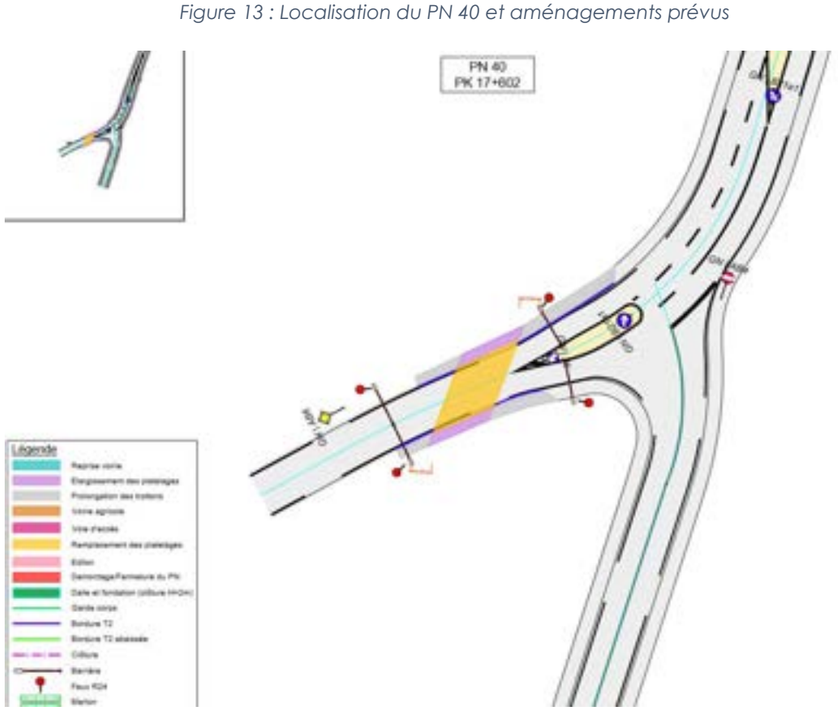

Figure 14 : Aménagements prévus PN 40

4.3.1.14 PN 43

PN 43 - PK 018 + 0087	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle Commune : Xeuilley Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières – SAL 2 Type projeté : SAL 4	Nature de la voie : Voie communale Désignation de la voie : Rue de la cimenterie Largeur de la voie : 8 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Modes actifs, véhicules légers et poids lourds Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 70 et 40 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire praticable : 40 km/h Moment de circulation : 9 056 Historique accidentologie : 3 accidents sur les 40 dernières années Niveau de risque : 1,66E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Projet de délibération Aménagements prévus : • Amélioration de la transition des modes actifs (piétons, cyclistes, petits véhicules PMR) par mise en place de trottoirs de part et d'autre de la voie routière et s'étendant de 15 m en amont et 15 m en aval. • Elargissement des platelages ; • Travaux de remplacement des platelages ; • Mise en place d'une clôture rigide le long de la voie ferrée côté entre le PN 40 et le PN43

VUES EN PLAN

Figure 15 : Localisation du PN 43 et aménagement

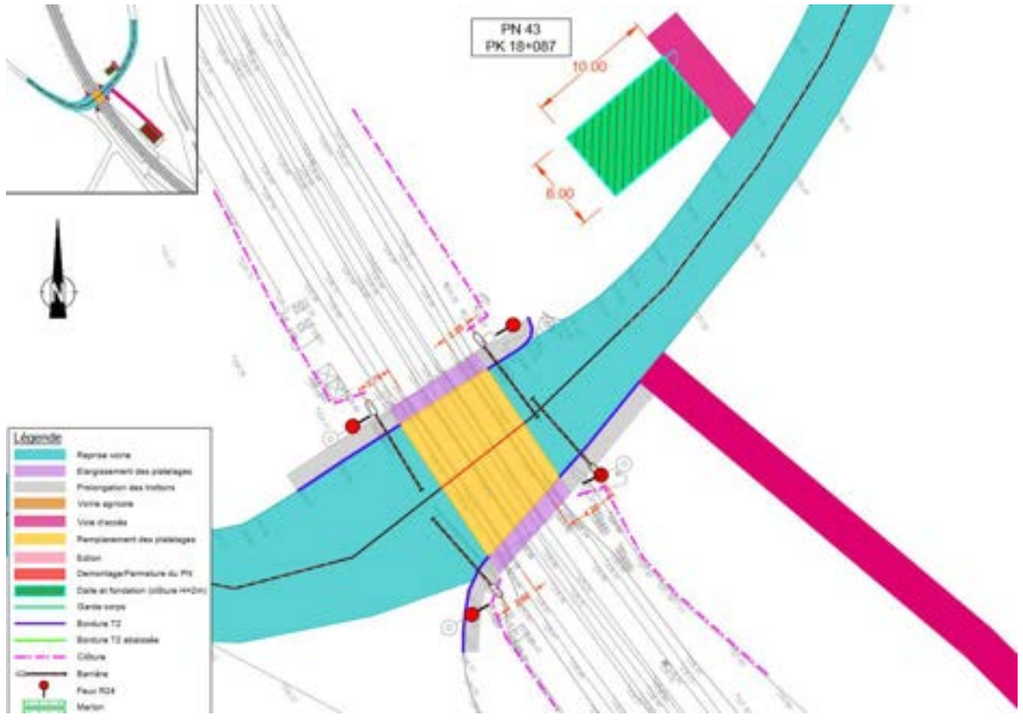

Figure 16 : Aménagements prévus PN 43

4.3.1.15 PN 44

PN 44 - PK 018 + 0874	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Xeuilley Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières – SAL 2 Type projeté : SAL 2	Nature de la voie : Voie communale – entrée cimenterie Désignation de la voie : Accès cimenterie Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Périurbain Fréquentation estimée : Véhicules légers et poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 40 km/h Moment de circulation : 2912 Historique accidentologie : 2 accidents sur les 15 dernières années Niveau de risque : 2,08E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Projet de délibération Aménagements prévus : • Aménagement d'une voie d'évitement (Structure départementale), d'environ 100 mètres de longueur et 3 mètres de largeur, suivant la courbure de la RD. • Remplacement des platelages ; • Élargissement du PN jusqu'à 18 m

VUES EN PLAN

Figure 17 : Localisation du PN 44 et aménagements prévus

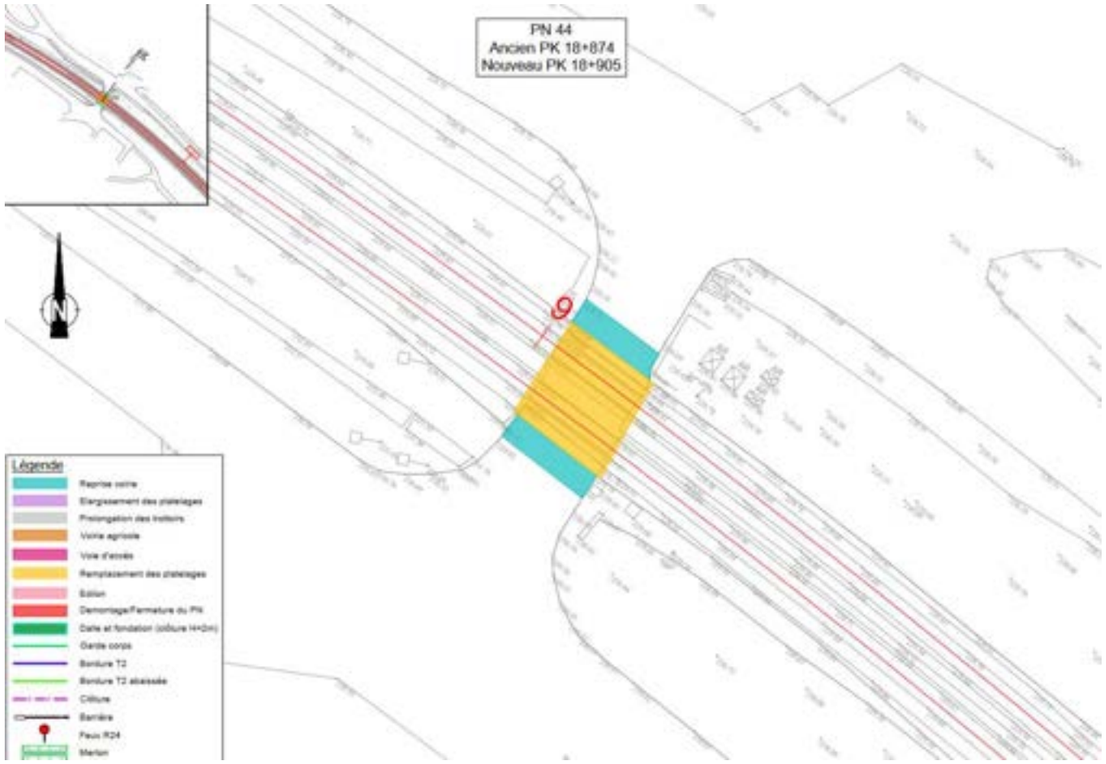

Figure 18 : Aménagements prévus PN 44

4.3.1.16 PN 49

PN 49 - PK 20 +0593	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle Commune : Pierreville Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières – SAL 2 Type projeté : SAL 4	Nature de la voie : Voie communale Désignation de la voie : Place de l'Eglise Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : véhicules légers, car scolaires et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 90 km/h Moment de circulation : 11 940 Historique accidentologie : 2 accidents sur les 15 dernières années Niveau de risque : 1,16E-03	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 09/07/2025 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages • Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; • Clôtures latérales à la voie ferrée.

VUES EN PLAN

Figure 19 : Localisation du PN 49 et aménagements prévus

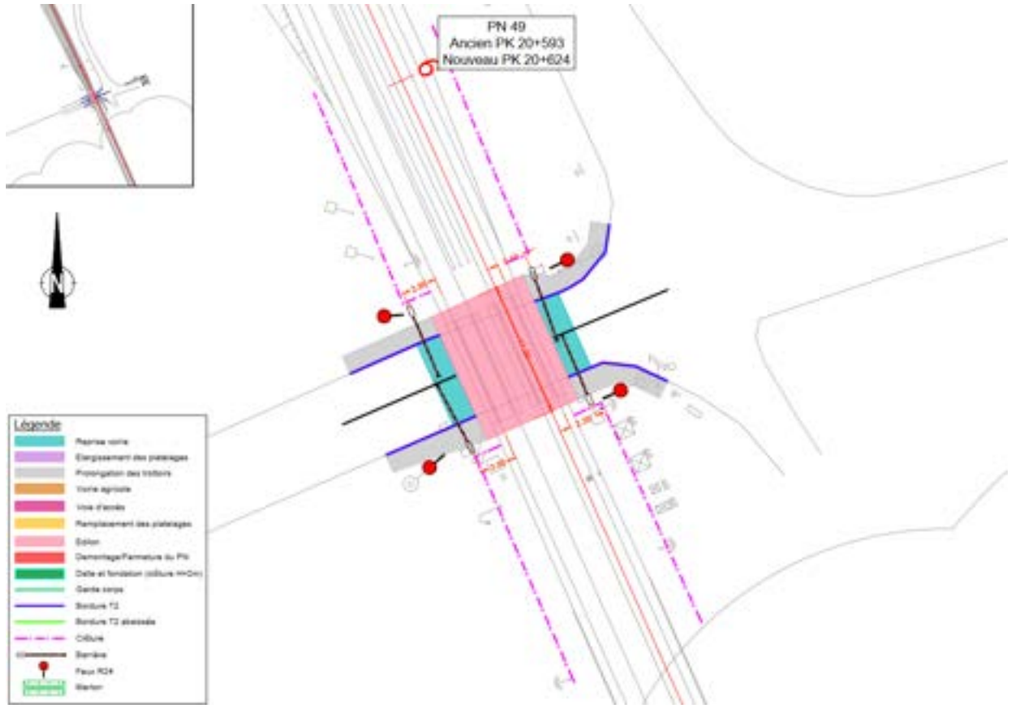

Figure 20 : Aménagements prévus PN 49

4.3.1.17 PN 51

PN 51 - PK 022+0397	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Autrey-sur-Madon Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : SAL 2 Type projeté : SAL 2	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD50B Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : véhicules légers et poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 90 km/h Moment de circulation : 15390 Historique accidentologie : Non renseigné Niveau de risque : 1,12E-03	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 21/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages. • Mise en place de caméra de surveillance du PN

VUES EN PLAN

Figure 21 : Localisation du PN 51 et aménagements prévus

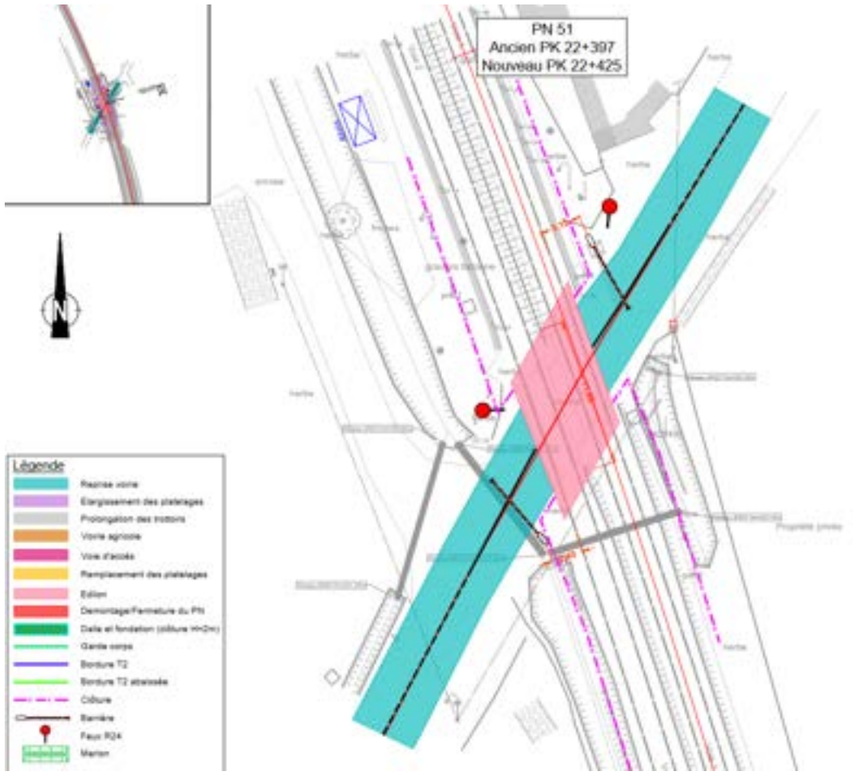

Figure 22 : Aménagements prévus PN 51

4.3.1.18 PN 53

PN 53 - PK 023 + 0286	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Autrey-sur-Madon Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN CSA Type projeté : SAL 2	Nature de la voie : Voie communale Désignation de la voie : Route d'Autrey Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Gravier Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules agricoles Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 310 et 550 (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire praticable : 90 km/h Moment de circulation : 180 Historique accidentologie : pas d'accident recensé Niveau de risque : 2,81E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 21/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN

Figure 23 : Localisation PN 53 Autrey-sur-Maron

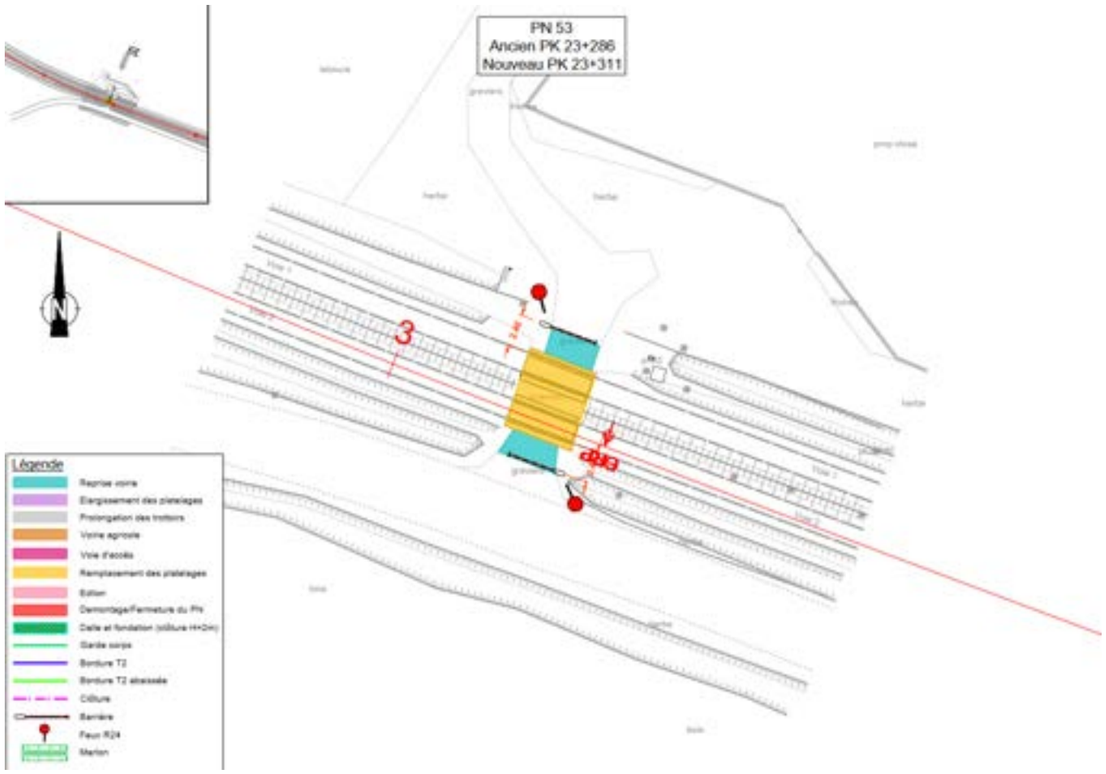

Figure 24 : Aménagements prévus PN 53

4.3.1.19 PN 55

PN 55 - PK 024 + 0184	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Ceintrey Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN SAL 2 Type projeté : SAL 2	Nature de la voie : Voie communale Désignation de la voie : Route d'Autrey Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Goudronné - graviers Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules agricoles Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 90 km/h Moment de circulation : 2040 Historique accidentologie : 8 accidents les 2 0dernières années Niveau de risque : 1,43E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 07/05/2025 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN

Figure 25 : Localisation PN 55 et aménagements prévus

Figure 26 : Aménagements prévus PN 55

4.3.1.20 PN 56

PN 56 - PK 024 + 0943	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Ceintrey Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN SAL 2 Type projeté : PN SAL 4	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD5 – Route de Vézelise Largeur de la voie : 7 m Revêtement : Enrobé ou grave goudronnée Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 90 km/h Moment de circulation : 128 730 Historique accidentologie : Pas d'accident les 20 dernières années Niveau de risque : 1,87E-03	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 07/05/2025 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages • Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; • Clôtures latérales à la voie ferrée.

VUES SUR PLAN

Figure 27 : Localisation du PN 56 et aménagements prévus

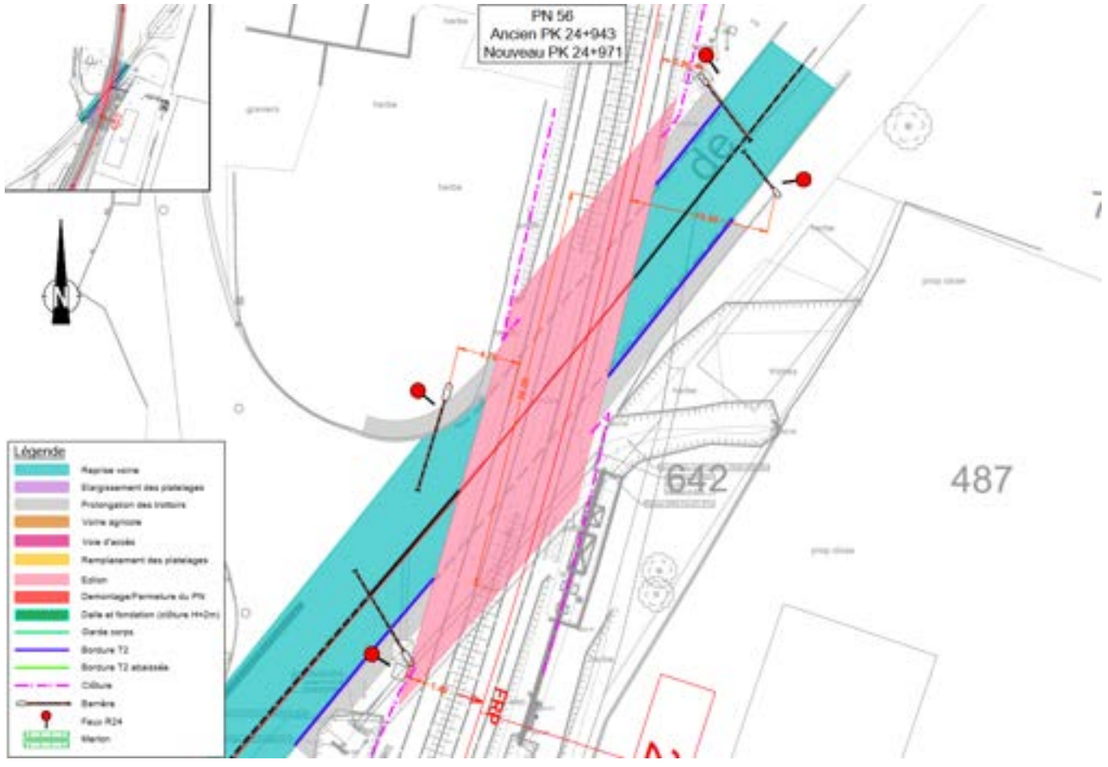

Figure 28 : Aménagements prévus PN 56

4.3.1.21 PN 57

PN 57 - PK 027 + 0299	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Clérey-sur-Brenon Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : voie communale Désignation de la voie : Rue de la Chapelle – Route de Lemainville Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Enrobé ou grave goudronnée Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 90 km/h Moment de circulation : 2910 Historique accidentologie : Pas d'accident les 30 dernières années Niveau de risque : 5,18E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 21/05/2025 Aménagements prévus : • Prolongement des trottoirs de 1,20 m de large étendu sur 15 m en amont et 15 m en aval du domaine public ferroviaire. • Élargissement des platelages ; • Clôtures latérales à la voie ferrée.

VUES EN PLAN

Figure 29 : Localisation du PN 57 et aménagements prévus

Figure 30 : Aménagements prévus PN 57

4.3.1.22 PN 60

PN 60 - PK 028 + 0571	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Omelmont Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : voie communale Désignation de la voie : Route de Gerbécourt Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Chemin agricole goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds Présence de halte/gare proche : non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 490 et 360 m Vitesse ferroviaire praticable : 90 km/h Moment de circulation : 2370 Historique accidentologie : Pas d'accident les 30 dernières années Niveau de risque : 1,33E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 24/06/2025 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages. • Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2.

VUES EN PLAN

Figure 31 : Localisation du PN 60 et aménagements prévus

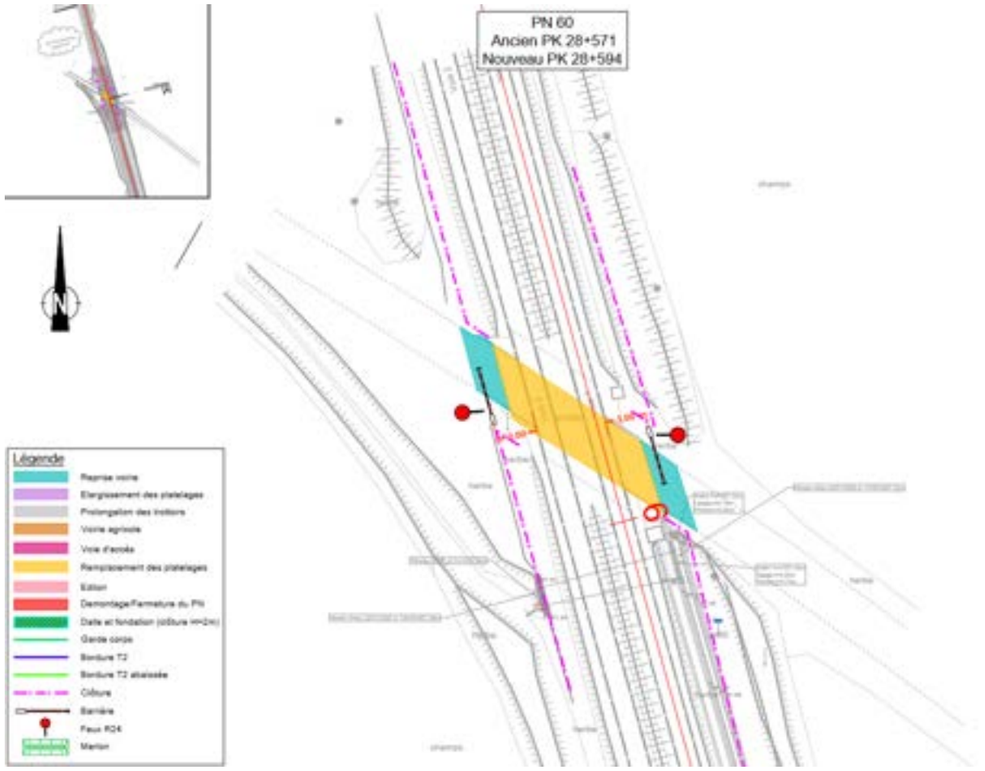

Figure 32 : Aménagements prévus PN 60

4.3.1.23 PN 62

PN 62 - PK 030 + 0005	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Tantonville Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD9C Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds Présence de halte/gare proche : oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 90 km/h Moment de circulation : 8250 Historique accidentologie : 1 accident il y a 40 ans Niveau de risque : 8,73E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Pas d'arrêté ou de projet de délibération du fait de la nature des aménagements prévus Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages. • Mise en place de caméra de surveillance du PN.

VUES EN PLAN :

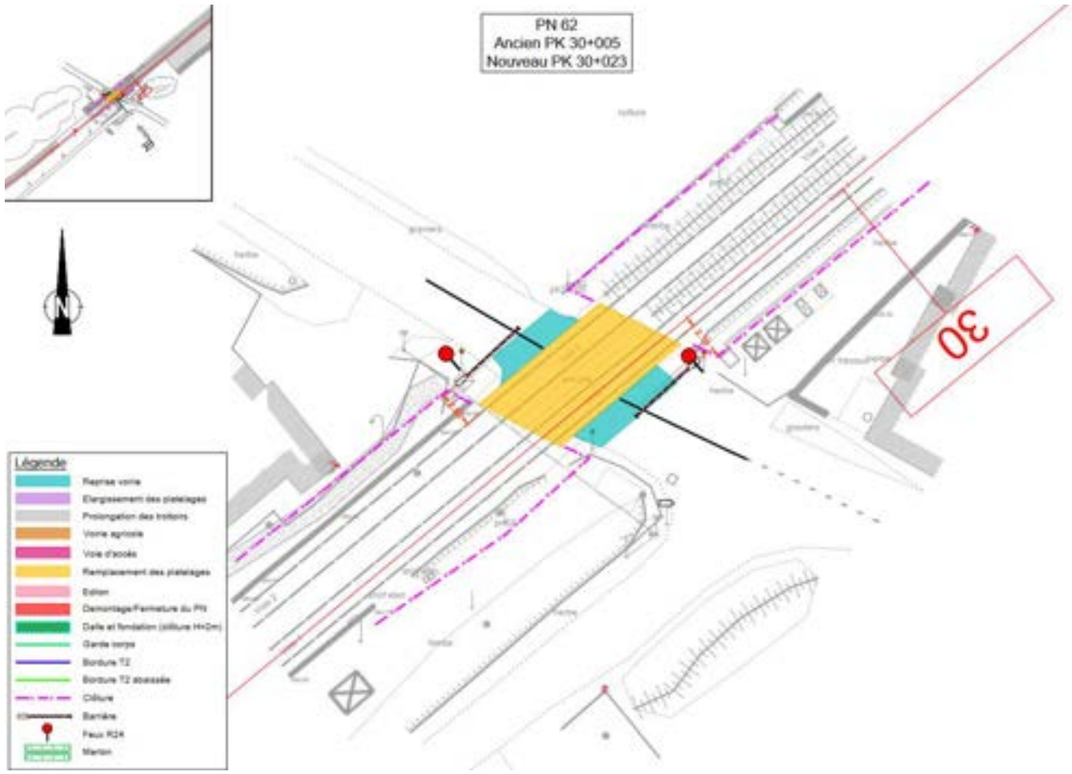

Figure 33 ;Aménagements prévus PN 62

4.3.1.24 PN 66

PN 66 - PK 032 + 0320	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Vézelise Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN gardé Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin agricole Désignation de la voie : Chemin appelé « La Croisette » Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 200 m (sens 1) et 300 m (sens 2) Vitesse ferroviaire praticable : 90 km/h Moment de circulation : 2910 Historique accidentologie : pas d'accident recensé Niveau de risque : 5,18E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération du 24/06/2025 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

4.3.1.25 PN 70

PN 70 - PK 035 + 0547	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle Commune : Forcelles-Saint-Gorgon Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route communale Désignation de la voie : Rue de la gare Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Périurbain Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 2910 Historique accidentologie : pas d'accident recensé Niveau de risque : 5,18E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 12/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages • Élargissement des platelages • Prolongation des trottoirs de chaque côté de la voie ferrée et de part et d'autre de celle-ci s'étendant de 15m en amont et 15m en aval ; transition plate à la traversée de la voie ferrée

VUES EN PLAN :

Figure 34: Localisation et aménagements prévus PN 70

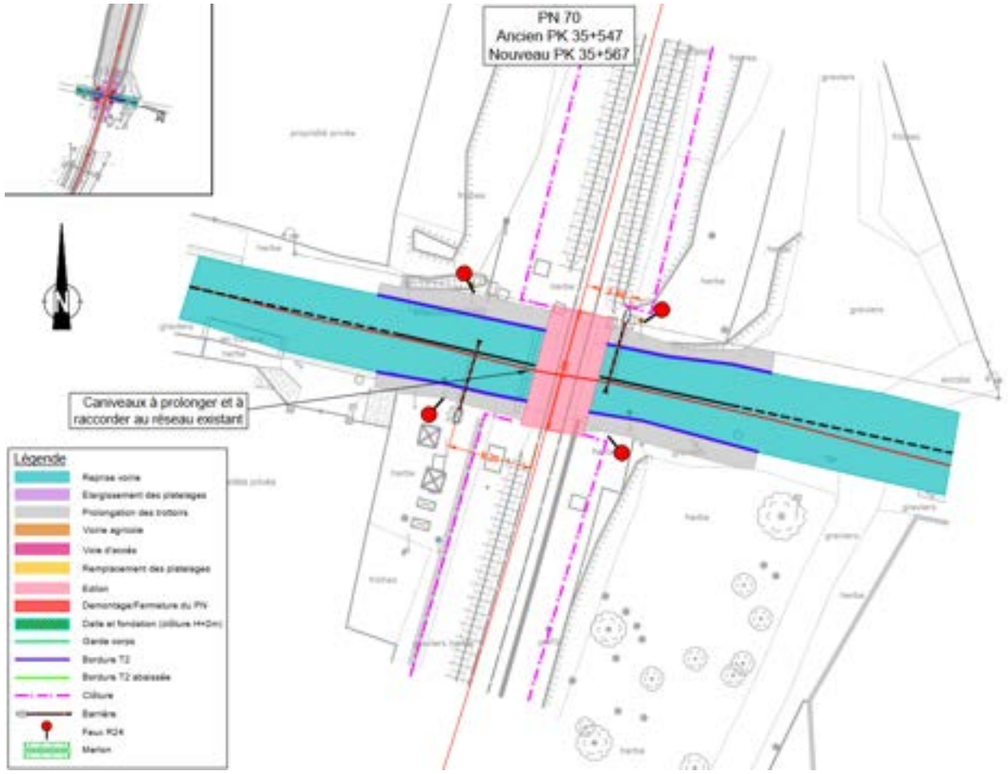

Figure 35 : Aménagements prévus PN 70

4.3.1.26 PN 71

PN 71 - PK 036 + 0139	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Forcelles-Saint-Gorgon Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN croix Saint-André Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin agricole collectif Désignation de la voie : Chemin d'exploitation Largeur de la voie : 3 m Revêtement : Gravier Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules agricoles Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 455 et 600 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 180 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 2,81E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 12/07/2021 Aménagements prévus : • Maintien en exploitation opérationnelle avec adaptation au franchissement protégé de type SAL2 (feux lumineux et deux demi-barrières) • Exploitation strictement réduite à l'activité des exploitants agricoles avec leurs engins d'exploitation. • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

Figure 36 : Localisation et aménagements prévus PN 71

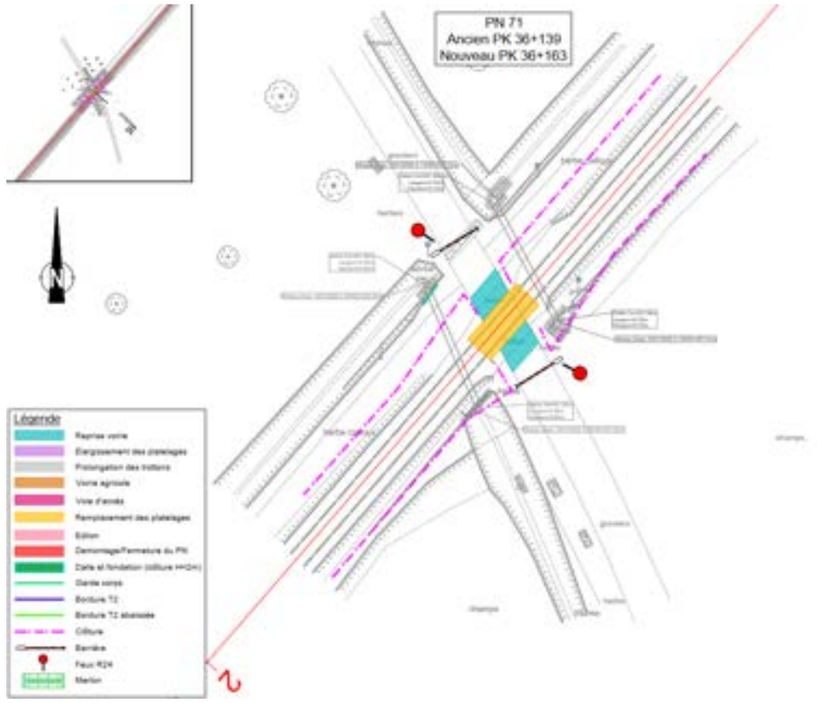

Figure 37 : Aménagements prévus PN 71

4.3.1.27 PN 72

PN 72 - PK 036 + 0680	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle Commune : Forcelles-Saint-Gorgon Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 4	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD 50 Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers et poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 80 km/h Moment de circulation : 9300 Historique accidentologie : 2 accidents les 40 dernières années Niveau de risque : 9,15E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 12/07/2021 Aménagements prévus : • Maintien en exploitation opérationnelle et adaptation du type de franchissement protégé (SAL2 : feux lumineux et deux demi-barrières) en type SAL4 (feux lumineux et quatre demi-barrières). • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

Figure 38 : Localisation et aménagements prévus PN 72

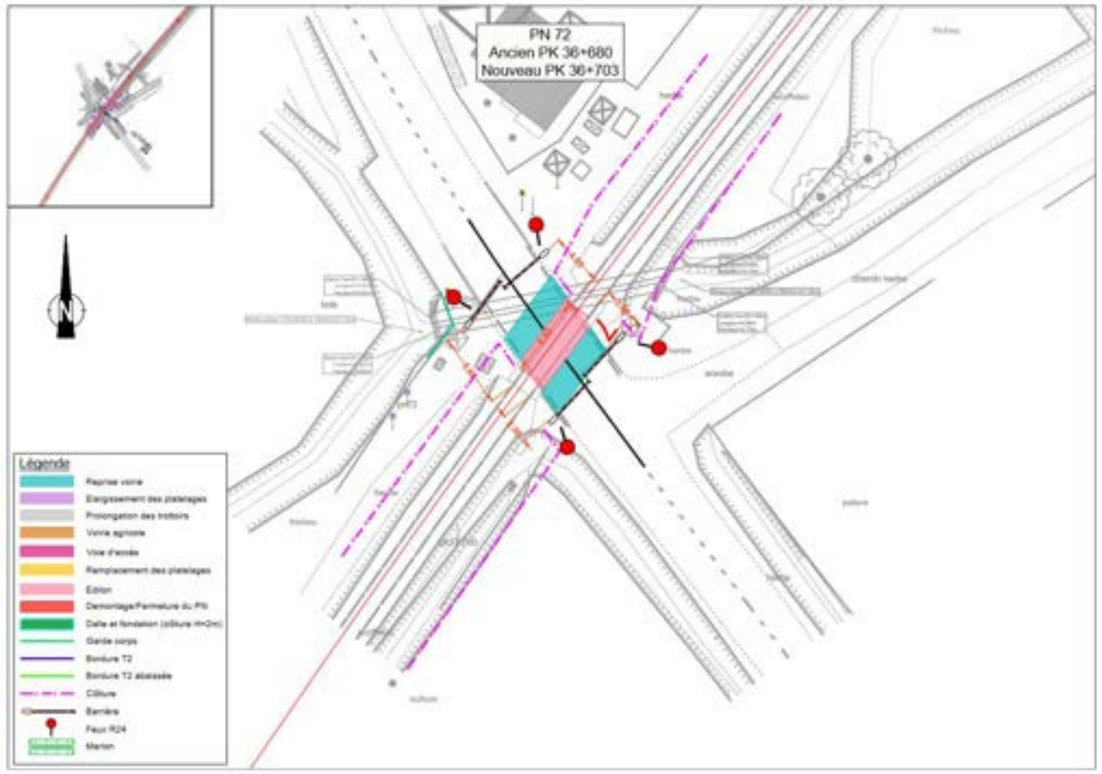

Figure 39 : Aménagements prévus PN 72

4.3.1.28 PN 74

PN 74 - PK 037 + 0943	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54 Commune : Praye Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route départementale RD58 Désignation de la voie : RD 58 Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers et poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 80 km/h Moment de circulation : 9390 Historique accidentologie : 1 accident 30 dernières années Niveau de risque : 9,19E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 15/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages ; • Mise en place d'un passage inférieur à bovins • Mise en place de caméras de surveillance du PN,

VUES EN PLAN :

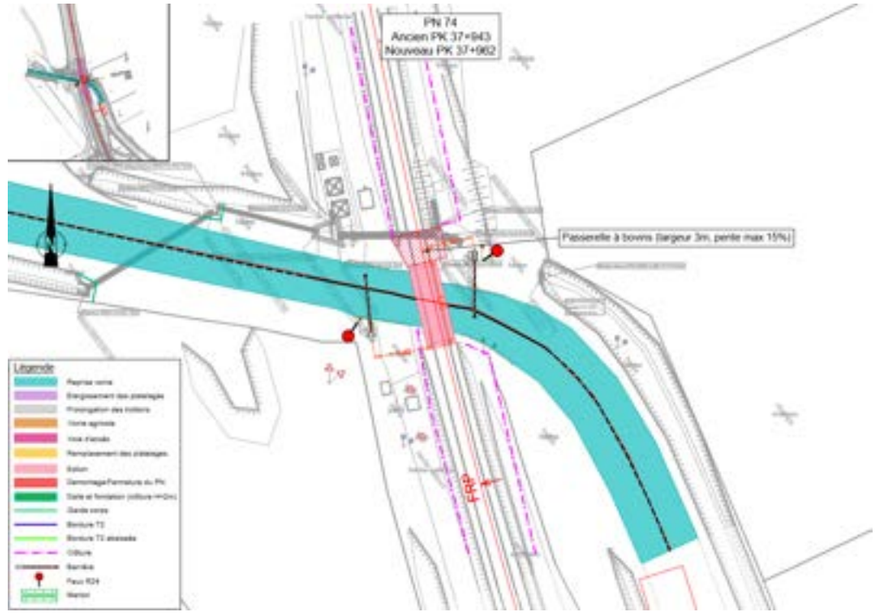

Figure 40 : Aménagements prévus PN 74

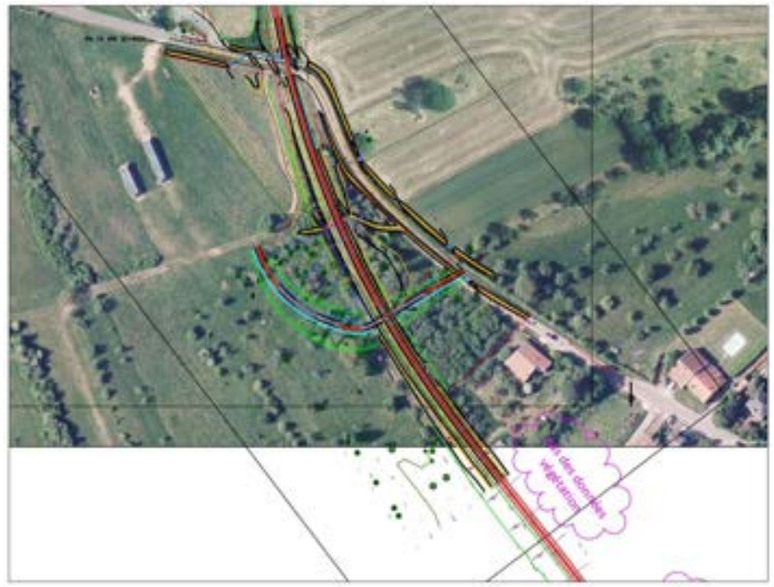

Figure 41 : Solution du boviduc en passage inférieur en cours d'étude

4.3.1.29 PN 76

PN 76 - PK 038 + 0392	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Praye Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 4	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD 50 Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers et poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 80 km/h Moment de circulation : 30 240 Historique accidentologie : 1 accident 30 dernières années Niveau de risque : 1,04E-03	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 15/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages ; • Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs. • Mise en place de caméras de surveillance du PN,

VUES EN PLAN :

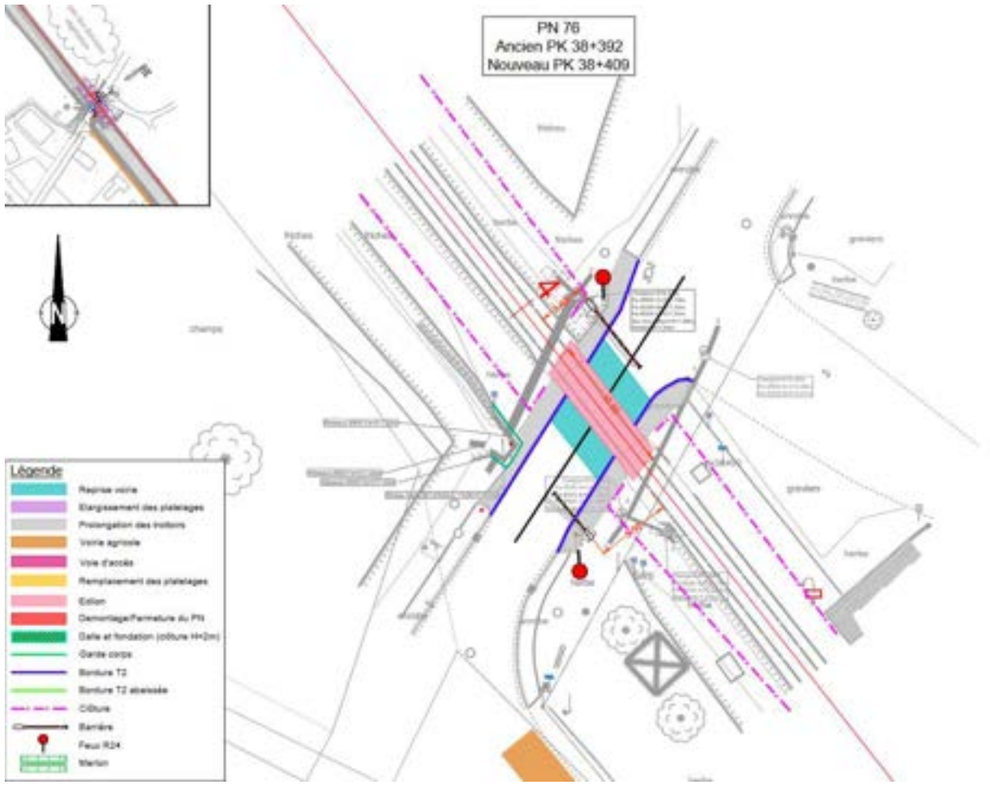

Figure 42: aménagements prévus pour le PN 76

4.3.1.30 PN 80

PN 80 - PK 039 + 0941	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Praye Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin communal Désignation de la voie : Chemin d'exploitation Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers, cars scolaires et poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 3240 Historique accidentologie : 2 accidents sur les 20 dernières années Niveau de risque : 2,41E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 15/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages. • Mise en place de caméra de surveillance du PN,

VUES EN PLAN :

Figure 43 : Aménagements prévus PN 80

4.3.1.31 PN 84

PN 84 - PK 041 + 0295	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Housséville Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin communal Désignation de la voie : Chemin communal reliant Housséville à Saint-Firmin Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers et poids lourds Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 2910 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 1,50E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 23/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN

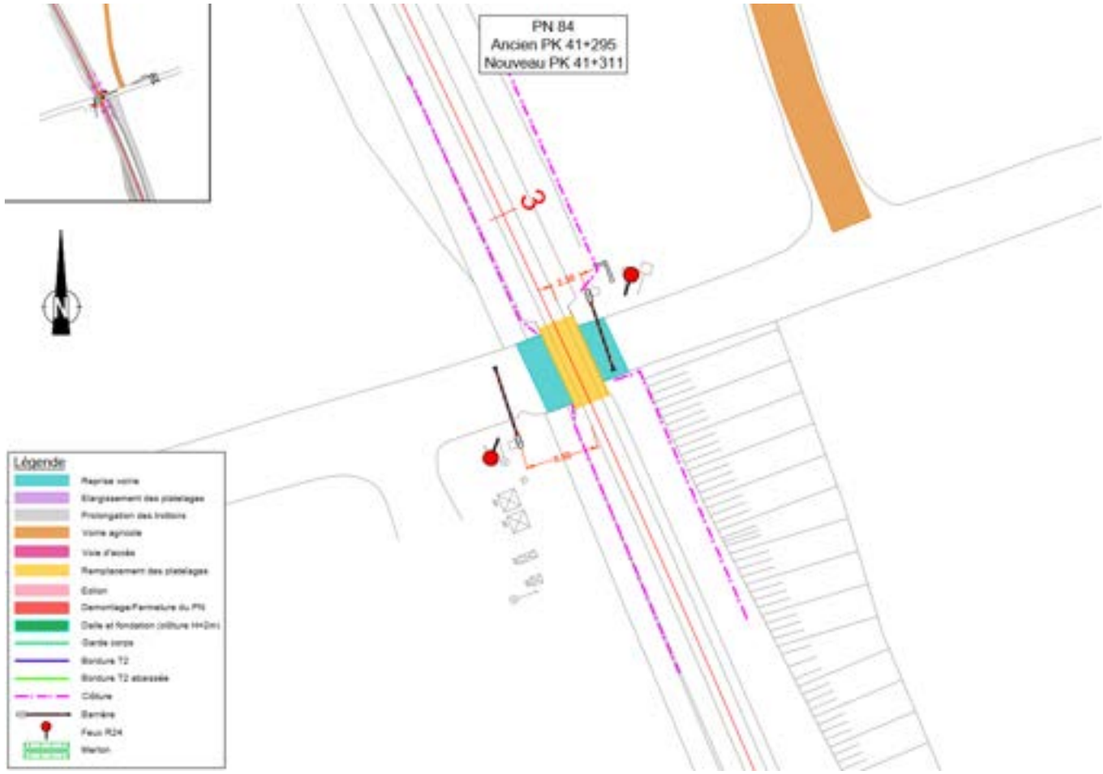

Figure 44 : Aménagements prévus PN 84

4.3.1.32 PN 86

PN 86 - PK 041 + 0945	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Housséville Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : Croix de St André Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin agricole collectif Désignation de la voie : chemin d'exploitation Largeur de la voie : 3 m Revêtement : Non renseigné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers et engins agricoles Présence de halte/gare proche : non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 420 et 280 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 270 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 3,59E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 23/07/2021 Aménagements prévus : • Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

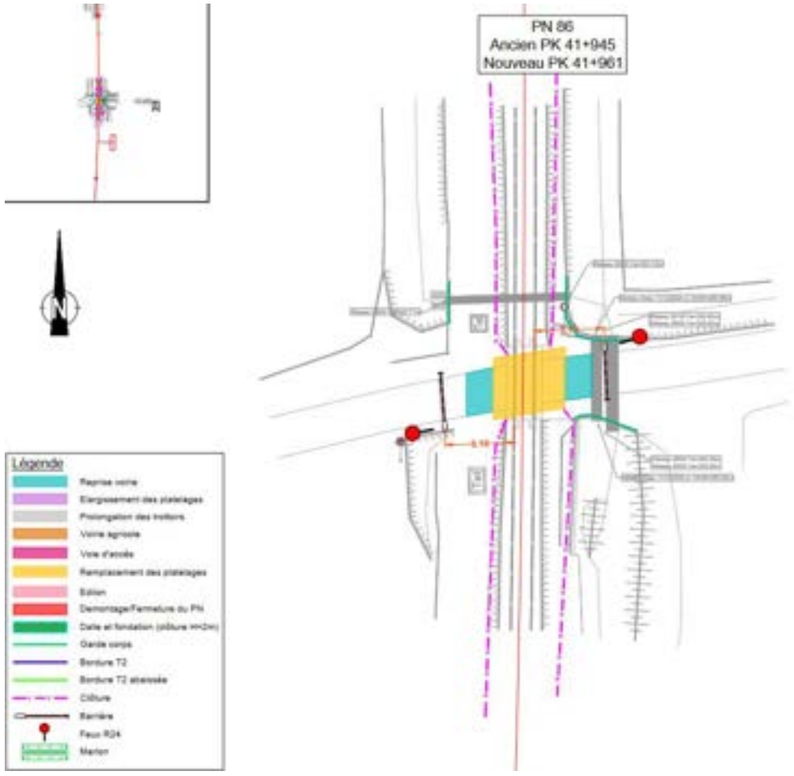

Figure 45 : Aménagements prévus PN 86

4.3.1.33 PN 88

PN 88 - PK 043 + 0590	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Diarville Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD 64 Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Périurbain Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 85 km/h Moment de circulation : 12540 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 7,62E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 13/09/2021 Aménagements prévus : • Maintien en exploitation dans sa configuration actuelle de type SAL2 et adaptation à la transition des modes doux : trottoirs de part et d'autre de la voierie, à la traversée de la voie ferrée, étendu sur 15 m en amont et 15 m en aval afin de disposer d'une zone de transition plate. • Elargissement et remplacement des platelages ; • Mise en place de caméras de surveillance du PN

VUES EN PLAN :

Figure 46 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 88

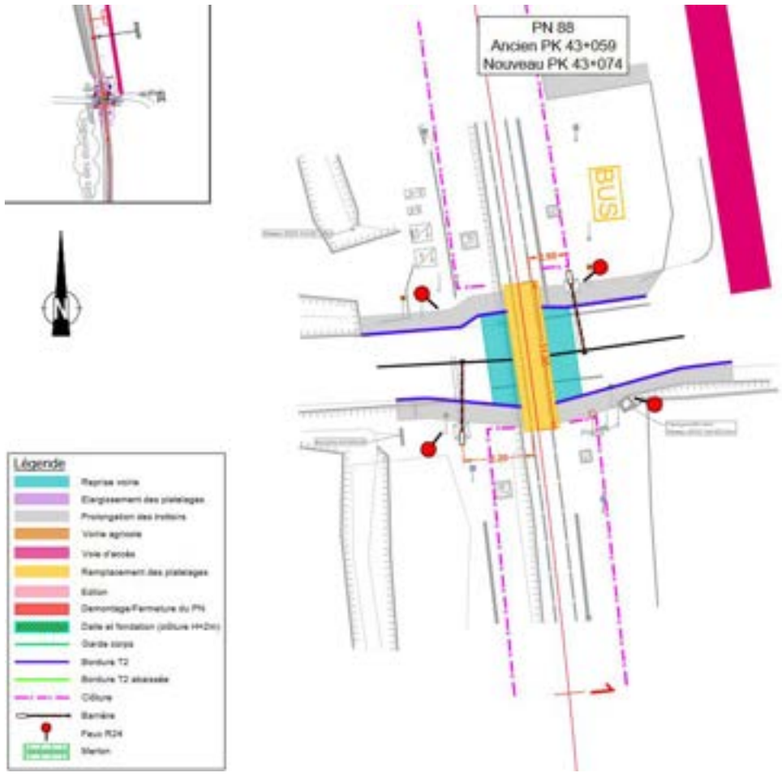

Figure 47 : Aménagements prévus PN 88

4.3.1.34 PN 90

PN 90 - PK 043+0682	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Diarville Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD 66 Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Périurbain Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 110 km/h Moment de circulation : 4830 Historique accidentologie : 1 accident sur les 20 dernières années Niveau de risque : 2,93E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental de la Meurthe et Moselle (54) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 13/09/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages. • Mise en place de caméra de surveillance du PN,

VUES EN PLAN :

Figure 48 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 90

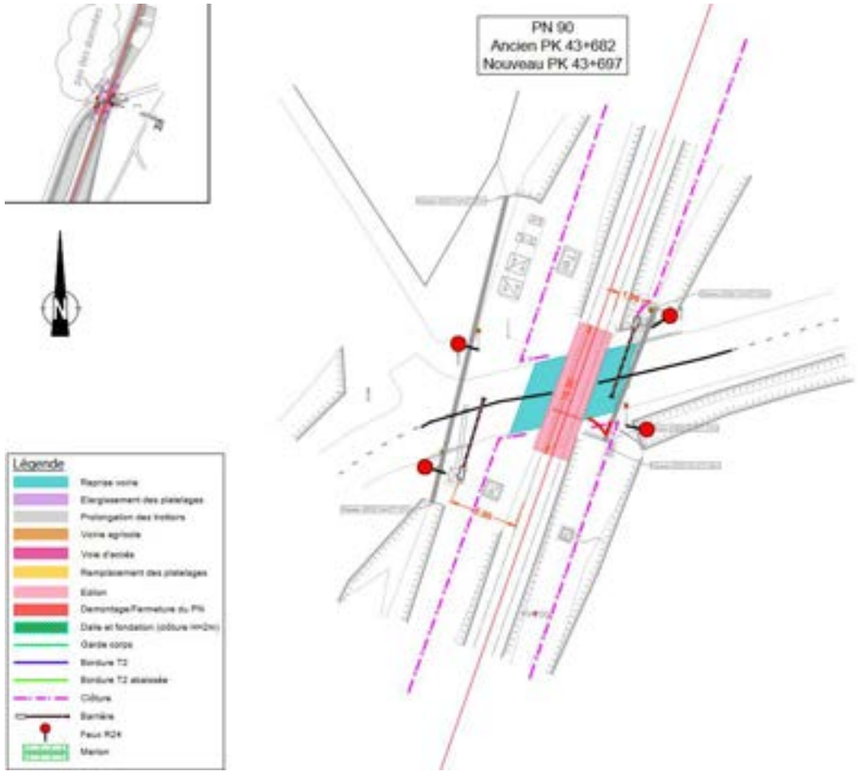

Figure 49 : Aménagements prévus PN 90

4.3.1.35 PN 92

PN 92 - PK 045+0275	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Bouzanville Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN croix Saint-André Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin communal Désignation de la voie : C3 Largeur de la voie : 3 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 405 et 270 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire praticable : 110 km/h Moment de circulation : 570 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 5,38E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 27/10/2021 Aménagements prévus : • Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

Figure 50 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 92

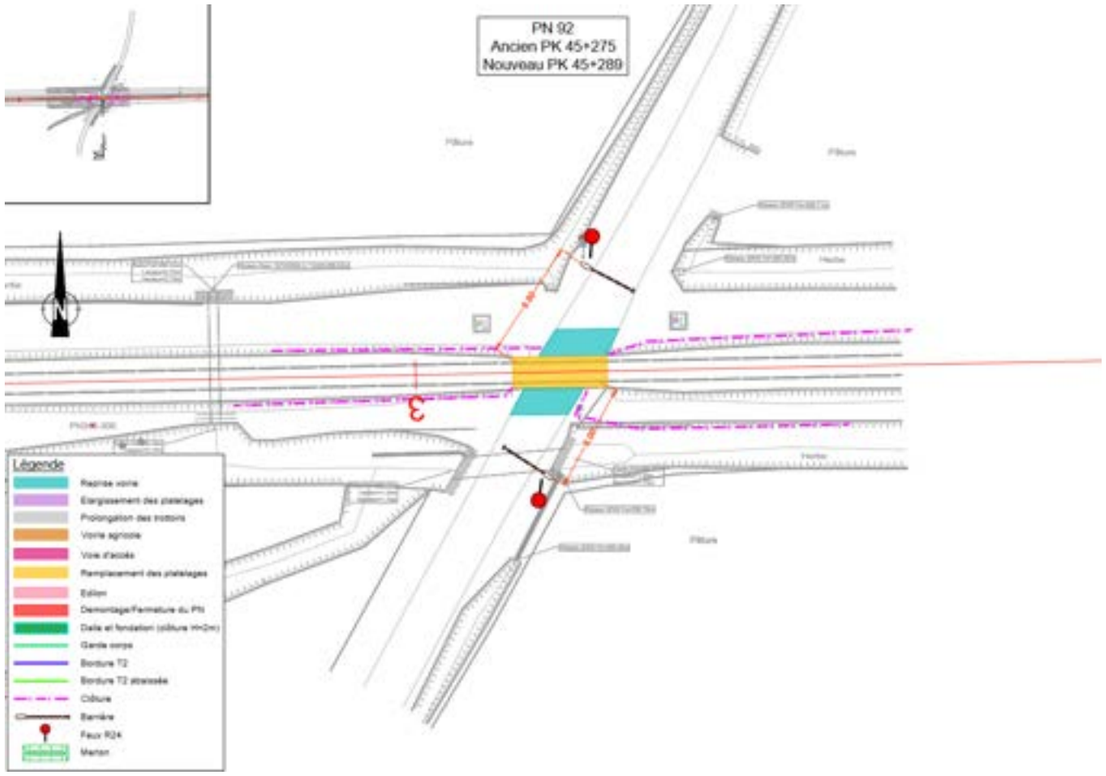

Figure 51 : Aménagements prévus PN 92

4.3.1.36 PN 94

PN 94 - PK 046 + 0413	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Meurthe-et-Moselle (54) Commune : Bouzanville Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN croix Saint-André Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin communal Désignation de la voie : C3 Largeur de la voie : 3 m Revêtement : Non renseigné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 460 et 530 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire praticable : 110 km/h Moment de circulation : 840 Historique accidentologie : 3 accidents dans les 20 dernières années Niveau de risque : 6,80E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 27/10/2021 Aménagements prévus : • Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

Figure 52 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 94

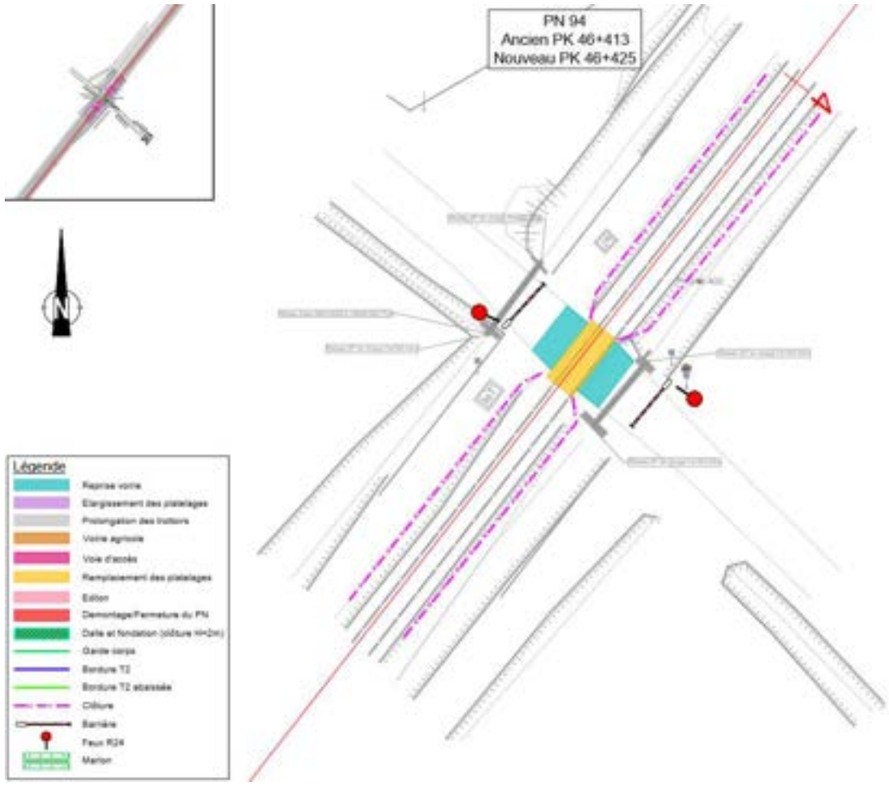

Figure 53 : Aménagements prévus PN 94

4.3.1.37 PN 95

PN 95 - PK 047+ 0387	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Boulaincourt Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Voie communale Désignation de la voie : Rue de la gare Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 110 km/h Moment de circulation :1590 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 9,99E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 08/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

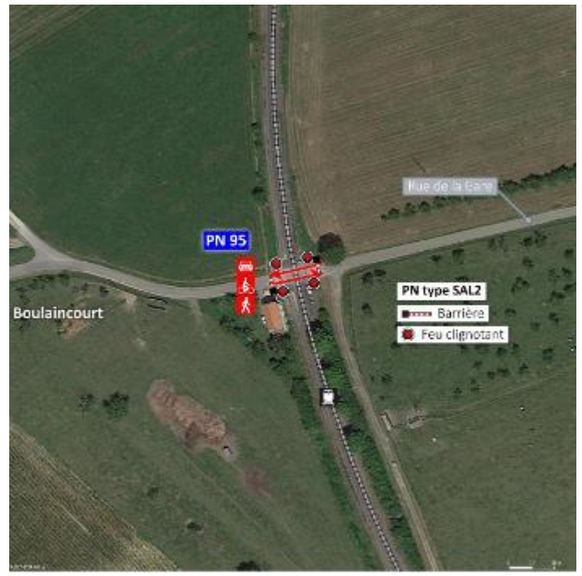

Figure 54 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 95

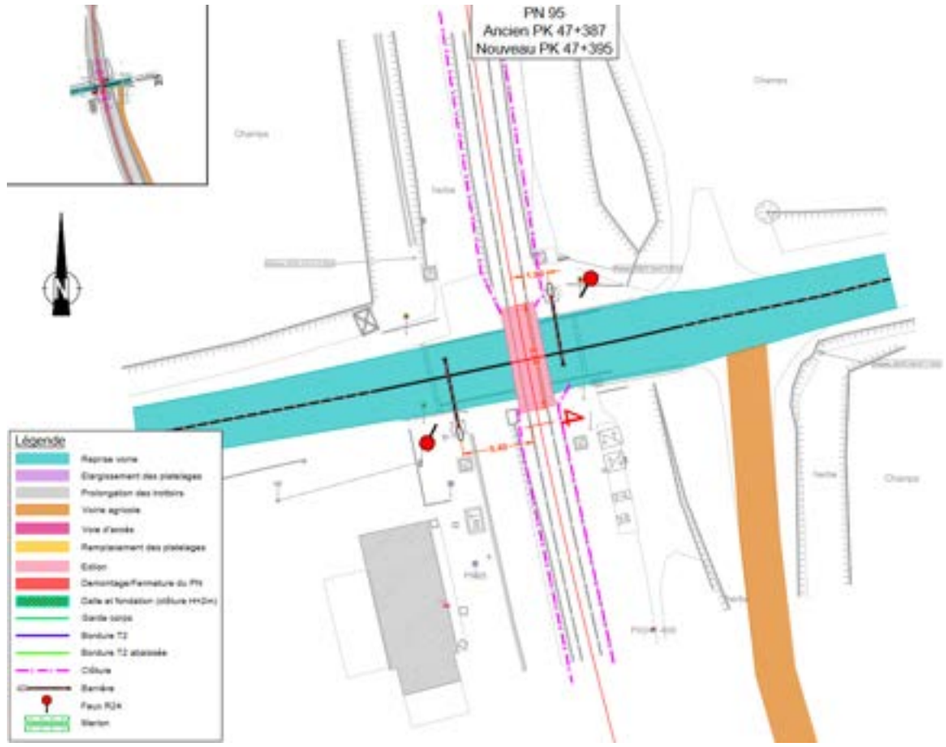

Figure 55 : Aménagements prévus PN 95

4.3.1.38 PN 98

PN 98 - PK 049+0202	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Frenelle-la-Grande Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN Croix Saint-André dédié à l'exploitation agricole Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin agricole collectif Désignation de la voie : Chemin d'exploitation Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Terre Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Engins agricoles Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 250 m (sens 1) et 380 m (sens 2) Vitesse ferroviaire praticable : 110 km/h Moment de circulation : 180 Historique accidentologie : 1 accident ces 20 dernières années Niveau de risque : 2,69E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 03/05/2025 Aménagements prévus : • Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; • Travaux de remplacement des platelages ; • Barrières barrant la totalité du chemin complétées de filets ; • 280 ml de clôtures grillagées.

VUES EN PLAN :

Figure 56 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 98

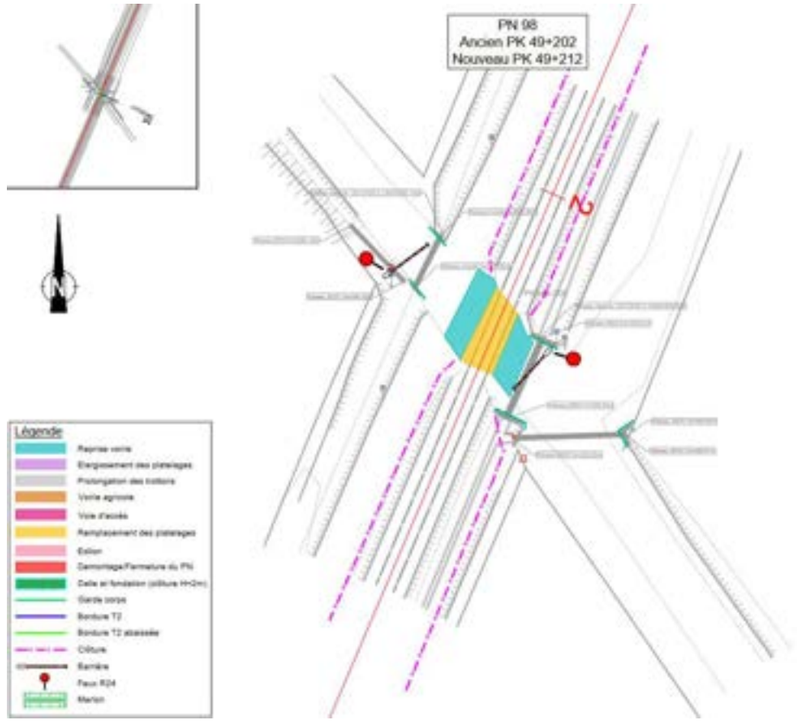

Figure 57 : Aménagements prévus PN 98

4.3.1.39 PN 99

PN 99 – PK 049+0803	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Frenelle-la-Grande Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD14 Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 85 km/h Moment de circulation : 8910 Historique accidentologie : 1 accident ces 20 dernières années Niveau de risque : 6,86E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental des Vosges (88) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 03/05/2025 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages ; • Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; • Mise en place de caméra de surveillance du PN.

VUES EN PLAN

Figure 58 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 99

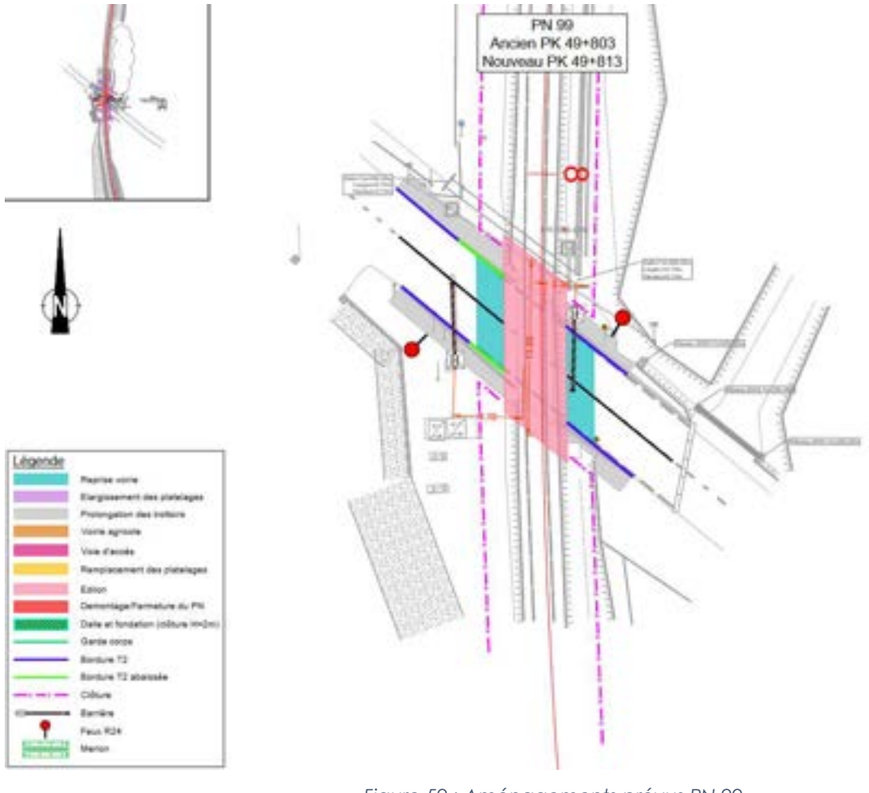

Figure 59 : Aménagements prévus PN 99

4.3.1.40 PN 102

PN 102 – PK 051+0307	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Puzieux Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin communal Désignation de la voie : C1 Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers, cars scolaires Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 110 km/h Moment de circulation :1080 Historique accidentologie : 1 accident ces 40 dernières années Niveau de risque : 1,19E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 20/05/2024 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages ;

VUES EN PLAN :

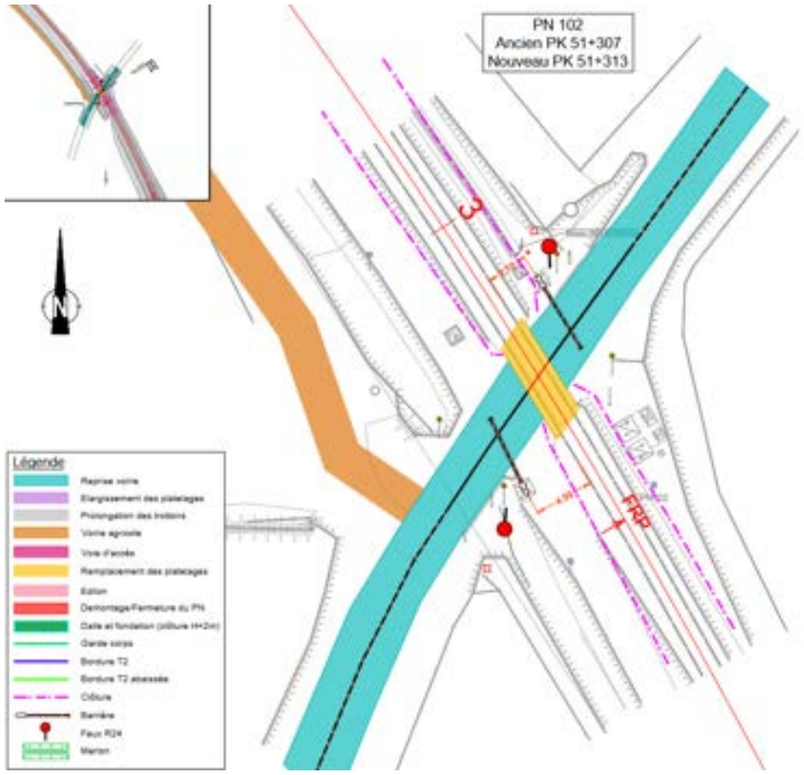

Figure 60 : Aménagements prévus PN 102

4.3.1.41 PN 103

PN 103 – PK 051+0721	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Puzieux Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN croix de Saint-André Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin agricole collectif Désignation de la voie : R1 Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Non renseigné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Véhicules légers, engins agricoles Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 200 m (sens 1) et 300 m (sens 2) Vitesse ferroviaire praticable : 110 km/h Moment de circulation : 360 Historique accidentologie : pas d'accident recensé Niveau de risque : 4,08E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 20/05/2024 Aménagements prévus : • Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

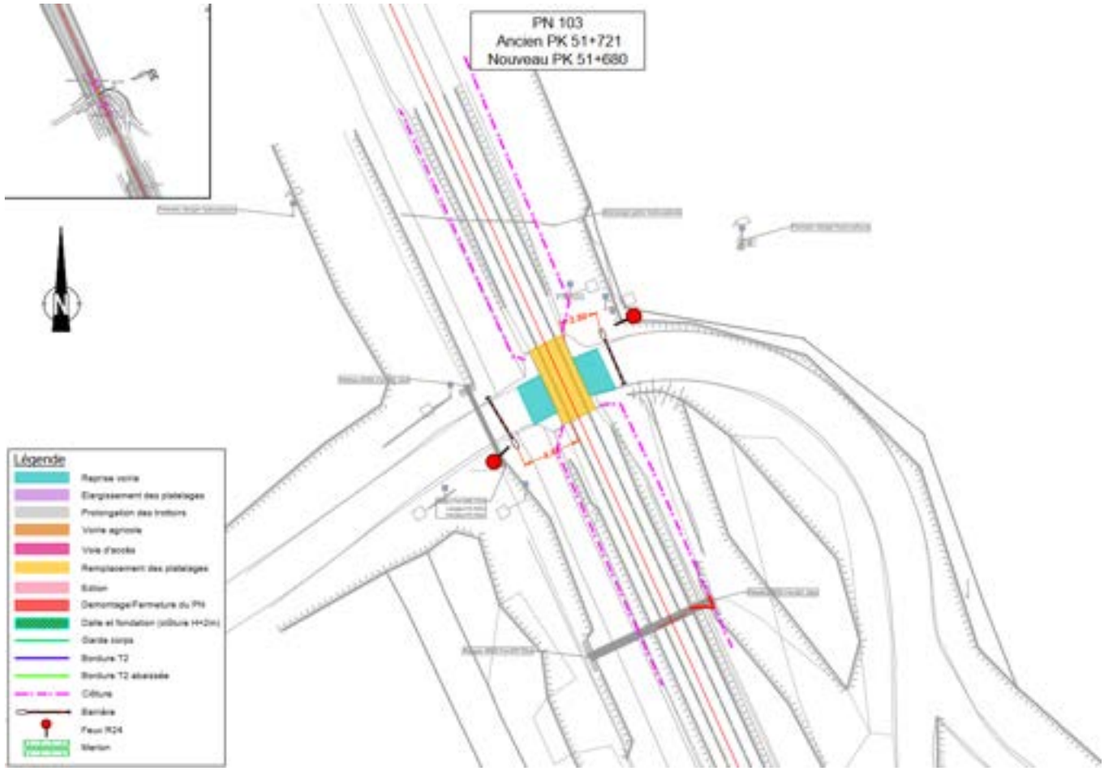

Figure 61 : Aménagements prévus PN 103

4.3.1.42 PN 109

PN 109 – PK 054+0318	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Poussay Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route communale Désignation de la voie : Rue Saulnoir Largeur de la voie : 6 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 80 km/h Moment de circulation :5100 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 1,39E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération du 30/06/2025 Aménagements prévus : • Passage de la circulation en sens unique sur le PN 109, sens entrant depuis la route départementale vers le chemin de Sarreux. • Mise en place d'un panneau sens interdit sur la rue Saulnoir avant le PN 109 dans le sens sortant, chemin de Sarreux vers la route départementale. • Remplacement des platelages

VUES EN PLAN :

Figure 62 : Localisation du PN 109

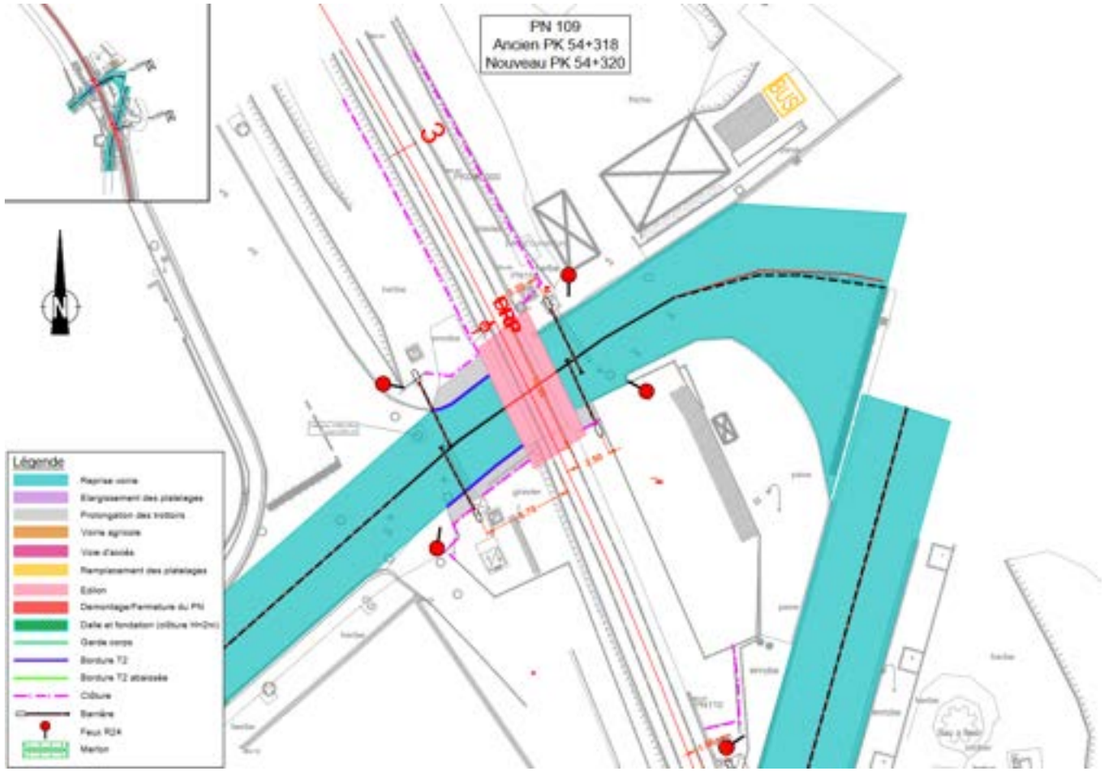

Figure 63 : Aménagements prévus PN 109

4.3.1.43 PN 110

PN 110 – PK 054+0362	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Poussay Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 4	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD413 Largeur de la voie : 9 m Revêtement : goudronné Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 80 km/h Moment de circulation : 268 590 Historique accidentologie : 4 accidents les 40 dernières années Niveau de risque : 5,46E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental des Vosges (88) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération du 30/06/2025 Aménagements prévus : • Passage du PN 110 de SAL 2 à SAL 4. • Remplacement des platelages • Prolongement des trottoirs jusqu'à 5 m de part et d'autre. • Création d'une ligne blanche sur la route départementale après le PN110 et mise en place d'un panneau d'interdiction de tourner à gauche.

VUES EN PLAN :

Figure 64 : Localisation du PN 110

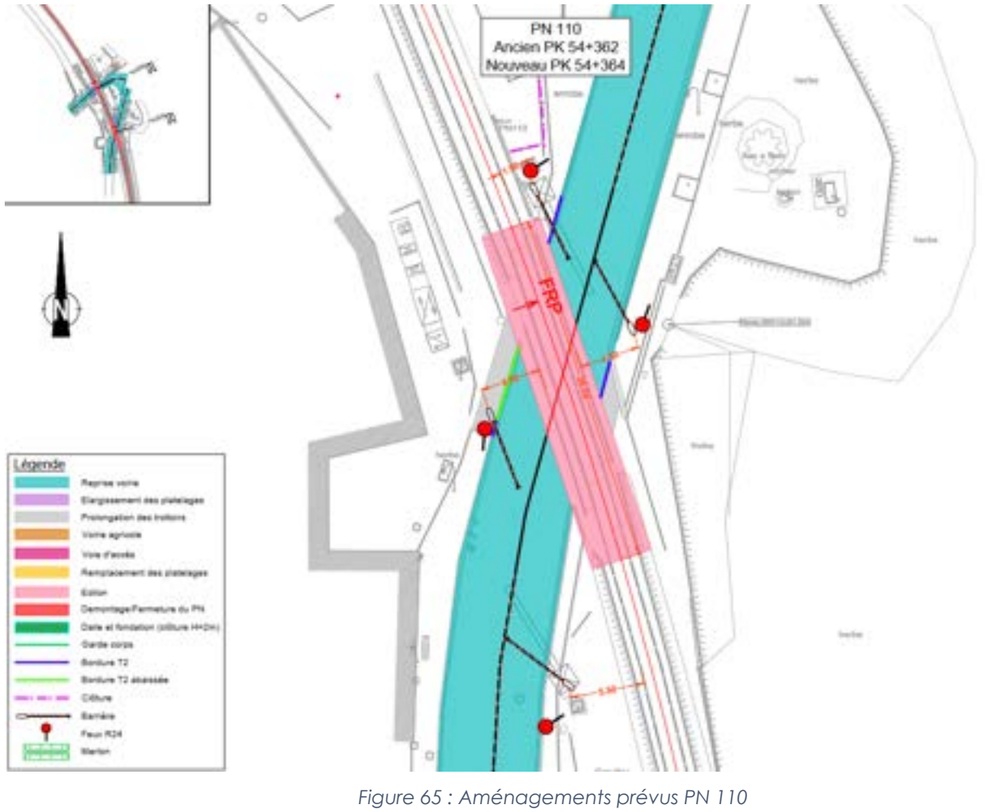

Figure 65 : Aménagements prévus PN 110

4.3.1.44 PN 113

PN 113 – PK 054+0362	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Poussay Ligne ferroviaire : 40 000 Sens de circulation : Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 4	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD413 Largeur de la voie : 11 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 70 km/h Moment de circulation : 268 770 Historique accidentologie : 17 accidents les 40 dernières années (2 sur les 20 dernières) Niveau de risque : 1,91E-03	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental des Vosges (88) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération du 30/06/2025 Aménagements prévus : • Passage d'un passage à niveau de type SAL 2 à SAL 4. • Remplacement des platelages du passage à niveau. • Elargissement et prolongement des trottoirs de 5 m de part et d'autre du passage à niveau.

VUES EN PLAN :

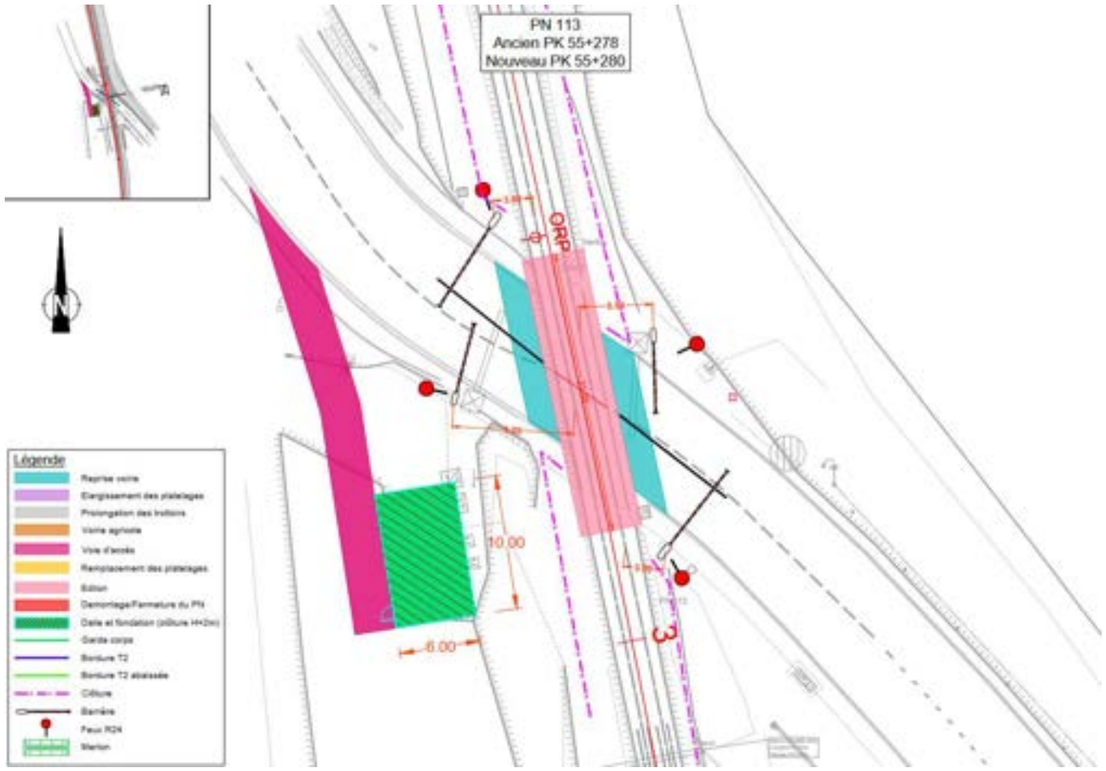

Figure 66 : Aménagements prévus PN 113

4.3.2 Ligne n°30000

4.3.2.1 PN 68

PN 68 – PK 097+0786	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Hymont Ligne ferroviaire : 030 000 Sens de circulation : Ligne de Neufchâteau à Épinal Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 4	Nature de la voie : Route départementale Désignation de la voie : RD429 Largeur de la voie : 8 m Revêtement : Enrobé Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 70 km/h Moment de circulation : 190 604 Historique accidentologie : 7 accidents les 40 dernières années (1 sur les 20 dernières) Niveau de risque : 1,65E-03	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Conseil départemental des Vosges (88) Avis du gestionnaire : Avis de la commune : Arrêté de délibération communale du 07/07/2021 Aménagements prévus : • Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ; • Travaux de remplacement des platelages ; • Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs ; • Clôtures latérales à la voie ferrée.

VUES EN PLAN :

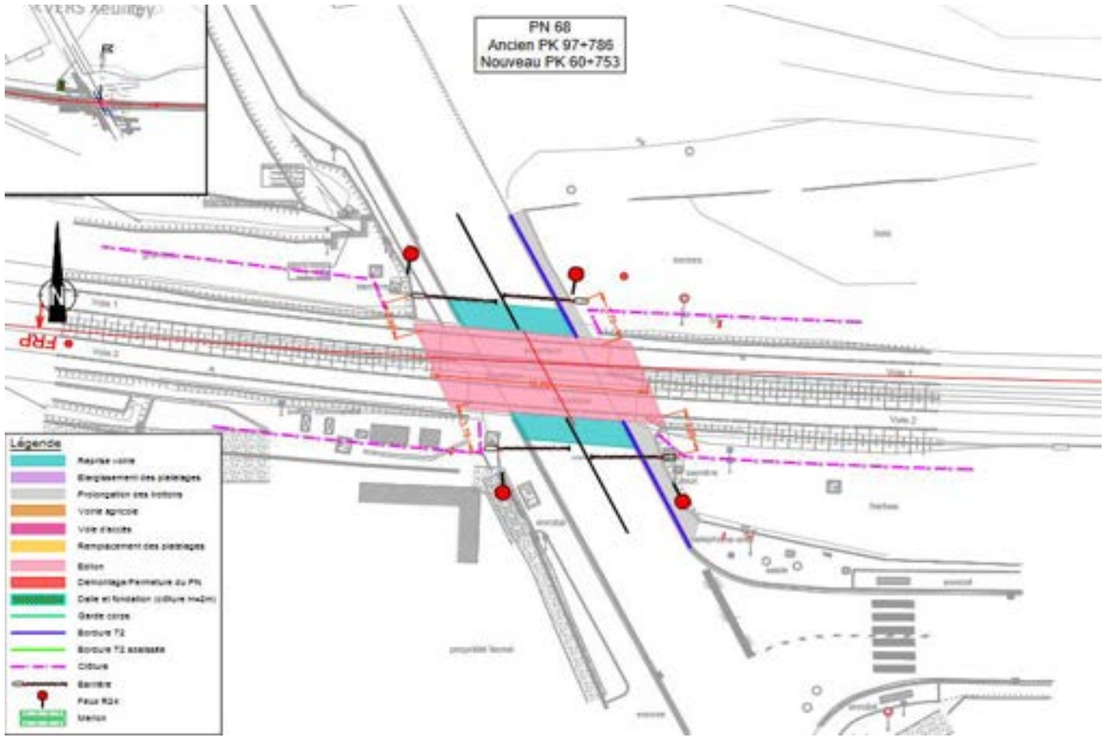

Figure 67 : Aménagements prévus pour le PN 68

4.3.2.2 PN 67

PN 67 – PK 096+0390	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Mattaincourt Ligne ferroviaire : 030 000 Sens de circulation : Ligne de Neufchâteau à Épinal Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 4	Nature de la voie : Route communale Désignation de la voie : C3 Largeur de la voie : 5 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 70 km/h Moment de circulation : 15 402 Historique accidentologie : 1 accidents les 40 dernières années Niveau de risque : 4,67E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 05/07/2021 Aménagements prévus : • Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ; • Travaux de remplacement des platelages ; • Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs.

VUES EN PLAN :

Figure 68 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 67

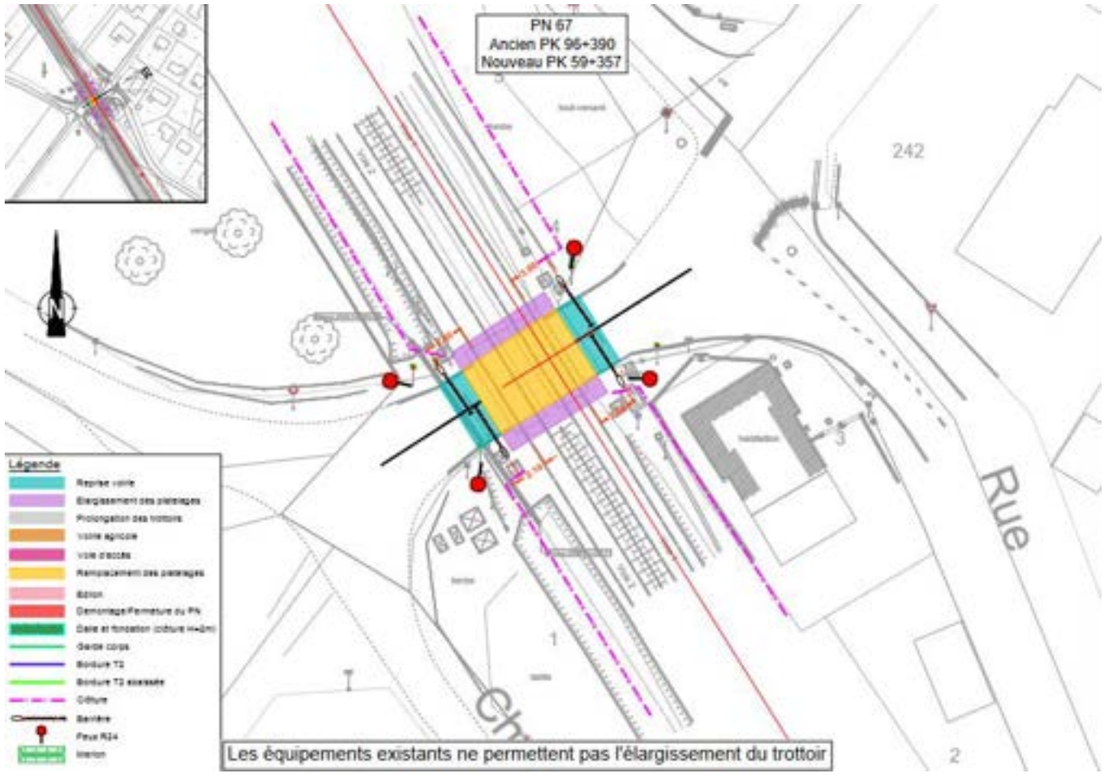

Figure 69 : Aménagements prévus PN 67

4.3.2.3 PN 66

PN 66 – PK 095+0139	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Mirecourt Ligne ferroviaire : 030 000 Sens de circulation : Ligne de Neufchâteau à Épinal Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 4	Nature de la voie : Route communale Désignation de la voie : Rue lieutenant Mulot Largeur de la voie : 7 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Agglomération Fréquentation estimée : Véhicules légers, poids lourds et modes actifs Présence de halte/gare proche : Oui
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 70 km/h Moment de circulation : 37 366 Historique accidentologie : 3 accidents les 40 dernières années Niveau de risque : 6,31E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 12/07/2021 Aménagements prévus : • Passage d'un PN type SAL2 en PN type SAL4 ; • Travaux de remplacement des platelages ; • Élargissement des platelages et prolongation des trottoirs.

VUES EN PLAN :

Figure 70 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 66

Figure 71 : Aménagements prévus PN 66

4.3.3 Ligne n° 35000

4.3.3.1 PN 52

PN 52 – PK 083+0315	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Bazoilles-et-Ménil Ligne ferroviaire : 035 000 Sens de circulation : Ligne de Merrey à Hymont-Mattaincourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin agricole collectif Désignation de la voie : chemin d'exploitation Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Terre Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Engins agricoles Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 110 km/h Moment de circulation : 204 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 4,03E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 27/07/2021 Aménagements prévus : • Maintien en exploitation opérationnelle dans la configuration actuelle de franchissement protégé de type SAL2 • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

Figure 72 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 52

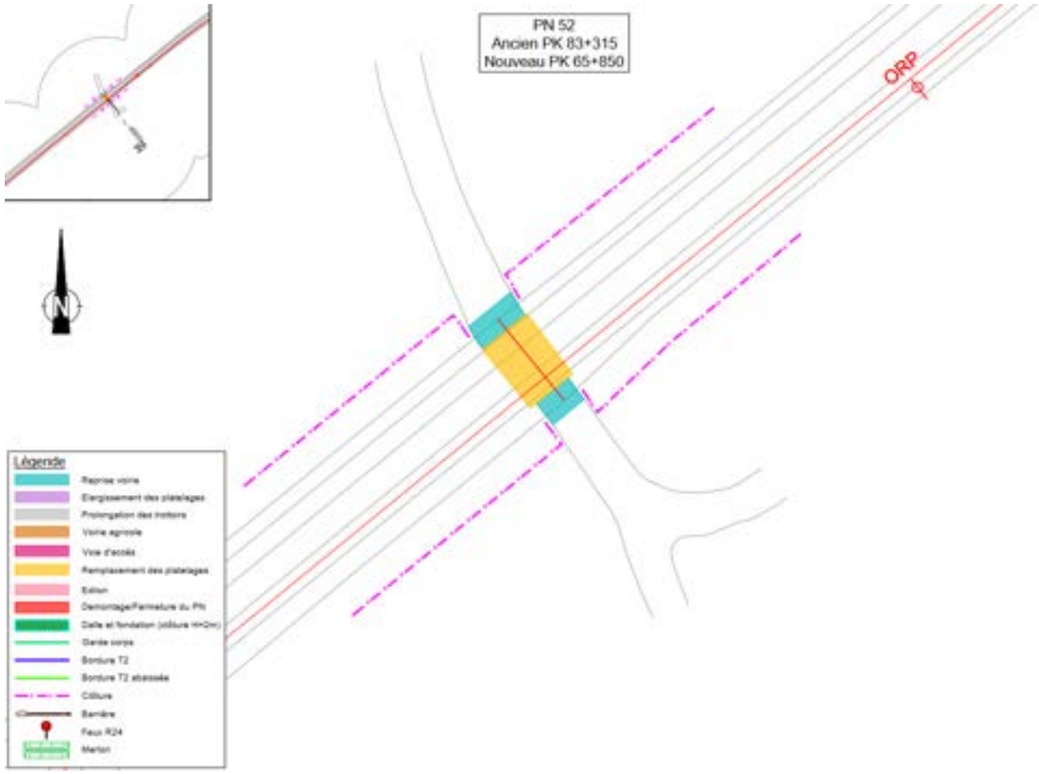

Figure 73 : Aménagements prévus PN 52

4.3.3.2 PN 50

PN 50 – PK 082+0179	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges Commune : Rozerotte Ligne ferroviaire : 035 000 Sens de circulation : Ligne de Merrey à Hymont-Mattaincourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route communale Désignation de la voie : C3 Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Engins agricoles, véhicules légers Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 578 Historique accidentologie : 1 accident recensé sur les 30 dernières années Niveau de risque : 5,26E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 27/07/2021 Aménagements prévus : • Maintien en exploitation opérationnelle dans la configuration actuelle de franchissement protégé de type SAL2 • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

Figure 74 : Localisation du PN 50

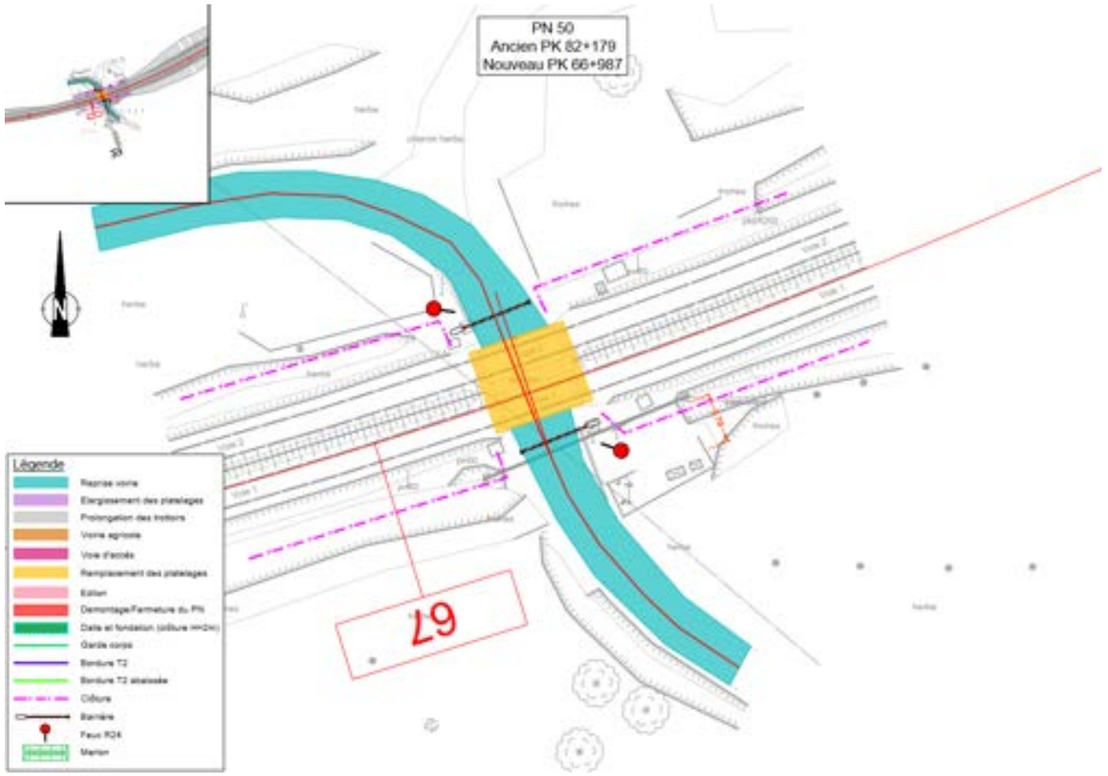

Figure 75 : Aménagements prévus PN 50

4.3.3.3 PN 49

PN 49 – PK 081+0260	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges Commune : Rozerotte Ligne ferroviaire : 035 000 Sens de circulation : Ligne de Merrey à Hymont-Mattaincourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route communale Désignation de la voie : C2 Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Engins agricoles, véhicules légers Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 952 Historique accidentologie : pas d'accident recensé Niveau de risque : 3,96E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 27/07/2021 Aménagements prévus : • Maintien en exploitation opérationnelle dans la configuration actuelle de franchissement protégé de type SAL2 • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

Figure 76 : Localisation du PN 49

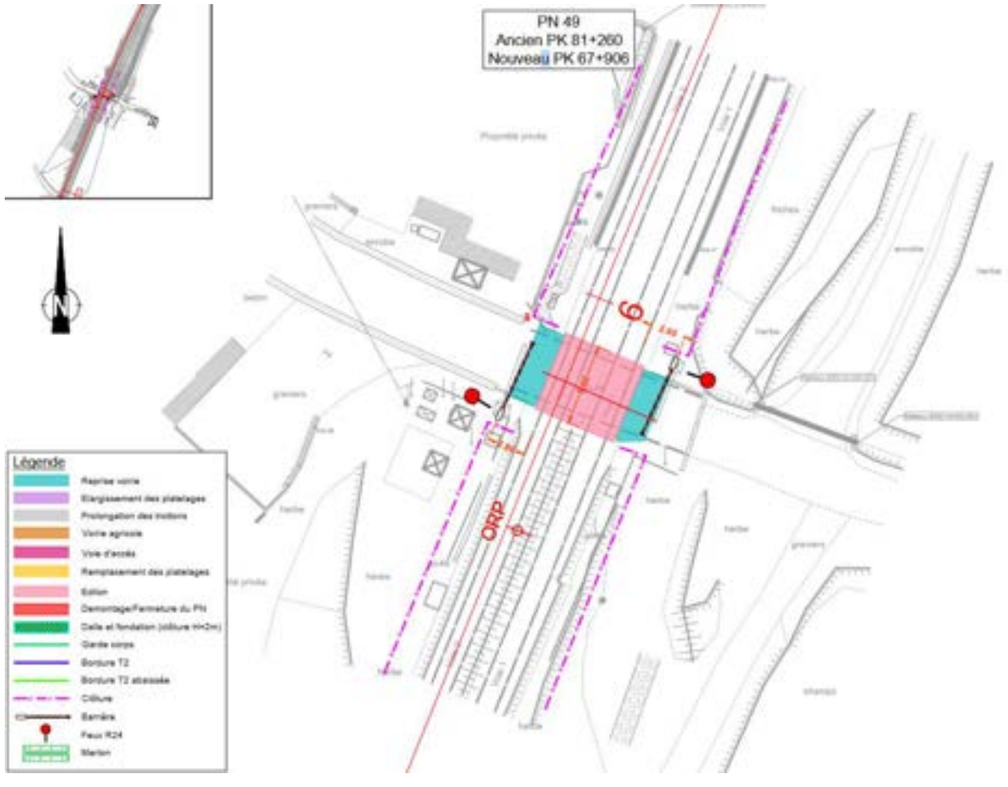

Figure 77 : Aménagements prévus PN 49

4.3.3.4 PN 45

PN 45 – PK 078+0789	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges Commune : Remoncourt Ligne ferroviaire : 035 000 Sens de circulation : Ligne de Merrey à Hymont-Mattaincourt Type de PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin agricole collectif Désignation de la voie : Chemin d'exploitation Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Non renseigné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : véhicules légers Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 204 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 4,21E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 09/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

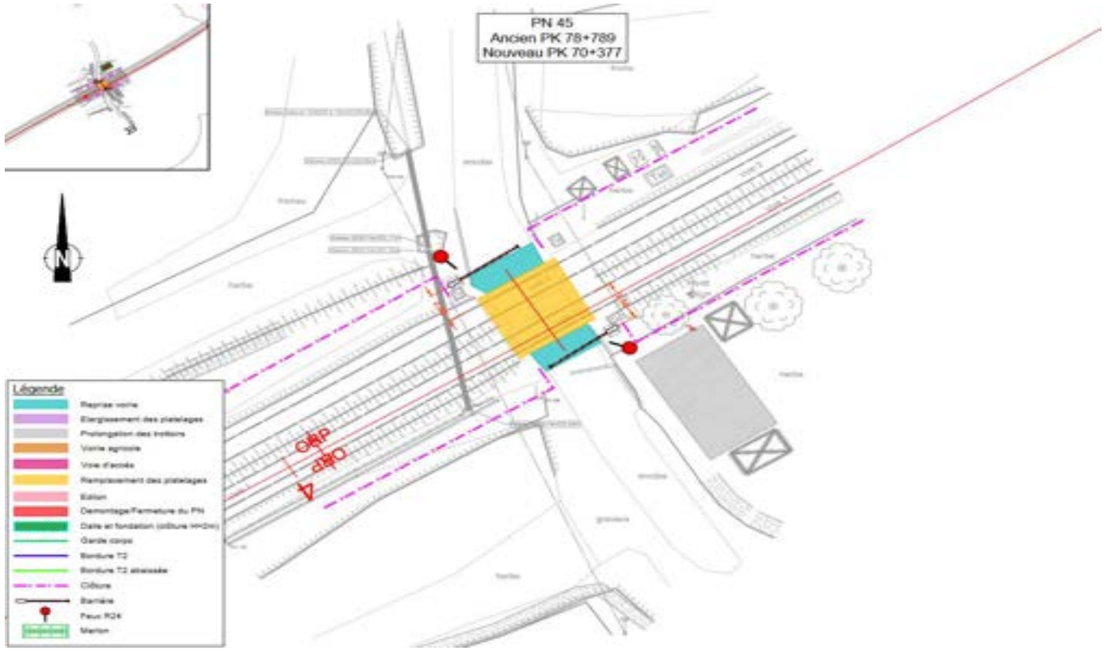

Figure 78 : Aménagements prévus PN 45

4.3.3.5 PN 42

PN 42 – PK 075+0105	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges Commune : La Neuveville-sous-Montfort Ligne ferroviaire : 035 000 Sens de circulation : Ligne de Merrey à Hymont-Mattaincourt Type de PN : PN Croix Saint-André Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Chemin agricole Désignation de la voie : CE 42 Largeur de la voie : 3 m Revêtement : Non goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Engins agricoles Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : 300 et 400 m (sens 1 et 2) Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 204 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 2,81E-05	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 12/04/2025 Aménagements prévus : • Passage d'un PN de type CSA en PN type SAL2 ; • Travaux de remplacement des platelages.

VUES EN PLAN :

Figure 79 : Localisation et aménagements prévus pour le PN 42

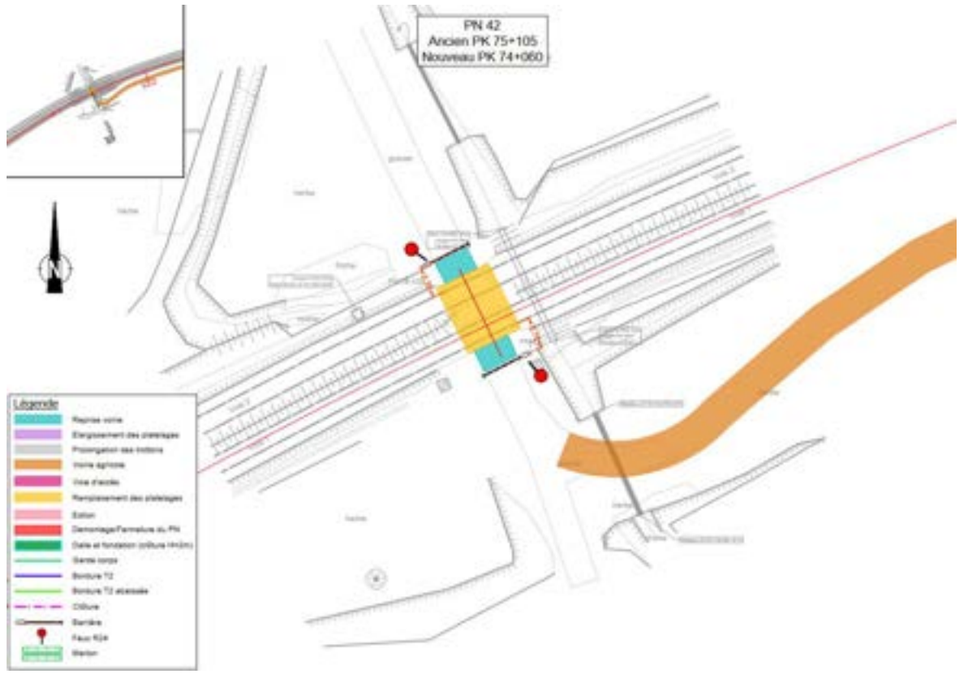

Figure 80 : Aménagements prévus PN 42

4.3.3.6 PN 41

PN 41 – PK 073+0680	
Identification générale	**Caractéristiques techniques et contexte environnemental**
Département : Vosges (88) Commune : Haréville Ligne ferroviaire : 035 000 Sens de circulation : Ligne de Merrey à Hymont-Mattaincourt Type de PN : PN SAL 2 Type projeté : PN SAL 2	Nature de la voie : Route communale Désignation de la voie : C3 Largeur de la voie : 4 m Revêtement : Non goudronné Environnement immédiat : Zone agricole Fréquentation estimée : Engins agricoles et véhicules légers Présence de halte/gare proche : Non
Sécurité et visibilité	**Descriptif de l'aménagement**
Distance de visibilité : Non renseignée Vitesse ferroviaire praticable : 115 km/h Moment de circulation : 3842 Historique accidentologie : Pas d'accident recensé Niveau de risque : 2,47E-04	Motif d'aménagement : Renforcement de la sécurité Gestionnaire de la voie traversée : Commune Avis du gestionnaire : Arrêté de délibération communale du 02/07/2021 Aménagements prévus : • Travaux de remplacement des platelages ; • Mise en place de caméra de surveillance du PN.

VUES EN PLAN :

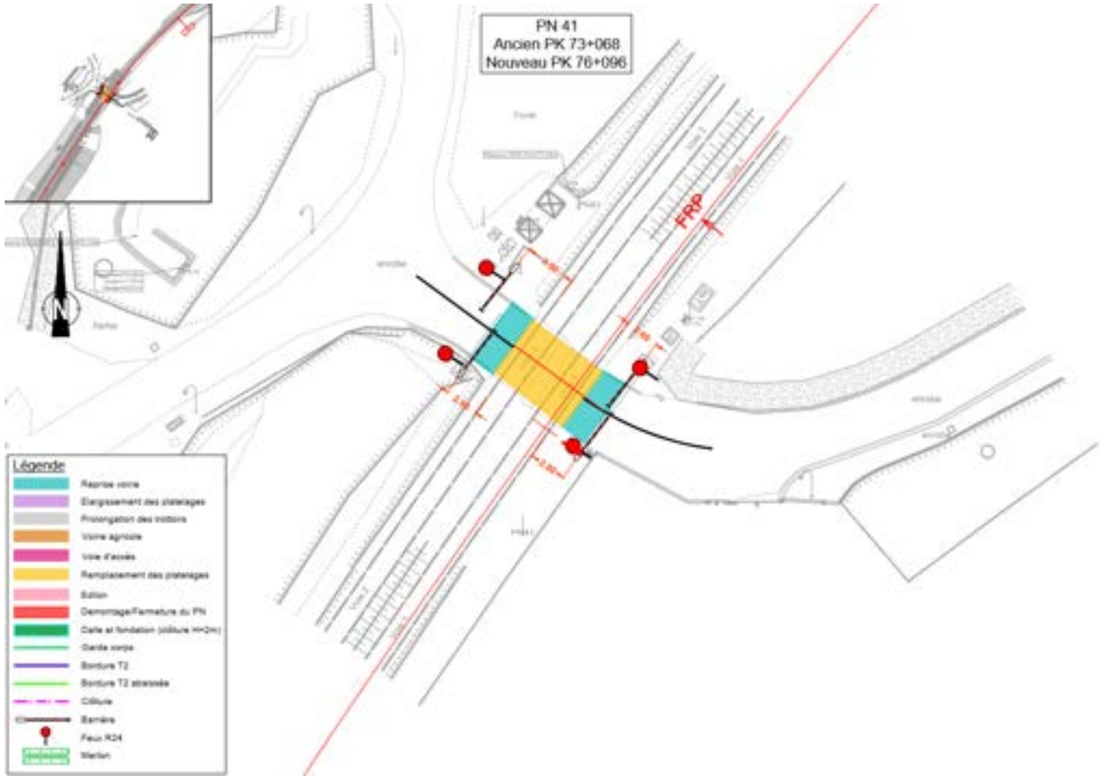

Figure 81 : Aménagements prévus PN 41

5 ANNEXES

5.1 Fiches individuelles des PN modifiés et réaménagés

5.2 Concertation et délibération des collectivités sur les PN modifiés et réaménagés

5.3 Derniers arrêtés de classement des PN modifiés et réaménagés

5.4 Etude de criticité des PN modifiés et réaménagés

5 ANNEXES

5.1 Fiches individuelles des PN modifiés et réaménagés

Nova 14 Une ligne, Une histoire, Des territoires

EPc - Pièce E - Annexe 1 : Fiches Individuelles des PN réaménagés

transdev the mobility company

NGE

BANQUE des TERRITOIRES | Caisse des Dépôts GROUPE

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 05 Pk : 2.006 Type : Piéton avec Portillon
Voie Routière : Allée du Val Commune : Heillecourt

Photos du 20/12/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 05 Pk : 2.006 Type : Piéton avec Portillon
Voie Routière : Allée du Val Commune : Heillecourt

Photos du 20/12/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

Edition le : 29/06/2015

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région : Lorraine
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° : **040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt**
PN n° : **5** - PK : 002+0006 Type du PN : PN public isolé pour piétons - avec portillon

Commune : Hellecourt — Département : Meurthe-et-Moselle — Type voirie : Autre classement - — Agglomération : Ou
Longueur de la traversée : 9 — Largeur de la traversée : 1 — Angle de traversée : 090 — Nature d'aménagement :
Nombre de piétons par 24 h : — Trafic ferroviaire par 24 h : 22

Vitesse ferroviaire sens pair : 90 km/h - sens impair : 90 km/h
Nombre de voies ferrées, principales : 2 de service : 1
Présence d'un autre dispositif que le portillon :
PN inscrits au programme de sécurité national :
Presence de photogramme / chronos pour piétons

Visibilités au PN :

Distance entre le portillon ou la clôture et le rail (m) - à gauche

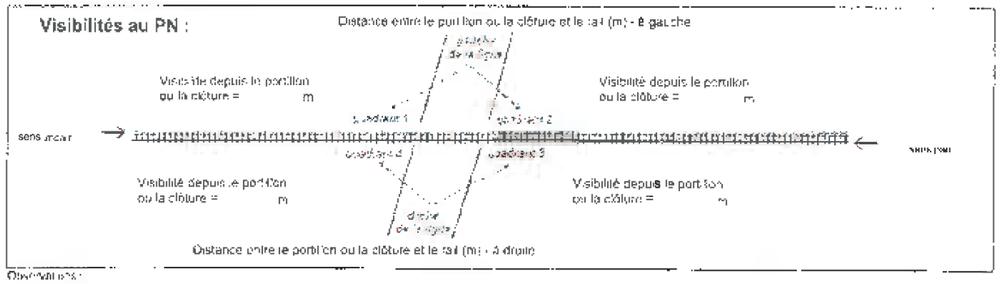

Distance entre le portillon ou la clôture et le rail (m) - à droite

Observations :

S.N.C.F. - RÉGION de NANCY
DIVISION de l'ÉQUIPEMENT
38, AVENUE FOCH
54 — NANCY

N° 40.247 / DV.14

Poste 1340

Ligne de JARVILLE à MIRECOURT. - PN n°7

55/A

NANCY, le 16 Juin 1977

Monsieur le Directeur de l'Equipement (VIIe)
17, rue d'Austerlitz
PARIS - 13ème-ARRDT

Afin d'augmenter la sécurité des nombreux écoliers traversant journellement la voie ferrée par le passage à niveau n°7 situé au P.K. 2.277 de la ligne de JARVILLE à MIRECOURT, le maire de JARVILLE m'a demandé d'envisager la pose à ce P.N. d'un dispositif signalant l'approche des trains.

A suite d'un photogramme prévu à la lettre [redacted] du 15.6.1977 pour la traversée des voies principales par le public dans les établissements peut-elle être envisagée ?

Sans l'affirmative, le délai de 15 secondes mentionné dans l'annexe à cette lettre serait-il à prendre en considération

Le Chef de la Division de l'Equipement,

[redacted]

COPIE à :

- DV. 21
- DV. 3
- S e ct i o n 1533 NANCY II.

NANCY, le 20 Juin 1977
Le Chef de la Division de l'Equipement,

[redacted]

DVM-NANCY

61.7.77

DV.21
DV.3
SN 1532 NANCY II . 2.0

39 727
18/5/77

Ligne de Jarville a Haironville

PN pour piétons pour Cpt le Maire de Jarville a demandé la pose d'un dispositif supplémentaire approche 22 février

Après nouvelle reconnaissance sur place, il s'agit non pas du PN 5 mais du PN 5 Km 2.006.

DVM. ETSN

S.N.C.F. - RÉGION de NANCY
DIVISION de l'EQUIPEMENT
22, AVENUE FOCH
54000 NANCY

DM/A

22 février 1978

Monsieur le Maire d'HEILLECOURT
HEILLECOURT
54180 - JARVILLE LA MALGRANGE

4500/TV.14

P.N. n° à niveau n° 5 Km. 2.006

VR : RN/CR - 1967

Monsieur le Maire,

J'ai fait procéder comme vous me l'avez demandé à l'examen des différents dispositifs susceptibles d'améliorer la sécurité des usagers de ce PN.

Je vous informe à ce propos qu'après vérification, le passage à niveau en cause porte le N° 5 et est situé au kilomètre 2.006 de la ligne de JARVILLE à HAIRCOURT.

Par ailleurs, l'installation d'un dispositif d'avertissement sonore n'est plus autorisée par notre Direction. Il reste donc deux possibilités :

1) Implantation sur la voie de deux signaux imposant aux mécaniciens de faire usage de leur appareil sonore et au passage à niveau, mise en place de 2 portillons. (coût 2.500 F).

2) Implantation au pied de piétogrammes lumineux s'allumant à l'annonce des trains (coût 152.000 F).
(le financement de l'une ou l'autre de ces installations étant à la charge de la commune).

La possibilité que vous suggérez d'installer des panneaux AB "PN sans barrières" ne peut être envisagée. Il s'agit, en effet, d'un passage à niveau réservé aux piétons pour lequel aucune signalisation avancée n'est prévue par l'arrêté du 6 Juin 1977 sur la signalisation des routes et autoroutes.

Je vous serais obligé de me faire part de votre accord sur l'une ou l'autre des dispositions ci-dessus.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de la Division de l'Equipement,

[redacted]

COPIE à :
- M.2 - EV.3
- Section NANCY II } pour les tenir au courant

Copie CDS 333
CLRN 339 fait

pour information
Nancy le 28/4/78
Cachet

PN3 - 1.808 public pour piétons, sans protection

PN4 - 1.857

PN5 - 2.006

PN6 - 2.211

PN7 - 2.237

PN10 - 4.142 SAL2

(PN8) - Double tige fréquente - Portée
2 VP + Voie marche gros
(8 compromis sans 3 à 10m) côté Voie EP, Km 2)

PN6 / PN7 manque "un train peut en cacher l'autre"
face cloture marché de gros — (et Voies ferrées)
→ à supprimer

PN4 / 3) coupé par double clôture Voie mère EP marché gros

```
 1/  1 : FB    SANS VISU

____+____1____+____2____+____3____+____4____+____5____+___
** TRACE ** MODULE=U00R50   ,DERIVE=35,ETIQ=          ,R15=00
 **2**      TEMPS= 30/01/83 12.00.16,56 ,MACRO= EMIMES

MESSAGE EN SORTIE(EMIDIF)
394400    001D00BD F6F8F6F0 F0F6F3F9 00000483    00000000 0

)PL ------------------   EDITION  ZEDBOUC ------------------
           0    00036103 1E
____+____1____+____2____+____3____+____4____+____5____+___
```

```
 1/  1 : FB    SANS VISU

____+____1____+____2____+____3____+____4____+____5____+___
** TRACE ** MODULE=U00R50   ,DERIVE=35,ETIQ=          ,R15=00
 **2**      TEMPS= 30/01/83 12.00.16,59 ,MACRO= EMIMES

MESSAGE EN SORTIE(EMIDIF)
394400    001D00BD F6F8F6F0 F0F6F3F9 000004B3    00000000 0

)PL ------------------   EDITION  ZEDBOUC ------------------
           0    00036103 1E
____+____1____+____2____+____3____+____4____+____5____+___
```

```
 1/  1 : FB    SANS VISU

____+____1____+____2____+____3____+____4____+____5____+___
```

Lettre 45432/DV 14
du 10.03.78 -

à quel compte imputer ce matériel -
x. 38 0.00 00/1980

N Nancy

Ci joint en communication

lettre indiquant que la Commune
supportera les frais - Doit faire ouvrir un compt
Remettre la lettre le 10/4/78 CM

FV/R NANCY, le 10 Mars 1978

N° 45432/DV.14.

Objet : PN n° 5 PK 2,006
Ligne 14 Nord
Pose de Tableaux -S-

Monsieur le Chef de la Section de NANCY II

Suite à la lettre 45061/DV.14 du 22 Février 1978 et dont vous avez eu copie, le Maire d'HEILLECOURT nous a donné son accord pour l'installation des tableaux "S" aux abords du PN n° 5 comme nous le lui avions proposé.

a En conséquence vous vous rapprocherez du service de la traction pour déterminer les lieux et place de l'implantation des panneaux "S".

b Je vous rappelle que tous les frais consécutifs à la pose des panneaux sont à la charge de la commune.

Le Chef de la Division de l'Equipement,

[redacted]

Nancy le

Copie à CCRN 334
pour nécessaire point a -
Remarque b.
Copie à CCRN 333
pour information

fait

Nancy le 13/3/78
Le chef de Section

[redacted]

clarif courrier PN

ETABLISSEMENT EQUIPEMENT
DE NANCY - BAR LE DUC
4A, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY Cedex
FAX : 731 697
TEL. :03 83 22 13 71

SNCF
DIRECTION DE METZ/NANCY

N/Réf. : GM n° 98/97

Monsieur le Directeur Délégué INFRA

NANCY, le 09 Juin 1997

OBJET : L 14 PN 5 pour piéton
commune d'HEILLECOURT

J'ai participé le 06 Juin à une réunion en Mairie avec Monsieur GAUTHROT, adjoints et Secrétaire Général à la demande de la municipalité concernant les conditions de traversée des voies par les piétons au PN 5.

Le PN est un passage à niveau pour piétons sans portillon équipé de tableau S. Certains usagers se plaignent des conditions de sécurité à la traversée des voies qui leur semblent insuffisantes. D'autres se plaignent du bruit des sifflets des locomotives avant le franchissement du PN .....

La commune demande s'il serait possible d'installer un dispositif sonore et lumineux à disposition des piétons.

J'ai précisé que cet équipement, s'il se réalise, serait à financer par le demandeur, ainsi que la maintenance future. J'ai évoqué aussi le problème responsabilité.

Les élus sont bien conscients de ces sujets et préoccupations.

Monsieur GAUTHROT souhaiterait un courrier officiel pour :

- définir un montant global approximatif des travaux et de la maintenance

- préciser qu'en cas d'évolution du trafic ferroviaire, relèvement de vitesse ou augmentation des fréquences de circulation, suite au projet de la desserte , cadencé L 14, le cas des PN serait étudié dans le cadre des travaux principaux et de la réglementation en vigueur.

Dans un premier temps, j'ai proposé à M. GAUTHROT de faire de la prévention avec les scolaires et si besoin, les administrés.

Monsieur PIERRON, adjoint, réservera des dates pour ces réunions à organiser avec DV 11 PN.

...

Monsieur PIERRON assure que tous les trains ne sifflent pas, et que ce jour "le train de 13H.35, sens MIRECOURT - NANCY n'a pas sifflé .....".

Nous avions engagé avec ET NANCY une re-sensibilisation des mécaniciens. Je pense qu'il faut la poursuivre et l'appuyer par des contrôles S.N.C.F. sur place.

Je fais procéder par ailleurs à la vérification sur le site :

- du bon état et de la bonne visibilité de la signalisation ferroviaire

- du délai de visibilité des trains par les piétons

- du bon état des abords

Le Directeur d'Etablissement,

[redacted]

Copie : OTP
UP Voie NANCY/SEG NANCY
DV 11 PN

Département
de MEURTHE-ET MOSELLE

Arrondissement de **NANCY**

MAIRIE
DE
HEILLECOURT
54180

Tél. 83.55.17.20
Télécopieur n° : 83.53.37.48

N/Réf. : PP/CG
Objet : passage Allée du Val à HEILLECOURT

Contractor M. PIERRON

Heillecourt, le 02 septembre 1997

Monsieur le Directeur Régional
de la SNCF

14 Viaduc Kennedy

54000 NANCY

SNCF - MN | UTist V NANCY BAR LE DUC
DATE : 17/09/97 | Class CRIGINAL :

	DET	OTP	QS	RH	GEF	Tx	
Copie							
Copie							
Visa							
UP	Voie BLO	Voie TL	Voie CGY	Voie SLO	SIG G TLD	SES T NY	

Monsieur le Directeur,

Je suis à nouveau désolé d'intervenir auprès de vos services pour rappeler la consigne de l'usage d'avertisseur au passage de trains traversant l'Allée du Val.

Des riverains du secteur me signalent encore de fréquents oublis et la police municipale, appelée à observer le service, confirme les témoignages pour les horaires de 8 h 20, 16 h 52, 17 h 26.

Outre ma demande réitérée du respect de cette consigne, je vous rappelle que nous étions convenus de l'intervention possible de votre service sécurité auprès des élèves et parents d'élèves, usagers de ce chemin.

En cette période de rentrée, je souhaiterais que nous concrétisions ce projet, et vous remercie de bien vouloir m'indiquer les disponibilités de vos collaborateurs afin d'arrêter une date.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

MAIRIE DE HEILLECOURT (Meurthe et Moselle)

[redacted]

Copie DTT pour A
EVEN Nancy pour B en relation avec DU1
DU1
DDI

SNCF

Etablissement Equipement de NANCY – BAR LE DUC
4a, rue Gabriel MOUILLERON
54 000 NANCY

NANCY, le 26 juillet 2005

Mairie de HEILLECOURT
Monsieur le Maire
BP 2
54 181 HEILLECOURT

Objet : L14 (040) de JARVILLE à MIRECOURT -
Traversée des voies au PN n° 5
Vos références : BH / CG

Monsieur le Maire,

A la suite de votre lettre du 11 juillet 2005, je vous informe que nos services sont intervenus la semaine dernière pour réparer le platelage du passage à niveau n° 5 de la ligne 14 (040) de JARVILLE à MIRECOURT. Cette intervention est provisoire et nous comptons réaliser une intervention plus conséquente dans les mois à venir - *remplacement complet du platelage endommagé* -

Dans l'espoir que cette intervention vous satisfera, vous et vos administrés, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Etablissement
Equipement de NANCY - BAR LE DUC

[redacted]

Copie : Unité Voie de NANCY

Copie : Unité Voie de Nancy
pour voir ce problème et me préparer un courrier à ma signature
HEILLECOURT, le 11 juillet 2005
ce SET

Monsieur le chef de gare
de NANCY

1 place Thiers

54000 NANCY

→ DET EV EN
Nancy Bar le Duc

Département
de MEURTHE-et-MOSELLE

Arrondissement de **NANCY**

MAIRIE
DE
HEILLECOURT

BP 2 - **54181** HEILLECOURT CEDEX

Tél. 03.83.55.17.20
Fax 03.83.53.37.48

BH/CG
Objet : traversée de voies SNCF

Monsieur,

Je suis interpellé par de nombreux habitants du quartier de la Vigne des Sables à HEILLECOURT de problèmes de cheminement piétonnier lors de la traversée des voies SNCF à hauteur du chemin de l'allée du Val.

Après visite sur site, j'ai pu effectivement constater l'état de dégradation avancée du platelage support du chemin de traversée qui peut être sources de danger pour les piétons utilisant ce passage.

C'est pourquoi, je sollicite vos services de maintenance des voies pour que des travaux soient réalisés au plus tôt pour permettre un cheminement en toute sécurité.

Les services techniques de la commune sont à votre disposition pour plus de renseignements.

Dans l'attente de votre intervention,

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

R. GAUTHROT

EEX NANCY OUEST-LORRAINE

DET	OGP	DA	RRH	S	AV	TER	CO
21 JUIL. 2005						N°	
COPO	SECR	DA	CCRS	UO NY-M	UO NY-V	UO PAM	UO BLD

→ EVEN. NY

58, Grande Rue
E-mail : mairie@heillecourt.semnet.tm.fr

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
03 83 22 15 96

SNCF Infra

M. le Maire d'HEILLECOURT
En Mairie
58 Grande Rue
BP 2
54180 HEILLECOURT

Réf : FC 44-11
Objet : PN 5 ligne de Jarville à Mirecourt

Nancy, le 08 septembre 2011

Monsieur le Maire,

En raison de travaux de réfection du passage à niveau piéton n°5 situé sur votre commune, je vous saurai gré de bien vouloir prendre un arrêté interdisant la circulation des piétons sur ce PN du lundi 24 octobre à 08h00 au vendredi 28 octobre à 16h00.

Les travaux qui vont être engagés ont pour but d'atténuer le bruit engendré par la fermeture des portillons et de refaire le collecteur de surface.

Dans l'attente de recevoir votre arrêté, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

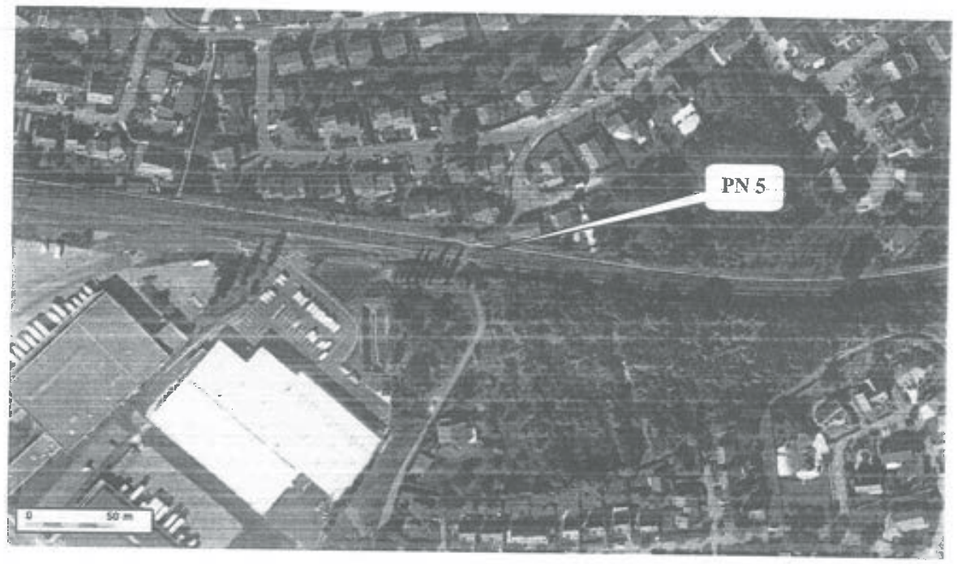

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 10 Pk : 4.142 Type : SAL 2
Voie Routière : Rue de la Gare Commune : Houdemont

Photos datant du 01/12/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

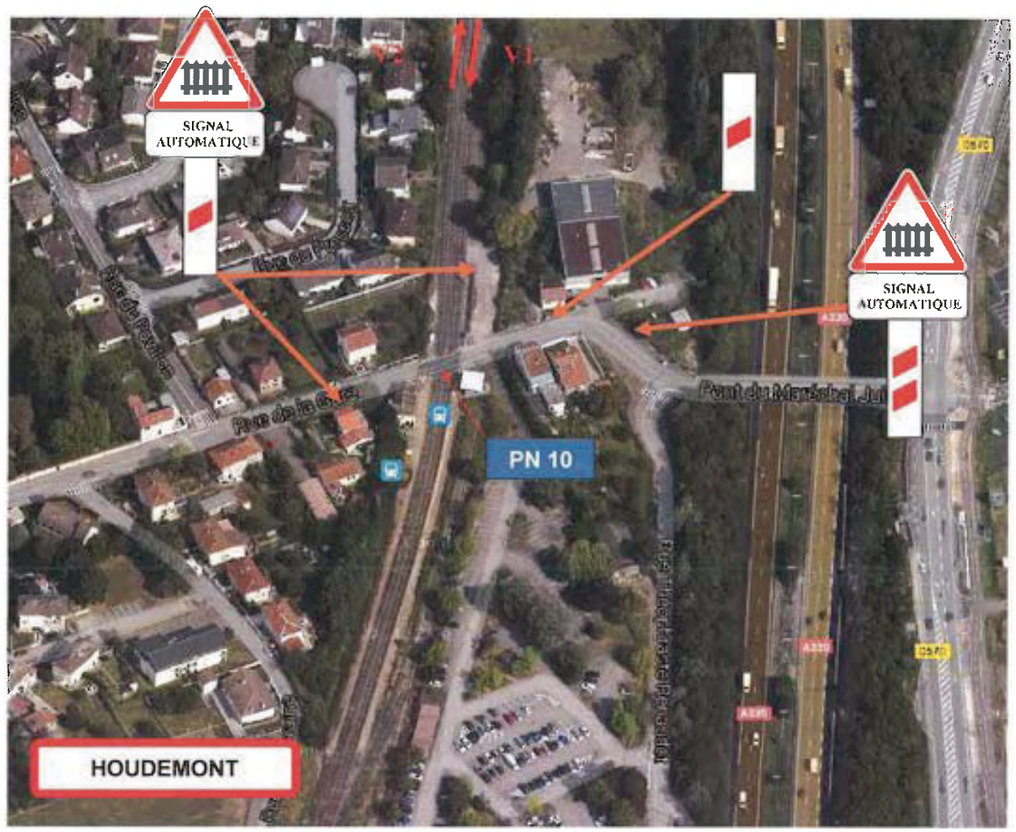

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 10 Pk : 4.142 Type : SAL 2
Voie Routière : Rue de la Gare Commune : Houdemont

Photos datant du 01/12/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

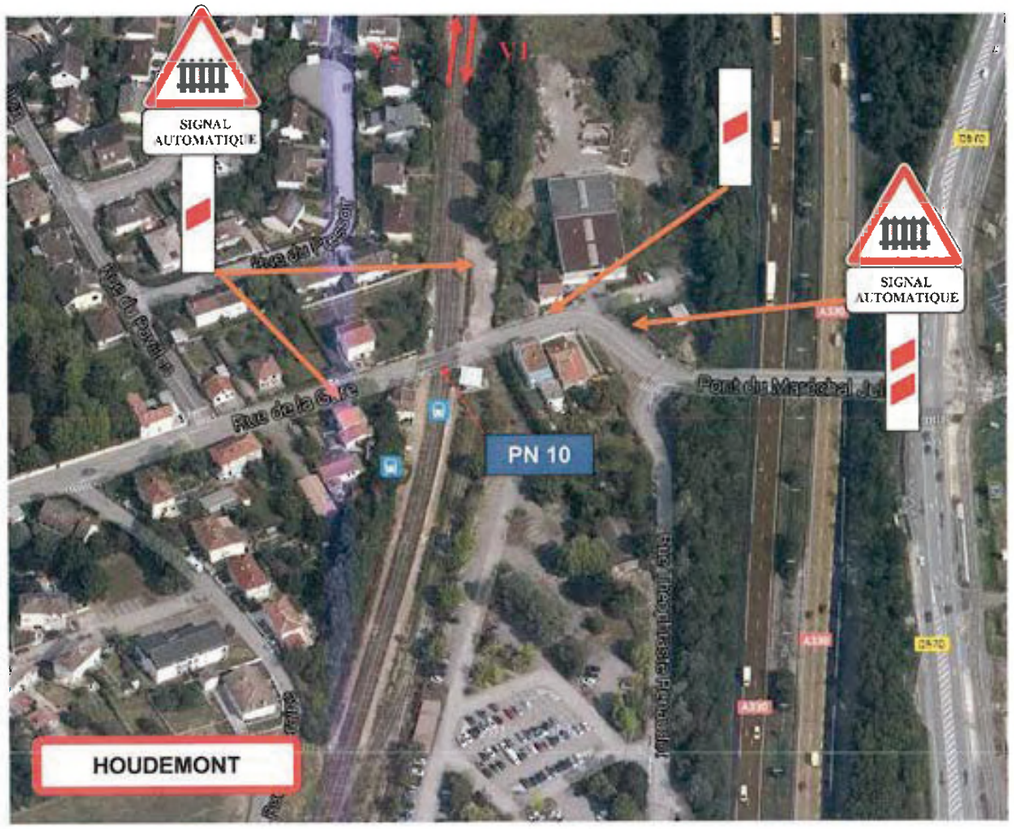

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région Lorraine
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° **040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt**

PN n° : 10 - PK : 004+0142 Type du PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Commune : Houdemont Département : Meurthe-et-Moselle Type voirie : Route départementale (D21

Longueur de traversée : 14 Largeur de la route : 6 Angle de traversée : 080 Agglomération : Oui

Trafic routier par 24h : 600 Diagnostic de sécurité : % de Poids lourds (24h) : Nombre de piétons (24h) :

Vitesse routiers : autorisée à gauche du PN : km/h - autorisée à droite du PN : km/h

Trafic ferroviaire par 24 h : 22 Moment de circulation : 11440 Date du dernier comptage :

Vitesse ferroviaire sens impair : circule : 90 km/h praticable : 90 km/h - sens pair : circule : 90 km/h - Praticable : 90 km/h

Nombre de voies fermées, jours, pâles : 2 de service : 0 Régime exploitation de la ligne : Ligne équipée, avec ou sans circulation en avance

PN avec obligation franchissement véh. faible garde sol : PN inscrits au programme de sécurisation national :

panneau A7 : Pentagone A3 (ligne électrifiée) : Hauteur (B12) :

Délai minimum d'annonce (sec.) : 20 plus majoration éventuelle du délai normal :

Distance d'annonce (mètres) sens impair : 640 sens pair : 701 Délai d'annonce réel (sec.) sens impair : 27,5 - sens pair : 28

Dédoublement de l'annonce sens impair : - sens pair : Réarmement de l'annonce sens impair : sens pair :

Contresens sens impair : Automobiliste notre : - sens pair : Régulateur de délai d'annonce sens impair : Non sens pair : Non

Boîtier de commutateurs : Oui Commutateur de basculage : Oui Nombre de voyants d'annonce : Normal/Secours : Normal/Danger : Non

Téléphone : Type SNCF, accessible au public : Type (Normal/Danger) :

Dispositif main-mobile (SAL 2) : - côté gauche : - côté droit :

Temporisation des barrières de sortie : Nature des feux :

Coordination avec feux de carrefour : Boucle de détection de remontée de file : Information routière à signal lumineux :

Présence d'une potence à gauche : à droite : Présence de pictogramme lumineux piétons :

PN voisin d'établissement : PN avec télésurveillance : PN relié à un poste de supervision :

SNCF RÉSEAU

SNCF RESEAU
UNITE VOIE NANCY
2A, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10
FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

Monsieur le Maire
Mairie de Houdemont
2, allée Gaston Lelièvre
54180 - HOUDEMONT

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°10 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Houdemont
N/réf. : UPVN / JV / 30 / 2015
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 04 Août 2015

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°10 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter l'anomalie de signalisation routière suivante à votre connaissance :

- Sur la Rue de la Gare, lorsque l'on vient du Pont du Maréchal Juin, on rencontre une balise J10 à trois bandes avant le panneau A7 (DANGER VOIE FERREE). Hors le but de ces balises est d'indiquer à quelle distance se trouve le passage à niveau par rapport au panneau danger A7 (1 bande=50m, 2 bandes=100m et 3 bandes=150m), cette balise à 3 bandes est donc complètement inutile, il faudrait la déposer. **(repère A sur le plan).**

De plus, en ville les balises J10 ne sont pas obligatoires, vous pourriez donc si vous le souhaitez ne garder que la signalisation dans les ronds jaunes sur le plan au dos.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

[redacted]

SNCF
RÉSEAU

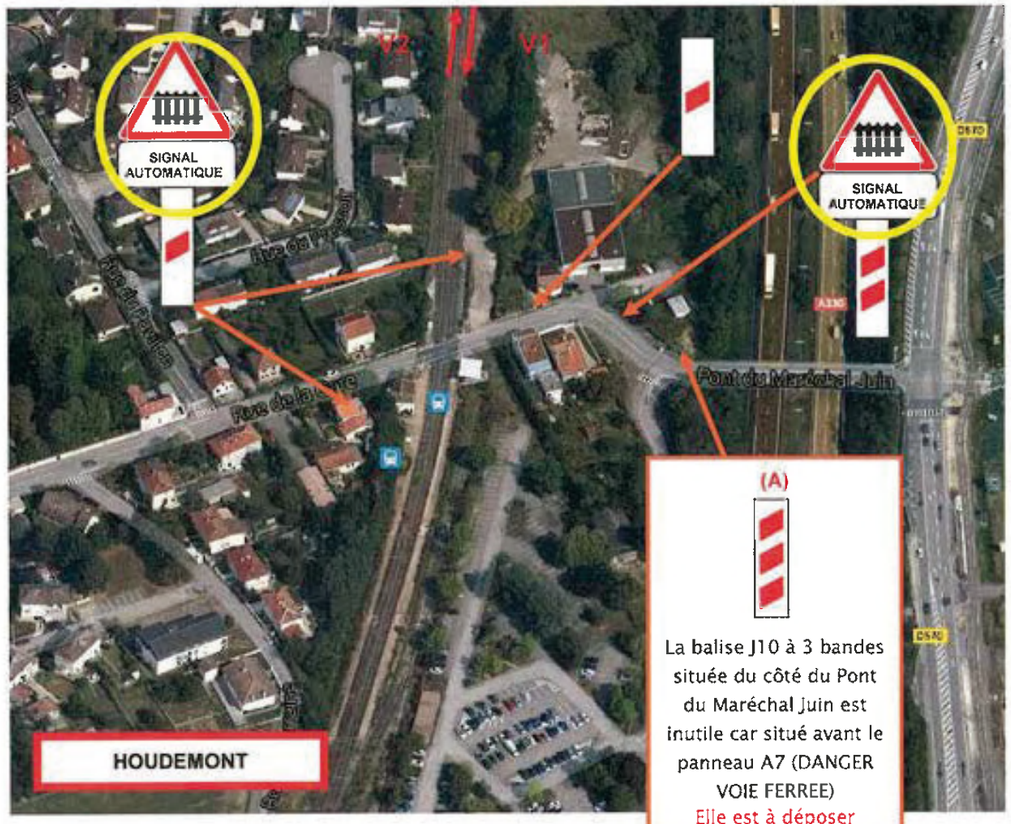

(A)

La balise J10 à 3 bandes située du côté du Pont du Maréchal Juin est inutile car situé avant le panneau A7 (DANGER VOIE FERREE)
Elle est à déposer

Destinataire

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
- Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 620 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS).
- Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
- Par téléphone :
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/min depuis un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

Date : Prix :

Niveau de garantie : 16 € 155 € 458 €

LA POSTE
Numéro de l'envoi : 1A 109 445 3471 4
RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF Rue de Nancy
[redacted]
2 rue Colonel Rouilleau
54000 NANCY

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr
Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

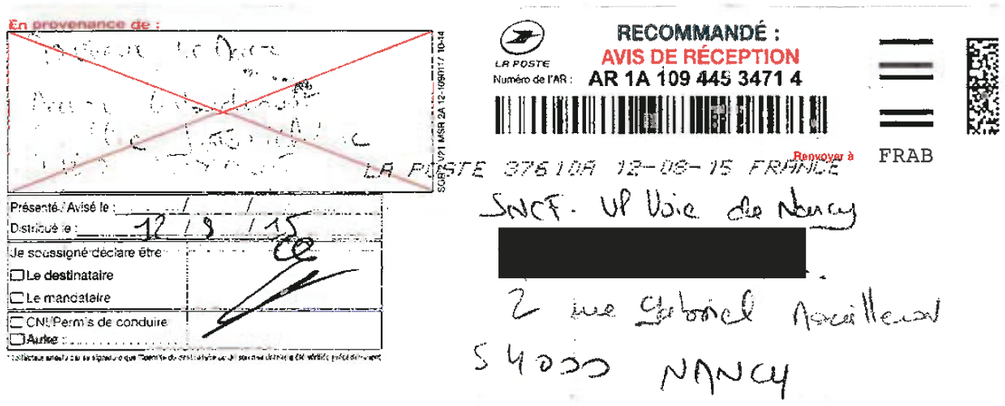

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY
2A, rue Gabriel Mouilleron 54000 Nancy
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36
@ : jerome.vouaux@reseau.sncf.fr

Monsieur le Maire
Mairie d'HOUDEMONT
1 Rue des Saules
54180 HOUDEMONT

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°10 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune d'Houdemont
N/réf. : UPVN / JV / 29 / 2017
V/réf. :
Dossier suivi par [redacted]

Nancy, le 16 Mai 2017

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle du passage à niveau n°10 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé, sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

En sortant de l'atelier municipal :

- Le panneau A7 est dégradé, il est à remplacer. **(Voir indice A au dos)**

Sur la rue de la gare, coté gare:

Une balise J10 à deux bandes est positionnée avant le panneau A7, elle ne sert à rien à cet endroit et doit être déposée. **(Voir indice B au dos)**

Les balises J10 servent à indiquer la distance entre la signalisation et le passage à niveau (1 bande par 50m en partant de 3 bandes à 150m), elles ne sont pas obligatoires en agglomération puisque la signalisation peut être implantée entre 0 et 50m du PN (au plus proche des 50m). Vous pouvez retirer toutes les autres si vous voulez. **(Voir indice C au dos)**

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

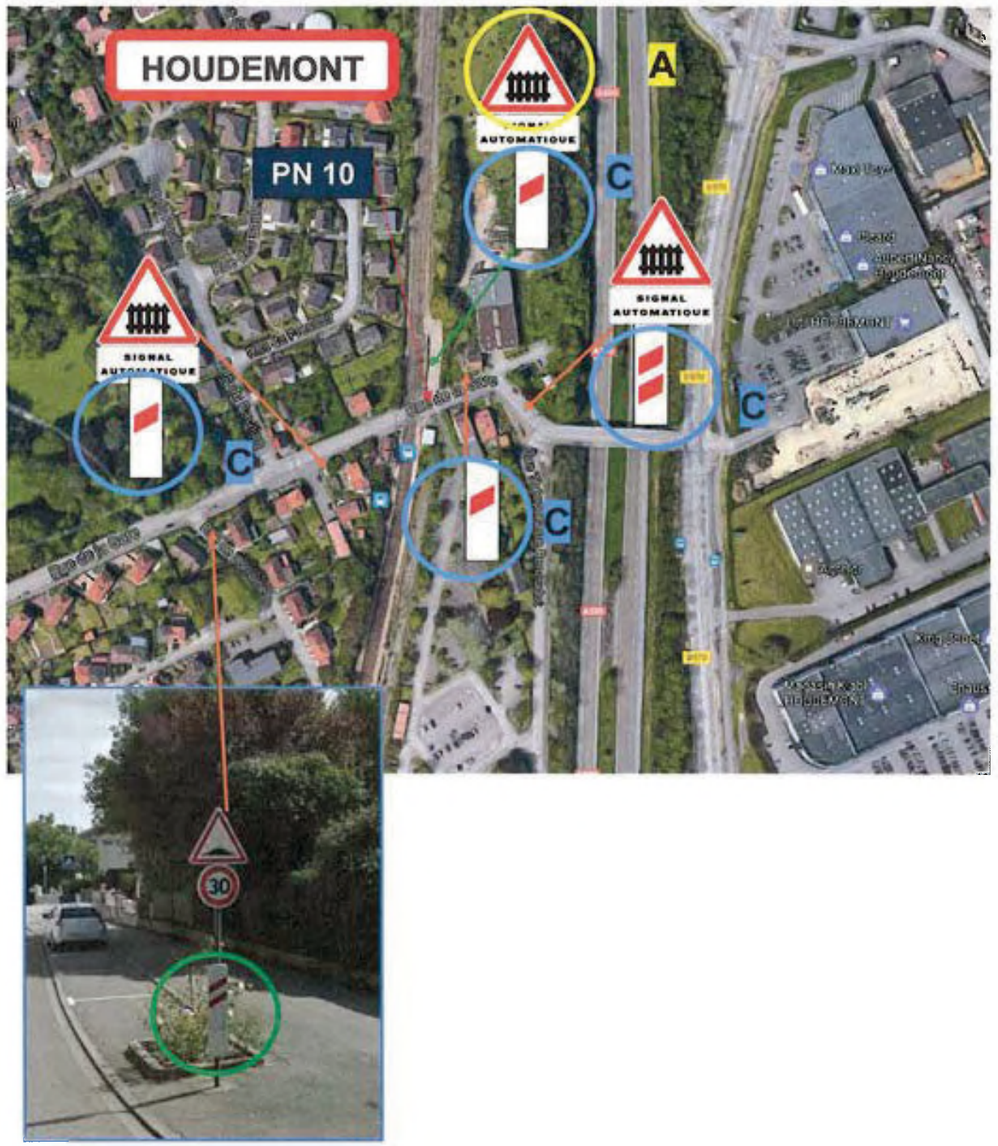

Destinataire

es avantages du service suivi
ous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre
commandée ou le motif de non-distribution.

modes d'accès direct à l'information de distribution :

Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80
(0,35 € TTC + prix d'un SMS).
Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).
Par téléphone :
Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) :
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 129 405 3034 9

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

[redacted]

54 PONT A MOUSSON-DEPOT
13/01/2017
MEURTHE ET MOSELLE

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

PREUVE DE DÉPÔT

En provenance de :

[redacted]

Présenté / Avisé le : / /
Distribué le : / /
Je soussigné déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI/Permis de conduire
☐ Autre : .....

LA POSTE
Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 129 405 3034 9

Renvoyer à FRAB

[redacted]

INFRA POLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY
[redacted]
2, rue Gabriel MOUILLERON 54 000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80

Nos Références : UPVN / ES / 16 / 2012

Madame le Maire de HOUDEMONT

2, Allée Gaston Lelièvre

54180 - HOUDEMONT

OBJET : Fermeture temporaire du passage à niveau n° 10
Km 4.142 de la ligne de Jarville à Mirecourt

NANCY, le 04 juin 2012

Madame le Maire,

Pour nous permettre d'effectuer des travaux de renouvellement du rail et du platelage au passage à niveau n° 10, situé sur votre commune, je vous saurai gré de bien vouloir prendre un arrêté interdisant les circulations **des véhicules à moteur et des cycles** au droit du passage à niveau.

Ces travaux se dérouleront du lundi 16 juillet 2012 à 08h00 au jeudi 19 juillet 2012 à 16h00.

Pour l'accessibilité **des piétons**, un passage provisoire et une signalisation appropriée seront mis en place.

Afin d'afficher cet arrêté, merci de m'envoyer un exemplaire à l'adresse ci-dessus.

En tant que gestionnaire de la voirie, merci de nous donner votre avis technique sur l'implantation de la déviation routière (schéma, plan de déviation).

Nous assurerons la fourniture, la mise en place et la surveillance de cette déviation routière.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame le Maire, mes sincères salutations.

L'Assistant Travaux

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.86

Nos Références : UPVN/ES/18/2011

Madame le Maire de HOUDEMONT

2, Allée Gaston Lelièvre

54180 - HOUDEMONT

Lettre recommandée avec AR

Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 10

NANCY, le 22 mars 2011

Madame le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 10 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- la balise J10 à « une bande » situés sur la route principale (côté entrée village) est absente

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 14 Pk : 7.843 Type : SAL 2
Voie Routière : Avenue du Bon Curé Commune : Ludres

Photos datant du 01/12/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 14 Pk : 7.843 Type : SAL 2
Voie Routière : Avenue du Bon Curé Commune : Ludres

Photos datant du 01/12/2016

Signalisation :

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région Lorraine
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° **040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt**

PN n° : 14 - PK : 007+0843 Type du PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Commune : Ludres Département : Meurthe-et-Moselle Type voirie : Voie communale -

Longueur de traversée : 12 Largeur de la route : 7 Angle de traversée : 078 Agglomération : Oui

Trafic routier par 24h : 160 Diagnostic de sécurité : % de Poids lourds (24h) : Nombre de piétons (24h) :

Vitesse routière - annonce à gauche du PN : km/h - annonce à droite du PN : km/h

Trafic ferroviaire par 24 h : 22 **Moment de circulation : 3784** Date du dernier comptage :

Vitesse ferroviaire sens impair limite : 90 km/h - praticable : 90 km/h - sens par limite : 90 km/h - Praticable : 90 km/h

Nombre de voies ferrées, principales : 2 de service : 0 Régime exploitation de la ligne : Ligne équipée, avec ou sans circulation en avance

PN avec difficulté franchissement véh. large cause sé : PN inscrits au programme de sécurisation national

panneau A2 : Portique G3 (ligne électrifiée) : Hauteur (8.12) :

Délai minimum d'annonce (sec.) : 25 plus majoration éventuelle du délai normal :

Distance d'annonce (mètres) sens impair : 627 - sens par : 655 Délai d'annonces réel (sec.) sens impair : 25 - sens par : 27.8

Rattrapage de l'annonce sens imp : sens par : Rattrapage de l'annonce sens imp : sens par :

Contresens sens impair : sens par : Régularisation délai d'annonce sens impair : Non - sens par : Non

Boitier de consultation : Oui Commutateur de blocage : Oui Nombre de voyants d'annonce : Normal/Secours : Normal/Danger : Non

Téléphone : Type SNCF, accessible au public, avec appel réciproque : Type (Normal/Danger) :

Dispositif main moteur (SAL2) - côté gauche : côté droit :

Temporisation des barrières de sortie : Nature des feux :

Commutateur avec feux de carrefour : Boucle de détection de remontée de file : Information fournie à signal routière : Inconnue

Présence d'une potence à gauche : à droite : Présence de passages latéraux piétons :

PN vidéo surveillance : PN avec télésurveillance : PN relié à un centre de supervision :

Section Nancy ~ Ligne 14 ~
District 15333 ~ PN 14 LUDRES ~ Km 7.843
Le 19/01/93

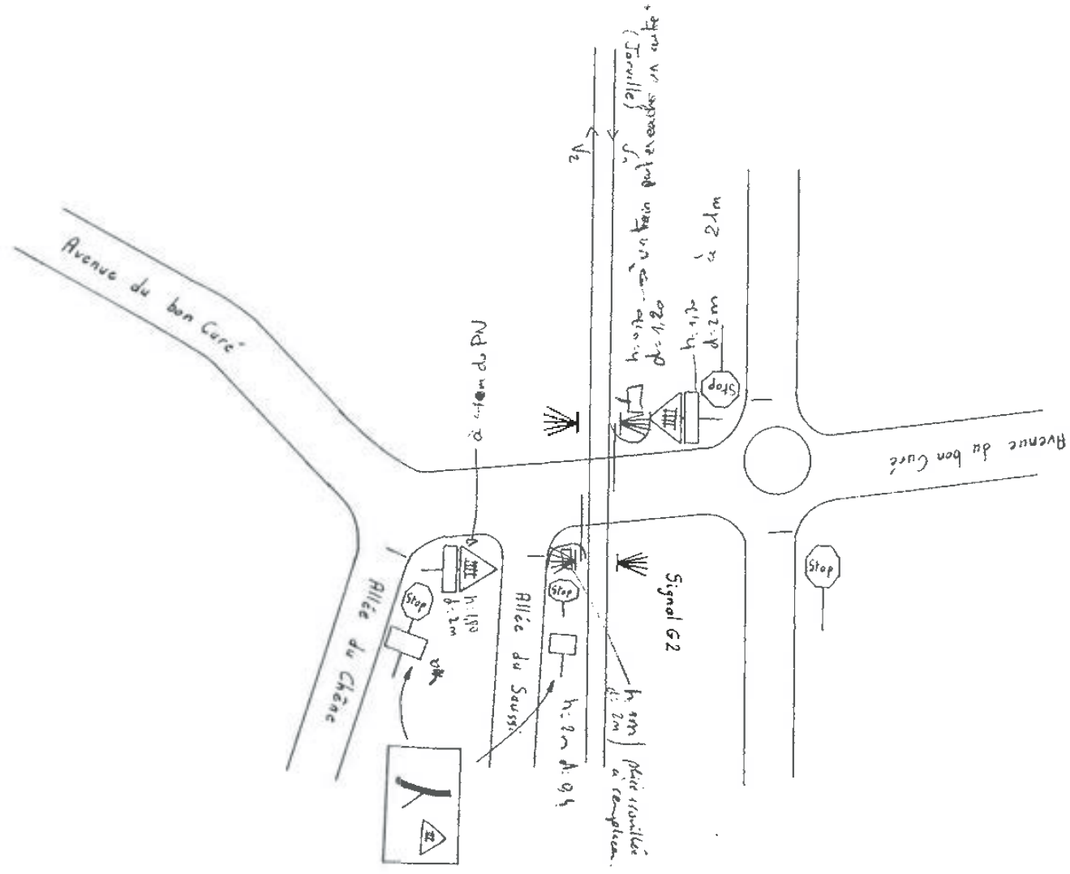

PN 14 SAL2 Ligne 14 (040) Km 7.843

Section Nancy ~ Ligne 14 ~
District 15333 ~ PN 14 LUDRES ~ Km 7.843

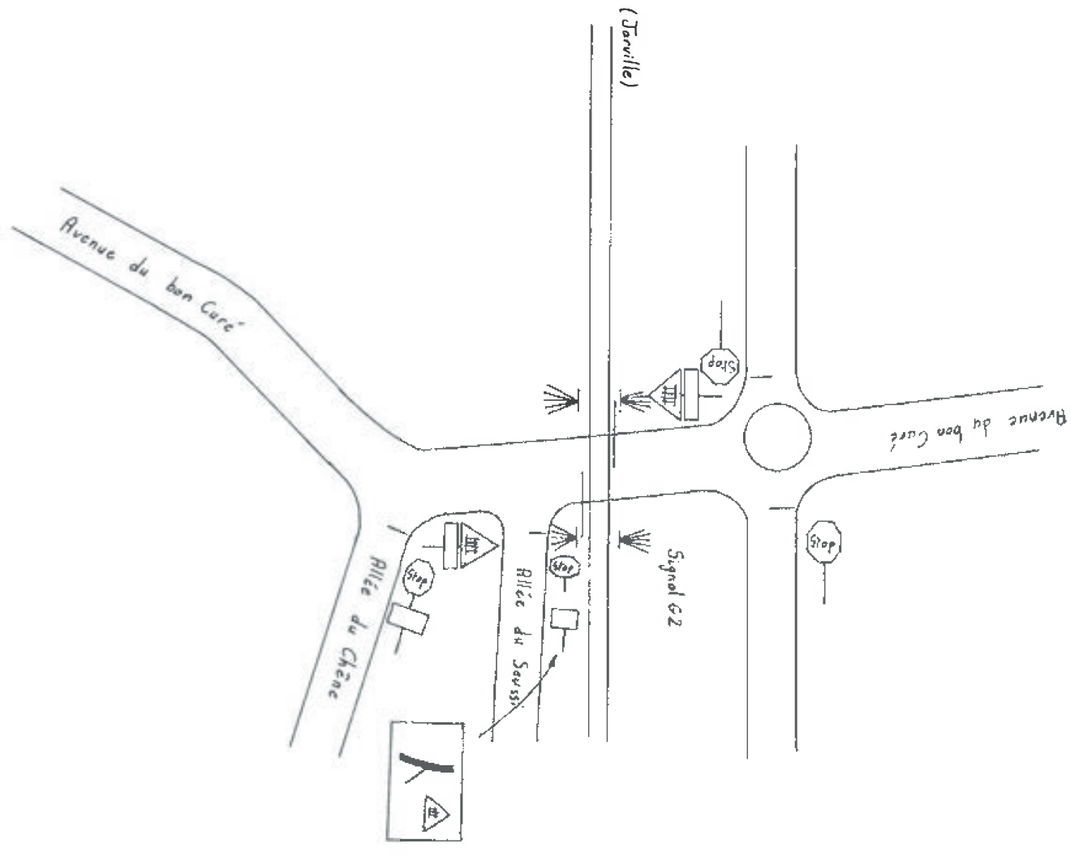

PN 14 SAL2 Ligne 14 (040) Km 7.843

Section Nancy
District 15333

~ PN 14 LUDRES ~

~ Ligne 14 ~
Km 7.843

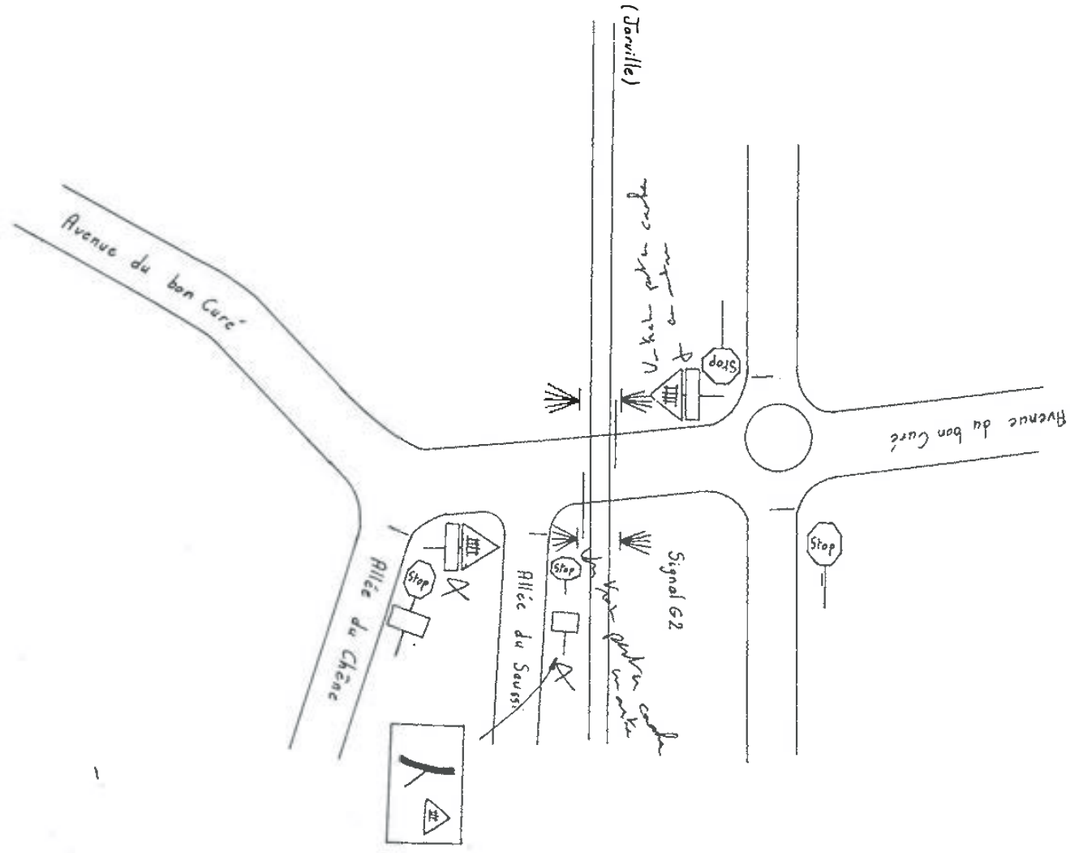

PN 14 SAL2 Ligne 14 (040) Km 7.843

Section Nancy
District 15333

~ PN 14 LUDRES ~

~ Ligne 14 ~
Km 7.843

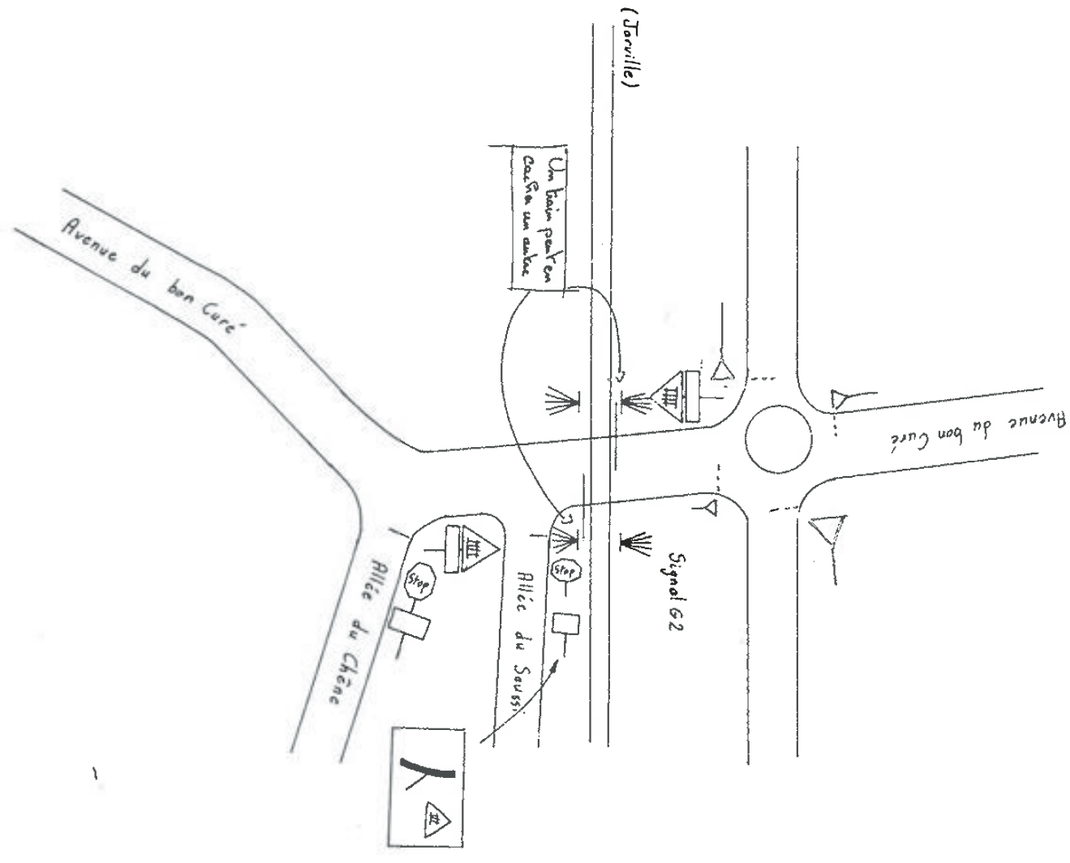

PN 14 SAL2 Ligne 14 (040) Km 7.843

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

Monsieur le Maire
Mairie de Messein
51, rue du Bois-de-Gréve
54850 - MESSEIN

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n° 15 de la Ligne 040000 (Jarville la-Malgrange à Mirecourt) sur la commune de Messein
N/réf. : UPVN / JV / 24 / 2014
V/réf. :
Dossier suivi par [redacted]

Nancy, le 26 Mai 2014

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°14 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routières suivantes à votre connaissance :

- L'ensemble de la Signalisation routière avancée du coté champs du PN 15 est couverte de tags. Ces panneaux devenant difficilement visibles sont à nettoyer. (repère A sur le plan)

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

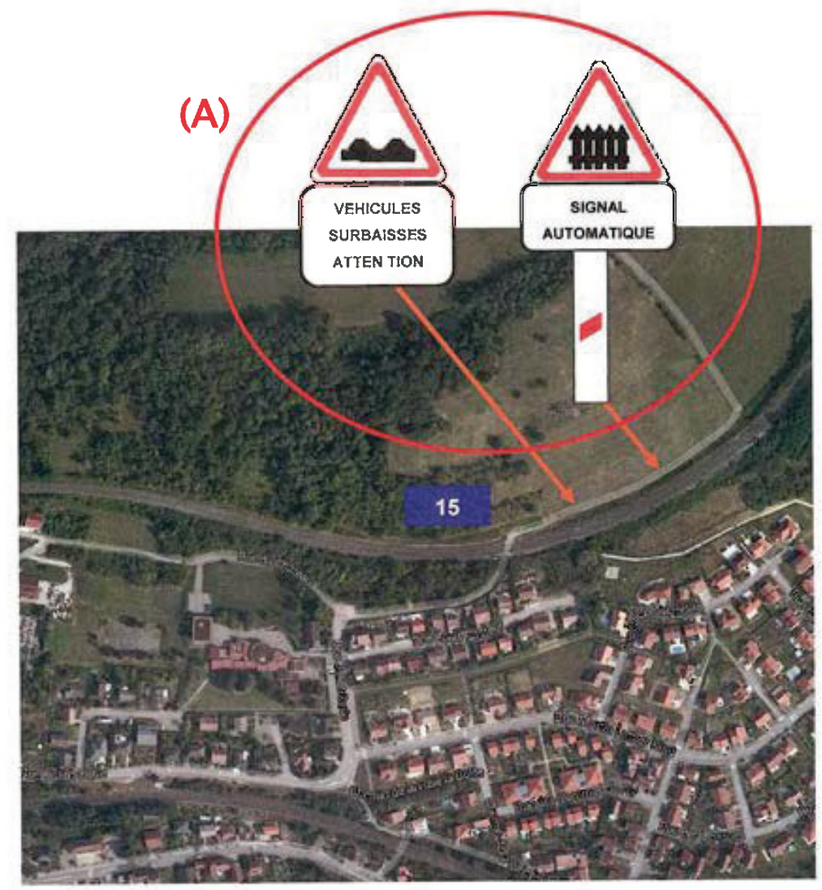

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 15 Pk : 9.917 Type : SAL 2
Voie Routière : Chemin communal Commune : Messein

Photos datant du 01/12/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région **Lorraine**
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° **040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt**

PN n° : 15 - PK : 008+0045 Type du PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Type courant

Communes : Messein Département : Meurthe-et-Moselle Type voirie : Voie communale

Longueur de traversée : 13 Largeur de la route : 4 Angle de croisement : 120 Agglomération : Non

Trains circulant par 24h : 11 Dispositif de sécurité : % de Poids lourds (24h) : Nombre de personnes (24h) :

Vitesse routière : autorisée à gauche du PN : km/h - autorisée à droite du PN : km/h

Trafic ferroviaire par 24 h : 22 Moment de circulation : 220 Date du dernier comptage :

Vitesse ferroviaire sens impair limité : 90 km/h - praticable : 90 km/h - sens pair limité : 90 km/h - Praticable : 90 km/h

Nombre de voies ferrées, principales : 2 de service : 0 Régime exploitation de la ligne : Ligne équipée, avec ou sans circulation en avance

PN avec difficulté franchissement(voir fiche) dont sol : PN inscrits au programme de sécurisation national :

Pupitreur A2 : Pupitreur G3 (ligne électrifiée) : Voiteur (B 12) :

Délai maximal d'annonce (sec.) : 25 plus majoration éventuelle du délai normal :

Distance d'annonce (mètres) sens impair : 685 - sens pair : 728 Délai d'annonce réel (sec.) : sens impair : 27,8 sens pair : 29,1

Raccrochement de l'annonce sens impair : sens pair : Rearmement de l'annonce sens impair : sens pair :

Contresens sens impair : sens pair : Régulateur de la signalisation routière sens impair : Non - sens pair : Non

Boîtier de commutateurs : Oui Commutateur de blocage : Oui Nombre de voyants d'annonce : Normal/Secours : Normal/Danger : Non

Téléphone : Type SNCF, accessible au public : Type (Normal/Danger) :

Dispositif multi-moteur (SAL2) - côté gauche : côté droit :

Temporisation des barrières de sortie : Nature des feux :

Coordination avec feux de carrefour : Boucle de détection de remontée de file : Information fourche à tegnel, matériel lumineux :

Présence d'une potence à gauche : à droite : Présence de 69 pictogramme lumineux piétons :

PN voisin d'établissement : PN avec télésurveillance : PN relié à un centre de supervision :

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Voutleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.88

Nos Références : UPVN/ES/17/2011

Monsieur le Maire de Messein

51, rue Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Lettre recommandée avec AR

Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 15

NANCY, le 22 mars 2011

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 15 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé sur un chemin rural, dans le prolongement de la route de Ludres sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- le panneau A7 et la balise J10 à « une bande » situés côté village sont défraîchis

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.88

Nos Références : UPVN/ES/09/2010

Monsieur le Maire de Messein

51, rue Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Lettre recommandée avec AR

Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 15

NANCY, le 25 mars 2010

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 15 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé sur un chemin rural, dans le prolongement de la route de Ludres sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- le panneau A7 et la balise J10 à « une bande » situés côté village sont défraîchis

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.88

Nos Références : UPVN/XB/18/2009

Monsieur le Maire de Messein

51, rue Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Lettre recommandée avec AR

Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 15

NANCY, le 27 mars 2009

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 15 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé sur un chemin rural, dans le prolongement de la route de Ludres sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- le panneau A7 et la balise J10 à « une bande » situés côté ville sont défraîchis

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS – R.C.S. PARIS B 552 049 447

Fabriquant	Numéro du système	Constitution système	Numéro ACQPA de certification produits	Dénomination commerciale	Epaisseur sèche en µm		Numéro de page référentiel ACQPA
					Par couche	totale contractuelle	
HEMPEL PEINTURES FRANCE	C4 ANV 582	couche 1	24062	Hempadur 15343	50	230	104
		couche 2	24072	Hempadur 45301	140		
		couche 3	31891	Hempathane5521 0	40		
HEMPEL PEINTURES FRANCE	C4 ANV 364	couche 1	21871	Hempadur Zinc primer 15360	40	210	102
		couche 2	31881	Hempadur 451 FR gris 19870	130		
		couche 3	31891	Hempathane 5521G	40		
International PEINTURE SA	C4 ANV 556	couche 1	22641	Interzinc 72 gris	40	210	112
		couche 2	23592	Intergard 475 HS gris clair	130		
		couche 3	32561	Interthane 990	40		
JOTUN FRANCE SA	C4 ANV 437	couche 1	22441	Barrier	40	210	117
		couche 2	22482	Jotamastic 87 gris 38	130		
		couche 3	32491	Hardtop AS	40		
JOTUN FRANCE SA	C4 ANV599	couche 1	22441	Barrier	50	250	118
		couche 2	24082	Primastic	150		
		couche 3	32491	Hardtop AS	50		
PEINTURES MAESTRIA	C4 ANV 645	couche 1	21411	Epodux zinc 62 208	40	210	128
		couche 2	32881	Epodux HV PC	130		
		couche 3	32151	Polystria	40		
PEINTURES MAESTRIA	C4 ANV 381	couche 1	21411	Epodux zinc 62 208	40	210	125
		couche 2	31422	Vulcos primaire 5867	85		
		couche 3	31432	Vulcos finition 5868	85		
PERMATEX FRANCE	C4 ANV 350	couche 1	21941	Permacor zinc EY	40	210	139
		couche 2	31381	Permacor EY FM	130		
		couche 3	31971	Paxetane AC	40		
PEINTURES SOB	C4 ANV 388	couche 1	22851	Sobzinc 2 réf 21460	40	220	132
		couche 2	22302	Micasob 2 réf 16859 gris	120		
		couche 3	32201	Polyacrysob SPC	60		

Destinataire

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution
- SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 62080 (0,35€ TTC + prix d'un SMS)
- Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
- Le service vocal interactif : Mr Indigo 0 820 80 3000 (0,12€ TTC/mn)

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

3GR 2 V6 MSR 01 06-40444-22 09-08

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 026 901 8380 3

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF - EIGN de LORRAINE Sud
UP Voie de NANCY
2 Rue Général Mouton Duvernet
54000 NANCY

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

ROS PARIS 356 000 000

PREUVE DE DÉPÔT

SNCF
Unité Voie de Nancy

Fax : 03 83 22 17 36
Tél : 03 83 22 13 80
Affaire suivie par Michaël MARCHAL

Nos Références : UPVN/PF/16/2008

Monsieur le Maire

51 rue Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Nancy, 14 mars 2008

Objet : Ligne 14 de Jarville à Mirecourt
Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 15

Monsieur le Maire,

Le 14 mars 2008, au cours d'une inspection annuelle du passage à niveau n° 15 situé sur la ligne de Jarville à Mirecourt, j'ai constaté que :

- le signal A7 est à changer

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'assistant Technique Sécurité

[redacted]

Pièce jointe : 1 photo

Signal A7 à changer

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 18 Pk : 9.583 Type : Piéton sans Portillon
Voie Routière : sentier sans nom Commune : Messein

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

Edition le : 29/06/2015

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région Lorraine
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° **040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt**
PN n° : **18** - PK : 009+0583 Type du PN : PA public isolé pour piétons - sans portillon

Commune Messein | Département Meurthe-et-Moselle | Type voie Autre classement | Agglomération Non
Longueur de traversée 9 | Largeur de la traversée 1 | Angle de traversée 090 | Nature plateage
Nombre de piétons par 24 h | Trafic ferroviaire par 24 h 22

Vitesse ferroviaire sens pair 90 km/h - sens impair 90 km/h
Nombre de voies ferrées principales 2 de service 0
Présence d'un autre dispositif que le portillon
PN inscrits au programme de sécurité national
Présence de pictogrammes lumineux pour piétons

Visibilités au PN :

Distance entre la clôture et le rail (m) - à gauche

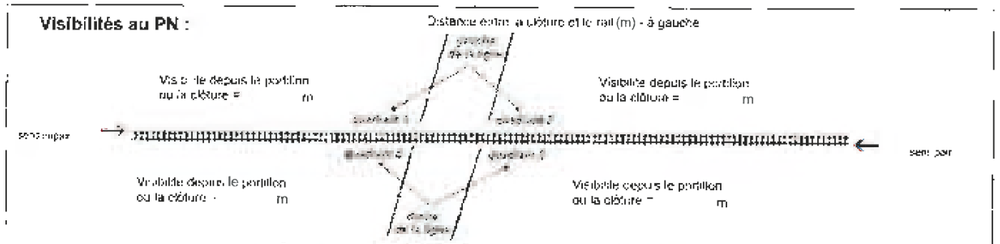

Distance entre la clôture et le rail (m) - à droite

Observations

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2A, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

Monsieur DESCHASEAUX
68, rue du Chateau
54850 – MESSEIN

Objet : PN n°18 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Messein
N/réf. : UPVN / JV / 7 / 2014
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 17 Février 2014

Madame, Monsieur DESCHASEAUX,

Nous accusons à notre tour réception de votre courrier du 12 février 2014. Par contre, j'ai le regret de vous dire que nous n'avons aucune trace de celui du 10 janvier 2014.

Je tiens néanmoins à vous rassurer, l'affaire qui nous oppose à été transmise au gestionnaire du domaine du réseau ferré National qui est le seul à pouvoir discuter d'une éventuelle cession de toute ou partie du terrain SNCF que vous occupez illégalement et ce selon les conditions réglementaire que nous lui imposerons. Vous serez donc contacté ultérieurement pour régler ce litige.
Nous prenons aussi acte du fait que le hangar bâti à moitié sur le dit terrain n'est pas à vous.

En attendant je vous demande de ne procéder à aucune nouvelle plantation ou construction dans une bande de 3m le long du grillage qui vous sépare le terrain occupé de la voie ferrée.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Mr DESCHASEAUX Jean
et Mme DESCHASEAUX Corinne
68 rue du Chateau
54850 MESSEIN

Messein, le 12 février 2014

[redacted]
Unité voie Nancy ; SNCF INFRA
2 rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

N/Réf. : **UPVN/JV/84/2013**

Objet : PN n°18 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur commune de Messein

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier du 23 septembre 2013 et, après plusieurs essais de contacts téléphoniques, en vain, nous avions effectué une réponse par courrier le 14/10/2013 restée sans réponse. Nous réitérons notre demande d'entrevue afin de régulariser cette situation.

Pour rappel : nous sommes bien propriétaires des parcelles 611 et 627. Et effectivement la clôture englobe notre terrain ainsi qu'une partie de la parcelle 254 appartenant à la SNCF, terrain que nous entretenons depuis 13 ans avec le talus attenant.
Cependant nous tenons à préciser que le hangar dont vous faites mention, est pour moitié sur la parcelle 255 dont nous ne sommes pas propriétaire.

Il nous paraît nécessaire de prévoir une entrevue afin de trouver une solution et régulariser la situation. Vous pouvez nous joindre au 06,71,26,32,93 pour convenir d'un rendez-vous.

Dans l'attente, croyez, Monsieur, à nos cordiales salutations.

Mr et Mme DESCHASEAUX :

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

M TEBOUL Edgar
Et Mme BUCHERT Danielle
72, rue du Château
54850 MESSEIN

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°18 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Messein
N/réf. : UPVN / JV / 74 / 2013
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 12 Août 2013

Monsieur,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°18 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt situé sur la commune de Messein, me conduit à porter les informations suivantes à votre connaissance :

La visibilité nécessaire pour traverser le passage à niveau 18 en toute sécurité n'est plus suffisante coté Nancy en raison de l'état de la haie située à l'arrière de la parcelle cadastrale **N°258** vous appartenant. En effet cette haie déborde sur la parcelle du réseau ferré National (en jaune au dos du présent courrier).

Je me permets de vous rappeler que :

- Votre haie doit être plantée à 50 cm minimum de la limite de propriété.(loi de conservation des chemin de fer)
- Elle doit être taillée par vos soins afin de ne pas dépasser la limite de propriété.
- Vous devez la taillez de votre coté du grillage (sans passé du coté SNCF), ce qui suppose de laisser un passage entre celui-ci et la haie pour vous permettre de l'entretenir.

Pour la sécurité de tous, je vous saurais gré de bien vouloir procéder rapidement à la taille de cette haie dans les conditions précitée.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

Obligations d'entretien et d'élagage

1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.
2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent.
Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).
3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).
4 - L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989)

- **Article.673 du Code. Civil :**
  Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper.

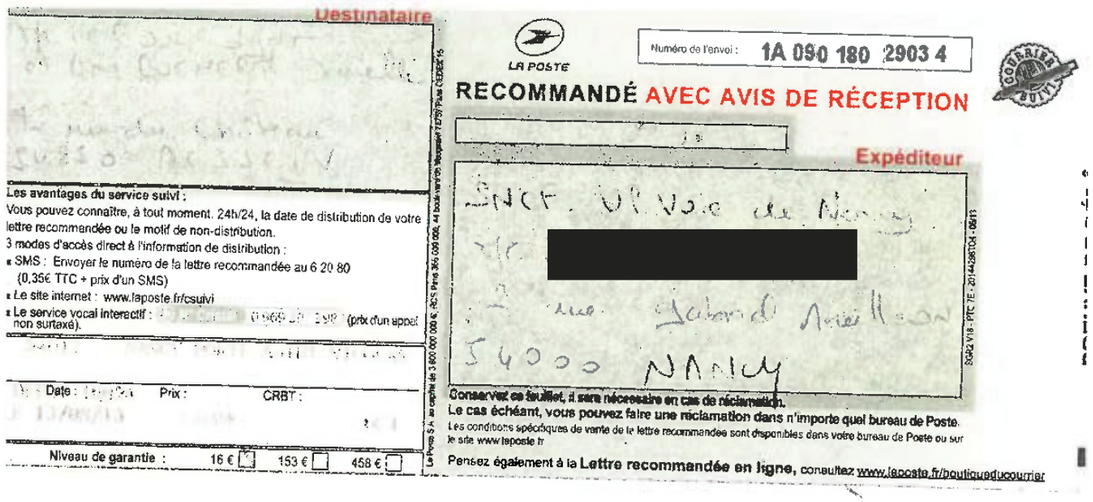
Destinataire

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 090 180 2903 4

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF. U° Voie de Nancy

[redacted]

2 rue Gabriel Mouilleron

54000 NANCY

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
« SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35€ TTC + prix d'un SMS)
« Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
« Le service vocal interactif : [redacted] (prix d'un appel non surtaxé).

Date : [redacted] Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

M OBERT Emmanuel
et Mme FONTAINE Patricia
70bis, rue du Château
54850 MESSEIN

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°18 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Messein
N/réf. : UPVN / JV / 75 / 2013
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 12 Août 2013

Monsieur,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°18 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt situé sur la commune de Messein, me conduit à porter les informations suivantes à votre connaissance :

La visibilité nécessaire pour traverser le passage à niveau 18 en toute sécurité n'est plus suffisante coté Nancy en raison de l'état de la haie située à l'arrière des parcelles cadastrales **N°641 et 642** vous appartenant. En effet cette haie déborde sur la parcelle du réseau ferré National (en jaune au dos du présent courrier).

Je me permets de vous rappeler que :

- Votre haie doit être plantée à 50 cm minimum de la limite de propriété.(loi de conservation des chemin de fer)
- Elle doit être taillée par vos soins afin de ne pas dépasser la limite de propriété.
- Vous devez la taillez de votre coté du grillage (sans passé du coté SNCF), ce qui suppose de laisser un passage entre celui-ci et la haie pour vous permettre de l'entretenir.

Pour la sécurité de tous, je vous saurais gré de bien vouloir procéder rapidement à la taille de cette haie dans les conditions précitée.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

Obligations d'entretien et d'élagage

1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent.

Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).

3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

4 - L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989)

- **Article.673 du Code. Civil :**
  Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper.

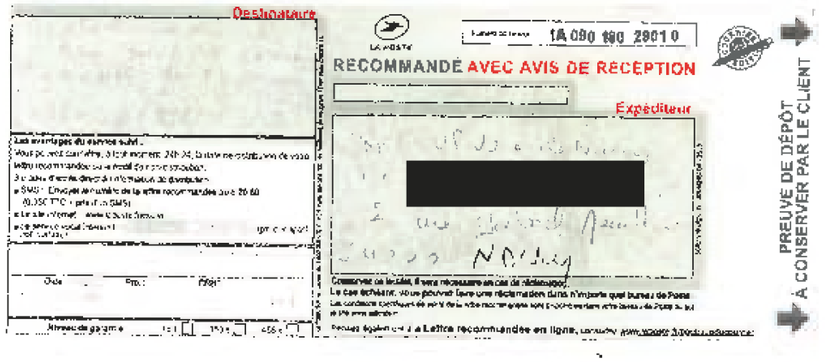

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
03 83 22 19 10

SNCFinfra

Monsieur le Maire de MESSEIN
51, rue du bois de Grève
54850 - MESSEIN

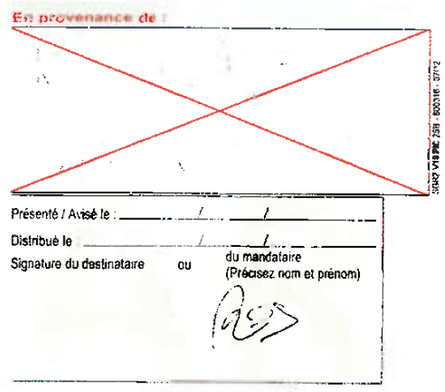

Réf : UPVN / JV / 14 / 2013
Objet : PN n°18 et 23 L040000 (Jarville-la-Malgrange à Mirecourt)
Commune de Messein

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 15 mars 2013

Monsieur le Maire,

La SNCF, agissant au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France, veille à assurer, sur les passages à niveau, le meilleur niveau de sécurité aussi bien aux usagers routiers qu'aux circulations ferroviaires. Cependant, un passage à niveau reste un point singulier et seule sa suppression permet d'y obtenir une sécurité totale.

Nous avons bien reçu votre courrier du 15 février 2013 nous annonçant l'avis favorable de votre conseil municipal à la suppression du PN 27. Sur votre commune, les passages à niveau réservés aux piétons numéros 18 et 23 ne semblent eux non plus répondre à un besoin évident.

En effet, le PN n°23 donne sur un talus raide et impraticable d'un coté et su un chemin qui n'est manifestement plus utilisé de l'autre. De plus, ce passage à niveau est encadré des PN 21 (300m en amont coté NANCY) et 25 (250m en aval coté MIRECOURT) qui, eux, sont équipés de signalisation lumineuse et de barrières. La traversée des voies peut donc être reportée du PN 23 vers ces deux passages à niveau bien mieux équipés et sécurisés !
Quand au PN N°18, vu l'état de ses abords immédiats, il ne semble plus être utilisé. De plus, ce passage à niveau est encadré des PN 15 (540m en amont coté NANCY) et 21 (330m en aval coté MIRECOURT) qui, eux, sont équipés de signalisation lumineuse et de barrières. La traversée des voies peut donc être reportée du PN 18 vers ces deux passages à niveau bien mieux équipés et sécurisés !

La suppression de ces passages à niveau pourrait être envisagée, entraînant une sécurisation accrue dans ce secteur.

Tous les frais administratifs occasionnés par cette démarche seraient pris en compte par la SNCF, qui se chargerait aussi des démarches prévues par la réglementation en cas de suppression de passage à niveau.

Si vous souhaitez la suppression de ces passages à niveau, ou un des deux, je vous propose de bien vouloir m'adresser une délibération de votre Conseil Municipal favorable à cette opération, qui bien entendu, ne pourra se réaliser qu'après une enquête publique et l'accord de votre Conseil Municipal.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

4A, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80
06.20.13.94.62
Nos Références : UPVN/ES/36/2009

Monsieur le Maire de MESSEIN

51, rue du Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Objet : Passages à niveau (PN) pour piétons n°16, 18, 22, 23 et 27

NANCY Le 17 Juillet 2009

Monsieur le Maire,

La SNCF, agissant au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France, veille à assurer, sur les passages à niveau, le meilleur niveau de sécurité aussi bien aux usagers routiers qu'aux circulations ferroviaires.
Cependant, un passage à niveau reste un point singulier et seule sa suppression permet d'y obtenir une sécurité totale.

Sur votre commune et sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt se situent les PN n°16, 18, 22, 23 et 27. Ces passages à niveau sont réservés aux piétons, qui y traversent les voies ferrées à leurs risques et périls. Ces situations, pourtant conformes à la réglementation (*arrêté ministériel du 18 mars 1991...*) ne semblent plus répondre à un besoin évident.

En effet, les PN n°16 et 18, situés en courbe ont des conditions de visibilité particulièrement défavorables et ne sont plus utilisés (pour preuve la végétation abondante de part et d'autre). La traversée des voies au niveau du PN n°22 pourrait être reporté au PN n°23 distant d'environ 100m, avec des conditions de franchissement plus favorables. Au PN n°27, l'accès est actuellement impraticable, il n'est manifestement plus utilisé.

La suppression de certain de ces passages à niveau pourrait être envisagée, entrainant une sécurisation accrue dans ce secteur.

Tous les frais administratifs occasionnés par cette démarche seraient pris en compte par la SNCF, qui se chargerait aussi des démarches prévues par la réglementation en cas de suppression de passage à niveau.

Si vous souhaitez la suppression de l'un ou plusieurs de ces passages à niveau, je vous propose de bien vouloir m'adresser une délibération de votre Conseil Municipal favorable à cette opération, qui bien entendu, ne pourra se réaliser qu'après une enquête publique et l'accord de votre Conseil Municipal.

Je me tiens à votre disposition, si vous le souhaitez, pour de plus amples renseignements.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

4A, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80

Nos Références : UPVN/XB/31/2008

Monsieur le Maire de MESSEIN

51, rue du Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Objet : Passages à niveau (PN) pour piétons n°16, n°18, n°22 et n°27

NANCY Le 1er Juillet 2008

Monsieur le Maire,

La SNCF, agissant au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France, veille à assurer, sur les passages à niveau, le meilleur niveau de sécurité aussi bien aux usagers routiers qu'aux circulations ferroviaires.
Cependant, un passage à niveau reste un point singulier et seule sa suppression permet d'y obtenir une sécurité totale.

Sur votre commune et sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt se situent les PN n°16, n°18, n°22 et n°27. Ces passages à niveau sont réservés aux piétons, qui y traversent les voies ferrées à leurs risques et périls. Ces situations, pourtant conformes à la réglementation (*arrêté ministériel du 18 mars 1991...*) ne semblent plus répondre à un besoin évident.

En effet, les PN n°16 et n°18, situés en courbe ont des conditions de visibilité particulièrement défavorables et ne semblent que rarement utilisés. Le passage au PN n°22 pourrait être reporté au PN n°23 distant d'environ 100m, avec des conditions de franchissement plus favorables. Au PN n°27, l'accès est actuellement impraticable, il n'est manifestement plus utilisé.

La suppression de ces passages à niveau pourrait se réaliser, entraînant une sécurisation accrue dans ce secteur.

Tous les frais administratifs occasionnés par cette démarche seraient pris en compte par la SNCF, qui se chargerait aussi des démarches prévues par la réglementation en cas de suppression de passage à niveau.

Si vous souhaitez la suppression de l'un ou plusieurs de ces passages à niveau, je vous propose de bien vouloir m'adresser une délibération de votre Conseil Municipal favorable à cette opération, qui bien entendu, ne pourra se réaliser qu'après une enquête publique et l'accord de votre Conseil Municipal.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

M DESCHASEAUX Jean René Marie
Et Mme ROMARY Corinne Renée Michèle
68, rue du Château
54850 MESSEIN

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°18 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Messein
N/réf. : UPVN / JV / 84 / 2013
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 23 Septembre 2013

Monsieur,

Lors de l'inspection annuelle du passage à niveau n°18 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt situé sur la commune de Messein, je me suis rendu compte que le chemin menant à ce passage à niveau était coupé. J'ai donc consulté les cadastres de MESSEIN et je me suis rendu compte que la Parcelle **N°611** vous appartient alors que la parcelle **N°254** est à la SNCF. ***(voir le plan au dos)***

Hors, lors de ma visite sur place j'ai constaté que la clôture d'enceinte de votre propriété englobe les parcelles **611 et 254** et qu'un hangar est construit, en partie, sur notre parcelle. Vous occupez donc une parcelle qui ne vous appartient pas.

Merci de vous mettre en relation avec nos services pour régulariser la situation. Plusieurs solutions sont envisageables : vente, location ou redécoupage cadastrale en fonction des besoins de chaque parti.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

En provenance de

[redacted]

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 090 180 2900 3

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

LA POSTE 57610A 25-09-13 FRANCE

FRAB

Présenté / Avisé le ___ / ___ / ___

Distribué le ___ / ___ / ___

Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

[redacted]

SNCF . UP Voie de Nancy
Mr [redacted]
2 rue Gabriel Pierlot
54000 NANCY

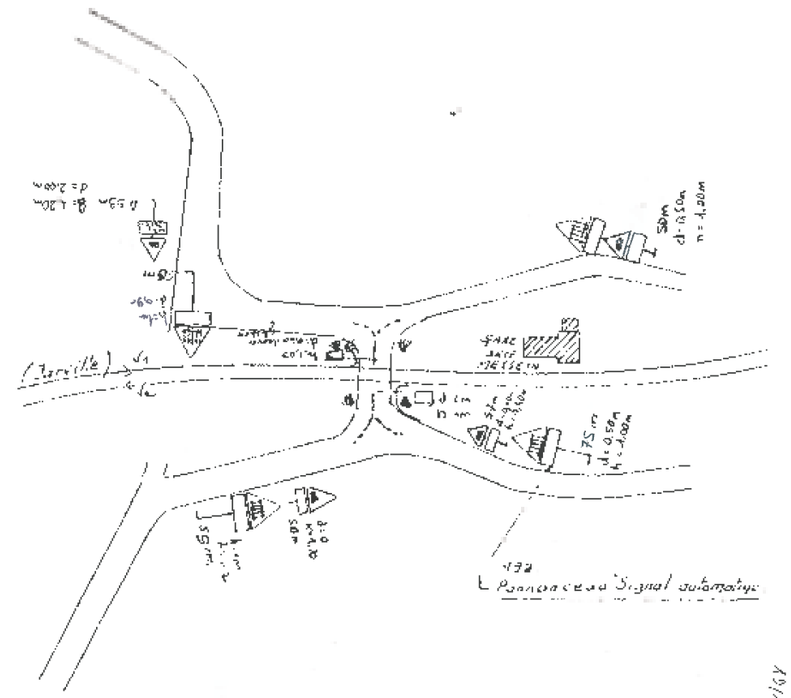

PN 21 SAL2 Ligne 14 (040) Km 9.917

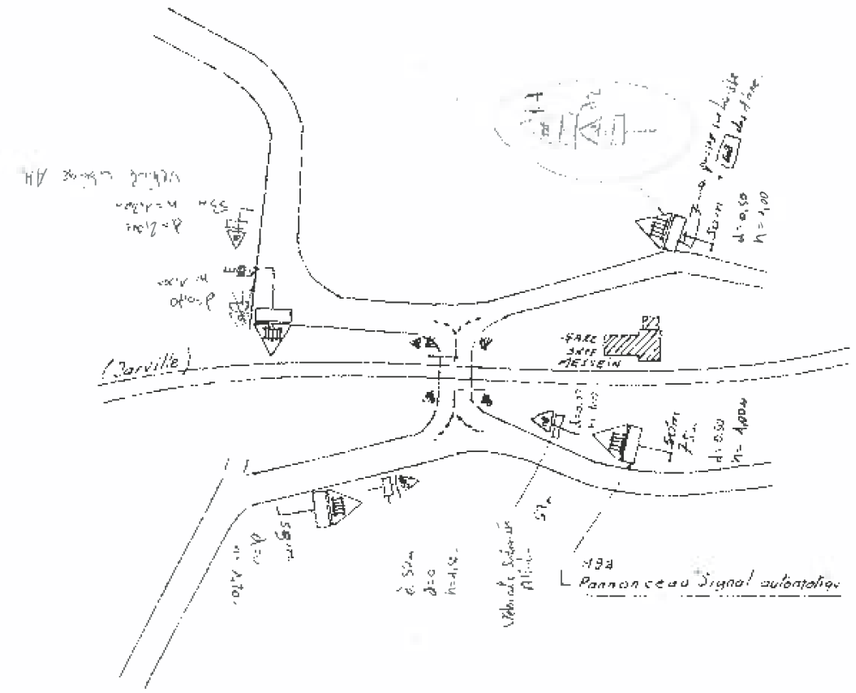

PN 21 SAL2 Ligne 14 (040) Km 9.917

PN 21 SAL2 Ligne 14 (040) Km 9.917

Edition : 20/02/2015

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région Lorraine
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° 040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt

PN n° : 21 PK : 009+0917 Type du PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Type courant

Commune : Messein Département : Meurthe-et-Moselle Type voirie : Voie communale -

Longueur de traversée : 11 Largeur de la route : 5 Angle de traversée : 090 Agglomération : Ou

Trafic routier par 24h : 190 Diagnostic de sécurité : % de Poids lourds (24h) : Nombre de piétons (24h) :

Vitesse routière - autorisée à gauche du PN : km/h - autorisée à droite du PN : km/h

Trafic ferroviaire par 24 h : 22 Montant de circulation : 3520 Date du dernier comptage :

Vitesse ferroviaire sens impair (km/h) : 90 km/h - praticable : 90 km/h - sens pair (km/h) : 90 km/h - Praticable : 90 km/h

Nombre de voies ferrées principales : 2 de service : 0 Régime exploitation de la ligne : Ligne équipée, avec ou sans circulation en avance

PN avec difficulté franchissement véh. lente garde sol : A PN inscrits au programme de sécurisation national :

panneau A2 :

Portique S3 (ligne électrifiée) : Hauteur (B 12) :

Délai minimum d'annonce (sec.) : 25 plus majoration éventuelle du délai normal :

Distance d'annonce (mètres) sens impair : 800 - sens pair : 700 Délai d'annonce réel (sec.) sens impair : 37,2 sens pair : 31,7

Déclenchement de l'annonce-sens impair : - sens pair : Fin mémo de l'annonce-sens impair : - sens pair :

Contresens sens impair : - sens pair : Régulation délai d'annonce-sens impair : Non - sens pair : Non

Boîtier de commutateurs : Oui Dispositif de blocage : Oui Nombre de voyants d'annonce : Normal/Secours : Normal/Danger : Non

Téléphone : Type SNCF accessible au public : Type (Normal-Danger) :

Dissociation main-moteur(SAL2) - côté gauche : - côté droit :

Temporisation des barrières de sortie : Nature des feux :

Coordination avec feux de carrefour : Boucle de détection de remontée de file : Information fournie à signal routière lumineuse :

Présence d'une potence à gauche : à droite : Présence de programme lumineux piétons :

PN voisin d'établissement : PN avec télésurveillance : PN relié à un centre de supervision :

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 21 Pk : 9.917 Type : SAL 2
Voie Routière : Chemin de l'Hermitage Commune : Messein

Photos datant du 01/12/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

Renouvellement
PN 21 V1 / V2
25/10/2011

Arrêté de circulation

Le maire de Messein,

Considérant les pouvoirs de police du maire,

Considérant la demande de la SNCF, afin d'effectuer des travaux de renouvellement de la voie et du platelage au passage à niveau n°21 à Messein, sur la ligne de Jarville à Mirecourt,

ARRETE

Art.1 – L'accès à la rue de l'Ermitage et au chemin des Fontaines sera interdit à tout véhicule **de 8 heures à 17 heures** à compter du 25 octobre 2011 et pendant toute la durée du chantier. Un passage provisoire pour les piétons sera installé.
En cas de besoin, la circulation pour le centre de secours sera rétablie dans les 15 minutes après appel du responsable du site.

Art.2 – La signalisation et la protection du chantier seront installées par les services de la SNCF.

MESSEIN

Art.3 – Ampliation de cet arrêté sera transmise à la gendarmerie et centre de Secours de Neuves-Maisons, SNCF.

Fait à Messein, le 21 Octobre 2011

Le Maire,

MAIRIE DE MESSEIN Meurthe-et-Moselle

Daniel LAGRANGE

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
03 83 22 15 96

SNCF Infra

Monsieur le Maire de Messein
En Mairie
51 rue du Bois de Grève
54850 MESSEIN

Réf : FC 48-11
Objet : PN 21 Ligne de Jarville à Mirecourt
demande d'arrêté

Nancy, le 27 septembre 2011

Monsieur le Maire,

Nous avons programmé le renouvellement du passage à niveau n° 21 de la ligne de Jarville à Mirecourt situé entre la rue de la gare et le chemin de l'ermitage.

Ces travaux se dérouleront en semaine 43 du mardi 25 au vendredi 28 octobre 2011.

L'organisation que nous mettrons en place sera identique à celle utilisée au printemps pour le PN 25.

Aussi, je vous prie de bien vouloir prendre un **arrêté interdisant la circulation des véhicules routiers et des cycles** du lundi 24 octobre 2011 au vendredi 28 octobre 2011 de 08h00 à 17h00.

Vous voudrez bien aviser les riverains de ces travaux par le biais de vos canaux habituels.

M. STOTE (06 20 13 94 62), en charge de ce chantier, reste à votre disposition pour l'organisation pratique de ce chantier.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.88

Nos Références : UPVN/XB/03/2009

SNCF

Monsieur le Maire de Messein

51, rue Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n°21

NANCY le 2 février 2009

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 21 de la ligne Jarville Mirecourt, situé en gare sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- le panneau A7 situé rue de la Gare côté Nancy est dégradé.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

En provenance de :

SGR 2 V5 MSR 02 08-40464 - 18 05 08

Présentation le :

Distribution le : - 5 FEV. 2009

Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

RCS PARIS 356 000 000

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 020 253 8375 5

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

FRAB

SNCF_ EVEN LORRAINE SUD
Unité Voie de Nancy
2 Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

Destinataire

Monsieur le Maire de Metzeral
5 A Rue Bois de Grève
68850 METZERAL

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée Suivie ou le motif de non-distribution
Modes d'accès direct à l'information de distribution
SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 62080
(0,35 € TTC + prix d'un SMS)
Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
Le service vocal interactif : 0 820 80 3000 (0,12 € TTC/mn)
Le minitel : 3614 CSUIVI (0,019 € TTC à la connexion + 0,06 € TTC/mn)

54012 NANCY PORTE SAINT NICOLAS *H

Date : 3/02/09 Prix : 0,00EUR CRBT :

Niveau de garantie : 16 € [X] 153 € [ ] 458 € [ ]

SGR 2 V5 MSR 01 06-40464 - 17 04-08

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 020 253 8375 5

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

COURRIER SUIVI

Expéditeur

SNCF_ EVEN LORRAINE SUD
Unité Voie de Nancy
2 Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

PN 21

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions générales de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

RCS PARIS 356 000 000

PREUVE DE DÉPÔT

Unité Voie de Nancy

Fax : 03 83 22 17 36
Tél : 03 83 22 13 30
Affaire suivie pa [redacted]

Nos Références : UPVN/PF/03/2007

Monsieur le Maire

51, Rue bois de grève

54850 - MESSEIN

Nancy, le 25 janvier 2007

Objet : L14 (040) de JARVILLE à MIRECOURT
Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 21

Monsieur le Maire,

Au cours de l'inspection annuelle du passage à niveau n° 21 situé sur la ligne 14 (040) de JARVILLE à MIRECOURT, j'ai constaté que :

➢ Côté impasse : le panonceau « Signal Automatique » est absent.

La signalisation routière avancée des Passages à Niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous serai reconnaissant de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle ci.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' assistant au Dirigeant d'Unité

[redacted]

Pièce jointe : photo du site

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 23 Pk : 10.218 Type : Piéton SANS Portillon
Voie Routière : Chemin depuis Rue du Jardin des Joncs Commune : Messein

Photos du 16/06/2015

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

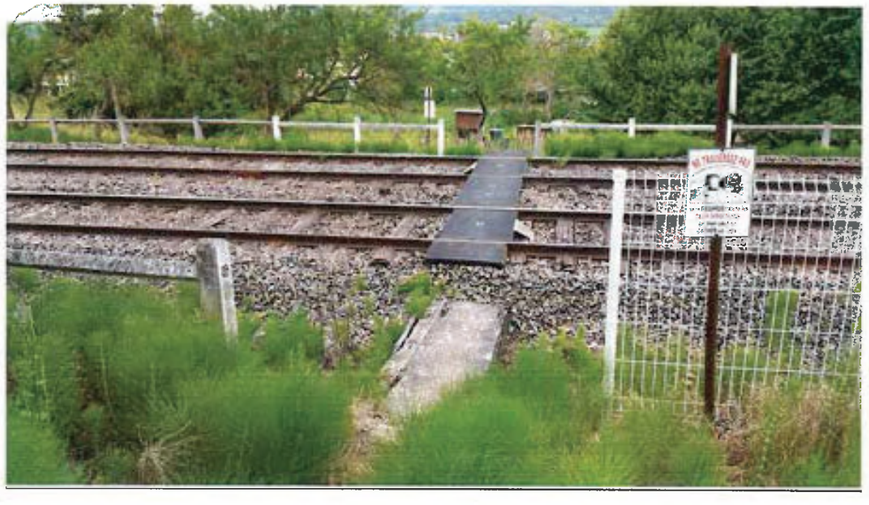

Signalisation :

Edition le 29/06/2015

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région **Lorraine**
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° **040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt**
PN n° : **23** - PK : 0[illegible]0218 Type du PN : PN public isolé pour piétons - sans portillon

Commune Messein | Département Meurthe-et-Moselle | Type voirie Autre classement - | Agglomération Oui
Longueur de traversée 9 | Largeur de la traversée 1 | Angle de traversée C85 | Nature plancher
Nombre de piétons par 24 h | Trafic ferroviaire par 24 h 22

Vitesse ferroviaire sens pair 90 km/h - sens impair 90 km/h
Nombre de voies ferrées principales 2 de service 0
Présence d'un autre dispositif que le portillon
PN inscrits au programme de sécurité national
Présence de potelets avec lumières pour piétons

Visibilités au PN :

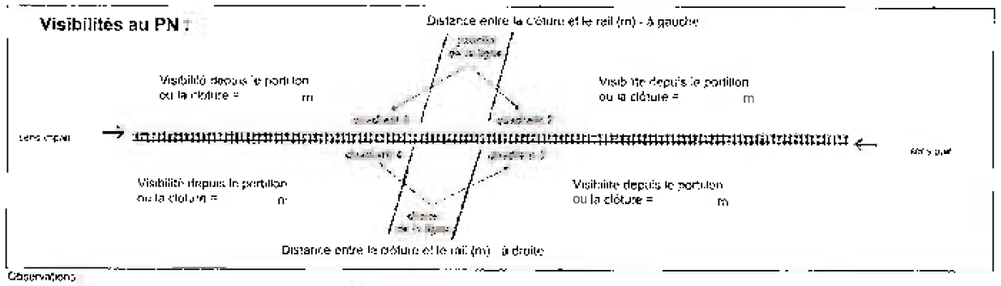

Observations

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Moutfferon
54 000 NANCY
03 83 22 19 10

SNCF*INFRA*

Monsieur le Maire de MESSEIN
51, rue du bois de Grève
54850 - MESSEIN

Réf : UPVN / JV / 14 / 2013
Objet : PN n°18 et 23 L040000 (Jarville-la-Malgrange à Mirecourt)
Commune de **Messein**

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 15 mars 2013

Monsieur le Maire,

La SNCF, agissant au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France, veille à assurer, sur les passages à niveau, le meilleur niveau de sécurité aussi bien aux usagers routiers qu'aux circulations ferroviaires. Cependant, un passage à niveau reste un point singulier et seule sa suppression permet d'y obtenir une sécurité totale.

Nous avons bien reçu votre courrier du 15 février 2013 nous annonçant l'avis favorable de votre conseil municipal à la suppression du PN 27. Sur votre commune, les passages à niveau réservés aux piétons numéros 18 et 23 ne semblent eux non plus répondre à un besoin évident.

En effet, le PN n°23 donne sur un talus raide et impraticable d'un coté et su un chemin qui n'est manifestement plus utilisé de l'autre. De plus, ce passage à niveau est encadré des PN 21 (300m en amont coté NANCY) et 25 (250m en aval coté MIRECOURT) qui, eux, sont équipés de signalisation lumineuse et de barrières. La traversée des voies peut donc être reportée du PN 23 vers ces deux passages à niveau bien mieux équipés et sécurisés !
Quand au PN N°18, vu l'état de ses abords immédiats, il ne semble plus être utilisé. De plus, ce passage à niveau est encadré des PN 15 (540m en amont coté NANCY) et 21 (330m en aval coté MIRECOURT) qui, eux, sont équipés de signalisation lumineuse et de barrières. La traversée des voies peut donc être reportée du PN 18 vers ces deux passages à niveau bien mieux équipés et sécurisés !

La suppression de ces passages à niveau pourrait être envisagée, entraînant une sécurisation accrue dans ce secteur.

Tous les frais administratifs occasionnés par cette démarche seraient pris en compte par la SNCF, qui se chargerait aussi des démarches prévues par la réglementation en cas de suppression de passage à niveau.

Si vous souhaitez la suppression de ces passages à niveau, ou un des deux, je vous propose de bien vouloir m'adresser une délibération de votre Conseil Municipal favorable à cette opération, qui bien entendu, ne pourra se réaliser qu'après une enquête publique et l'accord de votre Conseil Municipal.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

4A, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80
06.20.13.94.62
Nos Références : UPVN/ES/36/2009

Monsieur le Maire de MESSEIN

51, rue du Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Objet : Passages à niveau (PN) pour piétons n°16, 18, 22, 23 et 27

NANCY Le 17 Juillet 2009

Monsieur le Maire,

La SNCF, agissant au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France, veille à assurer, sur les passages à niveau, le meilleur niveau de sécurité aussi bien aux usagers routiers qu'aux circulations ferroviaires.
Cependant, un passage à niveau reste un point singulier et seule sa suppression permet d'y obtenir une sécurité totale.

Sur votre commune et sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt se situent les PN n°16, 18, 22, 23 et 27. Ces passages à niveau sont réservés aux piétons, qui y traversent les voies ferrées à leurs risques et périls. Ces situations, pourtant conformes à la réglementation (*arrêté ministériel du 18 mars 1991...*) ne semblent plus répondre à un besoin évident.

En effet, les PN n°16 et 18, situés en courbe ont des conditions de visibilité particulièrement défavorables et ne sont plus utilisés (pour preuve la végétation abondante de part et d'autre). La traversée des voies au niveau du PN n°22 pourrait être reporté au PN n°23 distant d'environ 100m, avec des conditions de franchissement plus favorables. Au PN n°27, l'accès est actuellement impraticable, il n'est manifestement plus utilisé.

La suppression de certain de ces passages à niveau pourrait être envisagée, entraînant une sécurisation accrue dans ce secteur.

Tous les frais administratifs occasionnés par cette démarche seraient pris en compte par la SNCF, qui se chargerait aussi des démarches prévues par la réglementation en cas de suppression de passage à niveau.

Si vous souhaitez la suppression de l'un ou plusieurs de ces passages à niveau, je vous propose de bien vouloir m'adresser une délibération de votre Conseil Municipal favorable à cette opération, qui bien entendu, ne pourra se réaliser qu'après une enquête publique et l'accord de votre Conseil Municipal.

Je me tiens à votre disposition, si vous le souhaitez, pour de plus amples renseignements.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 25 Pk : 10.469 Type : SAL 2
Voie Routière : Allée des fleurs Commune : Messein

Photos datant du 01/12/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

Monsieur le Maire
Mairie de Messein
51, rue Bois de Grève
54850 – MESSEIN

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°25 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Messein
N/réf. : UPVN / JV / 5 / 2014
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 3 Février 2014

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 25 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé « Allée des Sources » sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Suite à la modification de la voirie, le signal A7 et les signaux A2 ne sont pas visibles par tous les usagers sortant de ce quartier, une modification (simplification) de la signalisation routière avancée est nécessaire :

- Coté allée des sources et rue du Jardin des Joncs : Les signaux A2 + panonceaux et le signal A7 + panonceau sont à déposer de leurs positions actuelles pour ne reposer que sur un seul et unique poteau un signal A2 + panonceau et un signal A7 + panonceaux (voir annexe 1)

Ses anomalies vous ayant déjà été signalées en 2011, 2012 et en 2013, je me permets de vous rappeler que cette signalisation est obligatoire et qu'il en va de la sécurité de vos concitoyens.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

SOCIÉTÉ ANONYME DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS - R.C.S. PARIS B 552 049 447

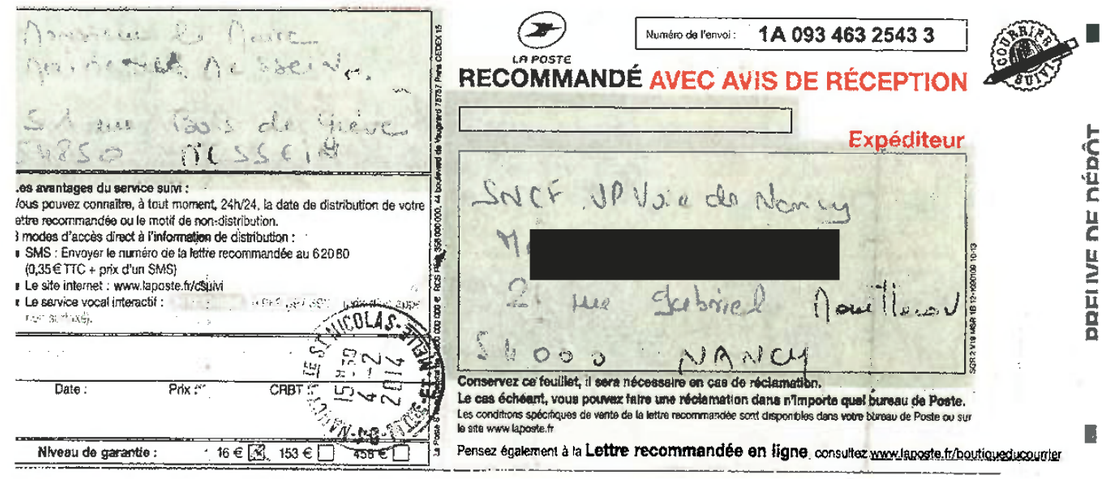

SNCF

Annexe 1

A2a

A7

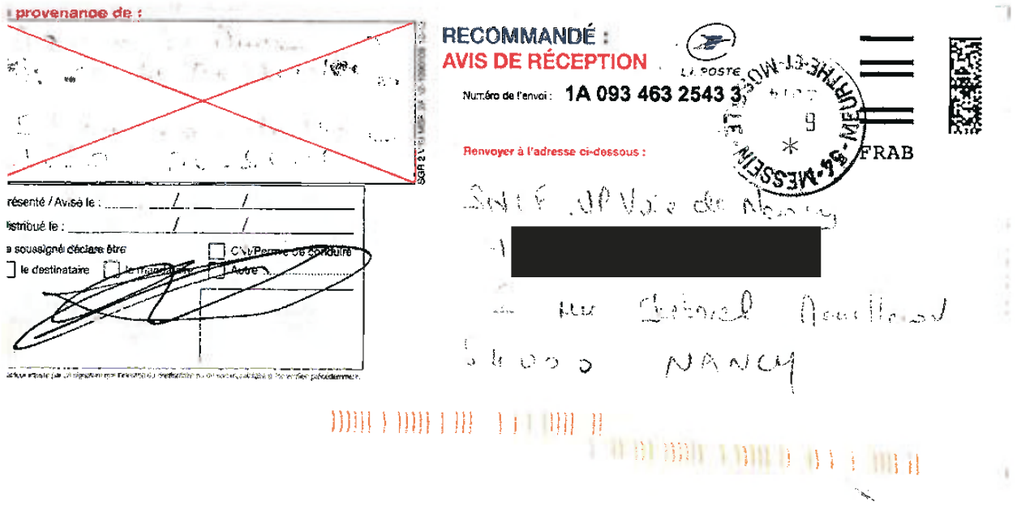

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54.000 NANCY
03 83 22 19 10

SNCF Infra

Monsieur le Maire de Messein

51, rue Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Réf : UPVN / JV / 06 / 2013
Objet : PN n°25 L040000 (Nancy à Mirecourt)
Commune de Messein

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 04 février 2013

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 25 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé « Allée des Sources » sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Suite à la modification de la voirie, le signal A7 et les signaux A2 ne sont pas visibles par tous les usagers sortant de ce quartier, une modification (simplification) de la signalisation routière avancée est envisageable :

- Les signaux A2 + panonceaux et le signal A7 + panonceau sont à déposer (voir annexe 1)
- Un signal A2 + panonceau et un signal A7 + panonceau sont à poser (voir annexe 1)

Il manque un panonceau « signal automatique » sur le panneau A7 rue du Général Leclerc (voir annexe 1).

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Annexe 1

En provenance de :

Présenté / Avisé le ___/___/___
Distribué le ___/___/___
Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

RECOMMANDÉ
AVIS DE RÉCEPTION
LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 079 449 2655 7

FRAB

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

SNCF INFRAPOLE LORRAINE SUD
[illegible] de NANCY
3 [illegible] Général Mellinet
54000
NANCY

Destinataire

Monsieur le Maire de
51 rue Bois de Grève
54850 MESSEIN

les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non distribution.
modes d'accès direct à l'information de distribution :
SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
Le service vocal interactif (prix d'un appel non surtaxé)

Date CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 079 449 2655 7

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF INFRAPOLE LORRAINE SUD
UP Voie de Nancy
2 rue Gabriel Mouilleron
54000 Nancy

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une reclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre Recommandée Électronique**, consultez www.laposte.fr/lre

PREUVE DE DÉPÔT

INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.15.58

Nos Références : UPVN/MB/06/2012

Monsieur le Maire de Messein

51, rue Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Lettre recommandée avec AR

Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 25

NANCY, le 01 février 2012

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 25 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé « Allée des Sources » sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Suite à la modification de la voirie, le signal A7 et les signaux A2 ne sont pas visibles par tous les usagers sortant de ce quartier, une modification (simplification) de la signalisation routière avancée est envisageable :

- Les signaux A2 + panonceaux et le signal A7 + panonceau sont à **déposer** (voir annexe 1)
- Un signal A2 + panonceau et un signal A7 + panonceau sont à **poser** (voir annexe 1)

Il manque un panonceau « signal automatique » sur le panneau A7 rue du Général Leclerc (voir annexe 1).

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Annexe 1

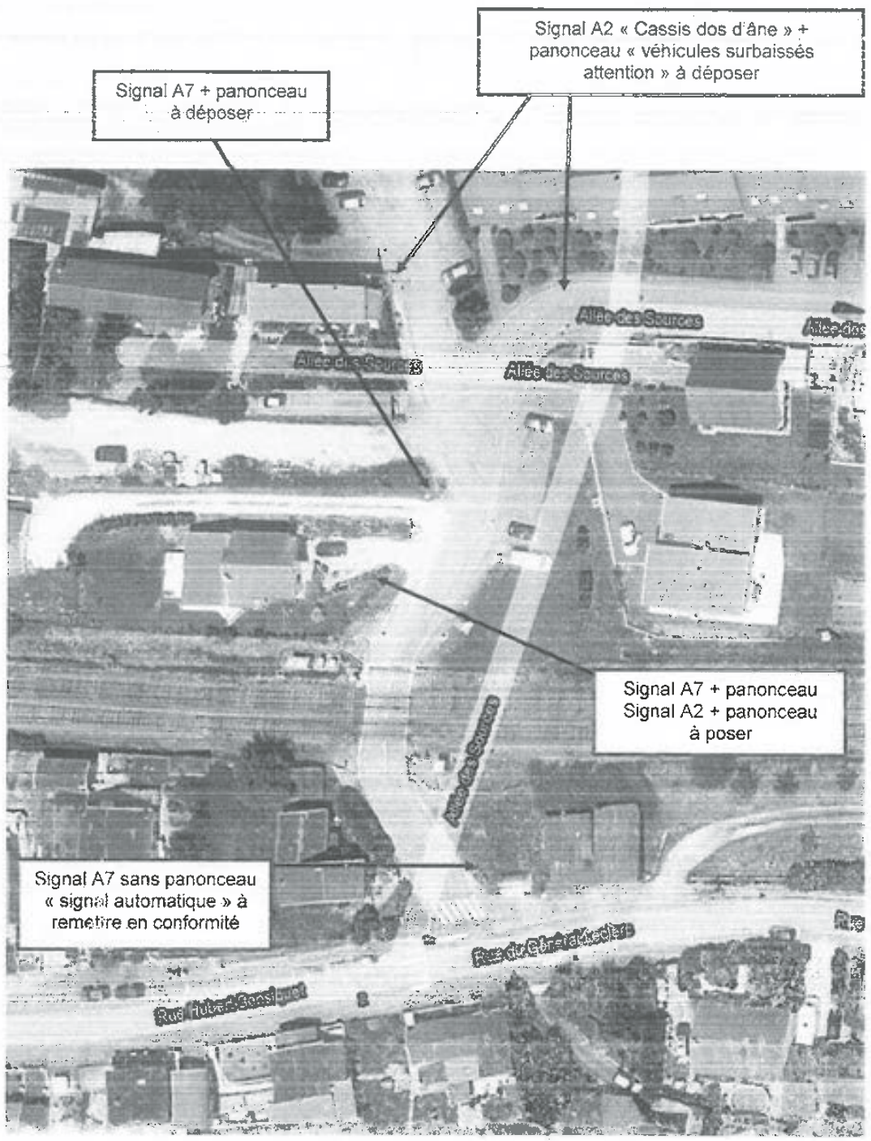

[redacted]

De: Daniel LAGRANGE [daniel-lagrange@wanadoo.fr]
Envoyé: lundi 2 mai 2011 04:51
À: [redacted]
Objet: Re: Tx SNCF "rue du jardin des Joncs"

Bonjour,
Merci pour les informations.
Je me suis absenté jeudi, vendredi et samedi mais je suis resté en contact avec un élu habitant le quartier.
Suite aux travaux, je vais rédiger un courrier au SDIS pour relater l'efficacité du travail fourni et préparer la future intervention pour le passage à niveau de la gare.
Bonne journée et encore merci pour votre disponibilité.
D. Lagrange

PN 25

[redacted]

De: Mairie De Messein [mairie@messein.fr]
Envoyé: vendredi 8 avril 2011 08:12
À: [redacted]
Objet: Re: Tx SNCF Accessibilité "Allée du Jardin des Joncs"

Monsieur [redacted]
Les propositions que vous faites ne satisfont pas les responsables des services de secours.
D. Lagrange

[redacted]

De: [redacted]
Envoyé: mardi 5 avril 2011 18:04
À: 'Mairie De Messein'
Cc: [redacted]
Objet: Tx SNCF Accessibilité "Allée du Jardin des Joncs"

Monsieur le Maire,

Objet : Accessibilité quartier "Allée du Jardin des Joncs"

Nous vous proposons une solution pour rendre accessible ce quartier par les secours pendant les travaux.

Procédure :
1) Le service de secours avise au plus tôt le responsable SNCF désigné d'une intervention de véhicule routier dans le quartier "Allée du Jardin des Joncs" (nom du responsable SNCF sur le chantier, n° tél à formaliser avec le service des secours).
2) Mise en oeuvre de matériaux de carrière pour combler rapidement la fouille (véhicule PL chargé, stationné à proximité).
3) Mise en place de plaques métalliques de recouvrement.
"Temps de mise en oeuvre environ 15mln"

Afin de réaliser les travaux dans ces conditions, je vous saurais gré de bien vouloir nous donnez un avis favorable à l'application de cette procédure.

Dans l'attente, veuillez agréer, monsieur le Maire l'expression de mes sincères salutations

[redacted]

SNCF Infra

[redacted]

De: [redacted]
Envoyé: lundi 28 mars 2011 09:09
À: 'Mairie De Messein'
Cc: [redacted]
Objet: RE: Tx SNCF "Allée des sources" passage à niveau N°25

Monsieur le Maire,

Cette date me convient.
Je serai sur place (PN n° 25 Allée des Sources) le jeudi 31 mars 2011 à 14h00.

Cordialement

[redacted]

SNCFinfra

De : Mairie De Messein [mailto:mairie@messein.fr]
Envoyé : samedi 26 mars 2011 09:42
À : [redacted]
Objet : Re: Tx SNCF "Allée des sources" passage à niveau N°25

Monsieur [redacted]
Le responsable du centre de secours de Neuves-Maisons me propose de nous rencontrer sur place le jeudi 31 mars à 14 h 00. Cela vous convient-il ?
D. Lagrange

[redacted]

De: Mairie De Messein [mairie@messein.fr]
Envoyé: mercredi 23 mars 2011 17:18
À: [redacted]
Objet: Re: Tx SNCF "Allée des sources" passage à niveau N°25

Monsieur [redacted]
L'arrêté demandé sera pris rapidement, maintenant que nous connaissons les dates exactes des travaux entrepris sur le PN n°25 allée du Jardin des joncs.
Contacté aujourd'hui, le Major Kelsch responsable du centre de secours de Neuves-Maisons consulte les services compétents du SDIS afin de fixer prochainement une réunion sur site avec les personnes concernées.
D. Lagrange

[redacted]

De: [redacted]
Envoyé: mardi 15 février 2011 11:30
À: 'mairie@messein.fr'
Objet: TR: Tx PN n° 25 "Allée des Sources" SNCF

Monsieur le Maire,

Les travaux de renouvellement du passage à niveau n° 25 situé "Allée des Sources", initialement prévus la semaine n° 9 du 28/02/2011 au 02/03/2011 **sont reportés**.
Ces travaux seront réalisés la semaine n° 17 du 27/04/2011 au 29/04/2011.
Je souhaiterais vous rencontrer en présence d'un responsable des services de secours, afin d'évoquer "le problème d'accès" au quartier "Allée des Sources".
Dans l'attente, veuillez agréer monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

[redacted]

SNCFINfra

De : [redacted]
Envoyé : mercredi 9 février 2011 14:35
À : 'mairie@messein.fr'
Cc : [redacted]
NCY)
Objet : Tx PN n° 25 "Allée des Sources" SNCF

Monsieur le Maire,

Nous nous sommes rencontrés le vendredi 14 janvier 2011 au passage à niveau n° 25 "Allée des Sources".
Les travaux de renouvellement du PN n° 25 sont programmés la semaine 9 (du 28/02/11 au 02/03/11).
Les circulations des véhicules à moteur et des cycles seront interdites de 08h00 à 17h00.
Un passage provisoire pour les piétons sera mis en place.
Je souhaiterais vous rencontrer à nouveau en présence d'un responsable des services de secours, afin d'évoquer "le problème d'accès" au quartier Allée des Sources.

Je vous envoie un courrier de "demande de fermeture de passage à Niveau".

Merci de me contacter au plus tôt.

Cordialement

[redacted]

08/04/2011

SNCFINfra

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel MOUILLERON 54 000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.60

Nos Références : UPVN / ES / 19 / 2011

Monsieur le Maire de Messein

51, rue Bois de Gréve

54850 - MESSEIN

OBJET : Fermeture temporaire du passage à niveau n°25 « Allée des Sources »
Km 10.469 de la ligne de Jarville à Mirecourt (Visite chantier le 14/01/11)
Présent : M. LAGRANGE « maire »
[redacted]

NANCY, le 23 mars 2011

Monsieur le Maire,

Pour nous permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de la voie et du platelage au passage à niveau n°25, situé sur votre commune, je vous saurais gré de bien vouloir prendre un arrêté interdisant les circulations **des véhicules à moteur et des cycles** au droit du passage à niveau ainsi que la période d'application.

Ces travaux se dérouleront du mercredi 27 avril 2011 à 08h00 au vendredi 29 avril 2011 à 17h00.

La circulation des véhicules à moteur et des cycles sera **interdite de 08h00 à 17h00**, un passage provisoire pour les piétons sera installé.

Cette interdiction rend inaccessible le quartier « **Allée des Sources** » aux services divers (Secours, Poste, collecte ordures, ...).

Afin d'afficher cet arrêté, merci de m'envoyer un exemplaire à l'adresse ci-dessus.

Nous assurerons la mise en place de la signalisation routière au droit du passage à niveau.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS – R.C.S. PARIS B 552 049 447

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel MOUILLERON 54 000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80

Nos Références : UPVN / ES / 07 / 2011

SNCF*infra*

Monsieur le Maire de Messein

51, rue Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Annulé

Reporté

OBJET : Fermeture temporaire du passage à niveau n° 25 « Allée des Sources »
Km 10.469 de la ligne de Jarville à Mirecourt (Visite chantier le 14/01/11)
Présent : M. LAGRANGE « maire »
[redacted]

NANCY, le 09 février 2011

Monsieur le Maire,

Pour nous permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de la voie et du platelage au passage à niveau n° 25, situé sur votre commune, je vous saurais gré de bien vouloir prendre un arrêté interdisant les circulations des véhicules à moteur et des cycles au droit du passage à niveau ainsi que la période d'application.

Ces travaux se dérouleront du lundi 28 février 2011 à 08h00 au mercredi 02 mars 2011 à 17h00.

La circulation des véhicules à moteur et des cycles sera **interdite de 08h00 à 17h00**, un passage provisoire pour les piétons sera installé.

Cette interdiction rend inaccessible le quartier « Allée des Sources » aux services divers (Secours, Poste, collecte ordures, ...).

Afin d'afficher cet arrêté, merci de m'envoyer un exemplaire à l'adresse ci-dessus.

Nous assurerons la mise en place de la signalisation routière au droit du passage à niveau.

Merci de m'informer au plus tôt de la possibilité de réaliser ces travaux dans ces conditions.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80

Nos Références : UPVN/ES/05/2011

SNCF

Monsieur le Maire de Messein

51, rue Bois de Grève

54850 - MESSEIN

Lettre recommandée avec AR

Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 25

NANCY, le 01 février 2011

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 25 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé « Allée des Sources » sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Suite à la modification de la voirie, le signal A7 et les signaux A2 ne sont pas visibles par tous les usagers sortant de ce quartier, une modification (simplification) de la signalisation routière avancée est envisageable :

- Les signaux A2 + panonceaux et le signal A7 + panonceau sont à **déposer** (voir plan annexe 1)
- Un signal A2 + panonceau et un signal A7 **+** panonceau sont à **poser** (voir plan annexe 1)

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Annexe 1

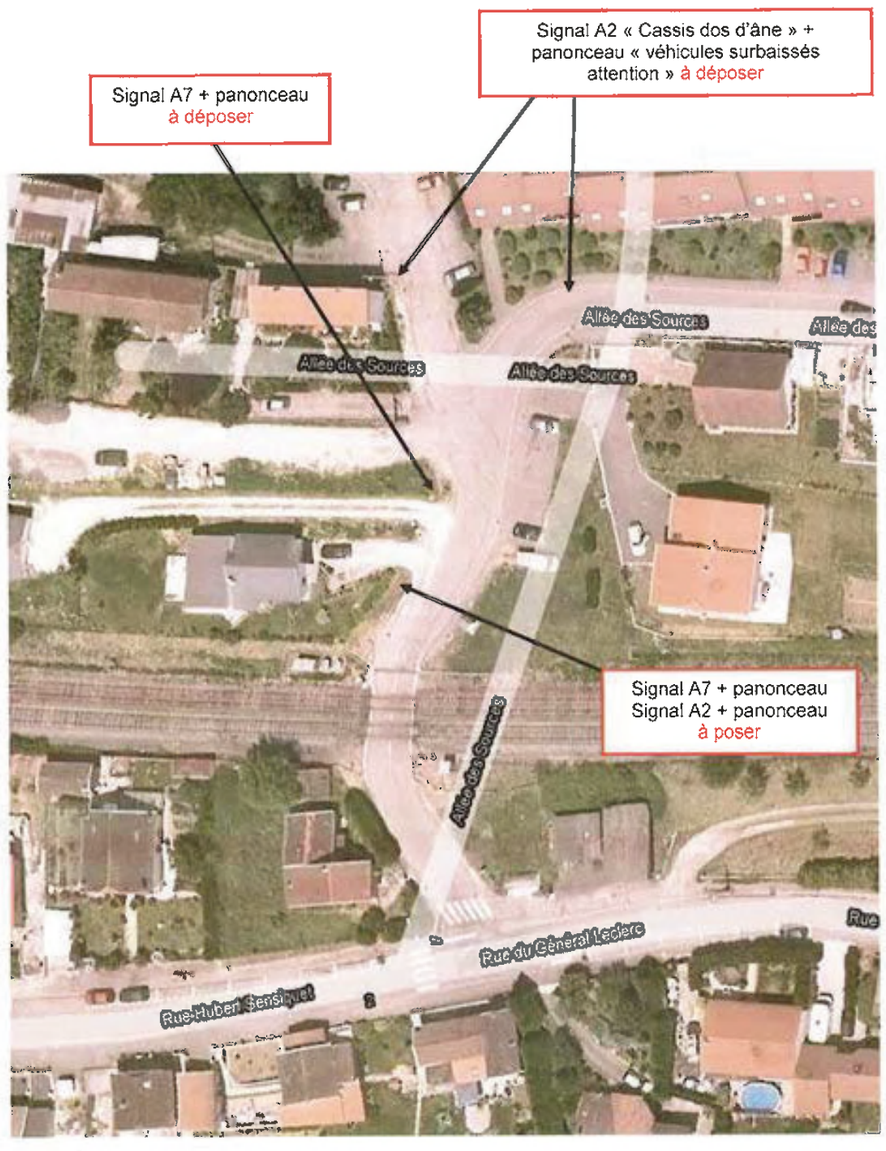

En provenance de

Monsieur le Maire de Messein
51 Rue Bois de Grève
54850 MESSEIN

Présentation le 5/9/11
Distribution le 5/9/11
Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

RCS PARIS 356 000 000

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
LA POSTE
Numéro de l'envoi : 1A 029 785 4015 1

PN 25

54-MESSEIN-MEURTHE-ET-MOSELLE
11-5-2011

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

FRAB

SNCF EVEN de LORRAINE Sud
UP Voie de NANCY
2 Rue Gabriel Maillefon
54000 NANCY

Destinataire

PN 25

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 029 785 4015 1

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF EVEN de LORRAINE Sud
UP Voie de NANCY
2 Rue Gabriel Mailleron
54000 NANCY

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

RCS PARIS 356 000 000

es avantages du service suivi :
ous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre ttre recommandée ou le motif de non-distribution.
modes d'accès direct à l'information de distribution :
SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80
(0,35€ TTC + prix d'un SMS)
Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
Le service vocal interactif :

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

5982 VB - PTC 8 - 2011/36782 - 05/05

PREUVE DE DÉPÔT

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 30 Pk : 11.504 Type : SAL 2
Voie Routière : Rue de Cumene Commune : Neuves-Maisons

Photos datant du 01/12/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

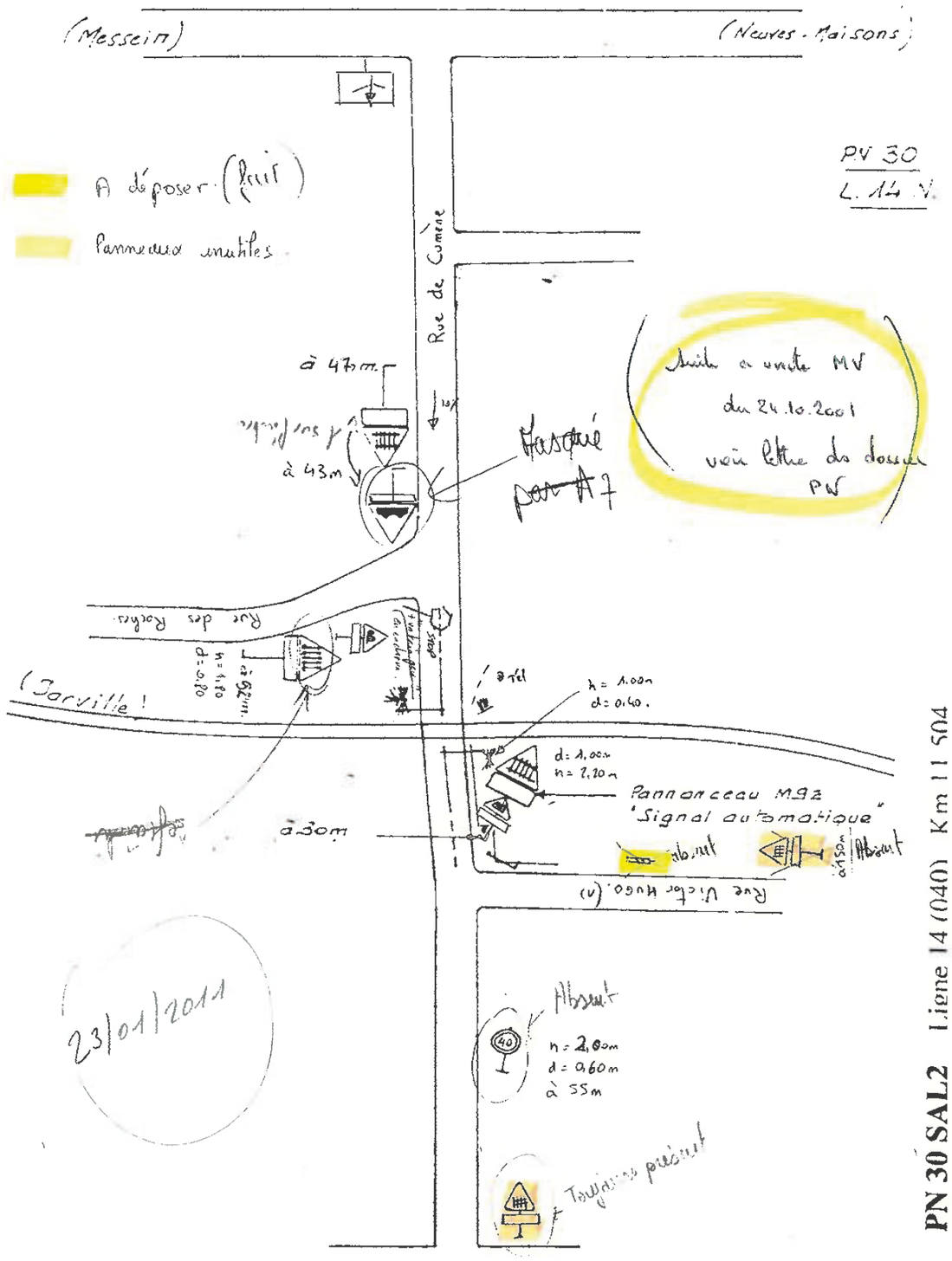

PN 30 SAL2 Ligne 14 (040) Km 11 504

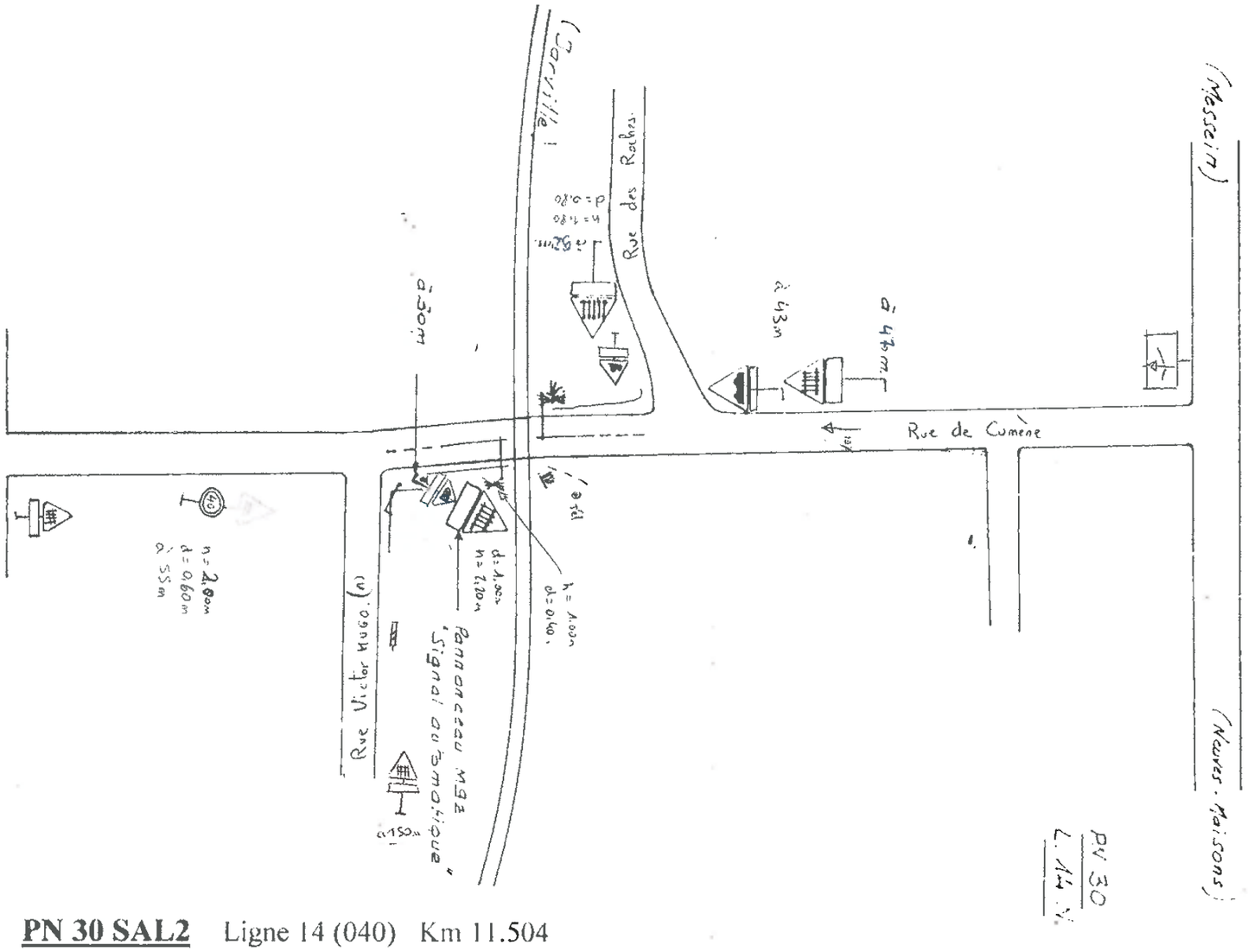

PN 30 SAL2 Ligne 14 (040) Km 11.504

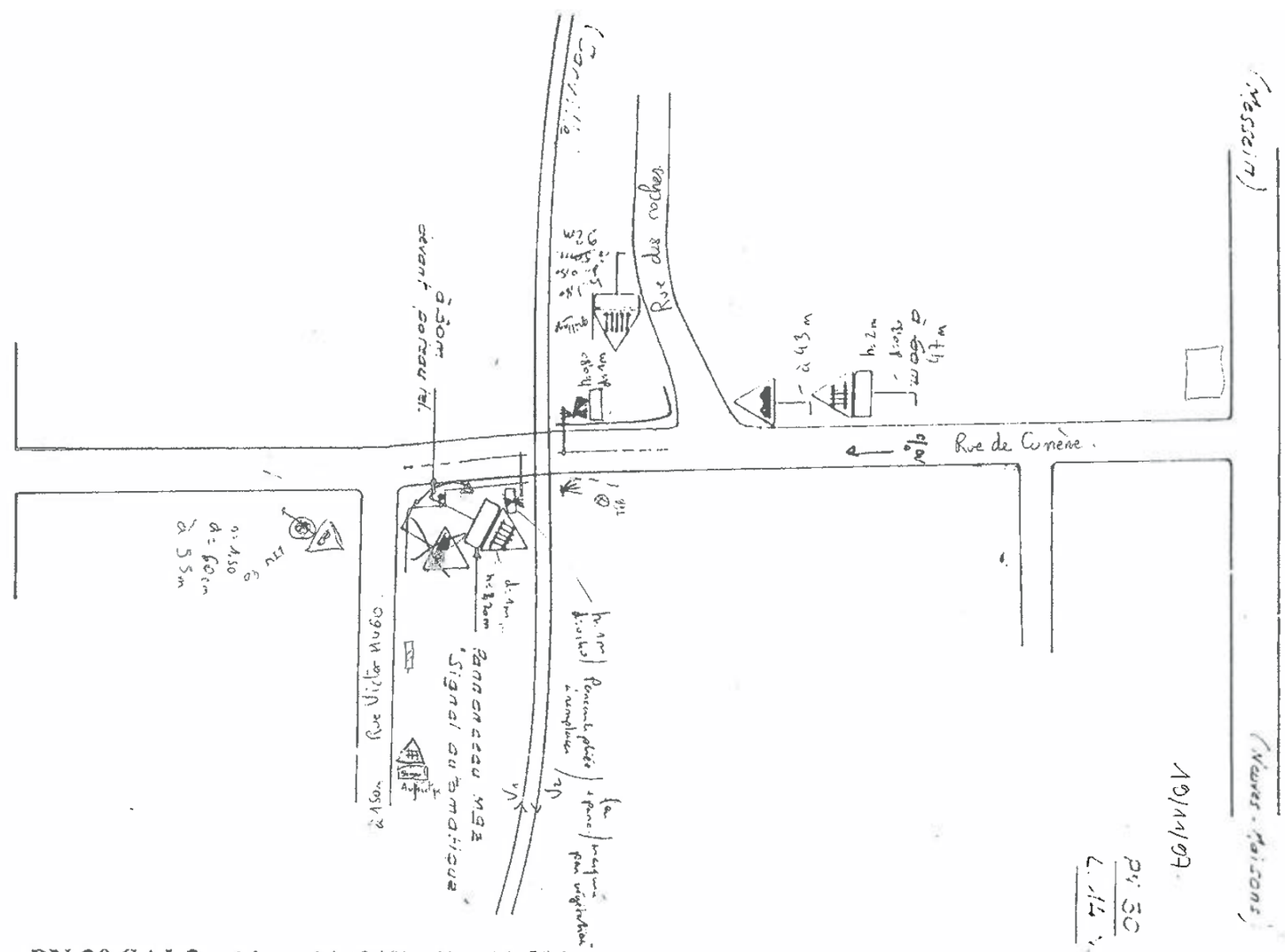

PN 30 SAL2 Ligne 14 (040) Km 11.504

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région Lorraine
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° 040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt

PN n° : 30 PK : 0**1**1*0504 Type du PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Type courant

Commune : Neuves-Maisons Département : Meurthe-et-Moselle Type voie : Voie communale -

Longueur de traversée : 12 Largeur de la route : 6 Angle de traversée : 090 Agglomération : Ou

Trafic routier par 24h : 250 Diagnostic de sécurité : % de Poids lourds (24h) : Nombre de piétons (24h) :

Vitesse routière - autorisée à gauche du PN : km/h - autorisée à droite du PN : km/h

Trafic ferroviaire par 24 h : 22 Moment de circulation : 5060 Date du dernier comptage :

Vitesse ferroviaire sens impair limite : 90 km/h - praticable : 90 km/h - sens pair limite : 90 km/h - Praticable : 88 km/h

Nombre de voies ferrées principales : 2 de service : 0 Régime exploitation de la ligne : Ligne équipée, avec ou sans circulation en avarie

PN avec difficulté franchissement véhicule garde bal : A PN inscrits au programme de sécurisation national :

panneau A2 : Portique (G3 ligne électrifiée) : Hauteur (3 m2) :

Délai minimum d'annonce (sec.) : 25 plus majoration éventuelle du délai normal :

Distance d'annonce (théorique) sens impair : 794 - sens pair : 621 Délai d'annonce réel (sec.) sens impair : 31,7 - sens pair : 25,4

Déclenchement de l'annonce sens impair : - sens pair : Fonctionnement de l'annonce sens impair : - sens pair :

Contrôleurs sens impair : - sens pair : Régularisation délai d'annonce sens impair : Non - sens pair : Non

Boîtier de commutateurs : Oui Commutateur de blocage : Oui Nombre de voyants d'annonce : Normal/Secours : Normal/Danger : Non

Téléphone : Type SNCF accessible au public : Type (Normal/Danger) :

Dispositif manœuvre moteur (SAL2) : côté gauche : côté droit :

Temporisation des barrières de sortie : Nature des feux :

Coordination avec feux de carrefour : Boucle de détection de remontée de file : Information fournie à signal routière lumineuse :

Présence d'une potence à gauche : à droite : Présence de passage(s) inférieur(s) piétons :

PN voisin d'établissement : PN avec télésurveillance : PN relié à un centre de supervision :

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Moutleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80
FAX : 03 83 22 17 36
Nos Références : UPVN/ES/06/2011

Monsieur le Maire de Neuves Maisons

1, rue du Capitaine Caillon

54230 - NEUVES MAISONS

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n°30

NANCY, le 01 février 2011

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 30 de la ligne Jarville Mirecourt, situé rue de Cumène sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- rue des Roches, à 100m du passage à niveau, le panneau A7 est défraîchi.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

En provenance de :

~~Monsieur le Maire de Neuves-Maisons~~
~~1 Rue du Capitaine Collon~~
~~54230 NEUVES MAISONS~~

Présentation le ___ / ___ / ___
Distribution le ___ / ___ / ___
Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

RCS PARIS 356 000 000

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

PN 30

Numéro de l'envoi : 1A 029 785 3898 1

LA POSTE 37610A 07-02-11 FRANCE

Remise à l'adresse ci-dessous :

FRAB

SNCF - EVEN de LORRAINE SUD
UP Voie de NANCY
2 Rue Gabriel Mafferon
54000 NANCY

Destinataire

~~Monsieur le Maire de Neuves-Maisons~~
~~1 Rue du Capitaine Collon~~
~~54230 NEUVES MAISONS~~

es avantages du service suivi :
ous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre
ttre recommandée ou le motif de non-distribution.
modes d'accès direct à l'information de distribution :
SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80
(0,35€ TTC + prix d'un SMS)
Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
Le service vocal interactif :

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☒ 153 € ☐ 458 € ☐

LA POSTE

PN 30

Numéro de l'envoi : 1A 029 785 3898 1

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF - EVEN de LORRAINE SUD
UP Voie de NANCY
2 Rue Gabriel Mafferon
54000 NANCY

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

RCS PARIS 356 000 000

COURRIER SUIVI

PREUVE DE DÉPÔT

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.88
FAX : 03 83 22 17 36
Nos Références : UPVN/ES/04/2010

Monsieur le Maire de Neuves Maisons

1, rue du Capitaine Caillon

54230 - NEUVES MAISONS

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n°30

NANCY, le 28 janvier 2010

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 30 de la ligne Jarville Mirecourt, situé rue de Cumène sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- rue des Roches, à 100m du PN, le panneau A7 est défraîchi.
- rue de Cumène (côté voie 1), le panneau A2 (cassis ou dos d'âne) est masqué par le panneau A7.

(Panneaux et panonceaux utilisés : voir au verso)

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

L'assistant Technique et Sécurité

[redacted]

Panneaux et panonceaux utilisés

A7 A8

Balisage

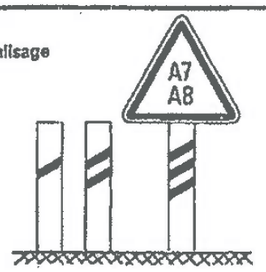

A14 M9z VOIE FERRÉE

A2 M9z VÉHICULES SURBAISSÉS ATTENTION

B12 4,5m

B14 50

C5

M1 150 m

M6 STOP ... m

M9b

M9z SIGNAL AUTOMATIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Neuves-Maisons, le mardi 28 juin 2011

SNCF - EVEN LORRAINE SUD
A l'attention de Monsieur [redacted]
Unité voie de Nancy
2, Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

En provenance de :
Monsieur le Maire de Neuves Maisons
1 Rue du Capitaine Caillon LETTRE
54 230 NEUVES MAISONS PRIORITAIRE
Présentation le
Distribution le
Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)
RCS PARIS 356 000 000

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION
LA POSTE
Numéro de l'envoi : 1A 029 785 3895 0
LA POSTE 3761
FRANCE
Renvoyer à l'adresse ci-dessous :
SNCF-EVEN de NANCY- BAR le Duc
UP Voie de NANCY
2A Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

RN 30

Vos Réf. : UPVN/ES/04/2010
Nos Réf. : DST 2011 796/JPV/SB/VV
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 30

Affaire suivie par **Monsieur Serge BENEDETTI**, Responsable Service Technique.

Monsieur,

Suite à votre demande, je vous informe que les travaux de signalisation routière demandés ont été réalisés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Conseiller Général de Meurthe et Moselle
Jean-Paul VINCHELIN

MAIRIE DE NEUVES-MAISONS 54230

HÔTEL DE VILLE
Secrétariat Technique
1, Rue du Capitaine Caillon
BP n° 9 - 54230 Neuves-Maisons
Tél/fax : 03 83 47 67 82
e-mail : service.technique@neuves-maisons.fr
site web : www.neuves-maisons.fr

Destinataire

Mairie de Neuves Maisons
1 Rue du Capitaine Caillon
54230 NEUVES MAISONS

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 029 785 3895 0

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF-EVEN de NANCY- BAR le Duc
UP Voie de NANCY
&A Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

RCS PARIS 356 000 000

es avantages du service suivi :
ous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre
tre recommandée ou le motif de non-distribution.
modes d'accès direct à l'information de distribution :
SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80
(0,35€ TTC + prix d'un SMS)
Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
Le service vocal interactif :

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☒ 153 € ☐ 458 € ☐

3982 ve PTC 3 - 2011/198702 - 0509

PREUVE DE DÉPÔT

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.88

Nos Références : UPVN/XB/02/2009

Monsieur le Maire de Neuves Maisons

1, rue du Capitaine Caillon

54230 - NEUVES MAISONS

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n°30

NANCY LE 2 février 2009

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 30 de la ligne Jarville Mirecourt, situé rue de Cumène sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- en partie haute de la rue de Cumène, ainsi que rue des Roches, les panneaux A7 sont défraîchis
- rue Victor Hugo, le panneau A7 et la balise J10 à 2 bandes ont été déposés au cours de travaux de voirie

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci et d'en faire assurer le maintien lors de travaux.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

En provenance de :

LETTRE PRIORITAIRE

SGR 2 VS MBR 02 06-47464-18 05-08

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 020 253 8373 1

04-02-09 FRANCHISE

Renvoyer les coordonnées à l'association

FRAB

SNCF EVEN DE LORRAINE SUD
Unité Voies de Nancy
2 Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

Présentation le : / /
Distribution le : 4/02/09.
Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

RCS PARIS 356 000 000

Destinataire

Monsieur le Maire de Neuves Maisons
Mr Sona
1 Rue du Capitaine Carillon
54230 NEUVES MAISONS

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée Suivie ou le motif de non-distribution
3 modes d'accès direct à l'information de distribution :
- SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 62080 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
- Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
- Le service vocal interactif 0 820 80 3000 (0,12 € TTC/mn)
- Le minitel : 3614 CSUIVI (0,019 € TTC à la connexion + 0,06 € TTC/mn)

54012 NANCY PORTE SAINT NICOLAS
#H

Date	Prix :	CRBT :
03/02/09	0,00EUR	

Niveau de garantie : 16 € ☑ 153 € ☐ 458 € ☐

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 020 253 8373 1

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

PN30

SNCF EVEN DE LORRAINE SUD
Unité Voies de Nancy
2 Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions générales de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

RCS PARIS 356 000 000

SGR 2 VS MBR 01 06-40464-17 04-08

PREUVE DE DÉPÔT

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 32 Pk : 11.880 Type : Piéton avec Portillon
Voie Routière : chemin Monseigneur Commune : Neuves-Maisons

Photos datant du 14/09/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Edition le 29/06/2015

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région Lorraine
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° 04D000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt
PN n° : 32 - PK : 011+0880 Type du PN : PN public solé pour piétons - avec portillon

Commune Neuves-Maisons | Département Meurthe-et-Moselle | Type voirie Autre passement - | Agglomération Oui
Longueur de traversée 9 | Largeur de la traversée 1 | Angle de traversée 090 | Nature platelage
Nombre de piétons par 24 h | Trafic ferroviaire par 24 h 22

Vitesse ferroviaire sens pair 80 km/h - sens impair 90 km/h

Nombre de voies ferrées principales 2 de service 0

Présence d'un autre dispositif que le portillon

PN inscrit au programme de sécurité national

Présence de passerelle ou tunnel pour piétons

Visibilités au PN :

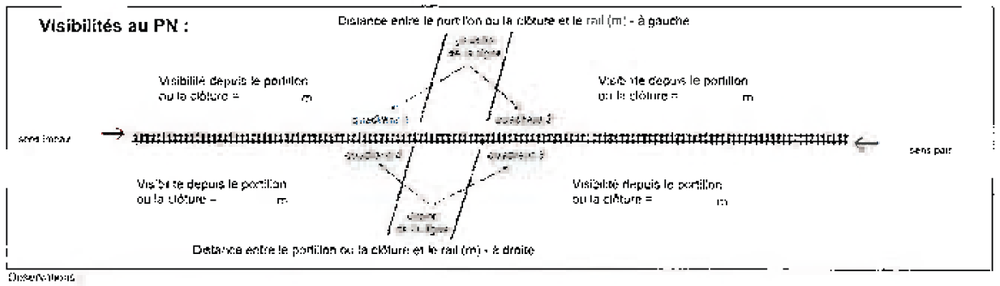

Observations

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD-EST NORMANDIE

UNITE VOIE DE NANCY
2a rue Gabriel Mouilleron 54 000 NANCY
Tél 03 83 22 15 96 – Fax 03 83 22 17 36
frederic.chaix@sncf.fr

Monsieur le Maire de Neuves Maisons
1 rue Capitaine Caillon
54230 NEUVES MAISONS

Réf : FC 26-14
Objet : L040 000 – km 11.880 – PN 32

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 17 septembre 2014

Monsieur le Maire,

Mon courrier référence FC 14-14 du 20 juin dernier par lequel je vous demandais de tailler votre haie afin de garantir la sécurité des usagers – dont vous avez la responsabilité – du PN 32 est resté sans effet.

Aussi, je préconise que vous interdisiez dès à présent toute circulation sur ledit passage à niveau jusqu'à ce que la bonne distance de visibilité soit rétablie.

Restant à votre disposition, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

En provenance de :

Présenté / Avisé le : 27/09/16

Distribué le :

Je soussigné déclare être
- ☐ Le destinataire
- ☐ Le mandataire

☐ CNI/Permis de conduire
☐ Autre : .....

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 101 384 0481 6 FR A B

Renvoyer à :

SNCF INFRABLE LORRAINE
UP Voie de NANCY - M. CHAIX
2 Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 101 384 0481 6

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF INFRABLE LORRAINE
UP Voie de NANCY - M. CHAIX
2 Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

Mr le Maire de la Ville de Nancy
Hôtel de Ville
Place Stanislas
54000 NANCY

es avantages du service suivi :

ous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre ettre recommandée ou le motif de non distribution.

modes d'accès direct à l'information de distribution :

SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)

Le site internet : www.laposte.fr/csuivi

Le service vocal interactif : [illegible] non surtaxé)

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

PREUVE DE DÉPÔT

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD-EST NORMANDIE
UNITE VOIE DE NANCY
2a rue Gabriel Mouilleron 54 000 NANCY
Tél 03 83 22 15 96 – Fax 03 83 22 17 36
frederic.chaix@sncf.fr

Monsieur le Maire de Neuves Maisons
1 rue Capitaine Caillon
54230 NEUVES MAISONS

Réf : FC 14-14
Objet : L040 000 – km 11.880 – PN 32

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 20 juin 2014

Monsieur le Maire,

Au cours de la visite annuelle de votre PN cité en objet, j'ai pu constater que la visibilité côté Mirecourt est très nettement diminuée et inférieure à celle requise. Cette situation résulte du fait que les arbustes situés en fond de l'aire de jeu municipale (face à « LA BOYOTTE ») sont trop grands.

Aussi, je vous demande de faire procéder au plus vite à la taille des arbustes en question de façon que ceux-ci ne soient pas plus hauts que le grillage.

De plus, je vous saurai gré de veiller à un entretien régulier de la haie en question.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
03 83 22 15 96

Monsieur le Maire de Neuves Maisons
En Mairie
1 rue Capitaine Caillon
54230 NEUVES MAISONS

Réf : FC 41-11
Objet : PN 32 Ligne de Jarville à Mirecourt

Lettre recommandée avec A.R.

Nancy, le 22 août 2011

Monsieur Le Maire,

La surveillance des passages à niveau fait partie des missions qui nous sont confiées par RFF.

Le PN n°32 situé à proximité de votre parcelle est un passage à niveau piéton sans signalisation automatique. L'usager doit s'assurer visuellement, avant de traverser, qu'aucun train ne s'approche. Pour cela, nous avons besoin de lui garantir une bonne visibilité dans les 2 directions.

Or, il apparaît que la visibilité sur les trains venant de Pont st Vincent a tendance à diminuer en raison, notamment, des arbres qui sont situés au fond du parc municipal.

Aussi, je vous prie de bien vouloir tailler puis maintenir ces arbres à une hauteur maximum de deux mètres.

Une intervention avant l'automne serait souhaitable.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

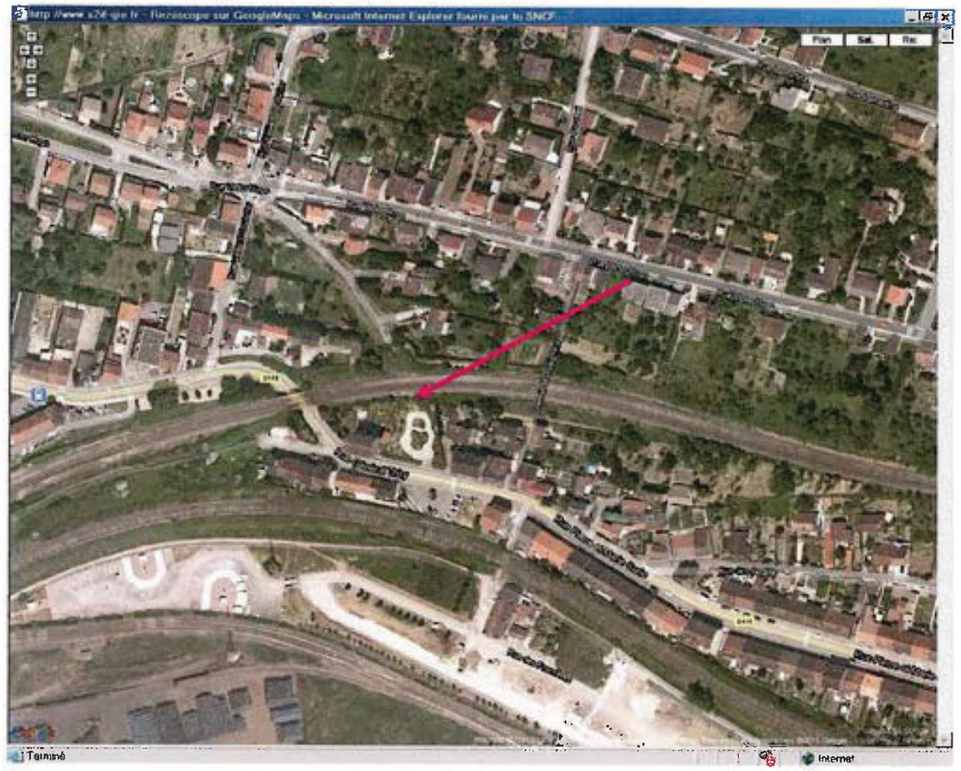
Terminé
Internet

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel MOUILLERON 54 000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80

Nos Références : UPVN / ES / 27 / 2010

Monsieur PIERRAT

20 bis, rue de Neuves Maisons

54230 - CHAVIGNY

OBJET : Elagage d'arbres

NANCY, le 26 juillet 2010

Monsieur,

Au cours d'une tournée, j'ai constaté que des arbres situés à l'extrémité de la parcelle cadastrée n° 62 (83 rue du Général THIRY à Neuves Maisons) vous appartenant, masquent la visibilité des piétons empruntant le passage à niveau n° 32 (chemin Monseigneur).

Je vous demande donc de bien vouloir procéder à leur élagage.

Cette intervention devra se faire depuis votre propriété. Dans le cas contraire, des mesures de sécurité devront être mises en place.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

[redacted]

Département :
MEURTHE ET MOSELLE

Commune :
NEUVES MAISONS

Section : AN
Feuille : 000 AN 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 23/07/2010
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49

©2007 Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
NANCY
rue Jacques Bellange case officielle n° 60042 54036
54036 NANCY CEDEX
tél. 03-83-91-33-00 -fax 03-83-91-46-80
cdif.nancy@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

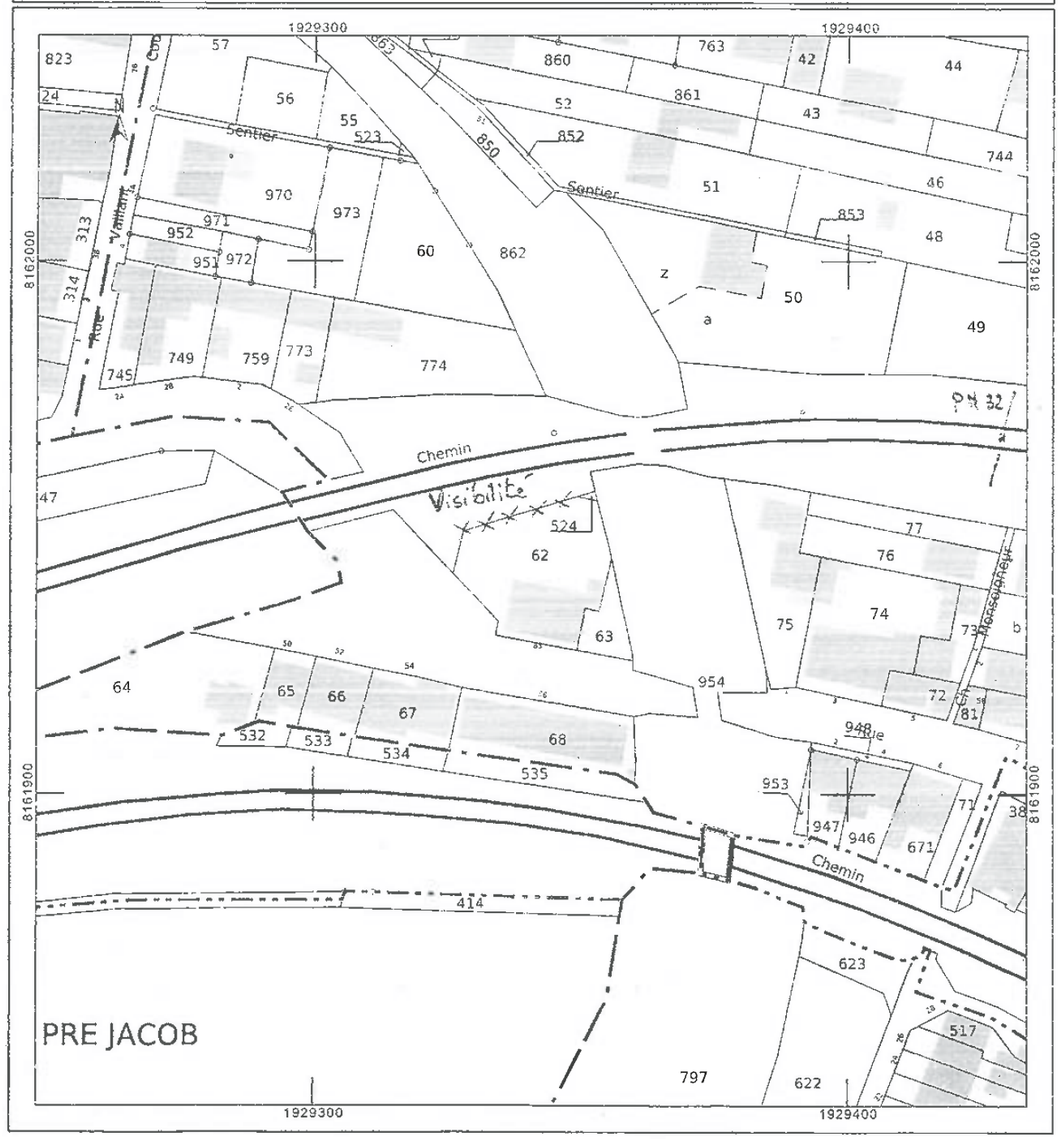

En provenance de :

Mme Marie de NEUVES MAISONS
Mme Christine Gaillard
5423b NEUVES MAISONS

LA POSTE 37510A 24-06-14 FRANCE

FRAB

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire

☐ CNI/Permis de conduire
☐ Autre : . . . . . .

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée.

LA POSTE

RECOMMANDÉ : AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : **AR 1A 096 217 6778 1**

SNCF-INFRAPOLE LORRAINE
UP Voie de NANCY - M CHAIX (R1321)
2 rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

Destinataire

Mme Marie de NEUVES MAISONS
Mme Christine Gaillard
5423b NEUVES MAISONS

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non distribution.
Les modes d'accès direct à l'information de distribution :
- SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
- Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
- Le service vocal interactif : (prix d'un appel non surtaxé)

Date : Prix : CRBT

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 096 217 6778 1**

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF-INFRAPOLE LORRAINE
UP Voie de NANCY - M CHAIX (R1321)
2 rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

Conservez ce feuillet. Il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

PREUVE DE DÉPÔT

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 34 Pk : 15.378 Type : non gardé
Voie Routière : Rue du Moulin Commune : Bainville-Sur-Madon

Photos du 16/06/2015

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

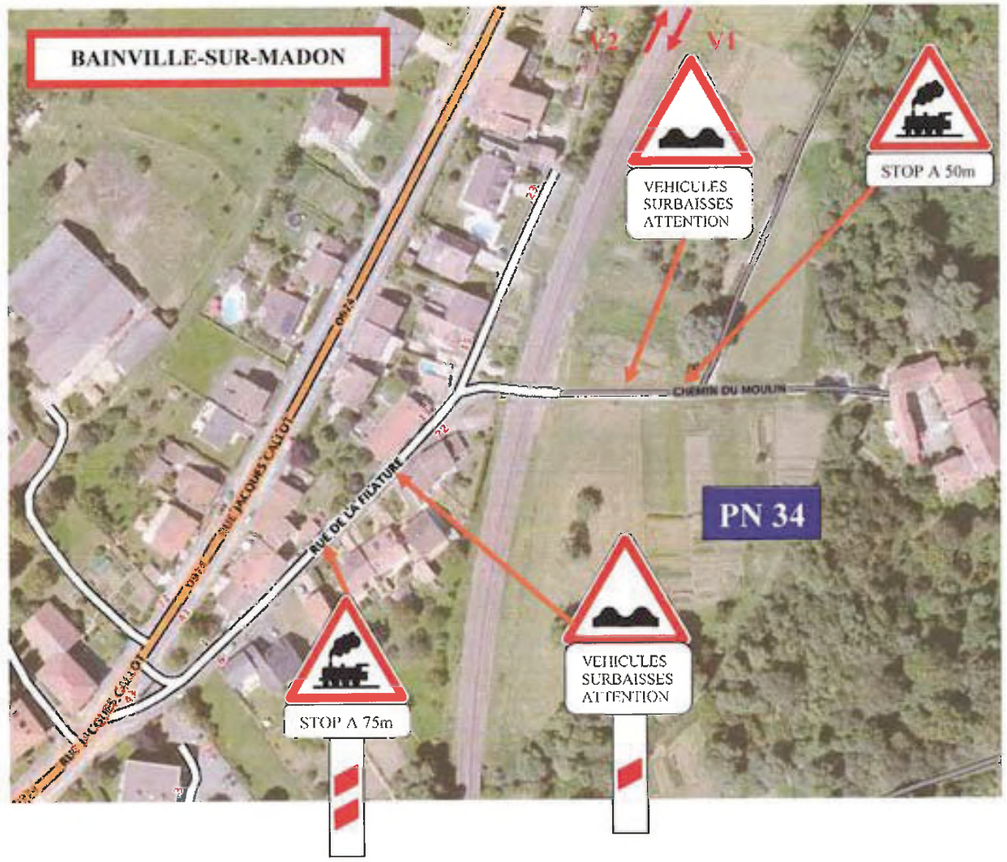

Réseau ferré [illegible]

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région **Lorraine**
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° **040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt**
PN n° : **34 -** PK : 015+0378 Type du PN : PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André Avec STOP

Commune : Ballville-sur-Madon Département : Meurthe-et-Moselle Type voirie : Autre classement : Agglomération : Oui
Longueur de traversée : 7 Largeur de la route : 4 Angle de traversée : 090
Trafic routier par 24h : 11 pendant l'ouverture de la ligne : 10
Vitesse routière - autorisée à gauche du PN : 30 km/h - autorisée à droite du PN : 30 km/h - praticable sur le PN : 10 km/h
Trafic ferroviaire par 24 h : 16 Moment de circulation : 160 Date du dernier comptage :
Vitesse ferroviaire sens impair : 90 km/h - sens pair : 90 km/h Régime exploitation de la ligne : Ligne équipée, avec ou sans la cabine en service
Nombre de voies ferrées, principales : 2 de service : 0 Portique 53 (ligne électrifiée) : Hauteur (B 12) :
PN avec difficulté franchissement véh. faible garde sol : A PN inscrit au programme de sécurisation national : panneau A2 :

Date de dispense de barrière et gardiennage : Existence de travaux importants : Non Existence de convois longs et lents : Non
Signal STOP : A gauche : Oui A droite : Oui

Visibilités au PN :

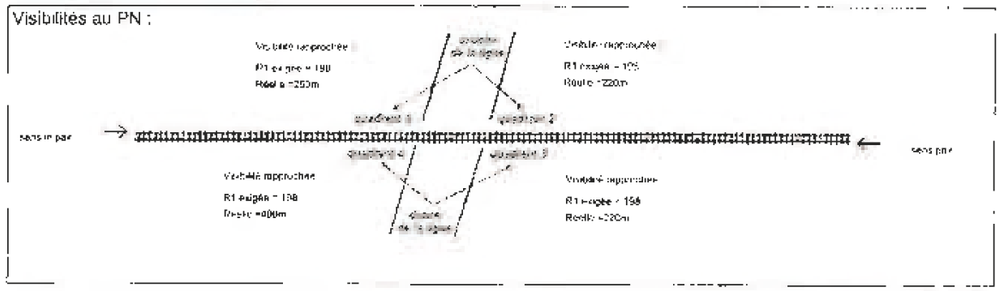

DV11 PASSAGES A NIVEAU
DIRECTION de METZ-NANCY

MEURTHE ET MOSELLE

SCHEMA DIRECTEUR - PASSAGES A NIVEAU

LIGNE N° : 040 000 de : JARVILLE à : MIRECOURT
PN N° : 34 Type : NON GARDÉ
Voie Routière : Chemin d'Exploitation Commune : BALLEVILLE sur MADON

PK 15,378

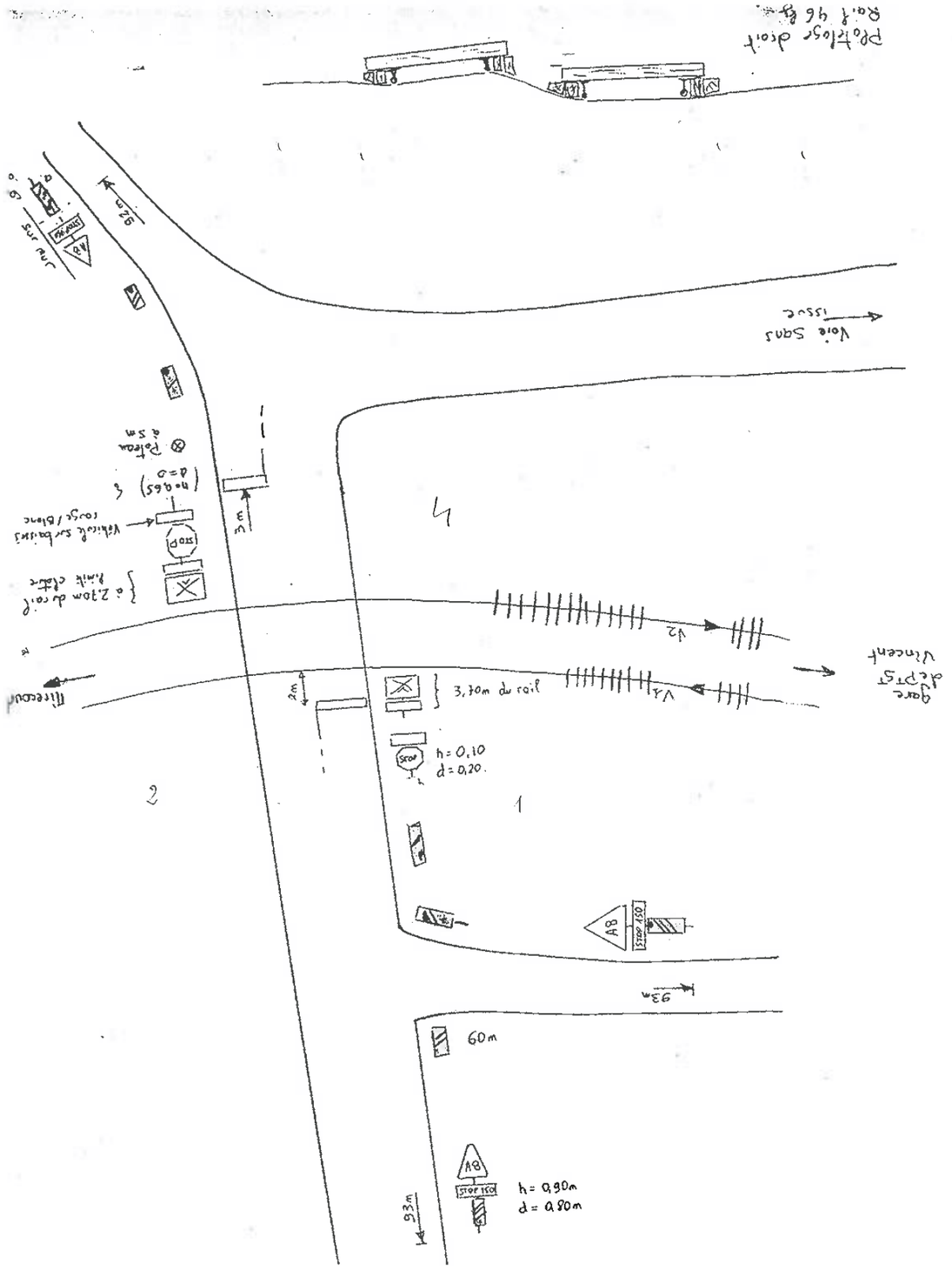
Gare de Vincennes
Vers Lagny
Vers Paris
3,70m du rail
h = 0,10
d = 0,20
h = 0,90m
d = 0,80m
60m
93m
Haisa à 150m
Voie sans issue
Vélocité sur bandes rouge/blanc
Platane à 5m
Profitez de la nature
Bon appétit !

Annexe (2)
Situation à réaliser

Le 06/08/09

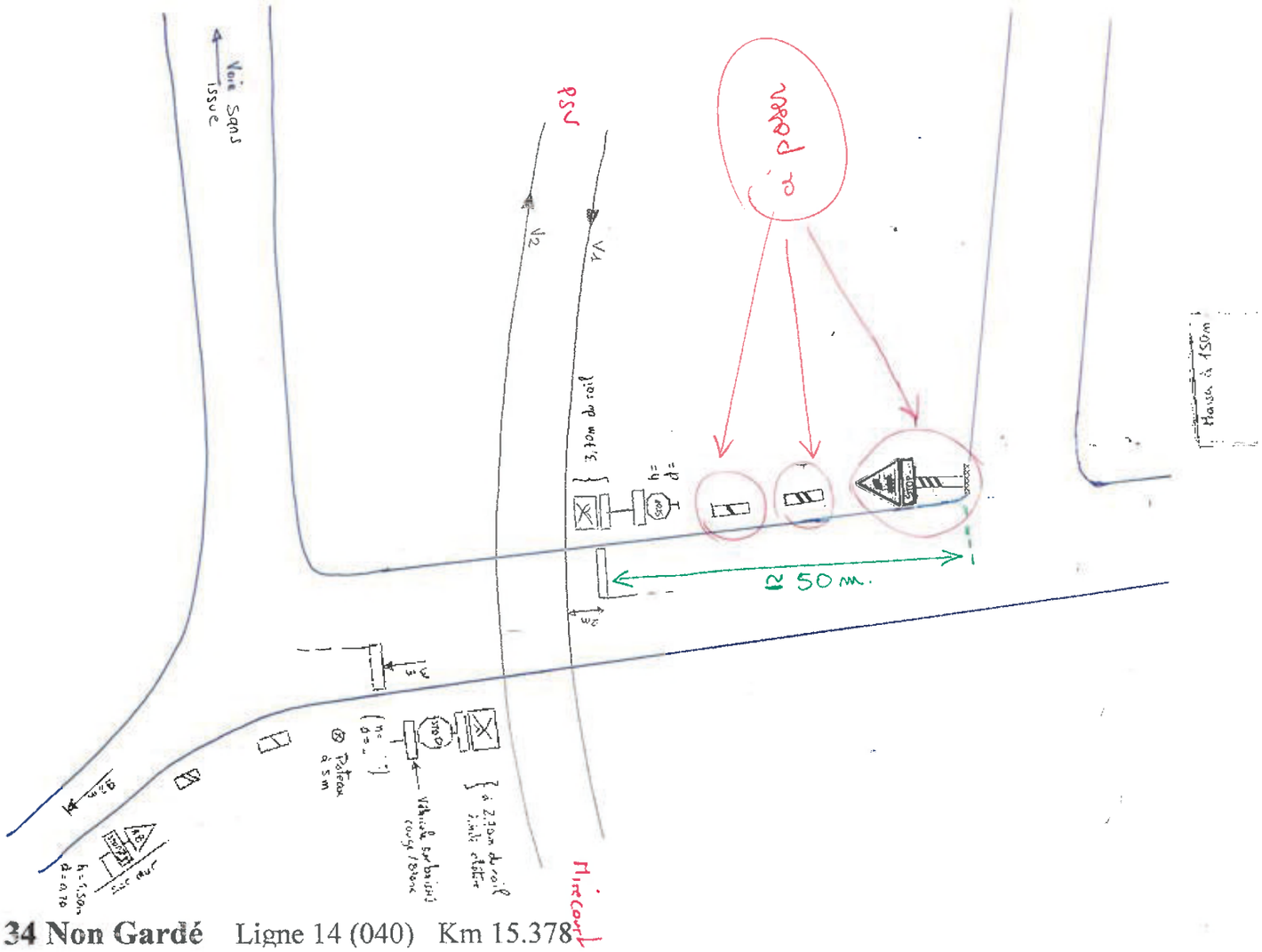

PN 34 Non Gardé Ligne 14 (040) Km 15.378

Le 06/08/09

Annexe (1)

Situation Actuelle

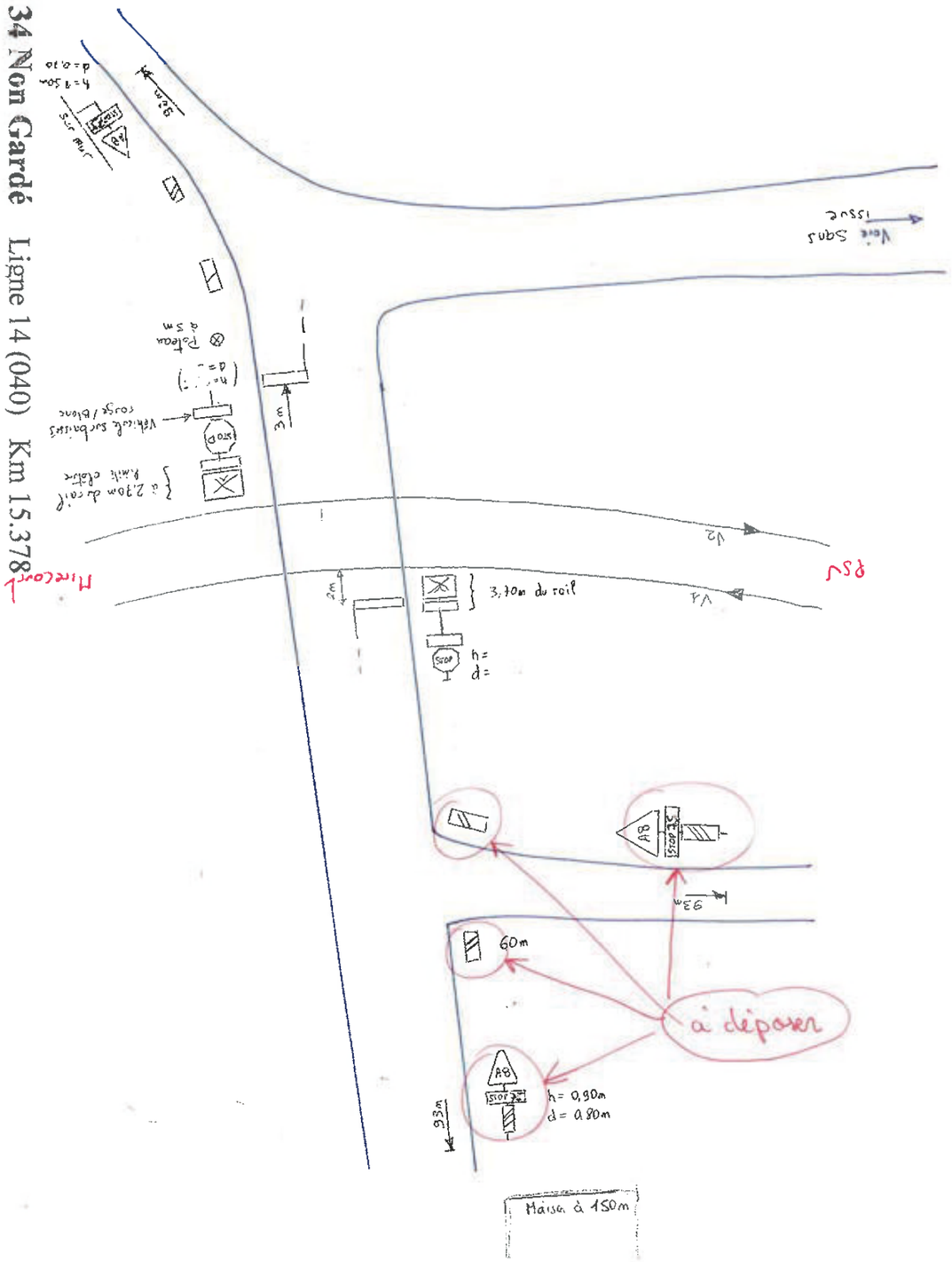

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2A, rue Gabriel Moulleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

Monsieur le Maire
Mairie de Bainville-sur-Madon
124 bis, rue Jacques-Callot
54550 – BAINVILLE-SUR-MADON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°34 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Bainville/Madon
N/réf. : UPVN / JV / 25 / 2016
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 26 Avril 2016

Monsieur le Maire,

Suite à l'accident survenu, samedi 16 avril 2016, au passage à niveau n°34 situé sur la rue du Moulin de Bainvielle-sur-Madon, nous avons effectué une visite sur site et détecté les anomalies suivantes :

- Sur la parcelle cadastrale AD0135 appartenant à votre commune, trois arbres commence à prendre de l'ampleur et vont commencer à réduire la visibilité coté Pont-Saint-Vincent lorsque l'on vient du Moulin **(voir en annexe 1). Merci de les faire couper afin de garder une visibilité optimum.**
- Sur la parcelle cadastrale ZH070 appartenant à votre commune, un arbuste commence à prendre de l'ampleur et à réduire la visibilité coté Mirecourt lorsque l'on vient du Moulin **(voir B en annexe 1) Merci de le faire couper afin de garder une visibilité optimum.**
- Lorsque l'on se dirige vers le moulin, de nombreuses poubelles sont positionnées à proximité immédiate des panneaux de signalisation de position du passage à niveau. Ce nombre à certes réduit depuis notre courrier de l'année dernière mais aux grés de leurs ramassages, les poubelles ne sont pas toujours repositionnées à distance du passage à niveau et peuvent gêner la visibilité. Ne pouvez-vous pas trouver un emplacement plus distant du passage à niveau, par exemple aux pieds du poteau EDF. **(voir C en annexe 1).**

Ces anomalies n'ont, pour nous, rien à voir avec l'accident de samedi qui pour nous est dû à non-respect du STOP. Cependant, afin d'éviter toutes nouvelles situations dangereuse, il serait bon de régler ces trois points.

Nous pourrions aussi, si vous le souhaitez, procéder à la suppression du passage à niveau 34 en créant un chemin sur vos parcelles cadastrales AB0459 et ZH 0170 depuis le passage à niveau automatique N°35 situé sur la D 50 **(chemin en vert sur l'annexe 1)**. Ceci entraînerait une sécurisation accrue dans ce secteur.

Tous les frais administratifs occasionnés par cette démarche seraient pris en compte par la SNCF, qui se chargerait aussi des démarches prévues par la réglementation en cas de suppression de passage à niveau.

Si vous souhaitez la suppression de ce passage à niveau, je vous propose de bien vouloir m'adresser une délibération de votre Conseil Municipal favorable à cette opération, qui bien entendu, ne pourra se réaliser qu'après une enquête publique et l'accord de votre Conseil Municipal.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Annexe 1

Destinataire

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 109 445 3497 4

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

[redacted]

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

2 modes d'accès direct à l'information de distribution :
- **Par SMS** : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 60 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
- **Sur Internet** : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion)
- **Par téléphone**
  - Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
  - Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

DÉPART LE 25/04/16

Date : Prix : CRBT :

25/04/16 [illegible] R1

Niveau de garantie : 16 € ☒ 153 € ☐ 458 € ☐

Conservez ce bon : il vous servira pour toute réclamation.
En cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/outilsducourrier

TVA 20 %

PREUVE DE DÉPÔT

La Poste S.A. au capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000

SOFT V01 Berlin 05-2016 - 16-14

En provenance de :

[illegible]

Présenté / Avisé le : 2 / 5 / 16

Distribué le : 2 / 5 / 16

Je soussigné déclare être
☒ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNI/Permis de conduire
☐ Autre : .....

MAIRIE DE MAXEVILLE (54)

Le facteur atteste sur l'honneur avoir remis le présent avis et ne pas avoir reçu de procuration à ce sujet.

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 109 445 3497 4**

Renvoyer à FRAB

[redacted]

Ville de Nancy
A l'attention de [illegible]
54000 NANCY

AGR 2 V21 MSR 2A 12-1092017 16-14

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

MAIRIE
de
BAINVILLE-SUR-MADON
54550

Le Maire

à

Monsieur [redacted]
SNCF INFRA
2A Gabrielle Mouilleron
54000 NANCY

Objet : réponse à votre courrier sur le PN n°34 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Bainville-sur-Madon. (N/Réf : UPVN / JV / 25 / 2016)

Monsieur,

Nous avons bien pris note de votre courrier concernant le PN n°34 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Bainville-sur-Madon.

Veuillez prendre note que les arbres seront coupés très prochainement par nos services techniques et que les poubelles seront déplacés au pied du poteau d'éclairage public.

Concernant la suppression du passage à niveau 34 en créant un chemin sur les parcelles communales, nous vous donnons notre accord sachant que ce dossier avait déjà été ouvert en 1997 (voir copie en pièce jointe).

Un arrêté préfectoral a d'ailleurs été pris en ce sens le 10/01/2002 (voir copie en pièce jointe) et il ne semble pas qu'il soit rapporté à ce jour.

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie, Monsieur, de recevoir mes sincères salutations.

Bainville-Sur-Madon, le 19 mai 2016
Le maire, Claude GUIDAT

124 Bis, rue Jacques Callot - 54550 BAINVILLE-SUR-MADON - ☏ 03 83 47 07 42 - Fax 03 83 47 55 80 - E-mail : mairie.bainville@wanadoo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE

MAIRIE
de
BAINVILLE SUR MADON
54550

☏ 03.83.47.07.42
Fax 03.83.47.55.80

Bainville-Sur-Madon, le 18 Novembre 1997

Le Maire

à

Monsieur le Directeur de la région SNCF
de Metz-Nancy
1, rue Henri Maret
57010 - METZ Cédex

Monsieur le Directeur,

La maison située à l'extrémité du chemin du Moulin a été réhabilitée par l'association ARS-AIVS et une dizaine de personnes occupe ces logements sociaux.

Pour des raisons de sécurité, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'installation d'un passage à niveau SAL 2 à l'endroit du PN 34.

Si pour des raisons techniques cette réalisation n'était pas possible, nous vous suggérons l'aménagement d'un chemin latéral à la ligne de chemin de fer Nancy - Merrey conduisant à la suppression du PN 34 (voir plan joint).

Espérant que notre requête retiendra votre attention,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Claude GUIDAT

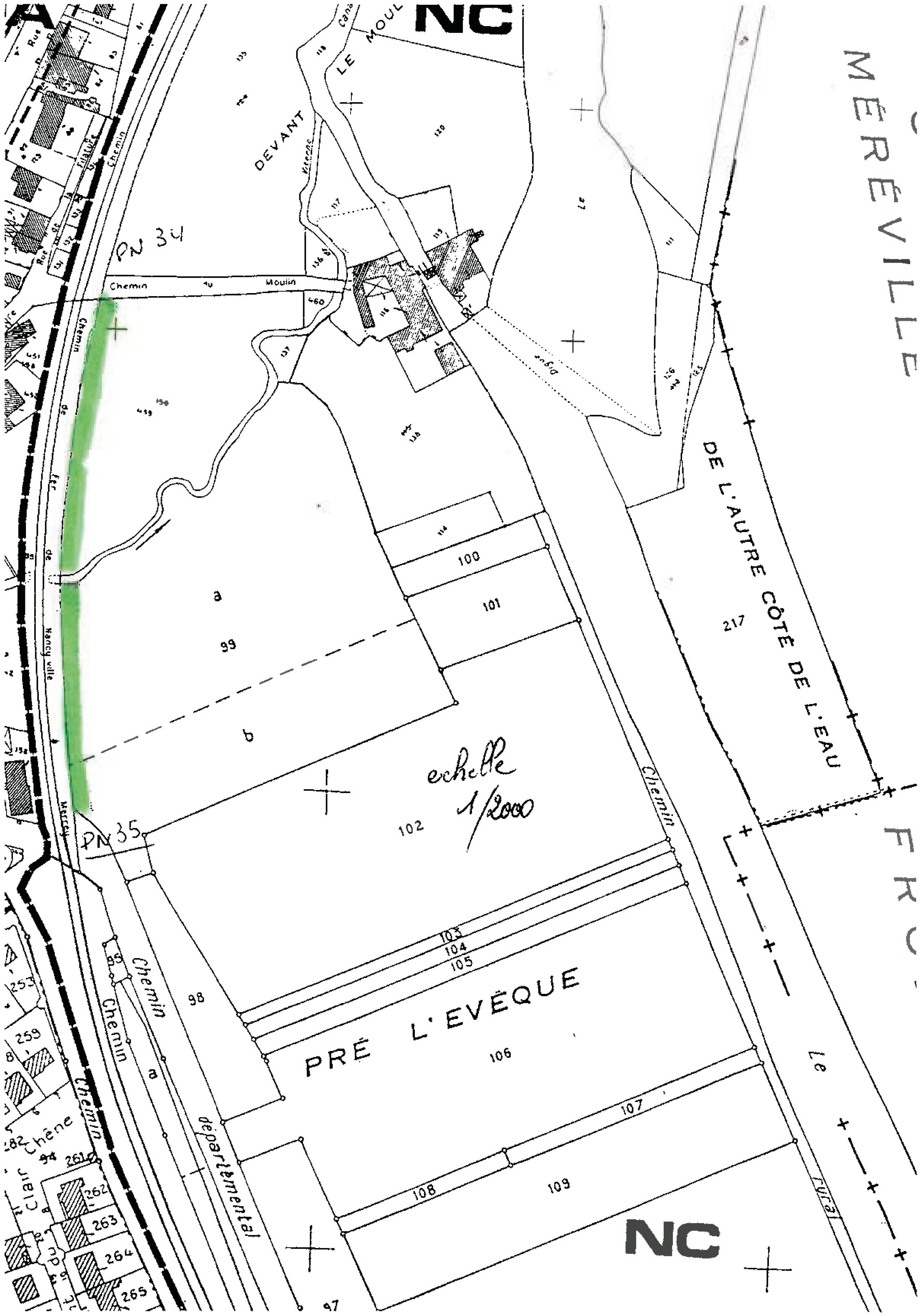

Direction Départementale de l'Equipement
Meurthe-et-Moselle
Service de Gestion et d'Exploitation des Infrastructures
Cellule Départementale d'Exploitation et de Sécurité de la Route

Nancy, le 17 JAN. 2002

BORDEREAU D'ENVOI

à

Liste in fine

Réf. :
Affaire suivie par : Michel CLARISSE ☎ 03.83.91.41.64
SERGEI/CDES/RL 747

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
OBJET : SNCF - Région de METZ-NANCY Ligne de JARVILLE-LA-MALGRANGE à MIRECOURT. Commune de BAINVILLE-SUR-MADON. Suppression définitive du passage à niveau public non gardé n° 34. Arrêté n° 01/DDE/783/CDES. **Destinataires :** - M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle (pour insertion au recueil des actes administratifs). - M. le maire de la commune de BAINVILLE-SUR-MADON. - M. le Directeur Infrastructure de la SNCF - Division de l'Equipement à METZ (2 exemplaires) ; - M. le Directeur des Archives départementales. - M. le Chef de la subdivision de l'Equipement de NANCY-SUD.	1	Pour attribution. Le Chef de la Cellule Départementale d'Exploitation et de Sécurité, N. NUYTTENS Ingénieur des T.P.E.

République Française

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Direction
Départementale
de l'Equipement

ARRETE

01/DDE/783/CDES

LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu l'arrêté ministériel du 18 mars 1991 relatif au classement, à la réglementation et à l'équipement des passages à niveau ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 avril 1978 portant classement des passages à niveau de la ligne de JARVILLE-LA-MALGRANGE à MIRECOURT, dans le département de la Meurthe et Moselle ;

Vu les propositions de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (Région de METZ-NANCY) en date des 27 mai 1999 et 7 novembre 2001 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 14 octobre 1999 ordonnant une enquête de commodo et incommodo ;

Vu le certificat d'affichage de Monsieur le Maire de BAINVILLE-SUR-MADON du 27 novembre 1999 ;

Vu le registre d'enquête contenant une (1) observation, clos par Monsieur le Maire de BAINVILLE-SUR-MADON le 27 novembre 1999 ;

Vu le procès-verbal du 8 décembre 1999 de Monsieur Jacques KREBS, Commissaire enquêteur, favorable au projet de suppression du passage à niveau n° 34 de la ligne de JARVILLE-LA-MALGRANGE à MIRECOURT ;

Vu la délibération du 17 décembre 1999 du Conseil Municipal de BAINVILLE-SUR-MADON favorable au projet de suppression ;

Vu le décret n° 82-389 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements ;

Considérant qu'ainsi rien ne s'oppose à la suppression définitive du passage à niveau public n° 34 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture ;

.../...

ARRETE:

ARTICLE 1er-
A dater de la publication du présent arrêté, la fiche individuelle de classement du passage à niveau public non gardé n° 34 de la ligne de JARVILLE-LA-MALGRANGE à MIRECOURT est retirée de la collection et le passage à niveau s'y rapportant est supprimé définitivement.

ARTICLE 2 -
Le présent arrêté préfectoral abroge celui du 11 avril 1978 en ce qui concerne le passage à niveau n° 34 et n'entrera en application qu'à la date effective de la suppression des installations de ce passage à niveau.

ARTICLE 3 -
Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture de Meurthe et Moselle et Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle (DACI/1) ;
- Monsieur le Maire de BAINVILLE-SUR-MADON ;
- Monsieur le Directeur Infrastructures de la SNCF-région de METZ-NANCY - division de l'Equipement à METZ (2 ex) ;
- Monsieur le Colonel, commandant le groupement de gendarmerie de Meurthe et Moselle ;
- Monsieur le Directeur des Archives départementales ;
- Monsieur le Chef de la Subdivision de l'Equipement de NANCY-SUD.

En outre le présent arrêté sera inséré et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Meurthe et Moselle.

NANCY, le 10 JAN 2002
LE PREFET DE MEURTHE ET MOSELLE,

Pour le Préfet
et par délégation
Le Secrétaire Général,

François DUMUIS

Pour ampliation
Le Chef de la C.D.E.S. p/
O. VERTHOREL

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2A, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

Monsieur le Maire
Mairie de Bainville-sur-Madon
124 bis, rue Jacques-Callot
54550 – BAINVILLE-SUR-MADON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°34 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Bainville/Madon
N/réf. : UPVN / JV / 25 / 2016
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 26 Avril 2016

Monsieur le Maire,

Suite à l'accident survenu, samedi 16 avril 2016, au passage à niveau n°34 situé sur la rue du Moulin de Bainvielle-sur-Madon, nous avons effectué une visite sur site et détecté les anomalies suivantes :

- Sur la parcelle cadastrale AD0135 appartenant à votre commune, trois arbres commence à prendre de l'ampleur et vont commencer à réduire la visibilité coté Pont-Saint-Vincent lorsque l'on vient du Moulin (voir en annexe 1). **Merci de les faire couper afin de garder une visibilité optimum.**
- Sur la parcelle cadastrale ZH070 appartenant à votre commune, un arbuste commence à prendre de l'ampleur et à réduire la visibilité coté Mirecourt lorsque l'on vient du Moulin **(voir B en annexe 1) Merci de le faire couper afin de garder une visibilité optimum.**
- Lorsque l'on se dirige vers le moulin, de nombreuses poubelles sont positionnées à proximité immédiate des panneaux de signalisation de position du passage à niveau. Ce nombre à certes réduit depuis notre courrier de l'année dernière mais aux grés de leurs ramassages, les poubelles ne sont pas toujours repositionnées à distance du passage à niveau et peuvent gêner la visibilité. Ne pouvez-vous pas trouver un emplacement plus distant du passage à niveau, par exemple aux pieds du poteau EDF. **(voir C en annexe 1).**

Ces anomalies n'ont, pour nous, rien à voir avec l'accident de samedi qui pour nous est dû à non-respect du STOP. Cependant, afin d'éviter toutes nouvelles situations dangereuse, il serait bon de régler ces trois points.

Nous pourrions aussi, si vous le souhaitez, procéder à la suppression du passage à niveau 34 en créant un chemin sur vos parcelles cadastrales AB0459 et ZH 0170 depuis le passage à niveau automatique N°35 situé sur la D 50 **(chemin en vert sur l'annexe 1)**. Ceci entrainerait une sécurisation accrue dans ce secteur.

Tous les frais administratifs occasionnés par cette démarche seraient pris en compte par la SNCF, qui se chargerait aussi des démarches prévues par la réglementation en cas de suppression de passage à niveau.

Si vous souhaitez la suppression de ce passage à niveau, je vous propose de bien vouloir m'adresser une délibération de votre Conseil Municipal favorable à cette opération, qui bien entendu, ne pourra se réaliser qu'après une enquête publique et l'accord de votre Conseil Municipal.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Annexe 1

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2A, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

Monsieur le Maire
Mairie de Bainville-sur-Madon
124 bis, rue Jacques-Callot
54550 BAINVILLE-SUR-MADON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°34 de la Ligne 040000 (Jarville-la-Malgrange à Mirecourt) sur la commune de Bainville-sur-Madon
N/réf. : UPVN / JV / 51 / 2014
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 10 Septembre 2014

Monsieur le Maire,

Lors d'un chantier à proximité du passage à niveau n° 34 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, je me suis rendu compte que des poubelles en masquaient la signalisation de ***position (voir photo B au dos)***.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais de faire le nécessaire pour trouver une autre solution de stockage pour les poubelles de ce quartier.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS - R.C.S. PARIS B 552 049 447

Annexe 1

(B) situation constatée

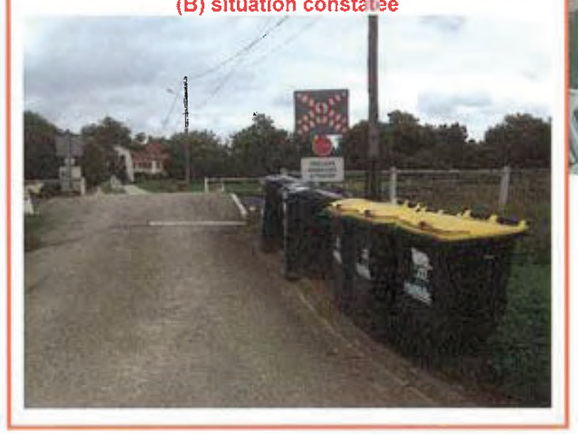

En provenance de :

Présenté / Avisé le : 13/09/14

Distribué le : 13/09/14

Je soussigné déclare être
☐ Le destinataire
☐ Le mandataire
☐ CNM/Permis de conduire
☐ Autre :

L. Gaspar

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 101 384 0480 9

Renvoyer à FRAB

SNCF INFRABEL LORRAINE
UP Voie de NANCY - F. CHAIX
2 Rue Jubinal Mouilleron
54000 NANCY

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 101 384 0480 9

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF - INFRAPOLE LORRAINE
UP Voie de NANCY - F. CHAIX
2 Rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

PREUVE DE DÉPÔT

COURBEVOIE 15 30 12 9 2014 92-MTIE ST NICOLAS ET MELLE

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne,** consultez www.laposte.fr/boutiqueducourrier

es avantages du service suivi :
ous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre ettre recommandée ou le motif de non distribution.
modes d'accès direct à l'information de distribution :
SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
Le service vocal interactif :

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
03 83 22 13 80

SNCF*Infra*

Eric

Monsieur le Maire de
BAINVILLE SUR MADON
En Mairie
124bis rue Jacques Callot
54550 BAINVILLE SUR MADON

Réf : ES 37-13
Objet : PN 34 Ligne de Jarville à Mirecourt

Lettre recommandée avec A.R.

Nancy, le 12 juin 2013

Monsieur le Maire,

Suite la visite annuelle du passage à niveau n° 34 situé sur le chemin d'accès au site du Moulin, il apparaît que la signalisation avancée suivante présente des anomalies :

- Côté village : balises J10 « 1 bande et 2 bandes » en mauvais état à remplacer

L'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au gestionnaire de la voirie ; je vous saurai gré de bien vouloir réaliser les interventions demandées.

Par ailleurs, j'ai constaté que les conteneurs « poubelles » entreposés aux abords du passage à niveau, risquent de diminuer considérablement la visibilité des usagers sur les trains et sur la signalisation de position. Aussi, je vous prie de bien vouloir prendre des dispositions afin que les conteneurs ne soient pas entreposés trop près du passage à niveau.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

En provenance de :

RECOMMANDÉ
AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 083 513 2720 3

FRAB

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

LA POSTE 37610A 14-06-13 FRANCE

SNCF Infrapole Lorraine Sud
UP Voie de Nancy
9 rue Général Mouton Leroux
54000 NANCY

Présenté / Avisé le : 14/06/13

Distribué le : 14/06/13

Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

Destinataire

Mme Mme de RAINVILLE c/ MAISON

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non distribution.
Modes d'accès direct à l'information de distribution :
SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80 (0,35 € TTC + prix d'un SMS)
Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
Le service vocal interactif : 0 [illegible] (prix d'un appel non surtaxé)

NANCY PL ST JEAN-DE-MELLE-ET 13 JUIN 2013 15 H 30

Date : Par : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 083 513 2720 3

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF- INFRAPOLE LORRAINE SUD
UP Voie de NANCY
9 rue Général Mouton Leroux
54000 NANCY

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pourrez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre Recommandée Électronique**, consultez www.laposte.fr/lre.

PREUVE DE DÉPÔT

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
03 83 22 13 80

Monsieur le Maire de BAINVILLE SUR MADON
En Mairie
124bis rue Jacques Callot
54550 BAINVILLE SUR MADON

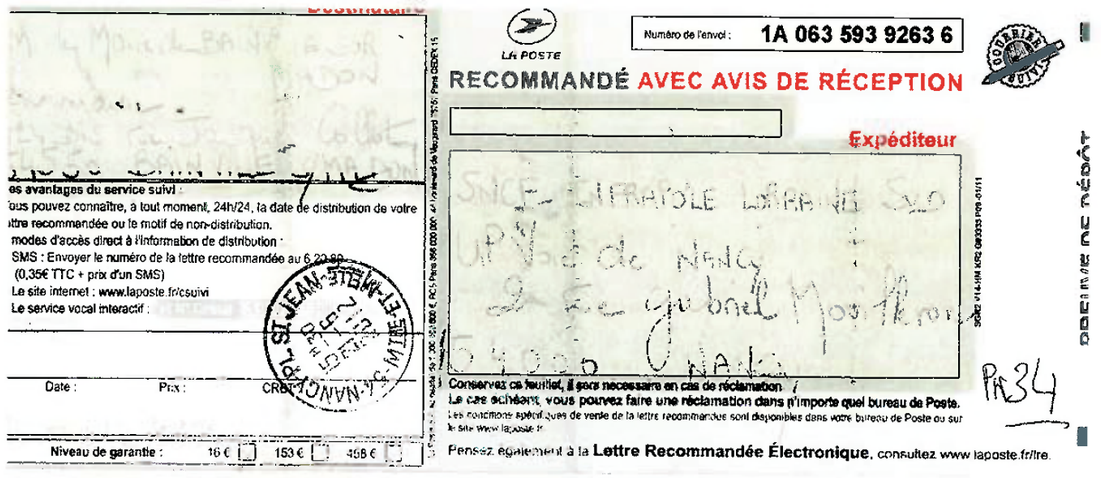

Réf : ES 26-12
Objet : PN 34 Ligne de Jarville à Mirecourt

Lettre recommandée avec A.R.

Nancy, le 19 juin 2012

Monsieur le Maire,

Suite la visite annuelle du passage à niveau cité en objet, il apparaît que la signalisation avancée suivante présente des anomalies :

- Rue côté village : balises J10 « 1 bande et 2 bandes » en mauvais état à remplacer

L'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au gestionnaire de la voirie ; je vous saurai gré de bien vouloir réaliser les interventions demandées.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
03 83 22 15 96

COPIE

SNCF Infra

Monsieur le Maire de BAINVILLE SUR MADON
En Mairie
124bis rue Jacques Callot
54550 BAINVILLE SUR MADON

Réf : FC 29-11
Objet : PN 34 Ligne de Jarville à Mirecourt

Lettre recommandée avec A.R.

Nancy, le 10 juin 2011

Monsieur le Maire,

Suite la visite annuelle du passage à niveau cité en objet, il apparaît que la signalisation avancée suivante présente des anomalies :

- Rue côté village : balises J10 1 bande et 2 bandes en mauvais état à remplacer

L'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au gestionnaire de la voirie ; je vous saurai donc gré de bien vouloir réaliser les interventions demandées.

Par ailleurs, un riverain entrepose du bois du côté Madon à proximité du passage à niveau. En l'état actuel, ce tas de bois ne pose pas de problème, mais en cas de prolongement côté Pont st Vincent il risque de masquer la visibilité des usagers sur les trains.

Aussi, je vous prie de bien vouloir contacter le propriétaire du tas de bois afin de le sensibiliser sur la situation.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 35 Pk : 15.624 Type : SAL 2
Voie Routière : D974 – Rue de la Gare Commune : Bainville-sur-Madon

Photos datant du 14/09/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

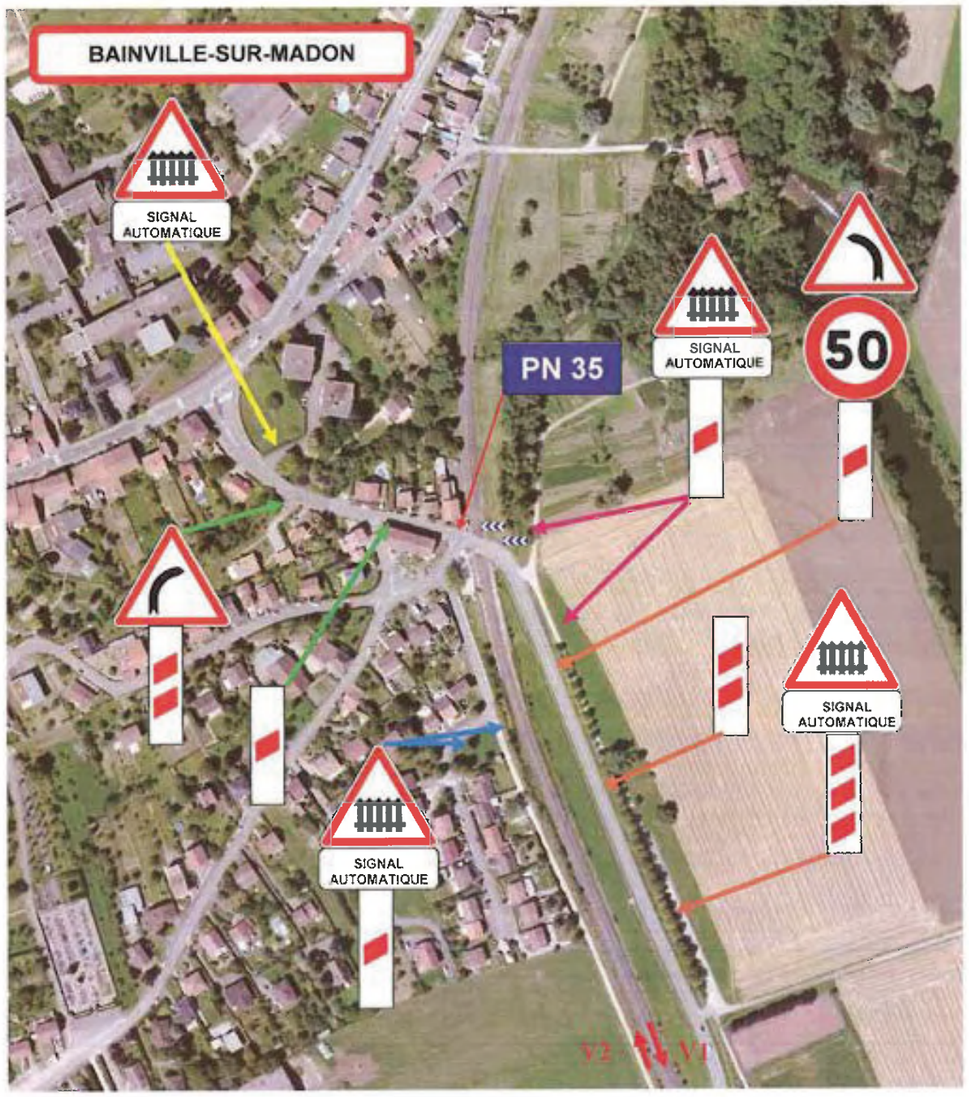

FICHE SIGNALETIQUE DU PN

Région Lorraine
Siège INFRAPOLE Lorraine
UP VOIE Nancy INFRAPOLE Lorraine

Ligne n° 040000 Ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt

PN n° : 35 - PK : 015+0624 Type du PN : PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Type courant

Commune : Bainville-sur-Madon Département : Meurthe-et-Moselle Type voirie : Route départementale - 90

Longueur de traversée : 14 Largeur de la route : 7 Angle de traversée : 110 Agglomération : Oui

Trafic routier par 24h : 600 Diagnostic de sécurité : % de Poids lourds (24h) : Nombre de piétons (24h) :

Vitesse routière - autorisée à gauche du PN : 50 km/h - autorisée à droite du PN : 50 km/h

Trafic ferroviaire par 24 h : 16 Moment de circulation : 6000 Date du dernier comptage :

Vitesse ferroviaire sens impair toute : 50 km/h - praticable : 90 km/h - sens pair toute : 90 km/h Praticable : 90 km/h

Nombre de voies ferrées, principales : 2 de service : 0 Régime exploitation de la ligne :

PN avec difficulté franchissement véh. faible garde sol : Non PN inscrit au programme de sécurisation national :

pairnau A2 : Non Risque GS (signal alerte/vue) : Non Hauteur (R 12) :

Délai minimum d'annonce (sec.) : 25 plus majoration éventuelle du délai normal :

Distance d'annonce (mètres) sens impair : 740 - sens pair : 750 Délai d'annonce réel (sec.) sens impair : 29,7 - sens pair : 30,4

Indicateurs de direction sens impair : Détecteurs - sens pair : Détecteurs Acquittement de l'annonce sens impair : - sens pair : Détecteurs

Contresens sens impair : - sens pair : Régulation délai d'annonce sens impair : Non - sens pair : Non

Boîtier de commutateurs : Oui Commutateur de blocage : Non Nombre de voyants d'annonce : 2 Normal/Secours : Non Normal/Danger : Non

Téléphone : Type SNCF accessible au public : Type (Normal/Danger) :

Dispositif mon. moteur (SAL 2) : voie gauche : Non - voie droite : Non

Temporisation des hommes de sonde : Non Nature des feux : A lampes BV

Coordination avec feux de carrefour : Non Boucle de détection de remontée de file : Information fournie à signal. lumière clignotant : Non

Présence d'une potence à gauche : Non - droite : Non Présence de pictogramme lumineux piétons : Non

PN volon d'abattement : Oui PN avec télésurveillance : PN relié à un centre de supervision :

PN 35 SAL2 Ligne 14 (040) Km 15.624

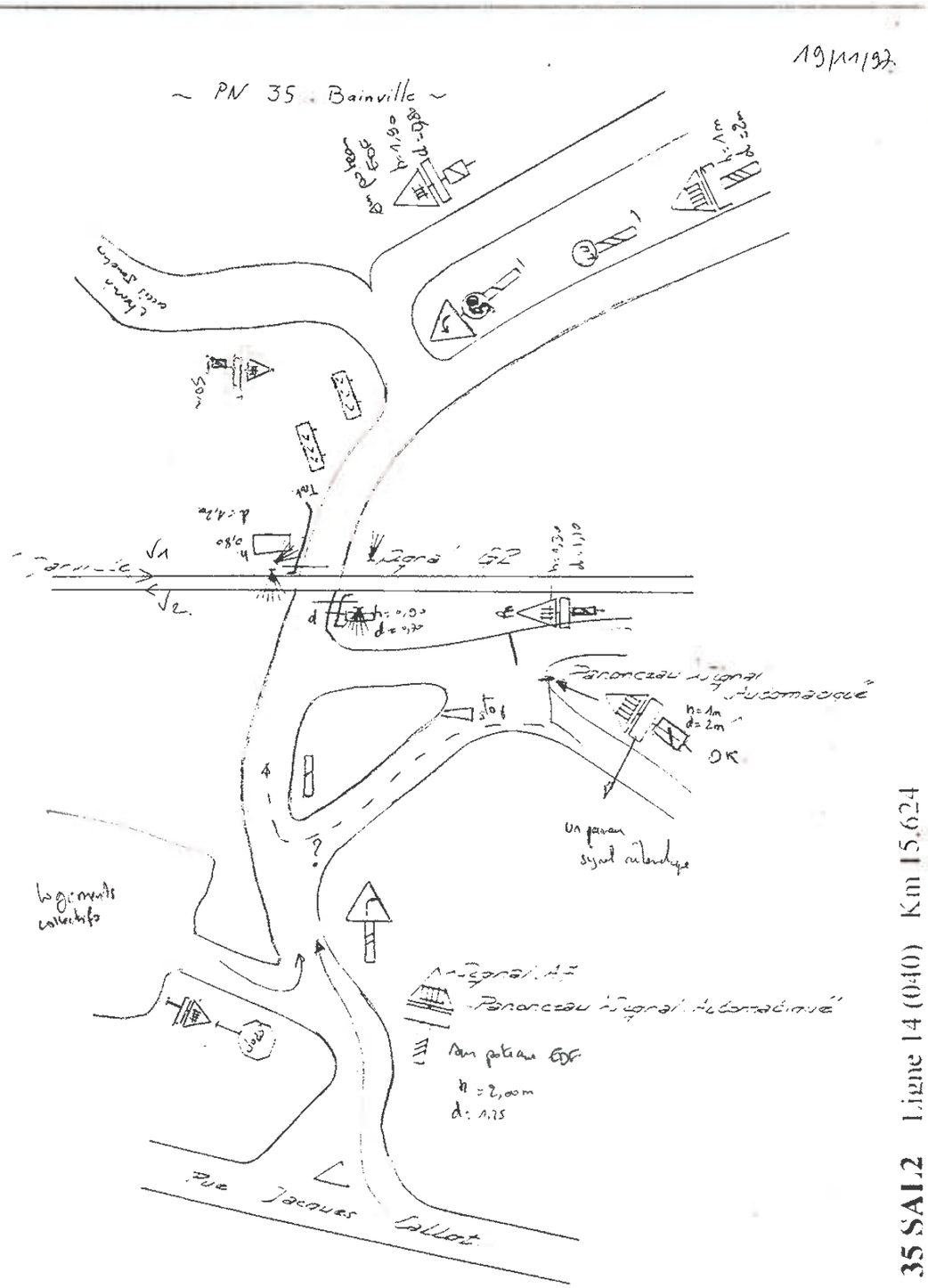

PN 35 SAL2 Ligne 14 (040) Km 15.624

SNCF RESEAU
UNITE VOIE NANCY
13bis, rue Raymond Poincaré
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36
@ : jerome.vouaux@reseau.sncf.fr

Monsieur le Maire
Mairie de Bainville-sur-Madon
124 bis, rue Jacques-Callot
54550 – BAINVILLE-SUR-MADON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°35 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Bainville/Madon
N/réf. : UPVN / JV / 18 / 2018
V/réf. :
Dossier suivi par : [redacted]

Nancy, le 2 février 2018

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 35 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- En venant du « Chemin Rural des Prés » le panneau A7 et sa balise J10 à une bande sont illisible, il faudrait procéder à leurs remplacement **(voir annexe 1)**

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

[redacted]

Annexe 1

A7

J 10 à 1 bande

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2A, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

Monsieur le Maire
Mairie de Bainville-sur-Madon
124 bis, rue Jacques-Callot
54550 – BAINVILLE-SUR-MADON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°35 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Bainville/Madon
N/réf. : UPVN / JV / 2 / 2015
V/réf. :
Dossier suivi par [redacted]

Nancy, le 27 Janvier 2015

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 35 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- En venant du « Chemin Rural des Prés » le panneau A7 et sa balise J10 à une bande sont illisible, il faudrait procéder à leurs remplacement **(voir annexe 1)**

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Annexe 1

A7

J 10 à 1 bande

En provenance de :

Présenté / Avisé le : 08/02/13

Distribué le : 08/02/13

Je soussigné déclare être
- ☐ Le destinataire
- ☐ Le mandataire

☐ CNI/Permis de conduire
☐ Autre : .....

SCER V21 - PIC IMP - 2016539761 - 09/14

LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION

Numéro de l'AR : AR 1A 103 558 4449 5

Renvoyer à

FRAB

Les avantages du service suivi :
Vous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre recommandée ou le motif de non-distribution.

Modes d'accès direct à l'information de distribution :

Par SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80
(0,35 € TTC + prix d'un SMS).

Sur Internet : www.laposte.fr (consultation gratuite hors coût de connexion).

Par téléphone :
Pour les particuliers, composer le 3631 (numéro non surtaxé) :
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
Pour les professionnels, composer le 3634 (0,34 € TTC/mn à partir d'un téléphone fixe) :
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

SGRD V21 - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 44 boulevard de Vaugirard - 75757 Paris CEDEX 15

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 103 558 4449 5

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
En cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.
Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr/horsguedupourner

SGRD V21 - PIC IMP - 2016539761 - 09/14

COURRIER SUIVI

PREUVE DE DÉPÔT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE

MAIRIE
de
BAINVILLE SUR MADON
54550

Le Maire

à

Monsieur [redacted]
SNCF INFRA
2A Gabrielle Mouilleron
54000 NANCY

Objet : Panneau A7 et balise J10
N/Réf : UPVN / JV / 2 / 2015

Monsieur,

Nous avons bien pris note de votre courrier concernant le panneau A7 et sa balise J10 à une bande.
Nos services techniques vont procéder à leur remise en état.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie, Monsieur, de recevoir mes sincères salutations.

Bainville-Sur-Madon, le 11 février 2015

Pour le maire, l'adjoint
Gilbert CHRÉTIEN

[redacted]

124 Bis, rue Jacques Callot - 54550 BAINVILLE-SUR-MADON - ☎ 03.83.47.07.42 - Fax 03.83.47.55.80 - E-mail : mairie.bainville@wanadoo.fr

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2A, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
TÉL. : +33 (0)3 83 22 19 10 FAX : +33 (0)03 83 22 17 36

Monsieur le Maire
Mairie de Bainville-sur-Madon
124 bis, rue Jacques-Callot
54550 – BAIVILLE-SUR-MADON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°35 et 37 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Bainville/Madon
N/réf. : UPVN / JV / 6 / 2014
V/réf. :
Dossier suivi par [redacted]

Nancy, le 13 Février 2014

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle des passages à niveau n° 35 et 37 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

PN 35 : le panneau A7 et sa balise J10 à une bande est à changer (voir annexe 1)

PN 37 : les deux balises J10 à une bande visible depuis la D50 sont à changer (voir annexe 1)

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Sinon, concernant le passage à niveau 37, nous avons constaté à de multiples reprise des situations dangereuses. En effet, lorsqu'un tracteur équipé d'une remorque sort du chemin par ce passage à niveau, il s'arrête au bord de le D50 pour cédez le passage et reste ainsi en travers de la voie ferrée. Cette situation dangereuse pourrait être évitée en supprimant le PN 37 tout en reportant la circulation routière vers le PN 35, se trouvant seulement à 1090m, en amont coté NANCY. La traversée des voies peut donc être reportée du PN 37 vers le passage 35 à niveau bien mieux équipés et sécurisés !

La SNCF, agissant au nom et pour le compte de Réseau Ferré de France, veille à assurer, sur les passages à niveau, le meilleur niveau de sécurité aussi bien aux usagers routiers qu'aux circulations ferroviaires.
Cependant, un passage à niveau reste un point singulier et seule sa suppression permet d'y obtenir une sécurité totale. La suppression de ce passage à niveau pourrait être envisagée, entraînant une sécurisation accrue dans ce secteur.

Tous les frais administratifs occasionnés par cette démarche seraient pris en compte par la SNCF, qui se chargerait aussi des démarches prévues par la réglementation en cas de suppression de passage à niveau.

Si vous souhaitez la suppression de ce passage à niveau, je vous propose de bien vouloir m'adresser une délibération de votre Conseil Municipal favorable à cette opération, qui bien

entendu, ne pourra se réaliser qu'après une enquête publique et l'accord de votre Conseil Municipal.
A défaut, merci de remettre en état la signalisation avancée du **PN 37**.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Annexe 1

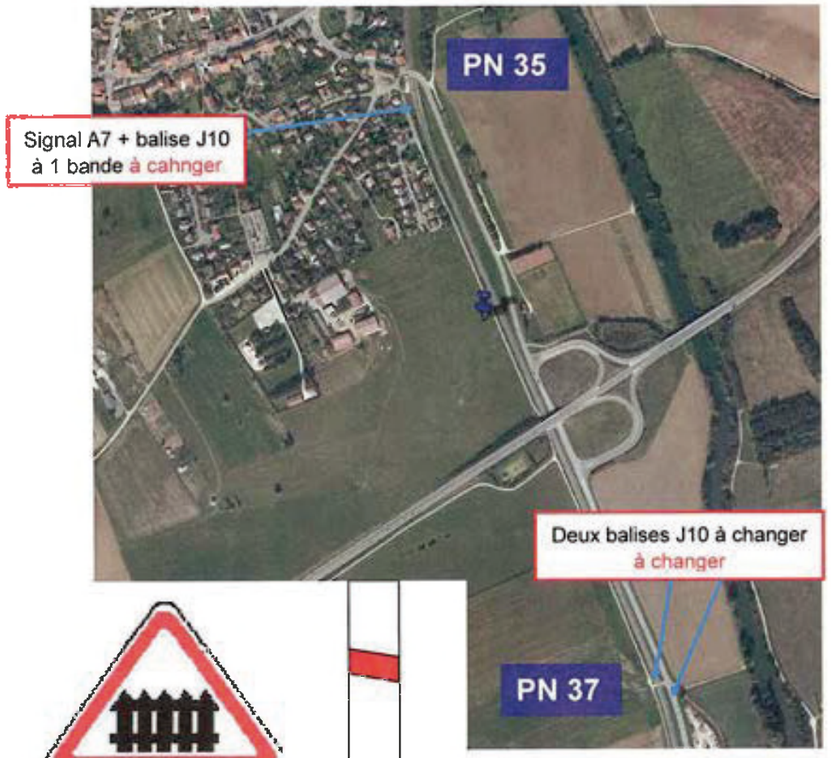

J 10 à 1 bande

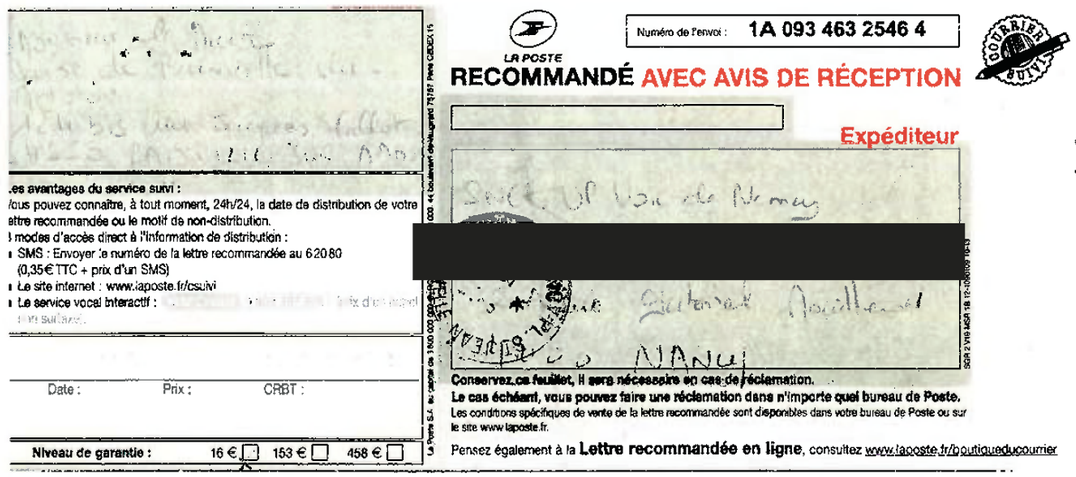

INFRA POLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY
M. STOTE Eric

2, rue Gabriel MOUILLERON 54 000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80

Nos Références : UPVN / ES / 10 / 2013

Monsieur le Maire de BAINVILLE sur MADON
En mairie

124bis rue Jacques Callot

54550 BAINVILLE sur MADON

OBJET : Fermeture temporaire du passage à niveau n° 35
Km 15.624 de la ligne de Jarville à Mirecourt

NANCY, le 13 février 2013

Monsieur le Maire,

Pour nous permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de la voie et du platelage au passage à niveau n° 35, situé sur votre commune (D 50), je vous saurai gré de bien vouloir prendre un arrêté interdisant les circulations des véhicules à moteur, des cycles et des piétons au droit du passage à niveau ainsi que la période d'application.

Ces travaux se dérouleront du lundi 08 avril 2013 à 8h00 au vendredi 12 avril 2013 à 16h00

Afin d'afficher cet arrêté, merci de m'envoyer un exemplaire à l'adresse ci-dessus.

Nous assurerons l'étude, la mise en place et la surveillance de la déviation routière (ci-joint le projet de déviation pour avis et remarques éventuelles).

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

Projet de déviation Routière

En provenance de :

Présenté / Avisé le : ___ / ___ / ___

Distribué le : ___ / ___ / ___

Signature du destinataire ou du mandataire (Précisez nom et prénom)

S0B2 V16 PIC 2156 - 800318 - 07/12

RECOMMANDÉ
AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 079 449 2658 8**

FRAB

Renvoyer à l'adresse ci-dessous :

SNCF - INFRA
UP Voie de NANCY
2 Rue Général Mouton
54000 NANCY

Destinataire

es avantages du service suivi :
ous pouvez connaître, à tout moment, 24h/24, la date de distribution de votre
ttre recommandée ou le motif de non distribution.
modes d'accès direct à l'information de distribution :
SMS : Envoyer le numéro de la lettre recommandée au 6 20 80
(0,35 € TTC + prix d'un SMS)
Le site internet : www.laposte.fr/csuivi
Le service vocal interactif :

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie : 16 € ☐ 153 € ☐ 458 € ☐

LA POSTE

Numéro de l'envoi : 1A 079 449 2658 8

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Expéditeur

SNCF - INFRA
UP Voie de NANCY
2 Rue Général Mouton
54000 NANCY

S0B2 V16 PIC 64 - 800318 - 07/12

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.
Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de Poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de Poste ou sur le site www.laposte.fr

Pensez également à la **Lettre Recommandée Électronique**, consultez www.laposte.fr/lre.

PREUVE DE DÉPÔT

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel MOUILLERON 54 000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.88

Nos Références : UPVN / PF / 07 / 2010

Monsieur le Maire de BAINVILLE sur MADON

124 bis, rue Jacques Callot

54 550 BAINVILLE SUR MADON

Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 37

NANCY, le 09 mars 2010

Monsieur le Maire,

Au cours d'une tournée de ligne effectuée le 04 mars 2010, j'ai constaté que la signalisation avancée du Passage à Niveau N° 37 de la ligne de JARVILLE LA MALGRANGE à MIRECOURT était tombée à terre.

Cette signalisation se trouve sur le chemin latéral à la voie, en direction de BAINVILLE SUR MADON depuis le PN n° 37. Il est visible depuis la route principale reliant BAINVILLE SUR MADON et XEUILLEY

La signalisation routière avancée des Passages à Niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la remise en état de cette signalisation.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

Copie : Dossier PN n° 37

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 40 Pk : 17.602 Type : SAL 2
Voie Routière : D50 – Rue de la Gare Commune : Xeuilley

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

SNCF

SNCF Réseau Est Alsace

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Intervenants : LORRAINE
Unité Voie NANCY
Unité SCS de NANCY

Date de Janvier

PN n° JEZ

Ligne de : Jarville-la-Malgrange
à : Mirecourt
PK : 17,682
SAL : 2
Statut : Public
Note Directionnelle : sans
Approbation de : Exploitation

Visite : Diligence faisceau - Complémentaire/VISITE : jeudi 1 février 2018

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE AVANCEE	Signaux AZ et Panneaux "Signal Avancé/Répé"	Sur voie Principale	✓			
	Signaux AR et Panneaux "Feux Clignotant" EBLOC	Sur voie Adjacente	✓			
	Balises J50		✓			
	Signaux AZ : "Cassé" ou "Eteint"					
	Panneaux "Diffuseur sonore/voie Attention"					
	Signaux B10 et Panneaux "Klaxonner"					
	Signaux B10 et Limitation de vitesse routière					
	Signaux B10 et Interdiction gare/Arrêt					
	Signaux A9 Chevrolé Réfléchi					
SIGNALISATION ROUTIERE de POSITION	Effacements et divers marquages, dégagement de courbe galbé		✓			
	Feux Clignotants		✓			
	Plaques d'Arrêt au Public		✓			
	Portiques B3 et Signaux B12					
	Panneaux "Un train peut en cacher un autre"		✓			
	Panneaux "S'Assurer absence de tension/ les fils électriques..."					
	Prolongateurs pour glissières					
	Présence des plaques d'Interdictions sur les feux droits en Passe/Refaire le plus proche de la route		✓			
SIGNALISATION FERROVIAIRE	Plaques d'identification du PN		✓			
	Réglage du PN pour circulation à Cadran Ouvert		✓			
	Pose vente des PN & DAL FC au IDF FC - Allumage					
CHAUSSEE : ABORDS ENVIRONNEMENT ROUTIER	Patrolage		✓			
	Chaussée		✓			
	Chaîtres		✓			
	Profil en long routier		✓			
	Pose de Lanciers conformes avec DAL					
	Signalisation Horizontale					
	Mise d'accotements et talus d'Arbs					
	Glissières de sécurité					
	Barrières de trafic		✓			
	Panneaux "Passage privé interdit au Public"					
SIL S	Vérification des Visibilités					
TELEPHONIE POSITION ESSAI	Type Automatic et Centralisé de Télécommand					
	Accessible au Public		✓			
	Appel d'urgence		✓			
	Matériel de téléphonie - Ajustage au appareil (pétit en service)		✓			
	→ Présence des panneaux SOS		✓			
OUBRETE	Coffret pour documents et outils		✓			
	Abri pour agent		✓			
DOCUMENTS	Armoire de service		✓			
	Carnet du PN Affichable		✓			

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Feuille	Lampes sont dépose en PN			→ ★	
	Lanternes				→ ★	
	Disgueux		✓		✓✓	
	Pilards				→ ★	
	Clé de Serre					
	Dégt de verrouillage		✓		✓	
	Boulonnerie		✓		+2	
	Visserie amovible pour Vandalisme/					
	Abattoirs					
	Lavage de maisonnette et clé spécifié					
Mobilité	Mobilité à après et accessoires				★ = Nous les mettons PN	
DISPOSITIFS de PN	Dispositif d'annonce	Position - Fonctionnement	✓			
	Moteur de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Condamnement	✓			
	Eclipsation	Réglage- Position - Position	✓			
	Commutateurs de Dérivage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche Arrêt	Position	✓			
	Commutateur Manuel Secours	Fonctionnement	✓			
	Coffret/BPAT Clé service/ Hors Service	Etat de Condamnement	✓			
	Dispositif Mains Libérer	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Dérayer	Etat de Plombage				
	Vérification de la présence de dérayeur sur les commutateurs d'annulation d'annonce		✓			
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et Clignotement des feux		✓			
	Balancoir des annonces		✓			
	Temps de palpeur		✓			
	Panneaux des demi barrières		✓			
	Temps de fermeture	Demi Barrières d'arrêt	✓			
	Temps de fermeture	Demi-barrières en entier				
	Audit des annonces		✓			
	Extinction des feux rouges clignotants		✓			
	Ouverture des Demi Barrières		✓			
	Temps d'ouverture		✓			
	Dissimulation des feux en surveillant					
Rails	Tondage des rails dans les zones de circuit de voie		✓		→ Cisaillage _ en cordon _ inox 5ml _ Cisaillage _ PAS de Cout	
Désherbage	Désherbage électrique ou électrostatique					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements		✓			
	Examen des incidents à caractère répétitif		✓		-20	
	Signalement des incidents (CO 19H30 et D)					
	Maintenance Voie : Cloture grillage		✓		-10	Sur 4ml
	Maintenance SCS : Cloture grillage		✓		-20	
	Travaux en cours : Contrôle des programmes et consignes					
Conformité des installations aux textes réglementaires - Arbre informatique						
Etat général de propreté : Herbes - Ajoncs - Déchets						
DIVERS						

[redacted]

Page 2

…E VOIE DE NANCY
…rue Gabriel Moulleron
54 000 NANCY
03 83 22 19 10

SNCF INFRA

Monsieur le Maire de Xeuilley

Mairie, place Lucette Ditsch

54990 - XEUILLEY

Réf : UPVN / JV / 07 / 2013
Objet : PN n°40 L040000 (Nancy à Mirecourt)
Commune de Xeuilley

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 04 février 2013

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 40 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé « rue de la gare » sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Les automobilistes venant du chemin d'exploitation qui mène sur la rue de la gare ne rencontre aucun panneau annonçant le passage à niveau avant d'arriver sur celui-ci. Par conséquent, merci de poser, sur ce chemin et à 50m du passage à niveau :

- un panonceau A7 *
- un panonceau M9z « signal automatique » *
- une balise J10 *

*(voir annexe 1)

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Annexe 1

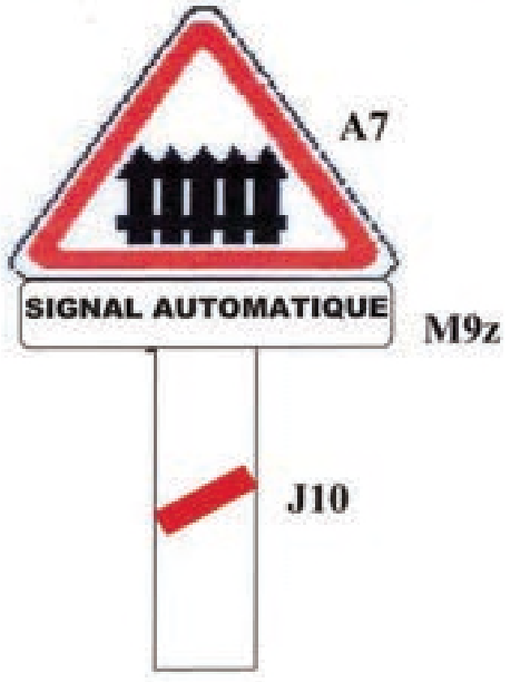

Signalisation :

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 43 Pk : 18.087 Type : SAL 2
Voie Routière : Rue de la Cimenterie Commune : Xeuilley

Photos du 04/12/2017

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

SNCF
RRT Rhin-Est-Bourgogne

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
UnitéVoie NANCY
UnitéSIG du NANCY

Visite : Diligentée lorsque - Complémentaire(1)(2) : jeudi 1 février 2018

PN n° 43
Commune
Ligne de : Jarville-la-Malgrange à Maxeville
PK : 10,287
SAL : 3
Statut : Public
Sole Directionnelle : sans
Agglomération de : Xeuilley

						Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCE	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur route Principale	✓			
		Signaux A8 et Panneaux "Feux Clignotants SAL et ---"	Sur route Adjacente	✓			
		Balises J26		✓			
		Signaux A5 " Croix" ou "Croix d'Alsa"					
		Panneaux "Véhicules surbaissés - Attention"		✗			
		Signaux B101 et Panneaux "Chevrons"					
		Signaux B36 et Limitation de vitesse routière					
		Signaux A20 et interdiction particulière					
		Signaux A5 Croisée hiérarchie					
	AU POSITION	Informations et avertissements d'approximité de notre poste		✓			
		Feux Clignotants		✗			
		Plaques d'Arrêt au Public		✗			
		Portiques C3 et Signaux B12					
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"		✓			
		Panneau "Défense absolue de traverser les voies..."					
		Pictogramme pour pilotes					
		Présence des plaques rétro-réfléchissantes sur les feux (mats ou bandeaux) le plus proche de la route		✗	①	① → Marché en Q3	① UP SES Mars A passer A sens Manoir Id : 45556
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		✗			
		Signalisation du PN par circulations à Contre-Sens		✗			
		Feux verts des PN à SAL/FC ou BP FC - Allumage					
CHAUSSEE		Pavement		✗	②	② → Graviers partiellement bouchés	② UP Bas Mars Graviers à nettoyer 5 sens 3 mars Id : 45556
		Chaussée		✗			
ABORDS		Chaînes		✗			
		Puits ou bac routier		✗			
		Fixe de sonnerie conformité sens SAL		✗			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Signalisation horizontale		✗			
		Sens d'écoulement et Gêne visible				→ Dépassé en 2017	
		Chambres de sécurité					
		Barrières de rivière		✗			
		Panneau "Passage privé interdit au Public"					
SAL 0		Déclenchés des Voyelles					
TELEPHONES POSTION		Pige Acheminé et Bon état de fonctionnement					
		Accessible au Public		✗			
		Appel téléphonique		✗			
ESSAI		Mobilité de téléphone - n'gênant en rapport privé en circuit(s)					
		--> Présence des panneaux SOS		✗			
OUVRIR		Clefs pour ouverture et signal		✗	③	③ → Cadenas quinté 10CE6 HS	③ UP SES Mars Non reparé A sens Manoir Id : 45557
		Mot pour ouvrir		✗			
DOCUMENTS		Livret de service		✗			
		Carnet du PN - Affiches		✗			

Disjoncteur différentiel HS 500 mA

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette contrôle a été effectué
(3) Inscrire en regard (même ou visible) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ces regards en face de la rubrique ajustée inscrite dans la colonne "Observations"

→ Plaquette en ASSEZ Bon état.

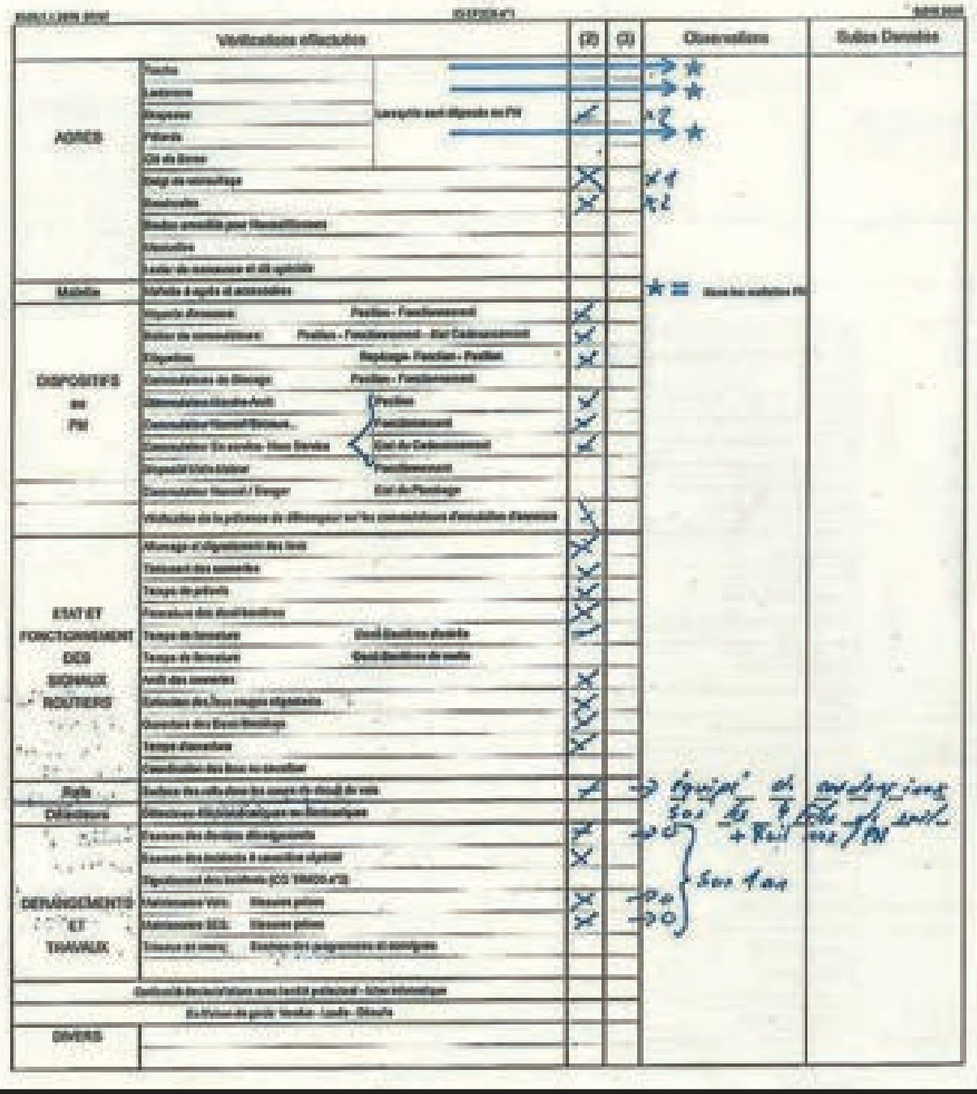

Vérifications effectuées			(R)	(J)	Observations	Suites Données
AGRES	Feu bis	Lampe(s) non éteinte(s) en FH			→ ★	
	Lanterne				→ ★	
	Voyant		✓		→ ★	
	Pilon				→ ★	
	Clé de Serre					
	Dégt de verrouillage		✗		✗1	
	Boulons		✗		✗2	
	Boulon ancrage par Manœuvreur					
	Visserie					
	Ecrou de manœuvre et clé spéciale					
Mobilier	Etiquette & signes et accessoires				★ = Dans les meilleurs délais	
DISPOSITIFS DE FH	Signaux d'annonce	Position - Fonctionnement	✓			
	Boîtier de commandement	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement	✓			
	Téléphone	Réglage - Fonction - Position	✓			
	Commutateur de Barrage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche-Arrêt	Position	✓			
	Commutateur Manuel/ Barrage	Fonctionnement	✓			
	Commutateur En service - Hors Service	Etat de Cadenassement	✓			
	Dispositif Voie-Abîmé	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Barrage	Etat de Piquetage				
	Vérification de la présence de délestage sur les commutateurs d'extinction d'annonce		✓			
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux		✓			
	Témoins des ampoules		✓			
	Temps de préavis		✓			
	Fonctions des dispositions		✓			
	Temps de fermeture	Durée fermeture d'ouverte	✓			
	Temps de fermeture	Durée fermeture de nuit	✓			
	Arrêt des ampoules		✓			
	Extinction des feux usagers régulateurs		✓			
	Ouverture des Demi-Barrières		✓			
	Temps d'ouverture		✓			
	Coordination des feux au carrefour		✓			
Rails	Surface des rails dans les usages de niveau de voie		✓		→ Signaler au responsable	
Crémaillère	Détecteurs électroniques ou électriques				→ 2 + Rail 2 sur 1 sur 1 sur 1 FH	
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Fonction des dispositifs d'engagements		✓		→ 0	
	Examen des incidents à caractère répétitif		✓			
	Signalement des incidents (CO 19600 n°2)					
	Maintenance Voie:	Mesures prises	✓		→ 0	
	Maintenance SEG:	Mesures prises	✓		→ 0	
	Travaux en cours:	Analyse des programmes et exemptions				
	Qualité de déclenchement sans contrôle préalable - Selon informatique					
	En fin de service - Vendre - Lundi - Dimanche					
DIVERS						

[redacted]

SNCF Infra

Monsieur le Maire de Xeuilley
Place Lucette DITSCH
54990 - XEUILLEY

Réf : JV 03-12
Objet : PN n°43 L040 de Jarville à Mirecourt
Commune de Xeuilley

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 29 mars 2012

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 43 de la ligne Jarville à Mirecourt, situé rue de la cimenterie sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- Le Panneau A7, ainsi que le panonceau M9z [SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX] situé en dessous de celui-ci, sur la rue Jacques CALLOT en venant de la cimenterie ont été détériorés par les travaux réalisés récemment dans cette rue ! Il serait donc bon de procéder à leurs remplacements !
- La balise J10 à 3 bandes sur la rue de la cimenterie en venant de Bainville-sur-Madon est à nettoyer

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 44 Pk : 18.874 Type : SAL 2
Voie Routière : Accès cimenterie Commune : Xeuilley

Photos du 14/09/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

MST Haut-Est-Hennuyère

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Intervenants : LOISIAUX
Unité Voie NANCY
Unité SES de NANCY

Visite : Diligente locale - Complémentaire(1) : jeudi 1 février 2018

PN n° 64

Ligne de : Jarville-la-Malgrange
à : Mirecourt
PK : 18,874
SAL : 2
Statut : Public
Date Directive(s) : sans
Autre : Agglomération de : Xeuilley

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE de POSITION	AVANCEE	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur route Fréquente	X	(A)	(A) NB A7 Sprayer à implanter au 2 refraidis de la D504	→ VP voir Mesy Pour implantation 5 sous 6 mois I.J : 15539
		Panneaux A8 et Panneaux "Feux Clignotants" GALIA	Sur route Adjacente	X			
		Balises J15		X			
		Signaux A3 : " Cassis " ou " Dos d'âne "		X			
		Panneaux "Véhicules autorisés - Attention"		X			
		Signaux D12 : et Panneaux "Electricité"					
		Signaux D14 : et Limitation de vitesse routière					
		Signaux D18 : et Interdiction particulière					
		Signaux A2 : Chaussée rétrécie					
		Alimentation et point lumineux d'éclairement de limite petite		X	(2)		
		Feux Clignotants		X	(2)	(2) Feux et demi-passion à nettoyer	→ VP SES Mesy 5 sous 3 mois I.J : 15552
		Plaques d'Arrêt au Public		X			
		Portiques D23 et Signaux D13					
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"		X			
		Panneau "Défense d'arrêter les Véhicules..."					
		Rubalgamme pour glissière					
		Présence des plaques d'identification sur les feux tricolo en Destination la plus proche de la route		X	(2)	(2) Absent en Q1	→ VP SES Mesy Après 8 sous 12 mois I.J 15553
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification de PN		X			
		Repérage du PN pour circulations à Contre-Sens					
		Feux tricolores PN/A 63/L, FC ou EF FC – Alternats					
CHAUSSEE ABORDS ENVIRONNEMENT ROUTIER		Pilotage		X			
		Chaussée		X			
		Dallage		X			
		Profil en long routier		X			
		Zone de parcelles coordonnée avec SAL					
		Signalisation horizontale					
		Voie d'acheminement et dites d'attente					
		Structure de sécurité					
		Structure de talutage		X			
		Panneaux "Passage piéton interdit au Public"					
SAL II		Vérification des Visibilités					
TELEPHONIE POSITION ESSAI		Type Automate et Numéro de raccordement					
		Accessible au Public		X			
		Appel et groupe		X			
		Visibilité du téléphone – Cohérence de rappel point en exergue		X			
		→ Présence des panneaux SOS		X			
GUERITE		Cadenas pour déverrouillage et agrès		X			
		Abri pour agent		X			
DOCUMENTS		Livret de service		X			
		Carnet du PN - Difficultés					

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette opération a été effectuée
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées			(X)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES		Tache			→ ★	
		Lanternes			→ ★	
		Drapeaux	X		→ ★	
		Pilards				
		Clé de Service				
		Doigt de verrouillage	X		✓ ?	
		Manivelles	X		✓ ?	
		Guide-aiguille pour manoeuvre/barrière				
		Manivelles				
		Levier de manoeuvre et clé spéciale				
Matériel		Extincteurs à agrès et accessoires			★ ≡ Sous des matériaux PN	
DISPOSITIFS DE FIN		Signaux d'annonce — Position - Fonctionnement	X			
		Boîtier de commutateurs — Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement	X			
		Signalisation — Pupitrage - Fonction - Position	X			
		Commutateurs de Blocage — Position - Fonctionnement	X			
		Commutateur "Voie Directe" — Position	X			
		Commutateur "Signal Contrôle" — Fonctionnement				
		Commutateur Cle service Hors Service — Etat de Cadenassement	X			
		Dispositif Voie Libérer — Fonctionnement				
		Commutateur Hazard / Danger — Etat de Pupitrage				
		Vérification de la présence de dépassage sur les commutateurs d'annulation d'avarie	X			
ESSAI FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS		Allumage et clignotement des feux	X			
		Eblouissement des cannelles	X			
		Temps de pénétration	X			
		Panneaux des avertissements	X			
		Temps de fermeture — Essai Electrique d'arrêt	X			
		Temps de fermeture — Essai électrique en marche				
		Audit des sonneries	X			
		Extinction des feux moyens clignotants	X			
		Extinction des Feux Secondaires	X			
		Temps d'extinction	X			
		Constitution des feux au sanctionn				
Radio		Surface des voie dans les cases de réseau de voie	X		→ Equipé de radios sans fil de type Alcatel	
Détecteurs		Détecteurs électromécaniques ou électroniques				
DERANGEMENTS ET TRAVAUX		Examen des derniers dérangements	X			
		Examen des incidents à caractère répétitif	X		→ 0	
		Signalement des incidents (CO 19/403 n°3)			→ 2 } Sur 4 ans	
		Entretenance Voie : Câbleuses prises	X		→ 0	
		Entretenance SES : Câbleuses prises	X			
		Travaux en cours : Contrôle des programmes et corrigeons				
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - Liste bibliothèque						
Au n'a lieu de garde : Horaire - Cadre - Général						
DIVERS						

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 49 Pk : 20.593 Type : SAL 2
Voie Routière : Place de la Gare Commune : Pierreville

Photos du 14/09/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

MET Nord-Est-Nouveau

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Date de Janvier

PN n° [illegible] n°2 [illegible]

Ligne de : Jarville-la-Malgrange
à : Maxeville
PK : 20,593
SAL : 2
Statut : Public
Nom Directorate :
Agglomération de : Flavigny

Visite : Diligente locale - Complémentaire n°2 (1) : Jeudi 1 février 2018

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIÈRE	AVANCES	Signaux A3 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur voie Principale	X		
		Signaux A9 et Panneaux "Feux CLIGNOTANTS"	Sur voie Adjacente	X	X	
		Balises J16		X		
		Signaux A2 : "Croisé" ou "Sans arbre"				
		Panneaux "Véhicules autorisés - Direction"				
		Signaux D12c et Panneaux "Distance"				
		Signaux D12c et Limitation de vitesse routière				
		Signaux D12c et temporisation particulière				
		Signaux A3: Chevrons Inférieurs				
	de POSITION	Silhouettes et Avertissement: dégagement du contre poids				
		Feux Clignotants				
		Plaques d'Avis au Public				
		Feuillages C3 et Signaux D12				
		Panneaux: "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneaux: "Défense absolue de toucher les fils électriques..."				
		Pictogrammes pour piétons				
		Présence des plaques réfléchissantes sur les fins stalls ou Stalls/balles la plus proche de la route				
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		X		
		Repérage du PN pour circulations à Contre-Sens		X		
		Feux vacts des PN & SAL PE ou CF FC - Allumage				
CHAUSSEE		Pointage		X		
		Chevrons		X		
		Dalles		X		
ABORDS		Profil en long roulier		X		
		Fins de corridor coordonnés avec SAL				
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Signalisation Horizontale				
		Bois d'arbrisseau et Utilisé ESSN				
		Conditions de sécurité				
		Barrières de Visibilité				
		Panneaux: "Passage privé interdit au PUBLIC"				
SAL 0		Matérialisation des Visibilités				
TELEPHONES: POSITION		Type, Autonomie et Visibilité du différenciateur				
		Accessoires au Public				
		Appel téléphonique				
ESSAI		Visibilité de l'Eclairage - Opérateur au rapport prêt en compte				
		--> Présence des panneaux BDS				
GUERITE		Cadrat pour documents et agrès		X		
		Abri pour agent		X		
DOCUMENTS		Livret de service		X		
		Carnet du PN - Consignes		X		

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Indiquer une croix dans cette colonne lorsque de matériau a été vérifié
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque ajoutée inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES		Tiercin	Les agrès sont déposés au PN		→ ★	
		Ladrons			→ ★	
		Grognon				
		Piliers			→ ★	
		Clé de Bloc				
		Lodgi de verrouillage				
		Manivelles				
		Boulon ensuite pour Manoeuvriers				
		Lubrifiants				
		Lubrifiant de manoeuvre et clé spéciale				
Mâtins		Sorbets à agrès et accessoires			★ = Dans les archives PN	
DISPOSITIFS DE PN		Appareil d'annonce	Position - Fonctionnement			
		Dépôt de compétiteurs	Position - Fonctionnement - Etat d'entretien			
		Dégagiste	Repérage - Fonction - Position			
		Commutateur de Blocage	Position - Fonctionnement			
		Commutateur Manche Avant	Position			
		Commutateur Manuel Retenue	Fonctionnement			
		Commutateur En service - Hors Service	Etat de Cadenassement			
		Dispositif Eclat Clôture	Fonctionnement			
		Commutateur Manuel / Garage	Etat de Plombage			
		Vérification de la présence de dérivateur sur les commutateurs d'accotillon-Pantalons				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS		Allumage et signalisation des feux				
		Déclenche des sonneries				
		Temps de pilotis				
		Formation des deux feuilles				
		Temps de fermeture	Demi-Feuilles d'entrée			
		Temps de fermeture	Deux Feuilles de sortie			
		Arrêt des sonneries				
		Extinction des feux rouges clignotants				
		Ouverture des Deux Feuilles				
		Temps d'ouverture				
		Cisaillement des feux en surveillant				
Stalls		Station des rails dans les cases de départ de voie				
Opérateurs		Différences électroniques ou Mécaniques				
DERANGEMENTS ET TRAVAUX		Causes des derniers dérangements				
		Causes des incidents à caractère répétitif				
		Signalement des incidents (CO 1/4000 n°3)				
		Intervenant Voie : Travaux prévus				
		Intervenant ESS : Travaux prévus				
		Travaux en cours : Causes des programmes et consignes				
Contenu des instructions avec Tenue préfectoral - Livret Manuelque						
Exercice de garde : Vendue - Levée - Dénoté						
DIVERS						

[redacted]

Département
MEURTHE ET MOSELLE
Commune
PIERREVILLE
1, rue d'Autrey
54160 PIERREVILLE

Tél : 03 83 25 84 88
Fax : 03 83 47 75 20

Mail : pierreville.mairie@wanadoo.fr

INSEE 54429
Siret : 215 40 429 4000 13

Pierreville,
Le 26 Février 2015

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

Objet : **PN n° 49 à Pierreville**
[redacted]

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 27 janvier, un nouveau panneau de signalisation de type A7 situé Place de la Gare, a été installé.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous adressons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le maire,

François PETITDEMANGE

Horaires secrétariat : Lundi : 10h30 -12h00 – Jeudi 17h30-19h00
Permanence téléphonique : Lundi – Mercredi - 8h30 – 12h00 Jeudi 14h00 - 19h00

SNCF

UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de PIERREVILLE
1, rue d'Autrey
54160 - PIERREVILLE

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°49 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Pierreville
Réf. : UPVN / JV / 3 / 2015
Visé :
[redacted]

Nancy, le 27 Janvier 2015

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 49 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé « Place de la Gare » sur votre commune, me conduit à porter l'élément suivant à votre connaissance :

Le signal A7 situé sur la place de la gare devient illisible, il est à remplacer ou à rafraichir **(voir annexe 1)**

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de PIERREVILLE
1, rue d'Autrey
54160 - PIERREVILLE

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°49 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Pierreville
Nivet. : UPVN / JV / 2 / 2014
Vinet. : [redacted]

Nancy, le 03 Février 2014

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 49 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé « Place de la Gare » sur votre commune, me conduit à porter l' élément suivant à votre connaissance :

Le signal A7 situé sur la place de la gare est à remplacer ou à rafraichir (voir annexe 1)

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

SNCF INFRA

Monsieur le Maire de Pierreville

1, rue d'Autrey

54160 - PIERREVILLE

Réf : UPVN / JV / 08 / 2013
Objet : PN n°49 L040000 (Nancy à Mirecourt)
Commune de Pierreville

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 04 février 2013

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 49 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé « place de la gare » sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- Le signal A7 situé sur la place de la gare est à remplacer ou rafraichir (voir annexe 1)

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Annexe 1

Ligne 035000(1)

PN **50**

PK 082+0179

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 035000(1)

PN n° 50

PK 082+0179

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES...

INFRASTRUCTURE
SMIT Nord-Est-Normandie

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE À NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEE de BLAINVILLE

Mois de : Février

PN n° : 50

Ligne du : Mirecy
à : Hymont
PK : 83,179
SAL : 2
Statut : PN68 / Public (1)
Info Directionnelle : oui / non (1)
Agglomération : oui / non (1)

Visite : Diligents locaux - Complémentaire du 23/02/26 (1)

Vérifications effectuées				(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux AF et Panneaux "Signal Automatique"	Sur voie Principale	X		(a) absence signalisation horizontale et verticale présence bandes blanches chaussée sur les 4 voies RD4, RD6 et RD7 voie C refaite	Rdv Tvx 4/26 Id 423 du 24/11/25 Id 422 du 24/02/26
		Signaux AK1 et Panneaux "Feux Clignotants" SAL-F	Sur voie Adjacente				
		Dalles J10		X			
		Signaux K5 "Cassis" ou "Dos d'âne"					
		Panneaux "Véhicules surbaissés -Attention"					
		Signaux B12 et Panneaux "Gendarmerie"					
		Signaux B14 et Lisérés de rives rouges					
		Signaux B16 et bandes particulières					
		Signaux A5 Chaussée Glissante					
	de POSITION	Affectations et dont barrières: Engagement du contre poids		X			
		Feux Clignotants		X			
		Plaques d'Axe au Public		X			
		Pictogrammes C4 et Signaux B12					
		Panneaux "Un train peut en cacher un autre"		X			
		Panneaux "Défense d'entrer de toucher les fils électriques..."				(2) Absence de bandes blanches et marbre	Rdv Tvx 4/26 Id 422 du 24/02/26 Id 421 du 24/02/26 Id 8569 Id 8560
		Pictogrammes pour pilons					
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		X			
		Repérage du PN pour circulation à Contre-Sens		X			
		Feux verts des PN à SAL FC ou BF FC - Allumage					
CHAUSSEE ABORDS		Pointage 800 (4) Comptée et mesuré		X		(3) Prochaine vérification en 09/01/27	Rdv Tvx 4/26 Id 8569 Id 8560
		Chaussée		X			
		Dalles			(4)		
		Profil en long routier		X			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Ensoleillement routier		X			
		Feux de carrefour synchronisés avec SAL					
		Signalisation Horizontale					
		Axe d'accotement et libre d'accès					
		Barrières de trottoir			(2)		
		Panneau "Passage privé interdit au Public"			(3)		
SAL 6		Vérification des Visibilités					
TELEPHONES POSITION ESSAI		Fonctionnement		X			
		Etat général		X			
		Sérigraphie de décroissement					
		Appel décroché					
GUERITE		Coffret pour documents et signes					
		Abri pour agent		X			
DOCUMENTS		Livret de service		X			
		Carnet de PN 42/Double		X			

(4) (1) Explication de la date de renouvellement du PN:
NC (contrat) - An1 - An2 - (+ An2)
Langue : ____ m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cet contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle a inscrite dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées				(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Tendeur 2/3 2/7 1		Lorsqu'ils sont déposés au PN	X		(a) Remplacer plaque chaînes hors SAL	mails (+) 12 mails Id 8559
	Lanterne M5 1			X			
	Dispositif M6 4			X			
	Pilonne M6 1			X			
	Clé de Boxe						
	Trigg de verrouillage						
	Bandoulière M5 1			X			
	Boutoir accrochée pour fermeture/ouverture						
	Manivelles						
	Levier de manoeuvre et clé cylindrique						
Mobilier	Mobilier à agrès et accessoires						
DISPOSITIFS AU PN	Voyants d'annonce	Position - Fonctionnement		X			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - état Cadenassement					
	Etiquettes	Repérage Fonction - Position		X			
	Commutateurs de Blocage	Position - Fonctionnement					
	Commutateur Marche Arrêt	Position		X			
	Commutateur Hommé Secours	Fonctionnement					
	Commutateur En service Hors Service	Etat de Cadenassement					
	Dispositif Mains libres	Fonctionnement					
	Commutateur Hommé d'Garage	Etat de Plombage					
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et signalement des feux			X			
	Balancement des secondes			X			
	Temps de pénombre			X			
	Fonctionnement des demi barrières			X			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'arrivée		X			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières de sortie					
	Arrêt des secondes			X			
	Extinction des feux rouges clignotants			X			
	Chronotach des Demi-Barrières			X			
	Temps d'ouverture			X			
	Coordination des feux en tranchées						
Rails	Surface des rails dans les zones de circul de voie			X			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques			X			
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements			X			
	Examen des incidents à caractère répétitif			X			
	Signalement des incidents (CO TRACO n°2)						
	Maintenance Voie Mesures prises			X			
	Maintenance SEE Mesures prises			X			
	Travaux en cours Examen des programmes et consignes						
Incidents survenus avec tiers(tél prévenu) - Actes informatifs							
Au Niveau de garde Vendeur - Lundi - Dimanche							
DIVERS					(4)		

[redacted]

Page 2

Ligne 035000(1)
PN n° 50
PK 082+0179
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT

de NEUFCHATEAU

CANTON DE VITTEL

MAIRIE de
ROZEROTTE ET MÉNIL
(88500)
Tél/Fax 03 29 07 75 63
mairierozerotte@wanadoo.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

Rozerotte et Ménil, le 10 avril 2018

InfraPôle LORRAINE
UMT Voie d'Epinal
1 avenue Dutac
88000 EPINAL

A l'attention de [redacted]

Dossier suivie par : M. Benjamin MOREL

V/REF:
BM-EFJCO-2018L14Sud PN n° 50
Ligne Vittel à Mirecourt

Monsieur le Dirigeant de l'Unité de Voie,

Votre courrier a retenu toute notre attention.

Cependant, il me semble qu'à ce jour la ligne 14 n'est jusqu'à nouvel ordre plus en service.

A **sa réouverture,** si **réouverture** il y a, je ferai le nécessaire pour remettre la signalisation en place.

Vous en souhaitant bonne réception

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Dirigeant de l'Unité de Voie** l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Claude VALDENAIRE.

Permanences Secrétariat : Mardi 16 h 00 à 19 h 00 et Vendredi 10 h 00 à 12 h 00

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

M. le Maire
Mairie de Rozerotte
33, rue Saint-Roch
88500 Rozerotte

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/réf : GD-EF3C0-2015-L145ud / **PN50**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 20/03/15

Monsieur le Maire

Suite à une récente visite de contrôle périodique du Passage à niveau n° 50, situés sur votre commune au croisement de la ligne ferroviaire de Mersy à Hymont, je vous signale l'anomalie suivante constatée sur la signalisation avancée :

PN50 :
Coté Colline :
La signalisation avancée « balise J10 à 2 bandes » (bras rouges inclinés), est absente.
Il conviendrait de la remettre en place.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire. Nous sommes bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Ligne 035000(1)
PN n° 50
PK 082+0179
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Plan de signalisation avancée:
L035000
PN n°50
SAL 2
Commune de: ROZEROTTE.

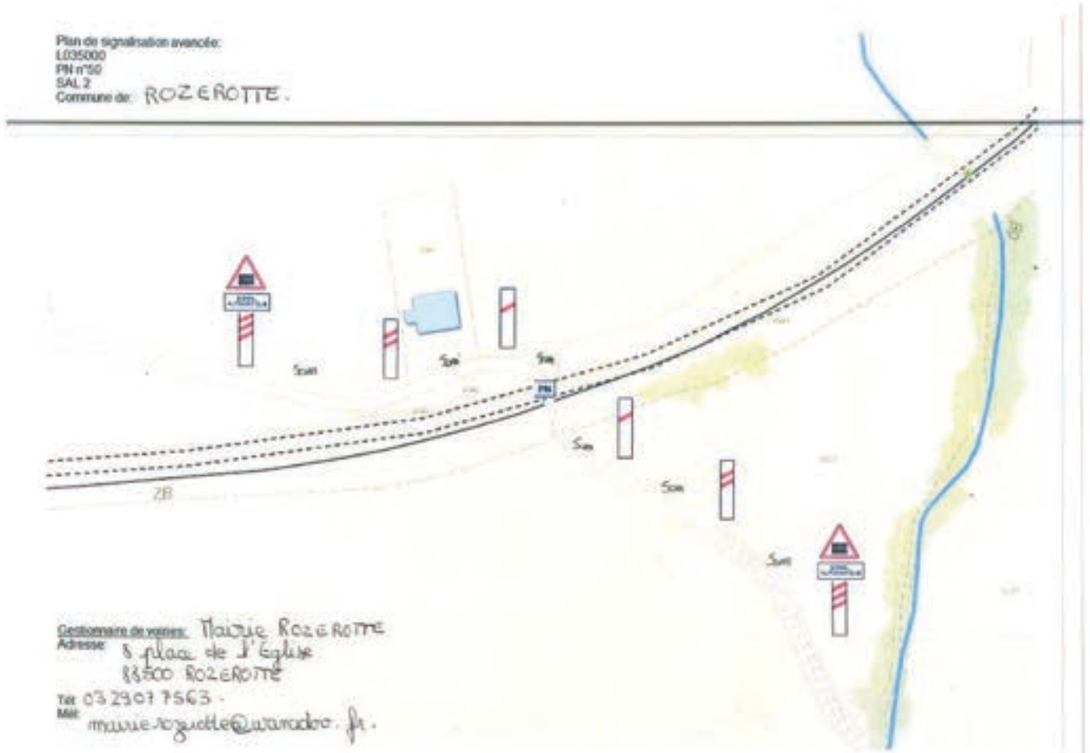

Gestionnaire de voirie: Mairie Rozerotte
Adresse: 8 place de l'Eglise
88500 ROZEROTTE
Tél: 03 29 07 75 63.
Mél: mairie.rozerotte@wanadoo.fr.

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 51 Pk : 22.397 Type : SAL 2
Voie Routière : D50b – Rue de Pullingy Commune : Autrey

Photos du 14/09/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

SNCF
RRT Dijon Est-Nancy-ville

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Infra/Pôle LORRAINE
Unité Voie NANCY
Unité EITS de NANCY

Mots de Jarville

Visite: Obligatoire lourde - Complémentaire(SETI) : jeudi 1 février 2018

PN 21 21000
Ligne de : Jarville-la-Malgrange
à : Mirecourt
PK : 22,397
SAL : 2
Dépt : Public
Date Directionnelle : sans
Voies Appartenance de : Autrey

					Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE de POSITION	AVANCES	Signaux A7 et Panonceau "Signal Automatique"	Sur voie Principale	X		Poste de ligne Fermé en Trafic Permanent
		Signaux A8 et Panonceau "Feux Clignotants (A8 et"	Sur voie Adjacente	X		
		Balises (D)		X		
		Signaux A2 : " Croix" ou "Glas d'Ane"				
		Panonceau "Véhicules surbaissés - Attention"				
		Signaux D12 et Panonceau "Electrique"				
		Signaux D14 et Limitation de vitesse routière				
		Signaux D15 et Interdiction particulière				
		Signaux A5 Chaussée Pavée/ale				
		Silhouettes et droit bordures dégagement de voie/de poste				→ PN Figé en position en haut et ouvrant rouge
		Feux Clignotants				
		Plaques d'Arrêt au Public				
		Pictogrammes D13 et Signaux D12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"		X		
		Panneau "Défense d'arrêter un train Ne Pas Stationner..."				
		Pictogrammes pour piétons				
		Présence des plaques réfléchissantes sur les feux droits en Réalisation le plus proche de la voie		X		
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		X		
		Signalisation du PN pour riverains à Contre Sens		X		
		Feux voies des PN à SAL F2 ou EF F2 - Alignage				
CHAUSSEE		Potelage		X		
		Chaussée		X		
ABORDS		Clôture		X		
		Profil en long voûte		X		
		Taux de carrelage coordonné avec SAL				
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Signalisation horizontale		X		
		Mise d'encroisure et délai d'aire				
		Glissières de sécurité				
		Bordures de trottoir				
		Panneau "Passage privé interdit au Public"				
SAL II		Vérification des Visibilités				
TELEPHONES: POSITION		Type Autocom et Système de détournement				
		Accessible au Public				
		Agent téléphonique				
ESSAI		Mobilité du téléphone – objectifs en rapport point en service				
		--> Présence des panneaux SOS				
CLIENTE		Coffret pour documents et agrès		X		
		Abri pour agent		X		
DOCUMENTS		Livret de service		X		
		Carnet de PN - Utilisation		X		

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque la conformité a été effectuée
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Vanne	Aucun défaut constaté			★	
	Ladreau				★	
	Dispositif d'attelage					
	Cale de Sonde				★	
	Cadre de verrouillage					
	Boulonnerie					
	Boulon cassette pour blocage/déblocage					
	Contrepoids					
	Levier de manœuvre et clé spécifique					
Matériels	Matériel à agrès et accessoires				★ = Dans les meilleurs délais	
DISPOSITIFS DE PN	Voyants d'avertissement	Position - Fonctionnement				
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - état Calfeutrement				
	Dispositifs	Réglage - Fonction - Position				
	Commutateur de Marche	Position - Fonctionnement				
	Carrefour(s) Marche (Arrêt)	Position				
	Commutateur Normal / Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service / Hors Service	Etat de Calfeutrement				
	Dispositif Voie Alarme	Fonctionnement				
	Commutateur Normal / Garage	Etat de Piétonage				
	Vérification de la présence de dispositif sur les commutateurs d'installation d'entretien					
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Marquage et alignement des feux					
	Fonctionnement des carrefours					
	Temps de pénétration					
	Lumière des deux feux rouges clignotants					
	Temps de fonctionnement	Durée Feux rouges clignotants				
	Temps de fonctionnement	Durée Feux Blancs de sortie				
	Durée des cycles					
	Extinction des feux rouges clignotants					
	Chronotaxe des Durée Feux Blancs					
	Temps d'avertissement					
	Coordination des feux en carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie					
Câblerie	Détection électromécanique ou électronique					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Courant des circuits d'enregistrements					
	Courant des batteries à caractère régulier					
	Signalement des incidents (Cf. Chapitre n° 5)					
	Enregistrement Voie :	Erreurs prises				
	Enregistrement SCS :	Erreurs prises				
	Travaux en cours :	Erreurs des programmes et consignes				
Conformité des installations aux travaux particuliers - Voie électrique						
Exécution de garde Voie(s) - Lacets - Bifurcs						
DIVERS	Défaut à remettre suite à gravité					

[redacted]

INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

[redacted]

Nos Références : UP/VNMS/062012

Monsieur le Maire de AUTREY / MADON

1, place de la Mairie

54160 AUTREY / MADON

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 51

NANCY le 01 février 2012

Monsieur,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 51 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance (rappel de 2011):

- Le signal A7 situé sur le chemin latéral (accès aux parcelles cadastrées n° 175, 185 et 55) est à déplacer (voir plan de situation annexe 1).
- Ce signal n'est pas visible pour les riverains entrant et sortant de la parcelle n° 185.

La signalisation routière avancée des Passages à Niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron 54000 NANCY
Tél. : 03.83.22.13.80

Nos Références : UPVN/ES/042011

Monsieur le Maire de AUTREY / MADON

1, place de la Mairie

54160 AUTREY / MADON

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n° 51

NANCY le 02 février 2011

Monsieur,

L'inspection annuelle du passage à niveau n° 51 de la ligne de Jarville à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

- Le signal A7 situé sur le chemin latéral (accès aux parcelles cadastrées n° 175, 185 et 56) est à déplacer (voir plan de situation annexe 1).
- Ce signal n'est pas visible pour les riverains entrant et sortant de la parcelle n° 185.

La signalisation routière avancée des Passages à Niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 53 Pk : 23.286 Type : non gardé
Voie Routière : Route d'Autrey Commune : Autrey & Ceintrey

Photos du 16/06/2015

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

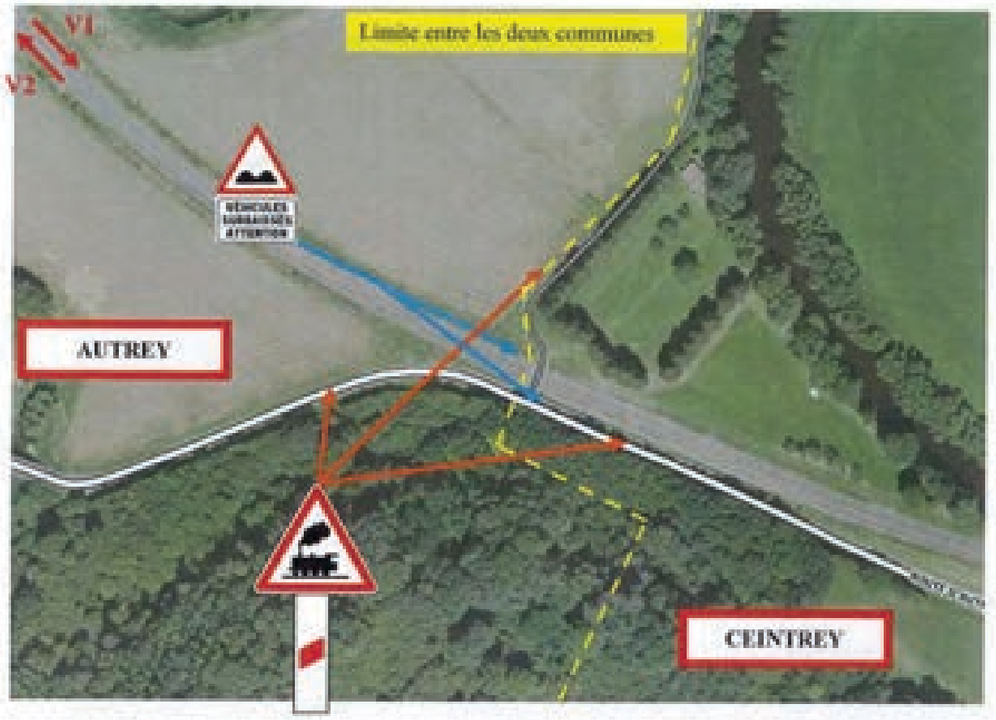

SNCF

RNET Nord-Est Nancy-Ville

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie NANCY
Unité SES de NANCY

Visite de : Juin

Ligne de : Jarville-la-Malgrange
à : Mirecourt
PK : 33,288
Voie : Voie gauche
STOP : Dans
Sens : Autrey

Visite : Diligence Interne - Complémentaire/RTFE - nuit du 23 juin

		Véhicules routiers	(1)	(2)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	ROUTIERE	Signaux AB	X			
		Panonceau "STOP à ... m"				
		Balise 2Bb	X			
		Signaux A3 "Cassis" ou "Dos d'âne"				
		Panonceau "Véhicules endommagés - attention"				
		Signaux CE2 et panonceau "Klaxonner"				
		Signaux CE4 "Limitation de vitesse à ... Km/h"				
		Signaux CE6 "Interdiction particulière"				
	DE PASSAGE	Signaux C1 "Croix de Saint-André"	X			
		Signaux AB4 "STOP"				
		Grade visible du STOP				
		Panneaux AB3 et Signaux C11	X			
		Panneaux "Véhicules ne pouvant s'arrêter"				
		Panneaux "Présence d'obstacle (route barrée, travaux, déviation...)"				
Signalisation ferroviaire		Repérage du PN	X			
		Panneau "D"	X			
		Localisation Voiture ferroviaire				
CHAUSSEE ABORDS		Virologie	X			
		Chaussée	X			
		Glissante	X			
		Profil en long modifié	X			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement modifié				
		Panneau "Passage Privé - Interdit au Public"				

Véhicules routiers : Poids lourds Tracteurs agricoles Autres

Véhicules ferroviaires : Autres

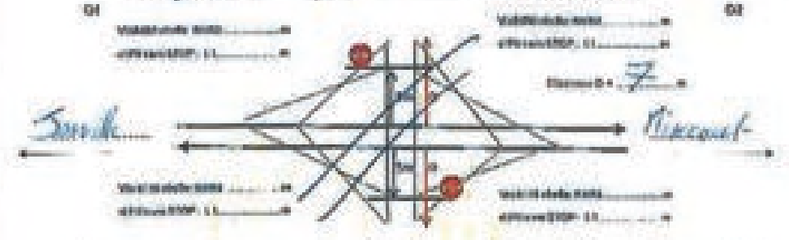

Véhicules routiers circulant sur [illegible]
Voie D/N/M/R/B/S : 150 m
Voie F/G/H/I/J/K/L : 193 m
Distance STOP - 1.1 : 230 m
Distance STOP - 1.1 : 274 m

(2) Cf. 304 n°3

Page 1

Vérifications effectuées	(1)	(2)	Observations	Suites Données
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - Volet informatique				
Le service de garde Véralux - Veolia – Alexelle (1)				
DIVERS				

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette vérification a été effectuée.
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations.
Reporter ce repère en face de la mesure ou point traités dans la colonne "Observations"

[redacted]

S NCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie d'AUTREY-SUR-MADON
1 place de la Mairie
54160 AUTREY-SUR-MADON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°53 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune d'Autrey-sur-Madon
Nivit. : UPVN / TG / 21 / 2019
Visit :

[redacted]

Nancy, le 02 Juillet 2019

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle du passage à niveau n°53 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter l'anomalie de signalisation routière suivante à votre connaissance :

Sur la route d'Autrey :

- Le panneau A8, annonçant le passage à niveau lorsque l'on arrive d'AUTREY est absent, il est à replacer. **(Voir Indice A au dos)**

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.
Même si cette partie de la ligne est actuellement fermée au trafic, le passage à niveau doit être annoncé, en effet ce dernier constitue un danger par sa simple existence.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

13bis Rue Raymond Poincare - 54000 NANCY

[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie d'AUTREY-SUR-MADON
1 place de la Mairie
54160 AUTREY-SUR-MADON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°53 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune d'Autrey-sur-Madon
N/réf. : UPVN / JV / 40 / 2018
V/réf. :
[redacted]

Nancy, le 29 Juin 2018

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle du passage à niveau n°53 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter l'anomalie de signalisation routière suivante à votre connaissance :

Sur la route d'Autrey :

- Le panneau A8, annonçant le passage à niveau lorsque l'on arrive d'AUTREY est absent, il est à replacer. **(Voir indice A au dos)**

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.
Même si cette partie de la ligne est actuellement fermée au trafic, le passage à niveau doit être annoncé, en effet ce dernier constitue un danger par sa simple existence.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SNCF RESEAU
UNITE VOIE NANCY
2A, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

[redacted]

SNCF RÉSEAU

Monsieur le Maire
Mairie d'Autrey
1, place de la Mairie
54160 AUTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°53 la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune d'Autrey
N/réf. : UPVN / JV / 29 / 2015
V/réf. :
[redacted]

Nancy, le 03 Juillet 2015

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°53 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter l'anomalie de signalisation routière suivante à votre connaissance :

- Sur la Route d'Autrey, le panneau A8 visible lorsque l'on arrive d'AUTREY est absent, il est nécessaire d'en remettre un **(repère A sur le plan)**.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 55 Pk : 24.184 Type : SAL 2
Voie Routière : communale - Route d'Autrey Commune : Ceintrey

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

CEINTREY

Ligne Comm : Dégrisier Hpaisonnais
Réf : LGR-3351-PAS-LT-16-577

SNCF
ART Bourdonnais

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Hors du PAI

Infra/PN/e LORRAINE
Unité Voie NANCY
Unité GER de NANCY

Visite: Diligents locaux - Complémentaire(s)(T) : 23/05/18
Le chef de voie M.C.

Ligne du :	Jarville-la-Malgrange
à :	Blainville
PK :	36,184
BAL :	2
Statut :	Public
Voie Directionnelle :	mixte
Voies Agglomération de :	Colombey

Vérifications effectuées			(1)	(2)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCE	Signaux A7 «Passage à niveau muni de barrières ou de demi-barrières»	Sur accès Principaux	X		
		Signaux A8 et Panonceau «Feux Clignotants»	Sur accès Adjacents	X		
		Mâtons J50		X		
		Signaux A5 : "Croix" ou "Croix d'Arrêt"				
		Panonceau "Véhicules surbaissés - Hauteur"				
		Signaux B12 et Panonceau "Distance"				
		Signaux B14 et Limitation de vitesse routière				
		Signaux B15 et interdiction particulière				
		Signaux A3 : Chaussée Rétrécie				
	☆ POSITION	Hiérarchisation et choix judicieux «Signalement de contre-poids»		X		
		Feux Clignotants		X		
		Plaques «Voie au Public»		X		
		Potiques D3 et Signaux B42				
		Panneaux "Ne traîne pas à vous arrêter en voiture"		X		
		Panneaux "Distance minimale de tracteur tous PN d'Accotement ..."				
		Prolongement pour piétons				
		Présence des plaques réfléchissantes sur tous les deux de Déclenchement la plus proche de la route				
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		X		
		Piquetage du PN pour circulations à Contre Sens		X		
		Feux sonts des PN à BAL FC ou EF FO - Alternats				
CHAUSSEE ABORDS ENVIRONNEMENT ROUTIER		Pavetage		X		
		Chaussée		X		
		Dalles		X		
		Etat des abrg routier Mauvais		X		
		Feux de carrefour coordonnés avec BAL				
		Signalisation Horizontale		X		
		Bon écoulement et Bon d'eau				
		Visibilités de sécurité				
		Bordures de trottoir		X		
		Panneaux "Passage privé, interdit au Public"				
BAL II		Intégration des Visibilités				
TELEPHONIE POSITION ESSAI		Type Autonome et Matériel de différentiel				
		Accessible au Public		X		
		Appel téléphonique				
		Visibilité du téléphone → Epaisseur du support prise en compte		X		
		→ Présence des panneaux SOS				
GUERITE		Confort pour discussion et agrès				
		Abri pour agent				
DOCUMENTS		Usuel de service	N° : 13	X		
		Carnet du PN «Entretien»	N° : 3bis	X		

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque de constats a été effectué
(3) Inscrire un signe (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce signe en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées			(3)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES		Tonche			★	
		Lanterne			★	
		Drapeau	X			
		Pilaute			★	
		Clé de Dame				
		Sangle de remorquage				
		Gendarmes	X			
		Boulon emplie pour blocage/Serrage				
		Manivelles				
		Levier de manoeuvre et clé spéciale				
Matelle		Matelas à agrès et accessoires			★ = Blanches matelots PN	
DISPOSITIFS AU PN		Voyants d'annonce — Position - Fonctionnement	X			
		Boîtes de commutateurs — Position - Fonctionnement - Bon Enclenchement				
		Crayons — Repliage - Position - Position	X			
		Commutateurs de Clavette — Position - Fonctionnement				
		Commutateur Clavette Actif — Position				
		Commutateur Général Coupure — Fonctionnement				
		Commutateur Cle sortie Hors Service — Etat de Fonctionnement	X			
		Dispositif Hors Service — Fonctionnement				
		Commutateur Général / Cirage — Etat de Fonctionnement				
		Vérification de la présence du dispositif sur les commutateurs d'immobilisation d'immobilisation				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS		Réglage et Alignement des feux				
		Essai des lampes survoltées				
		Temps de pénétration				
		Parcours des deux feux				
		Temps de formation — Deux lumières d'arrêt				
		Temps de formation — Une lumière et sonnerie				
		Arrêt des sonneries				
		Extinction des feux lorsque rétrécissement				
		Ouverture des Cycle Barrières				
		Temps d'ouverture				
		Combinaison des feux en marche				
Rails		Surface des rails dans les zones de circuit de voie				
Câbleurs		Câbleurs électroniques ou électroniques				
DERANGEMENTS ET TRAVAUX		Exercice des services d'engagements				
		Exercice des incidents à caractère signalé				
		Signalement des incidents (CIL 'PANNE-ATS')				
		Maintenance Voie — Réseaux pilotes				
		Maintenance SEG — Réseaux pilotes				
		Travaux en cours — Exercice des programmes d'aménagement				
Conformité électrique avec l'arrêté précédent - Arbre électrique						
En l'absence garde : Nombre - Durée - Retenue						
DIVERS						

Voir directive Maintenance
Réf. LGR-3351-PAS-LT-16-577

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY
2A, rue Gabriel Mouillefert 54000 NANCY
[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de Ceintrey
2, rue du Mont
54134 - CEINTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Ceintrey.
Nréf. : UPVN / JV / 28 / 2017
Vréf. :
[redacted]

Nancy, le 16 Mai 2017

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

PN 55 situé Route d'Autrey :

- **Sur le chemin d'exploitation longeant la voie 1 coté village d'Autrey :**
  - le panneau A7 est peu visible, il est à remplacer et un fauchage est nécessaire. **(repère A sur le plan)**
  -

PN 56 situé sur la D5 Route de Vézelise :

- **Sur la D5 en venant de Vézelise :**
  - La balise J10 à 1 bande sensé se trouvée à 50m du passage à niveau est manquante et doit être remise en place. **(repère B sur le plan)**

Même si cette partie de la ligne est actuellement fermée au trafic ferroviaire, les passages à niveau doivent être annoncés.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY
2, rue Gabriel Mouillefert
54000 NANCY
[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de Ceintrey
2, rue du Mont
54134 - CEINTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°55 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Ceintrey.
Nréf. : UPVN / JV / 31 / 2016
Vréf. :
[redacted]

Nancy, le 03 Juin 2016

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°55 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivante à votre connaissance :

- **Sur la route d'Autrey en venant de Ceintrey :**
  - le panneau A7 est peu visible, il est à remplacer. **(repère A sur le plan)**
- **Sur le chemin d'exploitation** coté Ceintrey :
  - le panneau A7 est peu visible, il est à remplacer. **(repère B sur le plan)**
  - Panneaux peu visibles, fauchage à réaliser le long du chemin
- **Sur la route d'Autrey en venant d'Autrey :**
  - Panneaux peu visibles, fauchage à réaliser le long du chemin
- **Sur le chemin d'exploitation coté Autrey :**
  - le panneau A7 est peu visible, il est à remplacer. **(repère C sur le plan)**

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD-EST NORMANDIE

UNITE VOIE DE NANCY
2a rue Gabriel Moulleron
54 000 NANCY
[redacted]

M. le Maire de CEINTREY
2 rue du Mont
54134 CEINTREY

Réf : FC 29-15
Objet : L040 – PN 55 – route d'Autrey

Lettre recommandée avec A.R.

Nancy, le 19 juin 2015

Monsieur le Maire,

Au cours de la visite annuelle du passage à niveau cité en objet, il a été constaté que :

- le signal A7 situé côté Ceintrey est à remplacer
- un nid de poule situé en sortie de PN côté Autrey est à reboucher

L'entretien de la signalisation avancée de ce passage à niveau étant à votre charge, je vous prie de bien vouloir procéder aux interventions nécessaires.

Restant à votre disposition, veuillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY
2, rue Gabriel Moulleron
54000 NANCY
[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de Ceintrey
2, rue du Mont
54134 CEINTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Ceintrey.
Réf. : UPVN / JV / 25 / 2014
Vinci :
[redacted]

Nancy, le 26 Mai 2014

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) :

- **Sur la route principale côté Ceintrey,**
  - les balises J10 à une bande et deux bandes sont manquantes. (repère **A** sur le plan)
  - le panneau A7 est peu visible, il est à remplacer. (repère **B** sur le plan)
- **Sur le chemin d'exploitation coté Ceintrey** le panneau A7 est peu visible, il est à remplacer. (repère **C** sur le plan)
- **Sur la route principale côté Autrey,** la balises J10 à 1 bande est manquante (repère **D** sur le plan)
- **Sur le chemin d'exploitation coté Autrey** le panneau A7 et son panonceau M9z « SIGNAL AUTOMATIQUE » est peu visible à cause de l'excès de végétation, il sont à débroussailler. (repère **D** sur le plan)

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) :

- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » nécessite une modification de la signalisation. Deux solutions s'offrent à vous :
  1) Poser un panneau de type A7 avec un panonceau (M9z) « Signal automatique » et une balise J10 à trois bandes. (repère **E** sur le plan)
  2) Ou, comme nous vous le conseillons, simplifier la signalisation au passage à niveau 56. En effet, étant en agglomération, la loi nous autorise à supprimer les balises J10 (route à V<50km/h) et à rapprocher les panneaux

A7 et leurs panonceaux M9z « SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » à 50m du PN.
Ceci réduirait votre nombre de panneaux à entretenir.

Libre à vous de choisir entre les deux solutions proposées. Seulement, si vous choisissez la simplification, je vous demande de vous mettre en relation avec nos services pour convenir d'une visite préalable (et gracieuse) ensemble sur le terrain.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de Ceintrey
2, rue du Mont
54134 CEINTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Ceintrey.
Nhét. : UPVN / JV / 08 / 2013
Vhét. :
[redacted]

Nancy, le 25 Juillet 2013

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) :

- **Sur le chemin d'exploitation,** la balise J10 à 3 bandes est cachée par la végétation **(A).** Le panneau A7 et son panonceau M9z« SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » sont à remplacer **(B).**
- **Sur la route principale côté Autrey,** les balises J10 à 2 et 3 bandes sont cachées par la végétation **(C).** La balise J10 à 1 bande est absente **(D).**
- **Sur la route principale côté Ceintrey,** les balises J10 à une bande et deux bandes sont manquantes **(E).**

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) :

- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » nécessite une modification de la signalisation. Deux solutions s'offres à vous :
  1) Poser un panneau de type A7 avec un panonceau (M9z) « Signal automatique » et une balise J10 à trois bandes **(F).**
  2) Ou, comme nous vous le conseillons, simplifier la signalisation au passage à niveau 56. En effet, étant en agglomération, la loi nous autorise à supprimer les balises J10 (route à V<50km/h) et à rapprocher les panneaux A7 et leurs panonceaux M9z « SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » à 50m du PN. Ceci réduirait votre nombre de panneaux à entretenir.

Libre à vous de choisir entre les deux solutions proposées. Seulement, si vous choisissez la simplification, je vous demande de vous mettre en relation avec nos services pour convenir d'une visite préalable (et gracieuse) ensemble sur le terrain.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Moulleron
54000 NANCY
[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de Ceintrey
2, rue du Mont
54134 CEINTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Ceintrey.
N/réf. : UPVN / JV / 68 / 2013
V/réf. :
[redacted]

Nancy, le 25 Juillet 2013

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) :

- **Sur le chemin d'exploitation,** la balise J10 à 3 bandes est cachée par la végétation **(A).** Le panneau A7 et son panonceau M9z« SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » sont à remplacer **(B).**
- **Sur la route principale côté Autrey**, les balises J10 à 2 et 3 bandes sont cachées par la végétation **(C).** La balise J10 à 1 bande est absente **(D).**
- **Sur la route principale côté Ceintrey**, les balises J10 à une bande et deux bandes sont manquantes **(E).**

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) :

- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » nécessite une modification de la signalisation. Deux solutions s'offres à vous :
  1) Poser un panneau de type A7 avec un panonceau (M9z) « Signal automatique » et une balise J10 à trois bandes **(F).**
  2) Ou, comme nous vous le conseillons, simplifier la signalisation au passage à niveau 56. En effet, étant en agglomération, la loi nous autorise à supprimer les balises J10 (route à V<50km/h) et à rapprocher les panneaux A7 et leurs panonceaux M9z « SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » à 50m du PN. Ceci réduirait votre nombre de panneaux à entretenir.

Libre à vous de choisir entre les deux solutions proposées. [illegible] choisissez la simplification, je vous demande de vous mettre en relation avec [illegible] services pour convenir d'une visite préalable (et gracieuse) ensemble sur le terrain.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

Lettre recommandée avec AR

Nancy, le 18 juillet 2012

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et 56 de la ligne de Nancy à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) : voir plan situation annexe 1
- Sur le chemin d'exploitation, le panneau A7 est non visible en raison de l'excès de végétation.
- Sur la route principale côté Autrey, le panneau A7 est à remplacer.
- Sur la route principale côté Ceintrey, le panneau A7 est à remplacer et les balises J10 à une bande et deux bandes sont manquantes.

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) : voir plan de situation annexe 2
- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » doit être complétée par la mise en place d'un panneau de type A7, d'un panonceau (M9z) « Signal automatique » et d'une balise J10 à trois bandes.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 56 Pk : 24,943 Type : SAL 2
Voie Routière : D5 - Route de Vézelise Commune : Ceintrey

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

Ligne Femme : Opération Maintenance

Réf: LGR-337 - PAS LT - 16 - 574

SNCF

DEST Nord Est Normandie

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Infra/Pôle LORRAINE
Unité Voie NANCY
Unité EES de NANCY

Visite: Diligente Inopin. - Complémentaire(MOTIF) : 23/05/18

Ligne de : Jarville-la-Malgrange
à : Mirecourt
PK : 34,043
SAL : 2
Statut : Public
Date Directorielle : sans
Agglomération de : Colombey

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE JOUR DE POSITION	Signaux AT et Panneaux "Signal Automatique"	Sur voie Principale	X			
	Signaux AB et Panneaux "Feux Clignotant" B15-11	Sur voie Adjacente	X			
	Refuge J20		X			
	Signaux AJ: "Cassis" ou "Dos d'Ane"					
	Panneaux "Officiers habilités Abroger"					
	Signaux B43 et Panneaux "Electrisé"					
	Signaux B14 et Limitation de vitesse routière					
	Signaux B15 et Interdictions particulières					
	Signaux A3: Chaussée Rétrécie					
	Mouvements et demi tourniquet dégagement de voies public		X			
	Feux Clignotants		X			
	Plaques Arrêt au Public		X			
	Pastiques B2 et Signaux B42					
	Panneaux: "Un train peut en cacher un autre"		X			
	Panneaux: "Obligation de toucher les fils électriques..."					
	Pictogrammes pour piétons					
	Présence des plaques réfléchissantes sur les feux dirigés au droit/selon la plus grande de la voie					
SIGNALISATION FERROVIAIRE	Plaques d'identification du PN		X			
	Repérage du PN pour circulations à Contre Sens		X			
	Feux voies des PN & SAL PC ou BP FC - Visibilité					
CHAUSSEE	Pistage Stable VL / Chaussée V.A		X	(1)		
	Chaussée		X			
ABORDS	Dalles		X	(2)		
	Profil en long sortie Normale		X			
	Plan de carrefour coordonné avec SAL					
ENVIRONNEMENT ROUTIER	Signalisation Horizontale		X	(3)		
	Arrêt d'autobus et abris d'arrêt					
	Glissières de sécurité					
	Rideaux de Végétation					
	Panneaux: "Passage privé, Interdit au Public"					
SAL B	Vérification des Visibilités					
TELEPHONES: POSITION	Type Actuel et Date de Remplacement		X			
	Accessible au Public		X			
	Appel réciproque					
	Validité du téléphone --(glisser ce support petit en avant)		X			
ESSAI	--> Présence des panneaux ESA		X			
GUERRE	Coffret pour documents et signes					
	Mat pour signal		X			
DOCUMENTS	Livret de service N° : 15		X			
	Carnet du PN -Instructions N° : DV		X			

(1) Abattre arbustes à ne jamais !!! risque accident !
"Chaussée Voie N°1" - 41267
(2) Glissière VL2 au PK 34,043 (sens + prioritaire) Si nécessaire SAB Type TD - 41268
(3) arrêt de chaussée à supprimer "Chaussée Voie N°1" A 3 Bytes N° Id-41266

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Indiquer une croix dans cette colonne lorsque cle contrôle a été effectué
(3) Inscrire un signe (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ces signes en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Socle	Lorsqu'ils sont dépendu au PN			★	
	Lanterne				★	
	Dragonne		X			
	Pile-ds				★	
	Clé de Barre					
	Dalgl de verrouillage					
	Serrurerie		X		→ (41)	
	Cadran encadré par Verrou/Serrure		X			
	Crémaillère					
	Levier de manoeuvre et clé spéciale					
Mâchs	Galets à agrès et accessoires				★ = Remplacer matériaux HS	
DISPOSITIFS au PN	Poyaux d'ancrage	Positive - d'enclenchement	X			
	Boîte de commutateur Position - d'enclenchement - Etat Déclenchement					
	Signaleur	Repiquage - Position - Position	X			
	Commutateur de Manque	Position - d'enclenchement				
	Commutateur Cle de Arrêt	Position d'enclenchement				
	Commutateur Courant Contrôle					
	Commutateur Encadrement Cadre Service	Etat de Déclenchement	X			
	Dispositif Voie Libre	Enclenchement				
	Commutateur Courant d'Usage	Etat de Plombage				
	Vérification de la présence de dégagement sur les cantonnements d'annulation d'essieux					
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Dégagé et signalement des feux				Rayer Femme Exécution Maintenance Réf: LGR-337 - PAS LT - 16 - 574	
	Présence d'aig couvertes					
	Temps de préavis					
	Fermeture des deux barrières					
	Temps de fermeture	Ouvert Barrières de sortie				
	Temps de fermeture	Ouvert Barrières de sortie				
	Arrêt des essieux					
	Extinction des feux rouges clignotants					
	Ouverture des Deux barrières					
	Temps d'ouverture					
	Organisation des feux en cascades					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie					
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements					
	Examen des incidents à caractère répétitif					
	Signalement des incidents (ZS 51600-410)					
	Maintenance Voie	Mesures prises				
	Maintenance S.E.S.	Mesures prises				
	Travaux en cours	Examen des programmes en conséquence				
Conformité des mise*ajours avec le dossier professionnel - Intérêt Informatique						
En dehors de garde : Nombre - Jours/An - Observ.						
DIVERS						

[redacted]

Page 2

SNCF RESEAU
UNITE VOIE NANCY
2A, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
[redacted]

RÉSEAU

Monsieur le Maire
Mairie de Ceintrey
2, rue du Mont
54134 CEINTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Ceintrey.
Nréf. : UPVN / JV / 42 / 2016
Vréf. :
[redacted]

Nancy, le 11 Juillet 2016

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter l'anomalie de signalisation routière suivante à votre connaissance :

- La balise J10 à 1 bande devant se trouver à 50m en amont du passage à niveau coté Vézelise est absente, elle semble avoir été arraché, son support n'est plus présent **(voir le repère A sur l'ANNEXE 1 au dos).** Elle est à reposer à cet emplacement.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY
2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY
[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de Ceintrey
2, rue du Mont
54134 CEINTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Ceintrey.
Nréf. : UPVN / JV / 25 / 2014
Vréf. :
[redacted]

Nancy, le 26 Mai 2014

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) :

- **Sur la route principale côté Ceintrey,**
  - les balises J10 à une bande et deux bandes sont manquantes. (repère **A** sur le plan)
  - le panneau A7 est peu visible, il est à remplacer. (repère **B** sur le plan)
- **Sur le chemin d'exploitation coté Ceintrey** le panneau A7 est peu visible, il est à remplacer. (repère **C** sur le plan)
- **Sur la route principale côté Autrey,** la balises J10 à 1 bande est manquante (repère **D** sur le plan)
- **Sur le chemin d'exploitation coté Autrey** le panneau A7 et son panonceau M9z « SIGNAL AUTOMATIQUE » est peu visible à cause de l'excès de végétation, il sont à débroussailler. (repère **D** sur le plan)

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) :

- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » nécessite une modification de la signalisation. Deux solutions s'offres à vous :
  1) Poser un panneau de type A7 avec un panonceau (M9z) « Signal automatique » et une balise J10 à trois bandes. (repère **E** sur le plan)
  2) Ou, comme nous vous le conseillons, simplifier la signalisation au passage à niveau 56. En effet, étant en agglomération, la loi nous autorise à supprimer les balises J10 (route à V<50km/h) et à rapprocher les panneaux

A7 et leurs panonceaux M9z « SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » à 50m du PN.
Ceci réduirait votre nombre de panneaux à entretenir.

Libre à vous de choisir entre les deux solutions proposées. Seulement, si vous choisissez la simplification, je vous demande de vous mettre en relation avec nos services pour convenir d'une visite préalable (et gracieuse) ensemble sur le terrain.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Moulleron
54000 NANCY
[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de Ceintrey
2, rue du Mont
54134 CEINTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Ceintrey.
Nréf. : UPVN / JV / 68 / 2013
Vréf. :
[redacted]

Nancy, le 25 Juillet 2013

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) :

- **Sur le chemin d'exploitation,** la balise J10 à 3 bandes est cachée par la végétation **(A)**. Le panneau A7 et son panonceau M9z« SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » sont à remplacer **(B)**.
- **Sur la route principale côté Autrey**, les balises J10 à 2 et 3 bandes sont cachées par la végétation **(C)**. La balise J10 à 1 bande est absente **(D)**.
- **Sur la route principale côté Ceintrey**, les balises J10 à une bande et deux bandes sont manquantes **(E)**.

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) :

- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » nécessite une modification de la signalisation. Deux solutions s'offres à vous :
  1) Poser un panneau de type A7 avec un panonceau (M9z) « Signal automatique » et une balise J10 à trois bandes **(F)**.
  2) Ou, comme nous vous le conseillons, simplifier la signalisation au passage à niveau 56. En effet, étant en agglomération, la loi nous autorise à supprimer les balises J10 (route à V<50km/h) et à rapprocher les panneaux A7 et leurs panonceaux M9z « SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » à 50m du PN. Ceci réduirait votre nombre de panneaux à entretenir.

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Moutteron
54000 NANCY
T [redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de Ceintrey
2, rue du Mont
54134 CEINTREY

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Ceintrey
Nivet. : UPVN / JV / 68 / 2013
VNét. : [redacted]

Nancy, le 25 Juillet 2013

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et 56 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) :

- **Sur le chemin d'exploitation,** la balise J10 à 3 bandes est cachée par la végétation **(A).** Le panneau A7 et son panonceau M9z« SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » **sont à remplacer (B).**
- **Sur la route principale côté Autrey,** les balises J10 à 2 et 3 bandes sont cachées par la végétation **(C).** La balise J10 à 1 bande est absente **(D).**
- **Sur la route principale côté Ceintrey,** les balises J10 à une bande et deux bandes sont manquantes **(E).**

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) :

- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » nécessite une modification de la signalisation. Deux solutions s'offres à vous :
  1) Poser un panneau de type A7 avec un panonceau (M9z) « Signal automatique » et une balise J10 à trois bandes **(F).**
  2) Ou, comme nous vous le conseillons, simplifier la signalisation au passage à niveau 56. En effet, étant en agglomération, la loi nous autorise à supprimer les balises J10 (route à V<50km/h) et à rapprocher les panneaux A7 et leurs panonceaux M9z « SIGNAL AUTOMATIQUE LUMINEUX » à 50m du PN. Ceci réduirait votre nombre de panneaux à entretenir.

Libre à vous de choisir entre les deux solutions proposées. Seulement, si vous choisissez la simplification, je vous demande de vous mettre en relation avec nos services pour convenir d'une visite préalable (et gracieuse) ensemble sur le terrain.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SNCF INFRA

[redacted]

Monsieur le Maire de Ceintrey

2, rue du Mont

54134 CEINTREY

Réf : UPVN / JV / 41 / 2012
Objet : PN n°55 et 56 L040000 (Nancy à Mirecourt)
Commune de Ceintrey

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 18 juillet 2012

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et 56 de la ligne de Nancy à Mirecourt, situés sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) : voir plan situation annexe 1

- Sur le chemin d'exploitation, le panneau A7 est non visible en raison de l'excès de végétation.
- Sur la route principale côté Autrey, le panneau A7 est à remplacer.
- Sur la route principale côté Ceintrey, le panneau A7 est à remplacer et les balises J10 à une bande et deux bandes sont manquantes.

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) : voir plan de situation annexe 2

- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » doit être complétée par la mise en place d'un panneau de type A7, d'un panonceau (M9z) « Signal automatique » et d'une balise J10 à trois bandes.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Moulleron 54035 NANCY

[redacted]

SNCF

Monsieur le Maire de Ceintrey

2, rue du Mont

54134 CEINTREY

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n°55 et n°56

NANCY LE 29 juillet 2011

Monsieur,

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et n°56 de la ligne Jarville à Mirecourt, situés respectivement route d'Autrey et route de Vézelise sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) : voir plan situation annexe 1

- Sur le chemin d'exploitation latéral côté Autrey, le panneau A7, le panonceau (M9z) « Signal automatique », la balise J10 à une bande sont absentes.
- Sur la route principale côté Autrey, le panneau A7 est à remplacer.
- Sur la route principale côté Ceintrey, le panneau A7 est à remplacer.
- Sur la route principale côté Ceintrey, il manque les balises J10 à une bande et deux bandes.

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) : voir plan de situation annexe 2

- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » doit être complétée par la mise en place d'un panneau de type A7, d'un panonceau (M9z) « Signal automatique » et d'une balise J10 à trois bandes.

Ci-joint : Les références des panneaux et panonceaux utilisés.
L'annexe 1 « plan de situation du passage à niveau n° 55 »
L'annexe 2 « plan de situation du passage à niveau n° 56 »

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouillefarin 54000 NANCY

[redacted]

Monsieur le Maire de Ceintrey

2, rue du Mont

54134 CEINTREY

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n°55 et n°56

NANCY LE 29 juillet 2019

Monsieur,

L'inspection annuelle des passages à niveau n°55 et n°56 de la ligne Jarville Mirecourt, situés respectivement route d'Autrey et route de Vézelise sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Au passage à niveau n°55 (route d'Autrey) :

- Sur les chemins d'exploitation latéraux côté Ceintrey et côté Autrey, les signaux A7 sont défraîchis et sont masqués par la végétation.
- Sur la route principale côté Autrey, le panneau A7 est défraîchi, le panonceau (M8z) « Signal automatique » est absent.
- Sur la route principale côté Autrey, il manque la balise J10 à une bande.
- Sur la route principale côté Ceintrey, le panneau A7 est défraîchi.
- Sur la route principale côté Ceintrey, il manque les balises J10 à une bande et deux bandes.

Au passage à niveau n°56 (route de Vézelise) :

- La création de l'accès lié au projet immobilier « Le Clos des Pommiers » doit être complétée par la mise en place d'un panneau de type A7, d'un panonceau (M8z) « Signal automatique » et d'une balise J10 à trois bandes.
- Sur la route de sortie du garage, le signal A7 doit être complété du panonceau « signal automatique ».

Ci-joint au verso les références des panneaux et panonceaux utilisés.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS – S.N.C.F. RCS B 552 049 447

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 57 Pk : 27.299 Type : SAL 2
Voie Routière : communale - Route de la Chapelle Commune : Clerey-sur-Brenon

Photos du 14/09/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

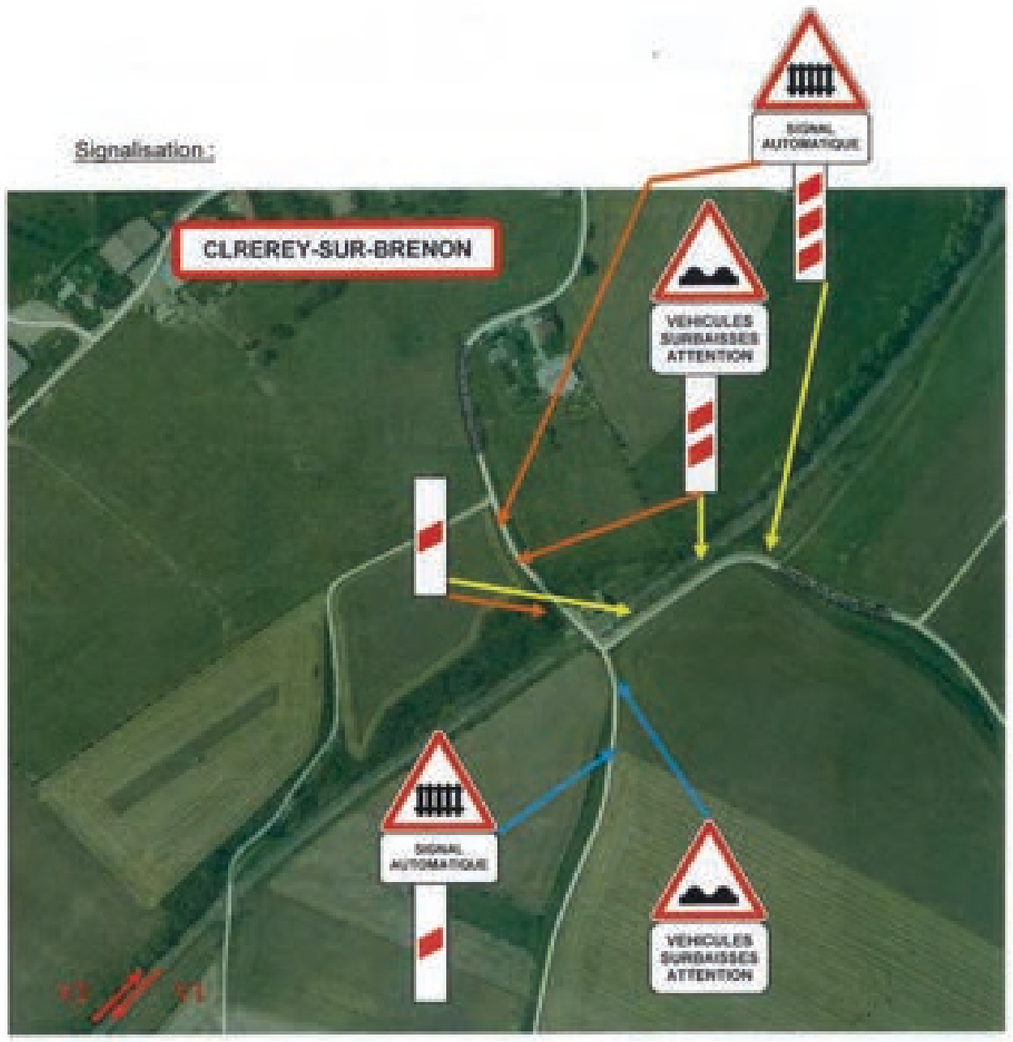

Signalisation :

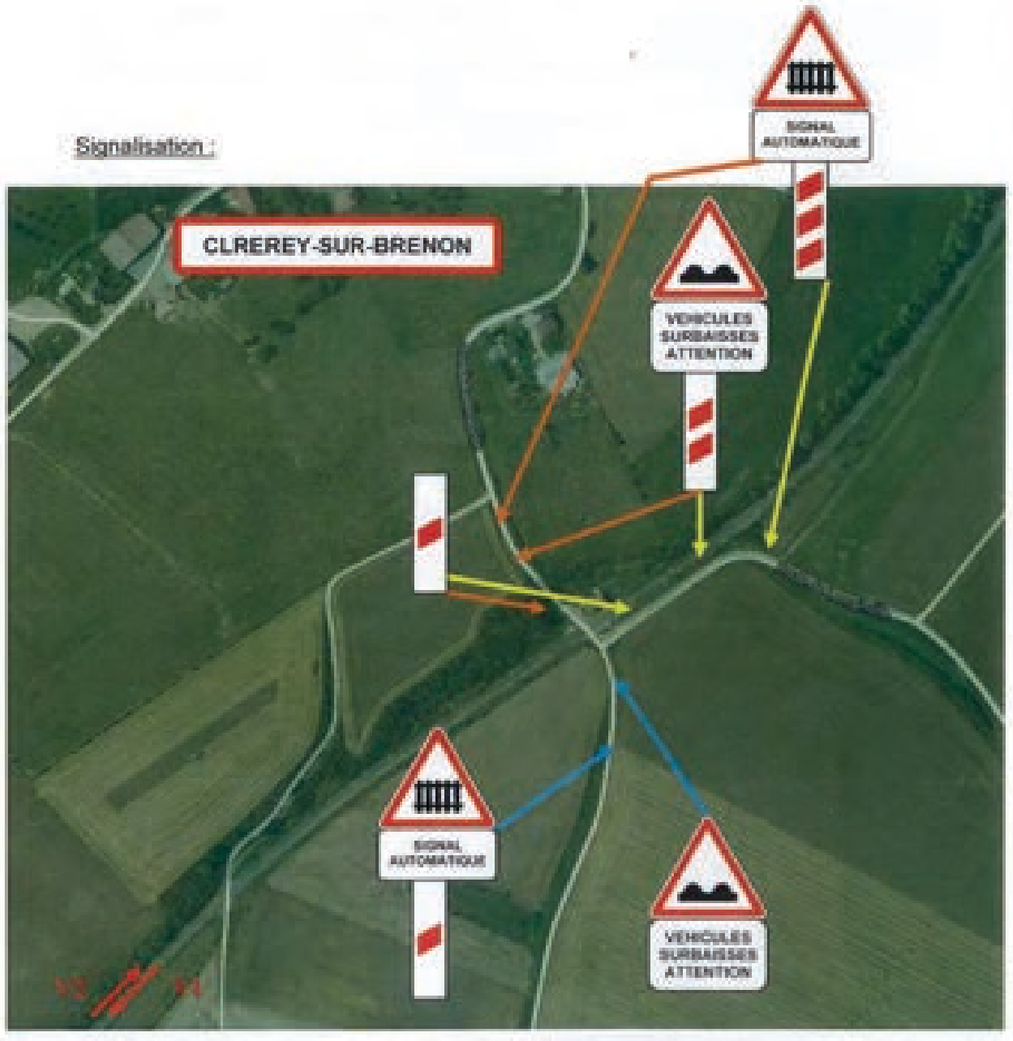

Ligne Lunéville : Direction Maintenance
Réf : LOR - 284 - PAS - LT - 16 - 577

SNCF
RAIL Réseau Est Nouvelle-Aquitaine

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Noir de fer

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie NANCY
Unité SCE de NANCY

Visite : Diligente Inopinée - Complémentaire(DIT) : 23/05/18

La Unité Voie N°1

PN N° [redacted]

Ligne de :	Jarville-la-Malgrange
à :	Mirecourt
PK :	27,289
BAL :	2
Statut :	Public
Nbs Directionnels :	aucun
Comm. Appartenance de :	Cheny/Blainville

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE AVANCEE	Signaux AC et Panneaux "Signal Automatique"	Sur voie Principale	X		(A) 240 "abrogée" voie Chevy bascule à temps à effacer (posé provisoirement) DP voir Mme S-P Covid Tel N° 85	
	Signaux AB et Panneaux "Feux Clignotants" SAS 8"	Sur voie Adjacente	X			
	Bornes J10		X	(A)		
	Signaux A3 : " Cassis" ou "Cos d'Ane"		X			
	Panneaux "Vitesse autorisée Interdite"		X			
	Signaux B12 : et Panneaux "Chevrons"					
	Signaux B14 : et Limitation de classe routière					
	Signaux B16 et Interdiction particulière					
	Signaux A5 : Chaussée Rétrécie					
SIGNALISATION ROUTIERE DE POSITION	Silhouettes et demi-barrières : Engagement de voie gênée		X			
	Feux Clignotants		X			
	Plaques : Blanc ou Public		X			
	Portiques B3 et Signaux B12					
	Panneaux "Un train peut en cacher un autre"					
	Panneaux : "Obligation absolue de tracter les Véh Agricoles..."					
	Potagraphes pour glissière					
	Présence des plaques réfléchissantes sur les feux droits ou l'installation la plus proche de la voie					
SIGNALISATION FERROVIAIRE	Plaques d'identification du PN		X			
	Repérage du PN pour circulations à Contre-Sens		X			
	Mise hors des PN à BAL FC ou CF FC – drainage					
CHAUSSEE ABORDS ENVIRONNEMENT ROUTIER	Piétonnier		X			
	Chaussée		X			
	Glissière		X			
	Profil en long tracteur (Sablonnière) N°		X			
	Face de manœuvre conforme aux GAL					
	Signalisation horizontale					
	Date du contrôle et délai d'alerte					
	Glissières de sécurité					
	Barrières de sécurité					
	Panneau "Passage privé - Interdit au Public"					
BAL II	Vérification des Véhicules					
TELEPHONES POSTION ESSAI	Type Automatic et Matériel de raccordement					
	Accessible au Public		X			
	Appel Intérieur					
	Validité du téléphone – Opération de rappel (point de contrôle)		X			
	– Présence des panneaux BOR					
OUVERTE	Coffret pour découverte et agrès					
	Abri pour agent					
DOCUMENTS	Livret de service N° : 13		X			
	Carnet de PN - Attestation N° : 34		X			

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cla sanctille a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle a inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Vanne				★	
	Lanterne				★	
	Signaleur	Lampe non équipée au PN	X			
	Pilards				★	
	Clé de Barre					
	Dégt de verrouillage					
	Barbacane					
	Boutons arrachés pour Manuel/Barrière					
	Manivelle					
	Levier de manœuvre et clé spéciale					
Matériel	Matériel à agrès et accessoires				★ = Mise hors service PN	
DISPOSITIFS au PN	Signalisation Avertisseur	Position - Fonctionnement	X			
	Batterie de accumulateurs	Position - Fonctionnement - Etat Extérieur/intérieur				
	Téléphone	Réglage - Position - Position	X			
	Commutateur de Barrage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche Arrêt	Position				
	Commutateur Manuel Sonore	Fonctionnement				
	Commutateur En service - Hors Service	Etat de Fonctionnement	X			
	Dispositif Voies Mobiles	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Barrage	Etat de Fonctionn				
	Vérification de la présence de dépassement sur les commutateurs d'immobilisation d'urgence					
EXIST ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Barrage et signalisation des feux				Ligne Lunéville Direction de Maintenance Réf : LOR - 284 - PAS - LT - 16 - 577	
	Panneaux des signaleurs					
	Pompe de pilotage					
	Panneaux des deux Sens Feux					
	Pompe de la voiture	Dont Signalisation d'arrêt				
	Pompe de la voiture	Dont Barrières de voie				
	Accès des usagers					
	Extinction des feux rouges clignotants					
	Ouverture des Cloches-feux					
	Pompe d'arrêtoir					
	Signalisation des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie					
Détecteurs	Détecteurs d'accompagnement électroniques					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des dossiers de surgarants					
	Examen des bulletins d'exploitation signalé					
	Signalement des bulletins (CO 19400 n°3)					
	Maintenance Voie : Observ. prises					
	Maintenance SEG : Observ. prises					
	Travaux en cours : Examen des programmes et consignes					
Conformité des installations aux Règles particulières - Avec observations						
Existence de guide "Ventes - Locale - Divers"						
DIVERS						

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54503 NANCY

[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de CLEREY sur BRENON
7 rue de Velaine
54330 – CLEREY SUR BRENON

Lettre recommandée avec AR

Objet : PN n°57 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Clerey-sur-Brenon.
NMéf. : UPVN / JV / 32 / 2016
VMéf. :
[redacted]

Nancy, le 03 Juin 2016

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle du passage à niveau n°57 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

- L'ensemble de la signalisation routière avancée, du passage à niveau, est envahie par la végétation. Il est nécessaire de débroussailler celle-ci. (voir le schéma au dos)

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD-EST NORMANDIE

UNITE VOIE DE NANCY
2a rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
Tél 03 83 22 15 96 – Fax 03 83 22 17 39

RÉSEAU

M. le Maire de CLEREY SUR BRENON
7 rue Velaine
54330 CLEREY SUR BRENON

Réf : PC 30-15
Objet : L040 – PN 57

Lettre recommandée avec A.R.

Nancy, le 19 juin 2015

Monsieur le Maire,

Au cours de la visite annuelle du passage à niveau cité en objet, il a été constaté que :

- L'ensemble de la signalisation avancée (A7 + J10) du PN est masquée par la végétation

L'entretien de la signalisation avancée de ce passage à niveau étant à votre charge, je vous prie de bien vouloir procéder aux interventions nécessaires.

Restant à votre disposition, veuillez recevoir, Monsieur, mes sincères salutations.

[redacted]

F INFRA
NITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de CLEREY sur BRENON
7 rue de Velaine
54330 – CLEREY SUR BRENON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°57 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Clerey-sur-Brenon.
Nivit. : UPVN / JV / 26 / 2014
Visit. :
[redacted]

Nancy, le 26 Mai 2014

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle du passage à niveau n°57 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

- L'ensemble de la signalisation routière avancée, du passage à niveau, est envahie par la végétation. Il est nécessaire de débroussailler celle-ci. (voie le schéma au dos)

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE NANCY

2, rue Gabriel Mouilleron
54000 NANCY

[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de CLEREY sur BRENON
7 rue de Velaine
54330 – CLEREY SUR BRENON

Lettre recommandée avec A.R

Objet : PN n°57 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt sur la commune de Clerey-sur-Brenon.
Nivit. : UPVN / JV / 57 / 2013
Visit. :
[redacted]

Nancy, le 25 Juillet 2013

Monsieur le Maire

L'inspection annuelle du passage à niveau n°57 de la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les anomalies de signalisation routière suivantes à votre connaissance :

Coté D 913 :
- Le panneau A7 est à remplacer (A).
- Les balises J10 à 1 bande et 2 bandes sont à remplacer (B).
- La balise J10 à 3 bandes est à remplacer (C).

Coté chemin d'exploitation :
- Le panneau A7 est à remplacer (D).
- Le panneau A2a (cassis) est à dégager de la végétation (E).

Coté Clerey-sur-Brenon :
- Le panneau A7 et son panonceau M9z « signal automatique lumineux » sont à remplacer (F).
- La balise J10 à 2 bandes est à remplacer (G).

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.
Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

TE VOIE DE NANCY
rue Gabriel Moulleron
54 000 NANCY
03 83 22 19 10

SNCF infra

Monsieur le Maire de CLEREY sur BRENON

7 rue de Velaine

54330 - CLEREY SUR BRENON

Réf : UPVN / JV / 40 / 2012
Objet : PN n°57 L040000 (Nancy à Mirecourt)
Commune de Clerey-sur-Brenon

Lettre recommandée avec A.R

Nancy, le 18 juillet 2012

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°57 de la ligne de Nancy à Mirecourt, situé sur votre commune, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

Coté D 913 :

- Le panneau A7 et son panonceau « signal automatique lumineux » sont à remplacer.
- Les balises J10 à 1 bande et 2 bandes sont à remettre en place.
- La végétation masquant la signalisation est à entretenir.

Coté exploitation agricole :

- Le panneau A7 est au sol. Il faut le remettre en place.

Coté Clerey-sur-Brenon :

- Le panneau A7 et les balise J10 à 1 bande, 2 bandes et trois bandes sont à remplacer.
- La végétation masque l'ensemble de ses panneaux, à entretenir.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

[redacted]oulleron 54052 NANCY

SNCF

Monsieur le Maire de CLEREY sur BRENON

7 rue de Velaine

54330 – CLEREY SUR BRENON

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n°57 route D5a

NANCY LE 30 septembre 2010

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°57 situé la ligne de Jarville à Mirecourt, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

La signalisation avancée du passage à niveau n° 57 située sur la route D5a est détériorée.

Ci-joint au verso le détail de la signalisation à remettre en état.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

EVEN LORRAINE SUD
UNITE VOIE DE NANCY

2, rue Gabriel Mouttarde 54000 NANCY

[redacted]

Monsieur le Maire de CLEREY sur BRENON

7 rue de Velaine

54330 – CLEREY SUR BRENON

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n°57 route D5a

NANCY le 28 juillet 2011

Monsieur le Maire,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°57 situé la ligne de Jarville à Mirecourt, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

La signalisation avancée du passage à niveau n° 57 située sur la route D5a est détériorée.

Ci-joint au verso le détail de la signalisation à remettre en état.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

[redacted]

Conseil Général de Meurthe et Moselle

48, rue Sergent BLANDAN

54000 NANCY

Lettre Recommandée avec AR
Objet : Signalisation routière avancée au passage à niveau n°57 route D5a

NANCY LE 29 juillet 2010

Monsieur,

L'inspection annuelle du passage à niveau n°57 situé la ligne de Jarville à Mirecourt, me conduit à porter les éléments suivants à votre connaissance :

La signalisation avancée du passage à niveau n° 57 située sur la route D5a est détériorée.

Ci-joint au verso le détail de la signalisation à remettre en état.

La signalisation routière avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie, je vous saurais gré de bien vouloir procéder à la mise en conformité de celle-ci.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure.

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 60 Pk : 28.571 Type : non gardé
Voie Routière : Route de Gerbecourt Commune : Omelmont

Photos du 16/06/2015

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

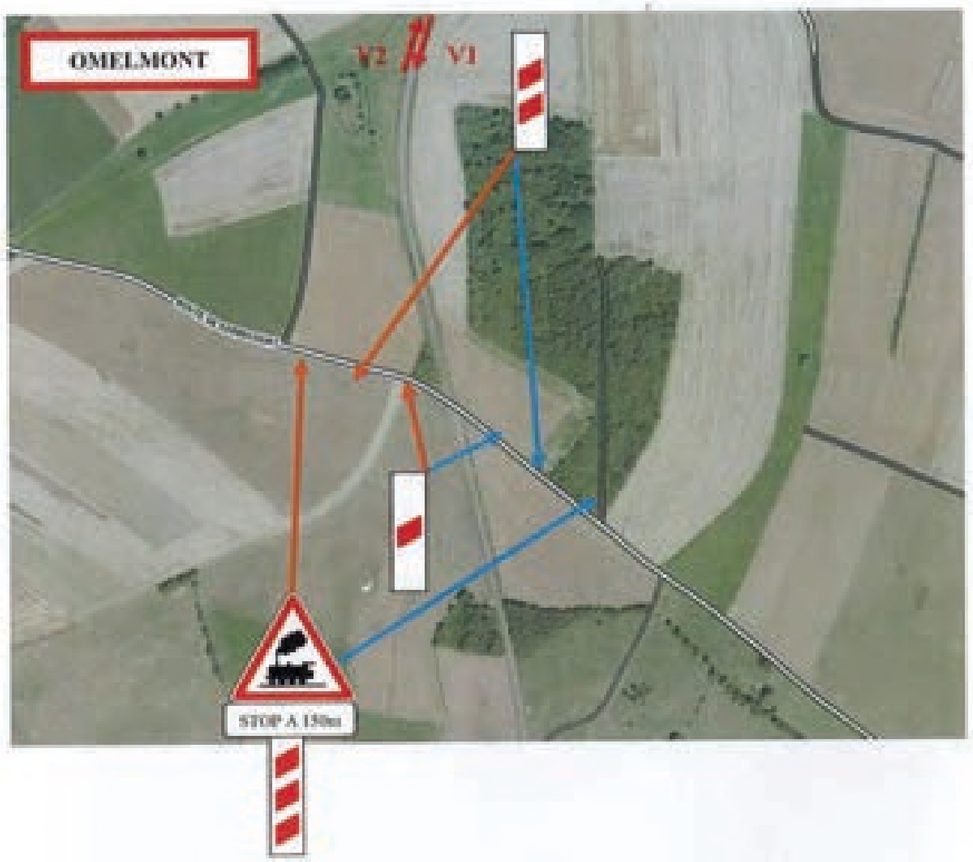

SNCF

IRST Nord-Est-Nouvelle

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie NANCY
Unité BES de NANCY

Mois de : Juin

Type de :	Jonville-la-Malgrange
Jr.	Mixcourt
PK:	28,871
Dalot	Non Gardé Stop
ESCP:	Avec
Date Application de :	Couchevoie

Visite : Régulière locale - Complémentaire/Diff[1]/[1] : Mardi 29 juin 2018

		Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCES	Signaux A8	X			
		Panonceau "STOP à ... m"	X			
		Balise J50	X			
		Signaux A3 "CHAR" ou "Dist d Dist"				
		Panonceau "Véhicules prioritaires – attendez"				
		Signaux B10 et panonceaux "distance"				
		Signaux B14 / balises de sifflets à ... / Kiosk				
		Signaux B16: interdiction parking/lave				
	DE POSITION	Signaux R1 "Croix de St-André"	X			
		Signaux AB4 "STOP"	X			
		Bande d'arrêt au STOP	X			
		Profil type B3 et signaux B12				
		Panonceau "Véhicules d'urgence ne s'arrêtent pas"	X			
Signalisation Ferroviaire		Eclairage du PN	X			
		Panneau "S"	X			
		Limitation Vitesse ferroviaire				
CHAUSSEE ABORDS		Pédalage	X			
		Chaussée	X			
		Abords	X			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Profil en long routier	X			
		Environnement routier	X			
		Panneau "Passage Privé – Interdit aux Public"	X			

VISIBILITES

Visibilité Droites
Visibilité à droite
Visibilité à gauche

Profil de ligne Fermé
AD Gratic

Q1 — Visibilité droite : 200m / Visibilité gauche : 200m

Q2 — Visibilité droite : 200m / Visibilité gauche : 200m / Distance D : 200m

Sens A — Sens B

Q4 — Visibilité droite : 200m / Visibilité gauche : 200m

Q3 — Visibilité droite : 200m / Visibilité gauche : 200m

Visibilités réglementaires mini.
Sens B2/Nan B MIN : 198 m / Sens A/AR B2/B2 : 198 m
ASPD sens B2/Nan B : 1,1 m / ASPD sens B2/B2 : 1,1 m

Vérifications effectuées		(2)	(3)	Observations	Suites Données
Contrôle/Etat des installations avant l'arrêté préfectoral - tel fax interne/Ligne					
La visite du garde Voyeur – feuille – cahier (1)					
DIVERS					

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque la vérification devant être effectuée
(3) Inscrire en regard de la ou d'ici) dans cette colonne lorsque la vérification devant être effectuée donne lieu à observations
Joindre un rapport en lieu de la consigné éphémère inscrite dans la colonne "Observations"

[redacted]

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
03 83 22 15 96

SNCF Infra

Monsieur le Maire d'OMELMONT
En Mairie
2 rue Joseph Marchand
54330 OMELMONT

Réf : FC 33-11
Objet : PN 60 Ligne de Jarville à Mirecourt

Lettre recommandée avec A.R.

Nancy, le 23 juin 2011

Monsieur le Maire,

Suite la visite annuelle du passage à niveau cité en objet, il apparaît que la signalisation avancée suivante présente des anomalies :

- route côté village : balises J10 défraîchies à remplacer.

L'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au gestionnaire de la voirie : je vous saurai donc gré de bien vouloir réaliser les interventions demandées.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

SCHEMA DIRECTEUR – PASSAGE A NIVEAU

LIGNE N° : 040000 de : Jarville-la-Malgrange à : Mirecourt
PN N° : 62 Pk : 30.005 Type : SAL 2
Voie Routière : D9c – Rue de la Gare Commune : Tantonville

Photos du 14/09/2016

Q1 et Q2 :

Q3 et Q4 :

Signalisation :

Ligne Emm : Directive Maintenance
Réf. : LOR-SA1-MS-LT-16-577

RRAT Nord-Est Hexagonale

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Visite de tfri

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie NANCY
Unité BCS de NANCY

Visite : Diligente Initiale - Complémentaire/BTh : 23/05/18
↳ Visite Voie M.M

PN n° : S.A.L.
Ligne de : Jarville-la-Malgrange
à : Mirecourt
PK : 36,085
SAL : 2
Statut : Public
Voie Directionnelle : sans
Dans l'agglomération de : Tantonville

	Vérifications effectuées		(1)	(2)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE AVANCE	Signaux A7 et Panonceau "Signal Automatique"	Sur voie Principale	X	(a)	(a) Côté extérieur : signalisation supprimée à droite de la voie extérieure. Volontairement (signaux A7 et balises) sur marquis en chantier.	
	Signaux A14 et Panonceau "Feux Clignotants" B10-3°	Sur voie Adjacente	X			
	Balises 223		X	(a)		
	Signaux A3 : "Croix" ou "Croix-Etoile"		X	(a)		
	Panonceaux "Véhicules surbaissés - Attention"		X	(a)		
	Signaux B10 et Panonceau "Distance"					
	Signaux B14 : et Limitation de vitesse exigée					
	Signaux B10 et Interdiction particulière					
	Signaux A3 : Chaussée Rétrécie					
SIGNALISATION ROUTIERE de POSITION	Délinéateurs et demi-barrières : dégagement de chaque côté		X			
	Feux Clignotants					
	Plaques d'Arrêt au Public		X			
	Pictogrammes B0 et Signaux B10					
	Panneaux "Ne stationnez ou coupez un accès"		X			
	Panneaux "Défense d'arrêter ou monter sur les Rails électrifiés..."					
	Potelets pour piétons					
	Présence des plaques réfléchissantes sur les feux droits ou éventuellement la plus proche de la route					
SIGNALISATION FERROVIAIRE	Plaques d'identification du PN		X			
	Réglage du PN pour circulation à Contre-Sens		X			
	Feux verts des PN-4 SAL FC au BP PE - Allonge					
CHAUSSEE	Pointage		X			
	Chaussée		X			
	Abords		X			
ABORDS	Puits existant visité : (Sans objet)		X			
	Feux de carrefour coordonnés avec SAL					
ENVIRONNEMENT ROUTIER	Signalisation Horizontale					
	Arbr abattements et tâtes d'arbr					
	Glissières de sécurité					
	Barrières de trottoir					
	Panneau "Passage privé interdit au Public"					
SAL 0	Identification des Voisins					
TELEPHONES POSITION	Type, Adresse et Itinéraire de débranchement					
	Accessible au Public		X			
	Appel réciproque					
	Visibilité du téléphone → (gardons au support petit mi-carré)		X			
ESSAI	→ Présence des panneaux R26					
GUERITE	Coffret pour documents et signes		X			
	Abri pour agent		X			
DOCUMENTS	Livret de service N° : 43		X			
	Carnet de PN - Utilisation N° : 7V		X			

(1) Noter les anomalies relevées
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette opération a été effectuée
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la rubrique qu'elle intéresse dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées		(2)	(3)	Observations	Suites Données
ADRES	Textes			★	
	Panneaux			★	
	Feux	Lorsqu'ils sont dispatés au PN	X		
	Cli de Dane			★	
	Sngl de remontage				
	Barrières		X	→ (1+2)	
	Boules aveuglé par Marcel/Bruxelles				
	Marquage				
	Levier de manœuvre et cli spécial				
Matériel	Matériel à agrès et accessoires			★ = Dans la rubrique PN	
DISPOSITIFS DE PN	Organe d'annonce	Position - Fonctionnement	X		
	Boîtier de commutateur	Position - Fonctionnement - Etat d'allumage/extinction			
	Cliquetes	Réglage - Fonction - Position	X		
	Commutateurs de Barrage	Position - Fonctionnement			
	Commutateur Manche Arrêt	Position			
	Commutateur Manuel Croisure	Fonctionnement			
	Commutateur de marche - Hors Service	Etat de Fonctionnement	X		
	Dispositif Mise Hors service	Fonctionnement			
	Commutateur Manuel / Barrage	Etat de Fonctionnement			
	Vérification de la présence du clignoteur sur les commutateurs d'ouverture d'annonce				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Alignage et alignement des feux			Ligne Fermée Direction Montbrison Réf: km-324-085 - 17 - 16 - 5720	
	Intensité des ouvertes				
	Temps de présignalisation				
	Fermeture des deux batteries				
	Temps de formature	Durée batteries d'arrêté			
	Temps de formature	Durée batteries de sortie			
	Arrêt des ouvertes				
	Extinction des feux rouges clignotants				
	Ouverture des Signalisations				
	Temps signalisation				
	Contrôle extinction des feux en ouverture				
Balls	Surface des cells dans les ouvres de circuit de voie				
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques				
DERIVATEURS ET DIVERSAUX	Examen des dernières étrangements				
	Examen des fonctions à caractère régulier				
	Signalement des batteries (CO 19400 n°3)				
	Maintenance Voie : Observations				
	Maintenance SEG : Observations				
	Travaux en cours : Examen des programmes et exemptions				
Contrôle des matériaux avec l'entité précédent - Suivi informatique					
Vérification des points Vendus - Locale - Générale					
DIVERS					

[redacted]

Ligne 040000(1)

PN 66

PK 032+0320

Type PN public pour voitures avec barrières - garde - manœuvré à distance - avec passage piétons accolé

Ligne 040000(1)

PN n° 66

PK 032+0320

Type PN public pour voitures avec barrières - gardé - manoeuvré à distance -

Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

L 040 000 (1) PN 66

SNCF
IMT Nord-Est-Méditerranée

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU GARDE

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SES de BLAINVILLE

Mois de Avril

PN n°: 66

Ligne de: Jeuxey
à: Mirecourt
PK: 32,320
Type de Passage: avec barrières (1)
Portillons: sans barrières (1)
Appareillage: hors(1)
PN: (1)

Visite: Diligence longue - Complémentaire du 18/04/16 (1)

	Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE — Signaux AF (Sur route Principale)				
	AVANCEE — Signaux AG (Sur route Adjacente)				
	AVANCEE — Signaux AS: "Cassé" ou "Dos d'âne"				
	AVANCEE — Panneaux "Véhicules surbaissés interdits"				
	AVANCEE — Signaux B12: et Panneaux "Gabarit"				
	AVANCEE — Signaux B14: et Limitation de vitesse imposée				
	AVANCEE — Signaux B16: et Interdictions particulières				
	DE POSITION — Barrières				
	DE POSITION — Plaques d'Balisations				
	DE POSITION — Feux de présignalisation				
	DE POSITION — Feux sur Voies				
	DE POSITION — Feux latéraux				
	DE POSITION — Feux de position				
	DE POSITION — Portique G5 et signaux B12				
	DE POSITION — Panneaux et Voyants poussoirs pour PN gardés à distance				
Signalisation horizontale	Tranches discontinues				
	Signaux de protection				
	Plaque d'identification du PN				
CHAUSSEE ABORDS	Plantage Stock de 2 (Extrémité) (4) Complétez si besoin				
	Chaussée				
	Ciôtures				
	Profil en long routier				
ENVIRONNT ROUTIER	Environnement routier				
	Feux de carrefour coordonnés avec PN				
	Panneau "Passage Privé – Interdit au Public"				
SERVICE DU GARDE	Connaissance du garde (M: ...)				
	Difficultés rencontrées par le garde				
	Plombage et cadenassement des installations				
	Visibilité obtenue par le garde de puis le seuil: sur la route				
	Visibilité obtenue par le garde de puis le seuil: sur la route				
	Niveau de service				
	Plaquette du PN - Utilisation				
	Carnet d'enregistrement des digitales - Utilisation				
	Auto 510A -				
	Documents fournies				
	Tableau de service et de roulement				
	Imprimé "Constatation de matérialité"				

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cet article a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque prévue inscrite dans la colonne "Observations"

(4) Préciser la date de renouvellement du PN:
Ag bon état - A+1 - A+2 - + A+3
Légère: ... m

Mais le garde ne sait pas
Cité Mr. L
Bg T-PN/V
Tél. 3167
de - Vegetation
Bien au droit cabine
Coin de pont et d'accès mal

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Dispositif d'identification des barrières	0				
	Dispositif d'identification des portillons					
	Dispositif de remplacement des barrières					
	3 antennes à ondes					
	Dispositif rouge					
	Feu/clé à fleuret rouge					
	Rappel de feu/clé					
	Fiducia à gyrite					
	Appareil de signalisation					
PN PIETON ACCOLE	Etat du portillon					
	Manœuvre des portillons / Fermeture de cloche					
	Visibilité obstacle sur les portillons	Depuis les portillons				
		Du fond				
	Panneaux	"Un train peut en cacher un autre"				
		"Attention voies multiples"				
		"Utilisez absolue de toucher aux fils électriques"				
	Dispositifs de dissuasion d'emprunt des portillons					
	PN Privé: cadenassement des portillons					
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS	Manœuvre des barrières					
	Voyants et sonneries					
	Dispositifs d'alarme manuelle (boîtes)					
	Téléphone					
	Commande des feux (pickets, sur boxes...)					
	Boutons poussoirs et commutateurs divers					
	Commutateur(s) "NORMAL-DIMSER"					
	Dispositif à compteur					
	Détecteurs électromécaniques ou électroniques					
	Balises des rails dans les zones de détection de voie					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements					
	Examen des bulletins d'anomalies dysfonct.					
	Signalement des indélicats (CO TRAFIC n°3)					
	Avis donnés aux gardes					
	Maintenance Voie					
	Maintenance SEIS					
	Travaux en cours: examen des programmes et remarques					
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - fiches informatiques						
DIVERS						

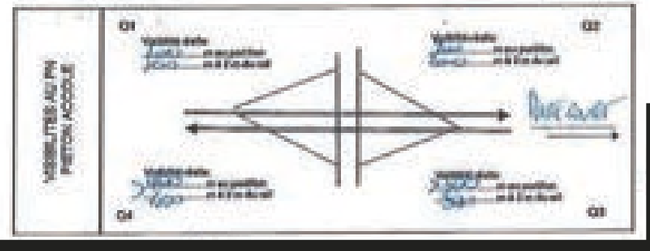

Ligne 040000(1)
PN n° 66
PK 032+0320
Type PN public pour voitures avec barrières - gardé - manoeuvré à distance -
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
INFRAPOLE LORRAINE

Mairie de Vezelise
Rue Léonard Bourcier
54330 VEZELISE

Objet : Contrôle des passages à niveau
Nref : SW-IEF3CO-2017-L144/PN66
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 18/05/2017,

Madame, Monsieur,

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale l'anomalie constatée suivante:

PN66 : Avenue Jacques Leclerc : le panneau A7 est à remplacer.

Panneau A7

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au Gestionnaire de Voirie, conformément à l'article 18 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

UNITE VOIE DE NANCY
2 rue Gabriel Mouilleron
54 000 NANCY
03 83 22 15 96

SNCF INFRA

Monsieur le Maire de VEZELISE
En Mairie
Rue Léonard Bourcier
54 330 VEZELISE

Réf : FC 40-11
Objet : PN 66 Ligne de Jarville à Mirecourt

Lettre recommandée avec A.R.

Nancy, le 22 août 2011

Monsieur le Maire,

Lors d'une tournée de surveillance réalisée ce jour, j'ai pu constater que le signal A7 du passage à niveau 66 (gare) situé sur le chemin longeant la voie ferrée (vers ferme équestre) est absent.

En effet, le panneau est tombé du poteau.

L'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau étant à la charge du gestionnaire de la voirie concernée, je vous saurai gré de bien vouloir procéder aux réparations nécessaires.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 66
PK 032+0320
Type PN public pour voitures avec barrières - gardé - manoeuvré à distance -
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Ligne 040000(1)

PN 67

PK 033+0513

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Ligne 040000(1)

PN n° 67

PK 033+0513

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Sous-Type Avec STOP

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

SNCF
RESEAU
SAUT Nord-Est Normandie

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEG de BLAINVILLE

Mois de Juillet

PN n° 57

Ligne de : Jarville - Mirecourt
à :
PK : 33,513
Statut : public / privé (1)
ESCP :
Appartenance de : _____ (1)

Visite : Diligenté / Accompagné / Complémentaire du 11 juillet (1)

		Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A8	X			
		Panonceaux "STOP à : ...m"	X			
		Balises J10	X			
		Signaux A3: "Cassis" ou "Dos d'âne"				
		Panonceaux "Véhicules autorisés - attention"				
		Signaux B10 et panonceaux "Blackchild"				
		Signaux B14: Limitation de vitesse à : ... Km/h				
		Signaux B15: interdiction particulières				
	DE POSITION	Signaux G1 "Croix de St-André"	X			
		Signaux AB4 "STOP"	X			
		Bande d'effet du STOP	X			
		Potiqua K3 et signaux B12				
		Panneau: "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau: "Vitesse réduite de moitié les Bi-Mardigues..."				
Signalisation ferroviaire		Pictogramme du PN	R			
		Panneau "S"	R			
		Limitation Vitesse ferroviaire				
CHAUSSEE ABORDS		Fléchage	X			
		Chaussée	X			
		Abords	X			
		Profil en long routier				
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement routier				
		Panneau "Passage Privé - Interdit au Public"	X			
VISIBILITE		Visibilité :				

Visibilité Q1 : 120 m
Visibilité Q2 : 120 m
Visibilité Q3 : 120 m
Visibilité Q4 : 120 m
Visibilité Bilatérale vers : Droite 184 m / Gauche 184 m

Qté : 1 lasure HS By T% Id-10094

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque ce contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observation
Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - fiches informatiques				
Entretien de garde: Végétaux - boulis - clôtures (1)				
DIVERS				

(4) En fonction de la date de vérification (Jdv PN) :
RC bon état = A<1 - A<2 - > A<2
Largeur = ____m

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 67
PK 033+0513
Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André
Sous-Type Avec STOP

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Région de Metz Nancy
Etablissement Equipement de Blainville
Unité de Maintenance Travaux Voie de Chalindrey
Neufchâteau
Cour de la gare
52 600 CHALINDREY
☎ 03.25.84.51.73
🖷 03.25.84.51.28

SNCF
Direction de Metz Nancy

Monsieur le Maire de Quevilloncourt
8, rue du Clos Renard
54 330 QUEVILLONCOURT

Chalindrey, le 01/08/2010

Monsieur le Maire,

Je vous informe qu'une visite de surveillance des installations de passage à niveau, effectuée le 30/07/2010, a permis de constater la situation suivante:

Passage à niveau N°67 de la ligne SNCF de Jarville La Malgrange à Mirecourt :

- Le signal A8 est à mettre en place sur le chemin adjacent.

L'instruction interministérielle du 22 octobre 1963, sur la signalisation routière, et la circulaire n° 77 182 du 21 décembre 1977 relative à l'application des arrêtés interministériels des 06 et 07 juin 1977, sur la signalisation routière, indiquent (article 16):
« ... la pose et l'entretien de la signalisation avancée sont toujours assurés par le service routier. »
Je vous saurais donc gré de bien vouloir faire procéder aux remises en état de cette signalisation. Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Si la route concernée n'est pas de votre juridiction, pourriez-vous s'il vous plait, transmettre ce courrier au bureau concerné, et me le faire savoir.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.

[redacted]

Ligne 040000(1)

PN 70

PK 035+0547

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)

PN n° 70

PK 035+0547

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
IMT Nord-Est Normandie

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité BDS de BLAINVILLE

Mois de Avril

PN n°: 70

Ligne de: Jarville
à: Mirecourt
PK: 35,547
SAL: 2
Statut: Privé / Public (1)
Isle Directorale: oui / non (1)
Agglomération: oui / non (1)

Visite: Ordinaire locale - Complémentaire du 25/04/14 (1)

Vérifications effectuées				(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur route Principale	N	b)		
		Signaux A8 et Panneaux "Feux Clignotants" SAL 2	Sur route Adjacente	X			
		Balises J10		N	(3)		
		Signaux A5 : "Cassé" ou "Dos d'âne"					
		Panneaux "Véhicules surbaissés déconseillés"					
		Signaux B12 : et Panneaux "Electrifié"					
		Signaux B10 : et balisage de sécurité routière					
		Signaux B15 : et balisages particuliers					
		Signaux A3 : Chaussée Rétrécie					
	DE POSITION	Mécanismes et contrôleurs: dégagement du contre poids		X			
		Feux Clignotants		X	(2)	(4) - Voyant feux.	
		Plaques d'Aide au Public		X			
		Portiques G3 et Signaux B13					
		Panneaux "Un train peut en cacher un autre"					
		Panneaux "Défense d'arrêter ou toucher les fils électriques..."					
		Pictogramme pour piétons					
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		X			
		Implantation du PN pour circulations à Contre-Sens					
		Feux sortie des PN à SAL / C ou EF / C --Eclairage					
CHAUSSEE ABORDS		Profilage	HS				
		Chaussée		N	(3)		
		Glissières					
		Profil en long routier					
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Entretien/nettoyage routier		N			
		Feux de carrefour synchronisés avec SAL					
		Signalisation Horizontale		X	(3)		
		Isle directionnelle et Mire d'Axe					
		Marquage de trottoir		X	(3)		
		Panneaux "Passage privé interdit au Public"		N			
SAL 0		Vérification des Visibilités					
TELEPHONIE: POSITION ESSAI		Fonctionnement		X			
		Etat général		X			
		Indicateur de différenciation					
		Appel téléphonique					
GESTE		Coffret pour dévissoir et agrès		N			
		Abri pour agent		N			
DOCUMENTS		Livret de service	N°Ets Fonct. 10	X			
		Carnet de PN - Utilisation	N° Carnet PN: 90	X			

(1) Entourer la date de renouvellement du PN:
NC hors tout / A+1 - A+2 - > A+2
Largeur N... m

(2) Rayer les mentions inutiles
(3) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque ce contrôle a été effectué
(4) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

(a) Ø: Raccords Cassettes fallencées
Cale PK à remonter
(b) Ø: Raccords Cassettes fallencées
Cale PK à remonter
(3) Bande de rainurage à refaire

Id. 3185
Id. 3185
Id. 3185

Page 1

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Flèche	Les repères sont dégradés au PN	X		A.R.	Fait
	Lattances		X			
	Diagonaux		X			
	Piliers		X			
	Clé de Bonne					
	Doigt de verrou/Pêne					
	Bandondes		X			
	Boulon accueille pour Manivelle/Genouse					
	Manivelles					
	Levier de manoeuvre et clé spéciale					
Matériel	Matériel à agrès et accessoires					
DISPOSITIFS DE PN	Dispositif d'annonce	Positions - Fonctionnement	X			
	Poulies de commutateurs	Positions - Fonctionnement - Etat d'acheminement				
	Etiquettes	Repérage- Fonction - Positions	X		En quelle lor à replacer	Fait
	Commutateurs de Manoeuvre	Positions - Fonctionnement				
	Commutateur Manche-Ouest	Positions	X			
	Commutateur Normal-Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service- Hors Service	Etat de l'acheminement				
	Dispositif Mats Mateur	Fonctionnement				
	Commutateur Normal / Danger	Etat du Plombage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux		X			
	Visibilité des ex-cycles		X			
	Temps de présis		X		A. Limite Cde 15sec	
	Fermeture des demi-barrières		X		Arg limite.	In: 1,46m
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'entrée	4			Arg Mini
	Temps d'ouverture	Demi-Barrières de sortie	3			Id. 5m
	Audit des sonneries		1			Le 08/01/14
	Extinction des feux rouges clignotants		4			
	Ouverture des Demi-Barrières		3			
	Temps d'ouverture		3			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circul de voie		1			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électromagnétiques					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements		1			
	Examen des bulletins à caractère régulier		4			
	Signalement des incidents (CGI TP4000 n°3)					
	Maintenance Voie: Mesures prises		2			
	Maintenance SIVA: Mesures prises		4			
	Travaux en cours: Examen des programmes et consignes					
Conformité des installations aux textes protection - Arbre informatique						
Ex-Mesure de garde: Vendue - Louée - Utilisée						
DIVERS						

[redacted]

Page 2

Ligne 040000(1)
PN n° **70**
PK 035+0547
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
IMPRIMÉ LORRAINE

Mairie de Forcelles-St-Gorgon
20 Grande Rue
54339 Forcelles-St-Gorgon

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : SW-EF3C0-2017-L149/PN70
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 18/05/2017,

Madame, Monsieur,

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN70 : Rue de la gare : La balise J10 à 2 bandes est à dégager de la végétation et le panneau A7 est à redresser.

Panneau A7 **Balise J10 à 2 bandes**

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au Gestionnaire de Voirie, conformément à l'article 18 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 70
PK 035+0547
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

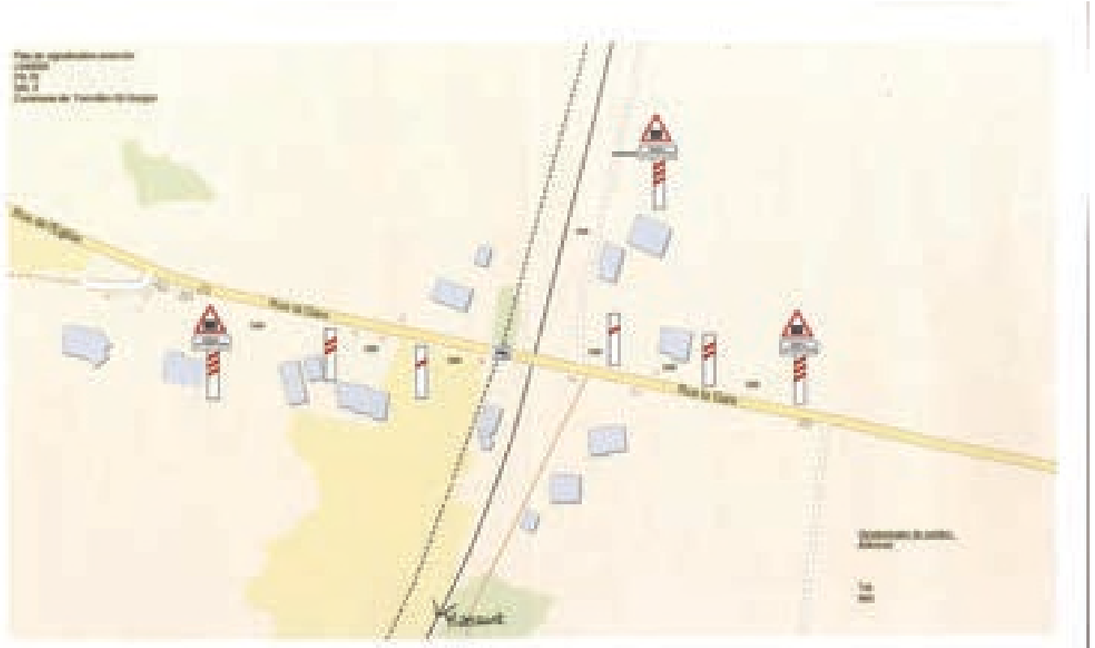

Ligne 040000(1)

PN 71

PK 036+0139

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Ligne 040000(1)

PN n° 71

PK 036+0139

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Sous-Type Sans STOP

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

SNCF RESEAU
MEX Nord Est Normandie

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEE de BLAINVILLE

Mois de Juillet

PN n° 71

Visite: Diligente [ ] - Complémentaire du 19/7/16 (1)

Ligne du: Jarville
à: Mirecourt
PK: 35,139
Statut:
STOP: avec / sans (1)
Appontadour: oui / non (1)
de: (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCES	Signaux A9	A		Ag tombé à terre à refixer. Odé avisé	
		Panonceau "STOP à ...m"				
		Balise J10				
		Signaux A2: "Cassis" ou "Dos-d'âne"				
		Panonceaux "véhicules surbaissés - attention"				
		Signaux B12 et panonceaux "Electricité"				
		Signaux B14: Limitation de vitesse à ... Km/h				
		Signaux B16: Interdiction particulière				
	DE POSITION	Signaux G1 "Croix de St-André"	X			Gravier à prévoir
		Signaux AB4 "STOP"				
		Bande d'effet du STOP				
		Feutrée G3 et signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau "Défense absolue de franchir les Fx diagonales..."				
Signalisation Revoyeuse		Repérage du PN	X			
		Panneau "S"	X			
		Limitation Vitesse Revoyeuse				
CHAUSSEE ABORDS ENVIRONNEMENT OUTILLAGE		Pictogramme	X			
		Chaussée Bon / Mauvais	X	(1)	Rf Accolade à refaire à remplacer (Chaux à supprimer et remplacer par Grave-ciment	
		Abords				
		Profil en long routier				
		Environnement routier				
		Panneau "Passage Privé - Interdit au Public"				
VISIBILITES		Visibilité				

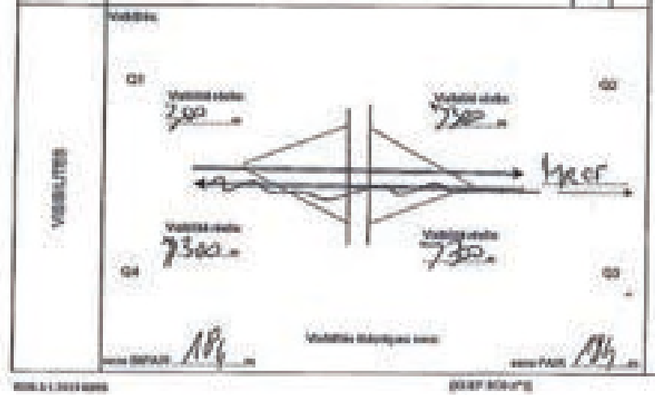

BQ PK 71 180
Tx : 153
du 20/09/16

(EXEF ROUTE)

Page 1

Vérifications effectuées		(2)	(3)	Observations	Suites Données
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - Scher hiérarchique					
Ce-maison de garde: Vendue - louée - dévolue (1)					
DIVERS					

(4) Calculation de la date de remplacement du PN:
DC Bois neuf + X+1 + X/2 + Y X+2
Largeur Y ..... m

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette vérification a été effectuée
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle a inscrite dans la colonne "Observations"

[redacted]

Page 2

Ligne 040000(1)
PN n° 71
PK 036+0139
Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André
Sous-Type Sans STOP

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

infraPOLE LORRAINE SUD

SNCF Territoire de Production NORD-EST NORMANDIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

M.le Maire
Mairie de Forcelles-St-Gorgon
20 Grand Rue
54330 FORCELLES-ST-GORGON

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ref. : GD-EF3CO-2012-L140 / **PN69/71**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 09/07/12

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des passages à niveau situés sur le territoire de votre commune - Ligne ferroviaire de Nancy à Vittel - je vous signale les anomalies suivantes constatées suivantes:

PN69 :
Signalisation coté champ
Le panneau de la signalisation avancée A8 sont partiellement délavé. (voir photo ci-dessous)
Afin de conserver une bonne visibilité, il conviendra de prévoir son remplacement par un panneau de taille identique.

PN71 :
Signalisation coté avalt
Le panneau de la signalisation avancée A8 sont partiellement masqué par la végétation. (voir photo ci-dessous)
Afin de conserver une bonne visibilité, il conviendra de prévoir un débroussaillage.

PN69 **PN71**

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.
Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS POUR ACTIONS SIMPLIFIEE

Ligne 040000(1)

PN 72

PK 036+0680

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)

PN n° 72

PK 036+0680

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES...

INFRASTRUCTURE
M&T Nord Est Normandie

SNCF RESEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Infra/Pôle LORRAINE
Unité Ville d'EPINAL
Unité SSS de BLAINVILLE

Mois de Avril

PN n°: 72

Ligne du: Jarville
à: Nincourt
PK: 38,080
SAL: 2
Statut: Privé d'accès (1)
Site Directement: oui (Jour) (1)
Agglomération: oui (Jour) (1)

Visite: Diligentée lors de - Compte rendu de: 13/12/24 (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A7 et Panonceau "Signal Automatique" — Sur route Principale	X			
		Signaux A8 et Panonceau "Voie Déportée" SAL II — Sur route Adjacente				
		Balises J10	V			
		Signaux A2: "Cassis" ou "Dos d'âne"				
		Panonceau "Véhicules surbaissés - Attention"				
		Signaux B12: et Panonceau "Electricité"				
		Signaux B14: et Limites de vitesse codifiée				
		Signaux B16: et triangles perlustrés				
		Signaux A5: Chaussée Rétrécie				
	AU POSITION	Alternances et demi-barrières: dégagement du cordon palpé	X			
		Feux Clignotants	X X			
		Plaques Stop au Public	X			
		Portiques C3 et Signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau "Utilisez plusieurs de toutes les fils électriques..."				
		Pictogrammes pour pilotes				
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN	X			
		Repérage du PN pour circulations à Contre-Sens				
		Feux verts des PN à SAL FC ou EF FC - Allumage				
CHAUSSEE ABORDS		Pistolage Refait LSK (2) Complété si besoin	X			
		Chaussée	X			
		Ornières	X			
		Profil en long routier	X			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Ensablement routier	X			
		Feux de carrefour non-inclus avec SAL				
		Signalisation Horizontale	X			
		Arbr. Broussailles et Abrs d'Abts				
		Barrières de rabat	X			
		Panneau "Passage privé interdit au Public"	X			
SAL II		Vérification des Visibilités				
TELEPHONES: POSITION ESSAI		Fonctionnement	X			
		Etat général	X			
		Indicateur de déclenchement				
		Appel intégrique				
GUERITE		Coffret pour documents et signes	X			
		Abri pour agent	X			
DOCUMENTS		Livret de service N°du Livret: 10	X			
		Carnet du PN - Utilisation N° Carnet PN: 10	X			

(1) Indication de la date du renouvellement du PN:
NC: Non passé - A+1 - A+2 - > A+2
Largeur = 7 m

(2) Noyer les mentions inutiles
(3) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque du contrôle a été effectué
Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"
suivre

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Perche	Lampe de nuit dégoulé en PN	X			
	Lanterne		X			
	Drapeaux		X			
	Pétards					
	Clé de Bonn					
	Lingot de cantonnage					
	Bandoulière		X		Remplacé par Neuve le 7.12.24	
	Boutons amovible pour Gendarmerie					
	Manivelles					
	Levier de manoeuvre et clé spéciale					
Matériel	Matériel à agrès et accessoires					
DISPOSITIFS AU PN	Voyants d'annonce	Position - Fonctionnement	X			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - état Cadenassement				
	Etiquettes	Repérage Fermé - Fermé	X			
	Commutateurs de Barrage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche Arrêt	Position	X			
	Commutateur Normal/ Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service / Hors Service	Etat de Cadenassement				
	Dispositif Relais Moteur	Fonctionnement				
	Commutateur Normal / Dernier	Etat de Plombage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et signalement des feux		X			
	Balancelle des ouvertes		X			
	Temps de palpage		X			
	Fermeture des demi-barrières		X			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'entrée	C			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières de sortie				
	Accès des armoires		X			
	Fabrication des fourreaux signalisés		X			
	Ouverture des Demi Barrières		X			
	Temps d'ouverture		X			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie		X			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements		X			
	Examen des bobinots à caractère répétitif		X			
	Signalement des bobinots (CR TRACI n°3)					
	Maintenance/ Visite: Mesures prises		X			
	Maintenance SITE: Mesures prises		X			
	Travaux en cours: Examen des programmes et synoptiques					
Conformité des installations aux textes réglementaires - Arrêté ministériel						
En raison de goutte: Verdon - Loutre - Glissette						
DIVERS						

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 72
PK 036+0680
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D' EPINAL

1, avenue Dutac
88000 EPINAL
[redacted]

SNCF

Mairie de Forcelles-St-Gorgon
20 Grande Rue
54330 FORCELLES SAINT GORGON

Nos réf : LR n°01/2013

OBJET : Remplacement d'une balise J10 « 2 bandes » – PN72 Ligne 14

Epinal, le 29 Avril 2013.

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 72, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que la balise J10 « 2 bandes » située dans la rue adjacente, est à remplacer.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D' EPINAL

1, avenue Ovide
88026 EPINAL
[redacted]

Mairie de Forcelles-St-Gorgon
20 Grande Rue
54330 FORCELLES SAINT GORGON

Nos réf : LR n°01/2012

OBJET : Remplacement d'un panneau A7 – PN72 Ligne 14

Epinal, le 09 Mai 2012.

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 72, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que les panneaux A7 situés dans la rue adjacente, sont rouillés et ne sont plus réfléchissants.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 72
PK 036+0680
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

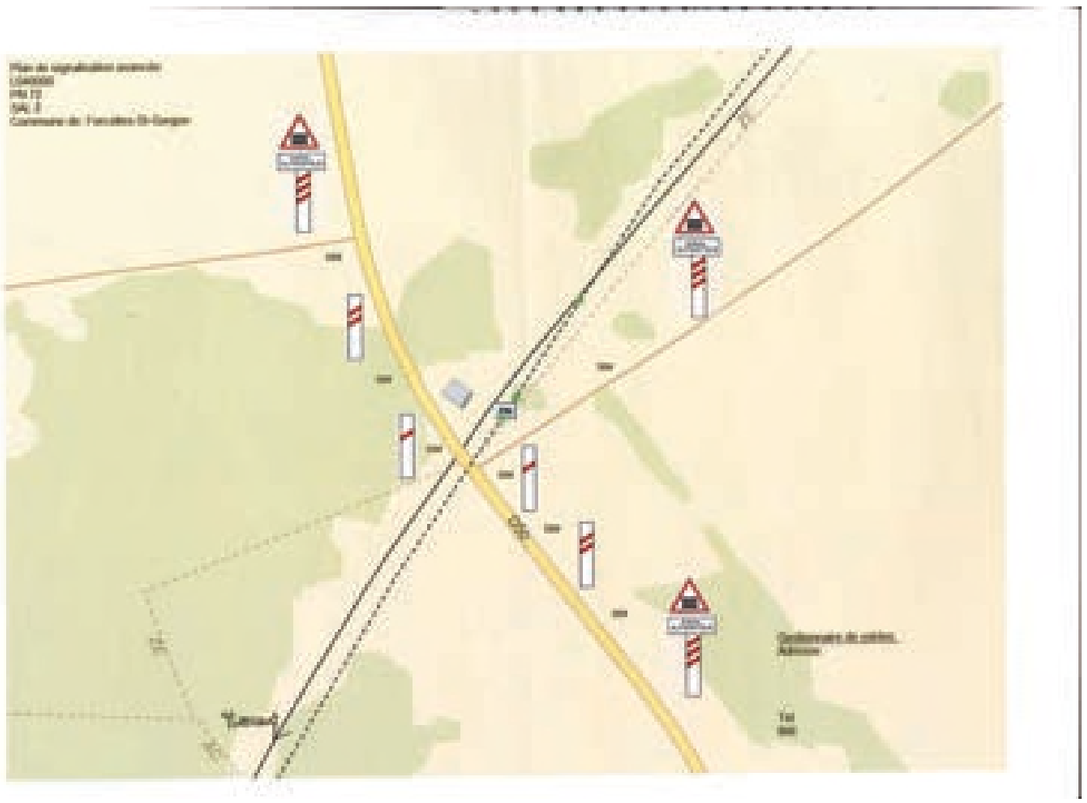

Ligne 040000(1)

PN 74

PK 037+0943

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)
PN n° 74
PK 037+0943
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
M&T Nord Est Normandie

SNCF RESEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L.

Infra/Pôle LORRAINE
Unité Ville d'EPINAL
Cellule SDS de BLAINVILLE

Mois de Avril

PN n°: 74

Visite: Diligentée / Spéciale / Complémentaire du Août 16 (1)

Ligne de:	Jarville
à:	Mirecourt
PK:	37,943
SAL:	2
Statut:	Privé / Public (1)
Sens Circulation:	sur l' axe (1)
Agglomération:	oui / non (1)

Vérifications effectuées		(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE AVANCEE	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique" — Sur route Principale	X			
	Signaux A8 et Panneaux "Feux Clignotants" SAL 2" — Sur route Adjacente				
	Balises J20	X			
	Signaux A2 : "Croisé" ou "Croix d'Saint"				
	Panneaux "Véhicules susceptibles d'arrêter"				
	Signaux B10 et Panneaux "Electricité"				
	Signaux B14 : et Limitation de vitesse modifiée				
	Signaux B16 et Interdictions particulières				
	Signaux A9 Chaussée Rétrécie				
SIGNALISATION ROUTIERE A POSITION	Mécanismes et dispositifs d'alignement de contre-poids	X			
	Feux Clignotants				
	Plaques d'Aide au Public	X			
	Portiques G3 et Signaux B12				
	Panneaux "Un train peut en cacher un autre"				
	Panneaux "Défense d'entrer de toucher les Dispositifs..."				
	Polygramme pour piétons				
SIGNALISATION FERROVIAIRE	Plaques d'identification du PN	X			
	Repérage du PN pour circulateurs à Cadre Sans				
	Pour carte des PN à SAL FC ou EF FC - Allemagne				
CHAUSSEE	Passage Bande Stop (4) Congélateur d'entretien	X			
	Chaussée	X			
ABORDS	Chaînes	X	(5)		
	Profil en long routier				
ENVIRONNEMENT ROUTIER	Environnement routier	X			
	Plan de circulation coordonnée avec SAL				
	Signalisation Horizontale				
	Sens Giratoires et Mini Giratoire			Barrière	
	Bordures de trottoir	X			
	Panneaux "Passage privé interdit au Public"	X			
SAL 0	Vérification des Visibilités	X			
TELEPHONES POSITION	Fonctionnement	X			
	Etat général	X			
ESSAI	Modalités de fonctionnement				
	Appel intempestif				
GARDITE	Cadenas pour documents et agrès	X			
	Abri pour agent	X			
DOCUMENTS	Livret de service N°de livret: 93	X			
	Carnet du PN Utilisation N° Carnet PN: 93	X			

1) PN: Ligne de Nancy à Epinal
Ch: Largeur 6m - Long 45 - Epaisseur 0,25
Id. S13 du 08/04/16

(2) Estimation de la date de renouvellement du PN:
RO très usé : - An1 - An2 - > An2
Largeur à ... m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cle contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"
(4) Préciser
(5) Chaînes à remplacer

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Perche	Lorsqu'ils sont déposés au PN	1			
	Lanternes		1		1-41	
	Diagonist		1			
	Pilards		X			
	Clé de Boxe					
	Doigt de verrouillage					
	Sautoirs	12	1			
	Boules amarrés pour Nomad/Secure					
	Manivelles					
	Leviers de manoeuvre et clé spéciale					
Maillets	Maillets à agglo et accessoires					
DISPOSITIFS au PN	Dispositif d'annonce	Position - Fonctionnement	1			
	Boîtier de raccordement	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement				
	Etiquettes	Repérage - Fonction - Position	1			
	Connecteurs de Blocage	Position - Fonctionnement				
	Connecteur Marche-Arrêt	Position	1			
	Connecteur Nomad-Secure	Fonctionnement				
	Connecteur En service- Hors Service	Etat du Cadenassement				
	Dispositif Mats Moteur	Fonctionnement				
	Connecteur Nomad / Dongle	Etat du Plombage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux		1			
	Eclairage des consoles		1			
	Temps de pâlissi		1			
	Fermeture des demi-barrières		1			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'entrée	2			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières de sortie				
	Arrêt des sonneries		1			
	Extinction des feux coupés clignotants		1			
	Ouverture des Demi-Barrières		1			
	Temps d'ouverture		1			
	Coupé-circuit des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les voies du circuit de voie		1			
Câbleurs	Câbleurs électromécaniques ou électroniques					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements		1			
	Examen des incidents à caractère répété		1			
	Signalement des incidents (CO 19623 n°3)					
	Maintenance Voie : Mesures prises		1			
	Maintenance SCS : Mesures prises		2			
	Travaux en cours : Examen des programmes et consignes					
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - Arbre hiérarchique						
Cadenas de garde Vendue - Louée - Utilisée						
DIVERS						

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 74
PK 037+0943
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE ARRETE PREFECTORAL SCHEMAS D'IMPLANTATION PLANS DIVERS ...

Ligne 040000(1)

PN 76

PK 038+0392

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)
PN n° 76
PK 038+0392
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
UELT Nord Est Normandie

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Mois de Avril

PN n°: 76

Ligne du: Jarville
à: Mirecourt
PK: 38,392
SAL: 2
Statut: Privé (Public) (1)
Nbs Directionnels: par voie: (1)
Asphaltage: oui / non (1)

Visite: Diligentée / Inopinée / Complémentaire du 16/04/18 (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Saisie Données
SIGNALISATION ROUTIERE AVANCEE	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur voie Principale	X			
	Signaux A8 et Panneaux "Feux Clignotants" SAL 0	Sur voie Adjacente	X			
	Balises J12		X			
	Signaux A3 "Croix" ou "Croix d'Saint"					
	Panneaux "Véhicules susceptibles d'arrêter"					
	Signaux B12 et Panneaux "Electricité"					
	Signaux B10 et Cartellion de vitesse routière					
	Signaux B10 et Interdiction particulières					
	Signaux A5 / Chaussée Rétrécie					
SIGNALISATION ROUTIERE A POSITION	Micro-boucles et demi-feux/feux clignotant de contre-pente		X			
	Feux Clignotants		X			
	Plaques d'Avis au Public		X			
	Poteaux G5 et Signaux B12					
	Panneaux "Un train peut en cacher un autre"					
	Panneaux "Défense absolue de toucher les fils électriques..."					
	Pictogrammes pour piétons					
SIGNALISATION FERROVIAIRE	Plaques d'identification du PN		X			
	Signalisation du PN pour circulation à Contre Sens					
	Feux voie des PN1 & SAL PC ou EF PC - Allemagne					
CHAUSSEE	Plantage Bordure	(1) Droplier à donner	X			
	Chaussée		X			
ABORDS	Cantres		X	(1)		
	Profil en long voûte					
ENVIRONNEMENT ROUTIER	Environnement routier					
	Feux de carrefour coordonnés avec SAL					
	Signalisation Horizontale		X	(1)		
	Bois directionnels et Gîtes d'Eau					
	Bordures de trottoir		X			
	Panneaux "Passage privé: Interdit au Public"		X			
SAL II	Vérification des Validités					
TELEPHONES POSTION	Fonctionnement		X			
	Etat général		X			
	Inscription de référencement					
ESSAI	Appel téléphonique					
OUEST	Cahier pour documents et agrès		X			
	Abri pour agent		X			
DOCUMENTS	Livret de service N°du livret: 16		X			
	Carnet du PN 43Bis/ter N° Carnet PN: VII		X			

(1) Estimation de la date du renouvellement du PN:
NO bof bof - An1 - An2 - > An2
Largeur = 6,0 m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle a inscrite dans la colonne "Observations"

Fin visite

Page 1

a) Ajouter 2 fils au Dp Bg PN Mbs IV
Ed. 9187.

b) Ajouter Lumière de 10 m 120 IV
Ed. 9188.

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Socle	Lorsqu'ils sont dispatés en PN	✓			
	Lanternes		8			
	Supports		8			
	Pilliods		4			
	Clé de fouce					
	Objet de verrouillage					
	Banderoles		✓			
	Roches amovible pour Vanne/Brassard					
	Manivelles					
	Leader de manoeuvre et clé spéciale					
Matériel	Matériel à agrès et encombrant					
DISPOSITIFS AU PN	Dispositif d'annonce	Position - Fonctionnement	✓		W Réparation Voir à Suivre	
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement				
	Etiquettes	Repérage - Position - Position	✓	(2)		
	Commutateur de Blocage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche-Arrêt	Position	✓			
	Commutateur Normal-Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service - Hors Service	Etat du Cadenassement				
	Dispositif Voie-Moteur	Fonctionnement				
	Commutateur Normal / Danger	Etat du Plombage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et alignement des feux		✓			
	Tournant des ramelles		✓			
	Temps de préavis		4			
	Fermeture des demi-barrières		✓			
	Temps de fermeture	Demi Barrières d'entrée	✓			
	Temps de fermeture	Demi Barrières de sortie				
	Arrêt des sonneries		✓			
	Extinction des feux rouges clignotants		✓			
	Ouverture des Demi-Barrières		✓			
	Temps d'ouverture		✓			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie		✓			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques					
DEFAILLANCES ET TRAVAUX	Examen des dérailes dégarnis		✓			
	Examen des isolants à caractère stylé		✓			
	Signalement des isolants (CCI TRAVIS n°2)					
	Maintenance Voie: Mesures prises		✓			
	Maintenance SEE: Mesures prises					
	Travaux en cours: Examen des programmes et montages					
Conformité des installations aux textes prévalent - futur informatique						
Etat général du poste (toiture - Locaux - Abords)						
DIVERS						

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 76
PK 038+0392
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

infraPOLE LORRAINE SUD
Unité Voie d'EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 73
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Mairie de PRAYE SOUS VAUDEMONT
7 Rue de Docteur Breton
54116 PRAYE SOUS VAUDEMONT

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : PV-EF3CG-2014-(140)-/ **PN 76**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 07/04/2014

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN 76 : Rue des Nids
Panneau A7 (barrières) est hors d'usage. (photo 1) :

Photo 1

Il conviendra donc de le remplacer par celui implanté à l'extrémité de la rue.
Nous sommes bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D' EPINAL

1, Avenue Dutac
88000 EPINAL
[redacted]

SNCF

Mairie de Praye-Sous-Vaudémont
7 Rue du Docteur Breton
54116 PRAYE SOUS VAUDEMONT

Nos réf : LR n°01/2013

OBJET : Remplacement d'un panneau A7 et balises J10 – PN76 Ligne 14
Remplacement d'une balise J10 – PN80 Ligne 14

Epinal, le 29 Avril 2013.

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 76, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que le panneau A7, ainsi qu'une balise J10 « 1 bande », situés dans la rue « des nids », sont à remplacer.

De plus, sur ce même tronçon de ligne, au passage à niveau n° 80, le panneau balise J10 « 3 bandes » est à remplacer.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D'EPINAL

1, Avenue Dubic
88000 EPINAL
[redacted]

Mairie de Praye-Sous-Vaudémont
7 Rue du Docteur Breton
54116 PRAYE SOUS VAUDEMONT

Nos réf : LR n°01/2012

OBJET : Remplacement d'un panneau A7 et balises J10 – PN76 Ligne 14
Remplacement d'une balise J10 – PN80 Ligne 14

Epinal, le 09 Mai 2012

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 76, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que le panneau A7, ainsi qu'une balise J10 « 1 bande », situés dans la rue « des nids », sont à remplacer.

De plus, sur ce même tronçon de ligne, au passage à niveau n° 80, le panneau balise J10 « 3 bandes » est à remplacer.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 76
PK 038+0392
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

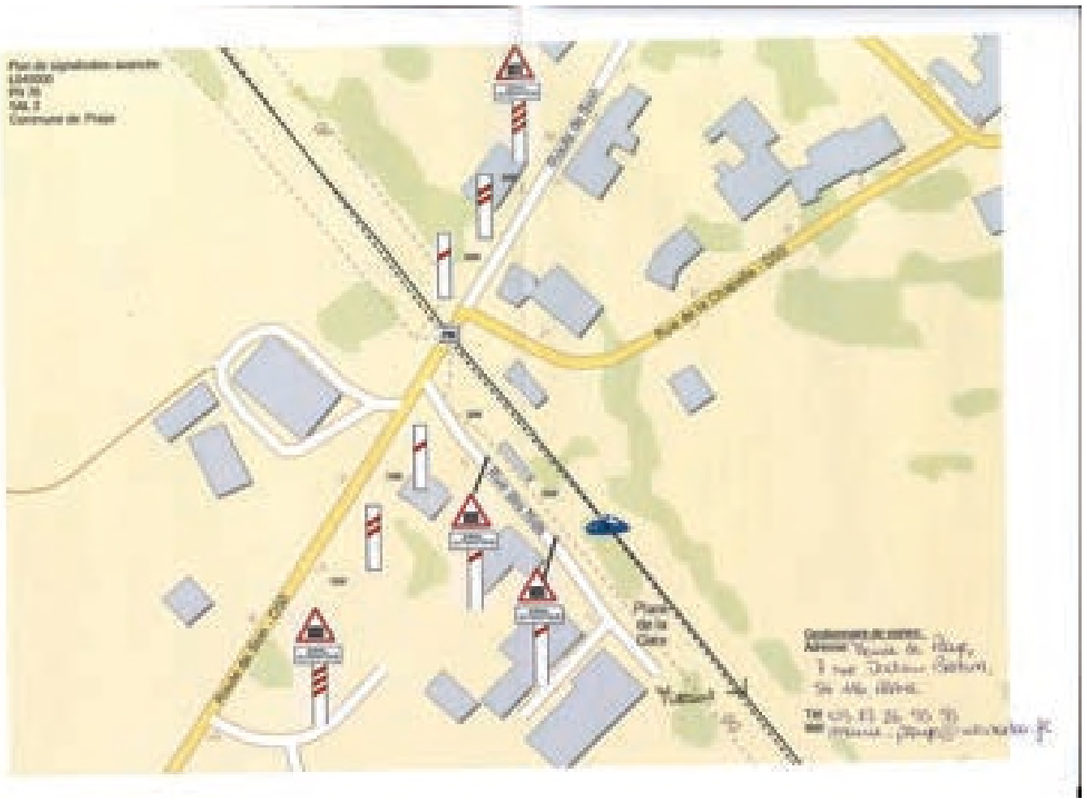

Ligne 040000(1)

PN 80

PK 039+0941

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)
PN n° 80
PK 039+0941
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
M&T Nord Est Normandie

SNCF RESEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SES de BLAINVILLE

Mois de Avril

PN n° 80

Visite : Diligence / Ouvrage / Complémentaire du 13/04/24 (1)

Ligne du : Jarville
à : Mirecourt
PK : 39,941
SAL : 2
Statut : Privé / Public (1)
Sens Directionnels : oui / non (1)
Asymétriques : oui / non (1)

		Vérifications effectuées		(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCE	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur route Principale	1			
		Signaux A3 et Panneaux "Feux Clignotant" SAL II	Sur route Adjacente				
		Refuge J30		2			
		Signaux A6: "Croix" ou "Croix d'Arc"					
		Panneaux "Véhicules autorisés /Interdits"					
		Signaux B10 et Panneaux "Vitesse"					
		Signaux B14 et Limitation de vitesse routière					
		Signaux B16 et Interdiction particulière					
		Signaux A9: Chaussée Rétrécie					
	DE POSITION	Distances et dénivellations d'approche du carrefour public		1			
		Feux Clignotants		2			
		Plaques d'Aide au Public		2			
		Portiques C3 et Signaux B12					
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"					
		Panneau "Défense d'entrer de franchir les fils électriques..."					
		Pictogrammes pour piétons					
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		1			
		Repérage du PN pour circulation à Contre Voie					
		Feux verts des PN A DALTO ou EF 3 C - Mixage					
CHAUSSEE ABORDS		Balisage	(4) Compteur d'essieux	2			
		Chaussée		2			
		Dalles		2	(5)	(1) Qa : 1 Bon état / Qz : 2 en état / Q4 : 6 en état	du observation Id_Sco 1 Voie Bon état / Id_9485
		Profil en long routier		2			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement routier		2			
		Zone de carrefour coordonnée avec SAL					
		Signalisation Horizontale		1	24	(2) Présence jumelle à Q4 Q4	
		Sols directionnels et lilles d'aide					
		Bordures de trottoir		2			
		Panneau "Passage privé, interdit au Public"					
SAL II		Vitesses des trains					
TELEPHONES POSTES ESSAI		Fonctionnement		2			
		Etat général		2			
		Combiné de décrochement					
		Appel téléphonique					
GUERITE		Coffret pour documents et agrès		2			
		Abri pour agent		2			
DOCUMENTS		Livret de service N°du livret : 11		2			
		Carnet du PN - Utilisation N° Carnet PN: VI		2			

(4) (1) Estimation de la date de renouvellement du PN:
NC bon état - A<1 - A<2 - > A<2
Largeur = 4,0 m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cte contrôle a été effectué
(3) Inscrire ici repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations. Reporter ce repère en face de la remarque ajoutée dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Etoile	Lorsqu'ils sont déposés au PN	X			
	Lanterne		X			
	Drapeaux		X			
	Piloris		X			
	Clé de Borne					
	Dégt de verrouillage					
	Bandoulière		X			
	Boules amovible pour illumination/brassard					
	Manivelles					
	Leviers de manoeuvre et clé spéciale					
Bâtiste	Malette à agrès et accessoires					
DISPOSITIFS au PN	Voyants d'annonce	Position - Fonctionnement	X			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement				
	Etiquettes	Repérage - Position - Position	X			
	Commutateurs de filerage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche Arrêt	Position	X			
	Commutateur Manuel Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service - Hors Service	Etat de Cadenassement				
	Dispositif Mode Manuel	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Chargeur	Etat du Flambage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES BIONAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux		X			
	Télécopie des sonnettes		X			
	Temps de palpeur		X			
	Formation des demi-barrières		X			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'entrée	X			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières de sortie				
	Actif des anomalies		X			
	Extinction des feux rouges clignotants		X			
	Ouverture des Demi-Barrières		X			
	Temps d'ouverture		X			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Etudes des rails dans les zones de circuit de voie		X			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements		X			
	Examen des incidents à caractère répétitif		X			
	Signalement des incidents (CGI 1940/3 n°3)					
	Maintenance triée: Mesures prises		X			
	Maintenance BES: Mesures prises		X			
	Travaux en cours: Examen des programmes et catalogues					
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - Scène informatique						
Etat Général de propreté - Peinture - Lisibilité - Eléments						
DIVERS	Tableau Synthèse		X	(3)		

(2) Valeur gaucher
- Jour sans justifier pour bandes à finir
20/11 (A)
Tq - 3130

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 80
PK 039+0941
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
INFRAPOLE LORRAINE

Mairie de Praye
7 rue Docteur Breton
54116 PRAYE

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ntref : SW-EF3CO-2017-[illegible]/PN74-PN80
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 18/05/2017,

Madame, Monsieur,

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN74 : Chemin parallèle à la voie : Le panneau A7 est à remplacer.
PN80 : Rue du Chazeau : La balise J10 à 2 bandes est absente, elle est à mettre en place.

Panneau A7 **Balise J10 à 2 bandes**

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au Gestionnaire de Voirie, conformément à l'article 18 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

infraPOLE LORRAINE SUD

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Unité Voie d'EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 73
Fax : 03 29 69 32 08

Mairie de PRAYE SOUS VAUDEMONT
7 Rue de Docteur Breton
54116 PRAYE SOUS VAUDEMONT

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ntref : PV-EF3CO-[illegible] / **PN 80**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 07/04/2014

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN 80 : Chemin communal reliant Houssèville à Praye sous Vaudémont : côté Houssèville
La balise J10 ,3 bandes est hors d'usage et la balise J10 ,2 bandes est absente. (photo 1)

Photo 1

Il conviendra donc de la remplacer et de la mettre en place.
Nous sommes bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D' EPINAL

1, avenue Dutac
88000 EPINAL
Tél. : 03 29 69 32 13 - 733213
[redacted]

Mairie de Praye-Sous-Vaudémont
7 Rue du Docteur Breton
54116 PRAYE SOUS VAUDEMONT

Nos réf : LR n°01/2012

OBJET : Remplacement d'un panneau A7 et balises J10 – PN76 Ligne 14
Remplacement d'une balise J10 – PN80 Ligne 14

Epinal, le 09 Mai 2012

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 76, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que le panneau A7, ainsi qu'une balise J10 « 1 bande », situés dans la rue « des nids », sont à remplacer.

De plus, sur ce même tronçon de ligne, au passage à niveau n° 80, le panneau balise J10 « 3 bandes » est à remplacer.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS - S.A. à Directoire

Ligne 040000(1)
PN n° **80**
PK 039+0941
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Ligne 040000(1)

PN 84

PK 041+0295

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)
PN n° **84**
PK 041+0295
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
M&T Nord-Est-Normandie

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SES de BLAINVILLE

Mois de Avril

PN n°:	84
Ligne de:	Jarville
à:	Mirecourt
PK:	47,295
SAL:	2
Statut:	Privé / Public (1)
Bis Directionnels:	oui / non (1)
Agglomération:	oui / non (1)

Visite: Dirigeants (locaux) / Complémentaire du: 15/4/16 (1)

		Vérifications effectuées		(2)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A7 et Panonceaux "Signal Automatique"	En route Principale	✓		
		Signaux A7 et Panonceaux "Voie Signalisée" SAL 4	En route Adjacente	✓		
		Balises J10		✓	(1) [illegible]	[illegible]
		Signaux A8: "Cassis" ou "Dos d'âne"				
		Panonceaux "Véhicules surbaissés Attention"				
		Signaux B12 et Panonceaux "Electricité"				
		Signaux B13 et Limitation de vitesse routière				
		Signaux B15 et Interdiction particulière				
		Signaux A3 Chaussée Rétrécie				
	de POSITION	Décalcomanies et dard-barrières: dégagement du gabarit poids		✓		
		Feux Clignotants		✓		
		Plaques d'Aide au Public		✓		
		Panonceaux G3 et Signaux B12				
		Pancarte: "Un train peut en cacher un autre"				
		Pancarte: "Utilisez alentour de toucher les fils électriques…"				
		Pictogrammes pour piétons				
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'Identification du PN		✓		[illegible]
		Repérage du PN pour circulations à Contre-Sens				
		Pose voie des PN à SAL FC ou EF FC - Allumage				
CHAUSSEE		Platelage [illegible]	(4) Compléter si besoin	✓	(2) [illegible]	[illegible]
		Chaussée		✓		
		Dalles		✓	(3) [illegible]	[illegible]
ABORDS		Profil en long routier				
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement routier		✓		[illegible]
		Feux de carrefour coordonnés avec SAL				
		Signalisation Horizontale		✓	[illegible]	[illegible]
		Bis directionnels et lignes d'arrêt				
		Bordures de trottoir		✓	[illegible]	[illegible]
		Pancarte: "Passage privé interdit au Public"				
SAL 0		Vérification des Visibilités				
TELEPHONES: POSITION		Fonctionnement		✓		
		Etat général		✓		
ESSAI		Itinéraires de dégagement				
		Appel téléphonique				
GUERITE		Coffret pour documents et agrès		✓		
		Abri pour agent		✓		
DOCUMENTS		Livret de service	N° du livret: 16	✓		[illegible]
		Carnet du PN: Utilisation	N° Carnet PN: V2	✓		

(1) Estimation de la date de renouvellement du PN:
NC bon état - A+1 - A+2 - > A+2
Largeur = [illegible] m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque le contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
ABORDS	Haubs	Lorsqu'ils sont dépendants du PN	X			
	Lisibilité		X			
	Chaussée		X			
	Piétons		X			
	Clôture					
	Dalgé de verrouillage					
	Bandeaux		X			
	Bandes sensibles pour Personnes mal voyantes					
	Marquages					
	Levée de végétation et clôture					
Matériels	Matériel d'agrès et accessoires					
DISPOSITIFS de PN	Voyants d'annonce	Position - Fonctionnement	X			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement				
	Signalisation	Repliage - Position - Position	X			
	Commutateur de Blocage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche-Arrêt	Position	X			
	Commutateur Normal-Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service - Hors Service	Etat de Cadenassement				
	Dispositif Mats Moteur	Fonctionnement				
	Commutateur Normal / Danger	Etat du Repliage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux		X			
	Eclairement des voyants		X			
	Temps de préavis		X			
	Fermeture des demi-barrières		X			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'entrée	X			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières de sortie				
	Arrêt des sonneries		X			
	Extinction des feux rouges clignotants		X			
	Ouverture des Demi-Barrières		X			
	Temps d'ouverture					
	Coordination des feux aux carrefours					
Rails	Surface des rails dans les zones de circul de véh					
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques					
OERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements					
	Examen des incidents à caractère répétitif					
	Signalement des incidents (CO 19403 n°2)					
	Maintenance Voie : Mesures prises					
	Maintenance SEG : Mesures prises					
	Travaux en cours : Examen des programmes et consignes					
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - fiche informative						
Distributeur de gants Vendus - Livrés - Détruits						
DIVERS	Visite de Renouvellement		X			

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 84
PK 041+0295
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
INFRAPOLE LORRAINE

M.le Maire
Mairie de Housséville
4 Grande Rue
54 930 HOUSSEVILLE

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/réf. : GD-EF3CG-2015-L14N/ **PN84-86**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 20/07/15

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN84 :
Coté Housséville :
- La balise « J10 » à 3 bandes est à remplacer.

Coté St-Firmin :
- La balise « J10 » à 1 et 2 bandes sont à remplacer. (Voir représentation ci-dessous)

Balises J10

PN85 :
Coté opposé au village : (Voir représentation ci-dessous)
- Le panneau « A8 » trop petit serait à remplacer.
- Il faut ajouter un panonceau « M9Z » « STOP à 30m » sous le A8

Panneau A8

Coté ouest : (Voir représentation ci-dessous)
- La signalisation de type « J10 », obligatoire hors agglomération, est absente. Il conviendra de procéder à sa remise en place.

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS RÉSEAU INFRAPOLE LORRAINE

Unité Voie d'EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 73
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Mairie de HOUSSEVILLE
4 Grande Rue
54930 HOUSSEVILLE

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/réf. : FV-EF3CG-2015-L10N / **PN 84**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 07/04/2016

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN 84 : Chemin communal reliant Housséville à Saint-Firmin : côté Housséville
La balise J10 ,3 bandes est hors d'usage (photo 1).

PN 84 : Chemin communal reliant Housséville à Saint-Firmin : côté St-Firmin
La balise J10 ,2 bandes est hors d'usage (photo 2).

Photo 1

Photo 2

Il conviendra donc de les remplacer.
Nous sommes bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CHEMINS DE FER FRANÇAIS RÉSEAU INFRAPOLE LORRAINE

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D' EPINAL

1, avenue Dutac
88026 EPINAL
[redacted]

Mairie de Housseville
4 Grande Rue
54930 HOUSSEVILLE

Nos réf : LR n°01/2013

OBJET : Remplacement des panneaux balises J10 – PN84 Ligne 14

Epinal, le 29 Avril 2013.

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 84, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que les panneaux balises J10 « 1 bande », « 2 bandes » et « 3 bandes », situé sur la route de St FIRMIN, sont à remplacer des deux cotés du passage à niveau.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D' EPINAL

1, avenue Dutac
[redacted]

Mairie de Housseville
4 Grande Rue
54930 HOUSSEVILLE

Nos réf : LR n°01/2012

OBJET : Remplacement des panneaux balises J10 – PN84 Ligne 14

Epinal, le 09 Mai 2012.

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 84, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que les panneaux balises J10 « 1 bande », « 2 bandes » et « 3 bandes », situé sur la route de St FIRMIN, sont à remplacer des deux cotés du passage à niveau.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° **84**
PK 041+0295
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Ligne 040000(1)

PN 86

PK 041+0945

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Ligne 040000(1)

PN n° 86

PK 041+0945

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Sous-Type Avec STOP

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES...

SNCF
RESEAU
MET Nord-Est Normandie

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SES de BLAINVILLE

Mois de Juillet

PN n° : 88

Ligne du : Janville
à : Mirecourt
PK : 41,045
Statut : STOP: fonctionne en AUTOMATIQUE (1)
Appartenance de _____ (1)

Visite : Diligentée par [illegible] Conventionnelle du 13/11/16 (1)

		Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A8	X	(4)	(4) Remplacer le 1192 + support à 5m + sens Rte 19 (côté aval)	Devis en Gestionnaire
		Panonceaux "STOP à ....m"	X			
		Balise J10				
		Signaux A2 "Cassis" ou "Dos d'âne"				
		Panonceaux "véhicules autorisés - attention"				
		Signaux B12 et panonceaux "Restriction"				
		Signaux B14: Limitation de vitesse à..... Km/h				
		Signaux B10: Interdiction particulière				
	DE POSITION	Signaux I31 "Croix de St-André"	X			
		Signaux AB4 "STOP"	X			
		Bande d'effet du STOP	X	(3)	(3) A repeindre	Gallv (3) Id - 10038
		Portique I3 et signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau "Distance minimale de tracteur les Un Electriques..."				
Signalisation Remarquable		Repérage du PN	X			
		Panneau "S"				
		Limitation Vitesse ferroviaire				
CHAUSSEE ABORDS ENVIRONNEMENT ROUTIER		Pictogramme (4) Complétez si nécessaire	X			
		Chaussée	X	(5)	(5) Dir : Nancy HS / Dir : Epinal HS	by PL (5) Id - 10039
		Abords	X			
		Profil en long routier				
		Environnement routier				
		Panneau "Passage Privé - Interdit au Public"				

VISIBILITE

Visibilité :

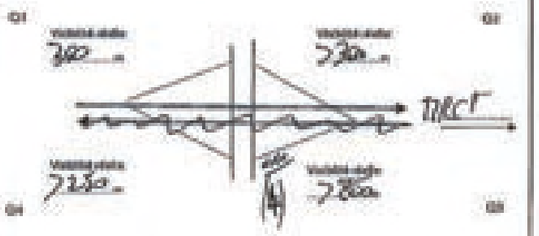

(4) Remplacer le 1192 + support à 5m + sens Rte 19 (côté aval)

(5) Dir : Nancy HS / Dir : Epinal HS

(6) Indication de la date de reconstitution du PN:
PN bon état - An1 - An2 - > An2
Largeur = ...m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cle contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

	Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
	Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - fichier informatique				
	En mission de garde Vendue - louée - dévolue (1)				
DIVERS					

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 86
PK 041+0945
Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André
Sous-Type Avec STOP

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Mairie de Housséville
4 Grande Rue
54 930 HOUSSEVILLE

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf : GD-EF3CS-2014-L14N/ **PN86**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 18/07/14

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN86:
En amont du passage à niveau :
Les panneaux de signalisation avancée réglementaires M8z « STOP à 40m » est hors service. Il conviendra de le remplacer sous le panneau A8 existant.
(Voir modèle ci-dessous pour une implantation du panneau A8 à 150m).

A8 M8z

Je suis bien sur à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

M.le Maire
Mairie de HOUSSEVILLE
4 Grande Rue
54930 HOUSSEVILLE

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : GD-EF3CQ-2010-LHM / **PN82+86**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 12/08/10

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Nancy à Vittel, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN86 :
Des 2 côtés du passage à niveau :
La signalisation avancée semble inexistante ou effacée. Il conviendrait donc mettre en place un panneau A8 (locomotive symbolisée) et son panonceau M9Z « STOP à 150m, ainsi que des balises J10 à 3,2,1 bandes.

PN82 :
D'un côté du passage à niveau :
La signalisation avancée A8 (locomotive symbolisée) est effacée. Il conviendrait de remplacer ce panneau.

PN.86

PN82

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Région de Metz Nancy
Etablissement Equipement de Blainville
Unité de Maintenance Travaux Voie de Chalindrey
Neufchâteau
Cour de la gare
52 600 CHALINDREY
☎ 03.25.84.51.73
℻ 03.25.84.51.28

SNCF
Direction de Metz Nancy

Monsieur le Maire de Housséville
4, Grande Rue
54 930 HOUSSEVILLE

Chalindrey, le 01/08/2010

Monsieur le Maire,

Je vous informe qu'une visite de surveillance des installations de passage à niveau, effectuée le 21/07/2010, a permis de constater la situation suivante:

Passage à niveau N°82 de la ligne SNCF de Jarville La Malgrange à Mirecourt :
- Le signal A8 est à remplacer côté Butte de Sion.

Passage à niveau N°86 de la ligne SNCF de Jarville La Malgrange à Mirecourt :
- Le panonceau "STOP à……" est à mettre en place côté D913 ;
- Il serait nécessaire d'élaguer la végétation pour une meilleure visibilité du signal A8.

L'instruction interministérielle du 22 octobre 1963, sur la signalisation routière, et la circulaire n° 77 182 du 21 décembre 1977 relative à l'application des arrêtés interministériels des 06 et 07 juin 1977, sur la signalisation routière, indiquent (article 16):
« ... la pose et l'entretien de la signalisation avancée sont toujours assurés par le service routier. »
Je vous saurais donc gré de bien vouloir faire procéder aux remises en état de cette signalisation. Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Si la route concernée n'est pas de votre juridiction, pourriez-vous s'il vous plaît, transmettre ce courrier au bureau concerné, et me le faire savoir.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.

[redacted]

Ligne 040000(1)

PN 88

PK 043+0059

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)

PN n° 88

PK 043+0059

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
MRT Nord Est Normandie

SNCF RESEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

IdlaPAN LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEIS de BLAINVILLE

Mois de Avril

PN n° : 60

Ligne du : Jarville
à : Mirecourt
PK : 43,059
SAL : 2
Statut : Privé/ Public (1)
Nbre Directions/s : voie(s) (1)
Agglomération : oui / non (1)

Visite : Diligence Inopin - Coup/Ministérielle du : (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux AF et Panneaux "Signal Acoustique"	Sur voie Principale			
		Signaux AB et Panneaux "Feux Clignotants" SAL 2	Sur voie Adjacente			
		Balises J13				
		Signaux A2 : "Croix" ou "Croix-Blanc"				
		Panneaux "Véhicules routiers-Attention"				
		Signaux B12 et Panneaux "Electricité"				
		Signaux B14 et Limitation de vitesse routière				
		Signaux B16 et Interdiction particulière				
		Signaux A3 : Chaussée Glissante				
	AU POSITION	Manoeuvres et dont bordures d'Agagement du centre poids				
		Feux Clignotants				
		Plaques d'Avis au Public				
		Poteaux G1 et Signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau "Défense d'arrêter de toucher les fils électriques..."				
		Piétogramme pour piétons				
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN				
		Repérage du PN pour circulations à Contre-Sens				
		Feux voie des PN à SAL #2 ou EF FQ - Allonnage				
CHAUSSEE ABORDS		Pictogramme	(4) Complétez et retrouvez			
		Chaussée				
		Clôtures				
		Profil en long routier				
AVERTISSEMENT ROUTIER		Ensoleillement routier				
		Pose de vacation coordonnée avec SAL				
		Signalisation Horizontale				
		Mire directionnelle et Mires d'Arrêt				
		Marbures de trafic				
		Panneau "Passage privé interdit au Public"				
SAL II		Vérification des Visibilités				
TELEPHONES POSITION ESSN		Fonctionnement				
		Etat général				
		Vibrations de débranchement				
		Appel réciproque				
GUERITE		Coffret pour documents et outils				
		Abri pour agent				
DOCUMENTS		Arrêt de service N°Arr Bord : 19				
		Carnet du PN / Affiches N° Carnet PN: VU				

(1) Estimation de la date de renouvellement du PN:
RC bon neuf → A+1 | A+2 | > A+2
Largeur = 4 m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque ce contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle a inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Vanne	Lorsqu'ils sont déposés au PN				
	Lentement					
	Crapaud					
	Pilloch					
	Clé de Serre					
	Objet de remarque					
	Boulonnerie					
	Boules amovible pour Essieu/Tenseurs					
	Etanchéité					
	Lettre de manoeuvre et clé spéciale					
Maletin	Maletin d'agrès et accessoires					
DISPOSITIFS DE PN	Poignée d'ouverture	Position - Fonctionnement				
	Butée de contre-plaque	Position - Fonctionnement - Etat Calfeutrement				
	Cliquetties	Repérage - Fonction - Position				
	Commutateur de Blocage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche-Arrêt	Position				
	Commutateur Manuel-Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service - Hors Service	Etat de Calfeutrement				
	Dispositif Mâle-Femelle	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Energie	Etat de Plombage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Montage et réglement des feux					
	Eclairement des ouvertes					
	Temps de pénétr					
	Fermeture des demi-barrières					
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'entrée				
	Temps de fermeture	Demi-Barrières de sortie				
	Audit des ouvertes					
	Extinction des feux rouges clignotants					
	Ouverture des Demi-Barrières					
	Temps d'ouverture					
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie					
Cibleurs	Cibleurs électromécaniques ou électroniques					
DEVIAMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements					
	Examen des incidents à caractère répétitif					
	Signalement des incidents (CGI 1944/01 n°2)					
	Maintenance Voie : Mesures prises					
	Maintenance SEIS : Mesures prises					
	Travaux en cours : Examen des programmes et remarques					
Conformité des installations avec fascicule précédent - Autre information						
En Absence de garde Nombre - Lieudit - Distance						
DIVERS						

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 88
PK 043+0059
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Ligne 040000(1)

PN 90

PK 043+0682

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)
PN n° 90
PK 043+0682
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
M&T Nord-Est-Normandie

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Infra/Pôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité BRD de BLAINVILLE

Mois de Avril

PN n°: 90

Ligne du: Jarville
Au: Mirecourt
PK: 43,682
SAL: 2
Statut: Privé / Public (1)
Axe Directionnels: oui / non (1)
Agglomération: oui / non (1)

Visite: Diligentée / Inopinée - Conjointement au ... (0)

		Vérifications effectuées		(2)	(3)	Observations	Notes Données
SIGNALISATION ROUTIERE	ANNONCES	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur voie Principale	✓			
		Signaux A8 et Panneaux "Feux Clignotants" SAL 0*	Sur voie Adjacente				
		Balises J30		✓			
		Signaux A9, "Croix" ou "Croix d'Arc"					
		Panneaux "Véhicules autorisés - Interdits"					
		Signaux B12, et Panneaux "Electrifié"					
		Signaux B14, et Limites de vitesse routière					
		Signaux B16 et Interdiction particulière					
		Signaux A3 Chaussée Déformée					
	de POSITION	Silhouettes et demi barrières, dégagement du cantre public		✓			
		Feux Clignotants		✓			
		Plaques d'Arrêt au Public		✓			
		Poteaux A50 et Signaux B10					
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"					
		Panneau "Défense absolue de toucher les fils électriques..."					
		Pictogramme pour pilonne					
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		✓			
		Repérage du PN pour circulations à Contre Sens					
		Feux voie des PN à SAL FC ou BP FC - Alternats					
CHAUSSEE ABORDS		Plantage Bois	(4) Complétez si besoin	✓			
		Chaussée		✓			
		Ballast		✓	(4)		
		Profil en long routier					
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement routier		✓	(4)		
		Feux de carrefour coordonnés avec SAL					
		Signalisation Horizontale		✓	(3)		
		Mât directionnels et Mire d'Axe					
		Bordures de trottoir		✓	(4)		
		Panneau "Passage privé interdit au Public"					
SAL 0		Vérification des Visibilités					
TELEPHONES POSTES ESSAI		Fonctionnement		✓			
		Etat général		✓			
		Entretien de débroussaillement					
		Appel téléphonique					
GUERITE		Outillage pour dépannage et signalisation		✓			
		Abri pour agent		✓			
DOCUMENTS		Livret de manoeuvre N°du Livret : 10		✓			
		Carnet du PN - Affectation N° Carnet PN: VII		✓			

(1) Estimation de la date de renouvellement du PN:
NC bon neuf - An1 - An2 - > An2
Largeur = ... m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque «le contrôle a été effectué»
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"
(4) Biffer

Page 1

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Tonche	Lorsqu'ils sont dépendu au PN				
	Lanternes					
	Diagnose					
	Pilonds					
	Clé de Bonn					
	Graiss de verrouillage					
	Soudures					
	Boitier accueille pour Manuel/Secours					
	Manivelles					
	Levier de manoeuvre et clé spéciale					
Matériel	Matériel & outils et accessoires					
DISPOSITIFS au PN	Voyants d'annonce:	Position - Fonctionnement				
	Relais de commutateurs:	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement				
	Etiquettes:	Repérage - Fonction - Position				
	Commutateur de Blocage:	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Manche Arrêt	Position				
	Commutateur Manuel Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service- Hors Service	Etat du Cadenassement				
	Disjoncteur Moto Moteur	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Danger	Etat du Plombage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux					
	Tableaux des accessoires					
	Temps de pénombre					
	Fermeture des demi barrières					
	Temps de fermeture	Demi Barrières d'entrée				
	Temps de fermeture	Demi Barrières de sortie				
	Arrêt des sonneries					
	Extinction des feux rouges clignotants					
	Ouverture des Demi Barrières					
	Temps d'ouverture					
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie					
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électromécaniques					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements					
	Examen des bulletins d'exactitude régulatrice					
	Régularisation des bulletins (CG-TRAD1-n°3)					
	Maintenance Voie: Mesures prises					
	Maintenance SEG: Mesures prises					
	Travaux en cours: Examen des programmes et consignes					
Contrôle des isolations avec l'arrêté préfectoral - fiche hebdomadaire						
Etat/état du poste Voyant - Leds - Alimentation						
DIVERS						

(1) Etiquette Plaire HS

fait

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 90
PK 043+0682
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D' EPINAL

1, avenue Dutac
88000 EPINAL
[redacted]

Mairie de Diarville
1 Place du Docteur Midon
54930 DIARVILLE

Nos réf : LR n°01/2012

OBJET : Remplacement d'un panneau A7 – PN90 Ligne 14

Epinal, le 09 Mai 2012

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 90, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que le panneau balise J10 « 1 bande », situé sur la D66 « Rue de l'ORCELLES » est manquant.
De plus, le mat, situé sur le chemin latéral, est à remplacer (cassé).

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 90
PK 043+0682
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Ligne 040000(1)

PN 92

PK 045+0275

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Ligne 040000(1)
PN n° 92
PK 045+0275
Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André
Sous-Type Avec STOP

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

SNCF
Réseau
I&T Nord-Est Normandie

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEIS de BLAINVILLE

Mois de Juillet

PN n° 92

Ligne de : Jarville
à : Mirecourt
PK : 45,275
Statut :
STOP :
Agglomération de : (1)

Visite : Diligentée d'office / Complémentaire du 15/11/16 (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A6	V			
		Panonceaux "STOP à ….m"	V			
		Balise J19	V			
		Signaux A2: "Cassis" ou "Dos d'âne"				
		Panonceaux "véhicules surbaissés – attention"				
		Signaux B12 et panonceaux "électrifié"				
		Signaux B14: Limitation de vitesse à ….. Km/h				
		Signaux B15: interdiction particulière				
	DE POSITION	Signaux I01 "Croix de St André"	V			
		Signaux AB4 "STOP"	V			
		Bande d'effet du STOP	V			
		Panneau C2 et signaux B12				
		Panneau: "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau: "Véhicule stocker de tracteur les Rs électriques…"				
Signalisation ferroviaire	Repérage du PN		V			
	Panneau "S"		V			
	Limitation Vitesse ferroviaire					
CHAUSSEE ABORDS ENVIRONNANT ROUTIER	Passages	(4) Compléter ci-dessous	V	(4)		
	Chaussée		V			
	Abords		V			
	Profil en long routier					
	Environnement routier					
	Panneau "Passage Privé - Interdit au Public"		A			

VISIBILITES

Visibilité

Q1 Visibilité droite >300 m — Q2 Visibilité droite >300 m

Q4 Visibilité droite 190 m — Q3 Visibilité droite >300 m

Visibilité échelonnée vers : Q1 sous RIP/RIS 15 m — Q2 sous RIP/RIS 15 m

(4)
Q1 : 6m HS
Q2 : 2m. HS
Q3 : 2m. HS
Q4 : 8m. HS

(2) Eq. Rou. Vert des feux Rouge au PL

du 04/04/17
Tel. JMR
Ag. PC

Tel. 04/04/17

(01 07 104 n°1) 6/09/2006

Page 1

Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
Conformité des installations avec l'extrait patrimonial - fichier informatique				
En matière de garde: Vendue - locale - allocale (1)				
DIVERS				

(1) Effectuer de la date de renouvellement du PN:
BIC bon neuf + An1 + An2 + ... + An2
Longueur = ... m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette vérité a été effectuée
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

[redacted]

Ligne 040000(1)

PN 94

PK 046+0413

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Ligne 040000(1)
PN n° 94
PK 046+0413
Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André
Sous-Type Avec STOP

COMPTES-RENDU VISITE DE SECURITE EF3CO n°1 AUTRES…

SNCF RESEAU
MEY (Nord-Est-Normandie)

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEG de BLAINVILLE

Mois de Juillet

PN n° 94

Ligne de: Jarville
à: Mirecourt
PK: 46,413
Statut:
STOP: (1)
Agglomération
de: (1)

Visite: Diligentée le 15/11/16 (1)

Vérifications effectuées			(3)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A6	✓			
		Panonceaux "STOP à ….m"	✓			
		Balise J10	✓			
		Signaux A3: "Cassis" ou "Dos d'âne"				
		Panonceaux "Véhicules lents - attention"				
		Signaux B12 et panonceaux "Rectifier"				
		Signaux B14: Limitation de vitesse à …… Km/h				
		Signaux B19: interdiction particulière				
	DE POSITION	Signaux C1 "Croix de St André"	✓			
		Signaux AB4 "STOP"	✓			
		Bande d'arrêt du STOP	✓	(4)	(4) A supprimer 6017	
		Portique D3 et signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau "Diffuseur d'ondes de fonction tonale d'indiquera…"				
Signalisation ferroviaire	Positionnement du PN					
	Panneau "S"		✓			
	Limitation Vitesse ferroviaire					
CHAUSSEE ABORDS	Pictogrammes		BNF	(5) Compétition d'abroutis		
	Chaussée		✓			
	Abords		✓	(7)		
	Profil en long routier					
ENVIRONNEMENT ROUTIER	Environnement routier					
	Parcelle "Passage Piéton - Interdit au Public"		✓			

VISIBILITES

Visibilité:

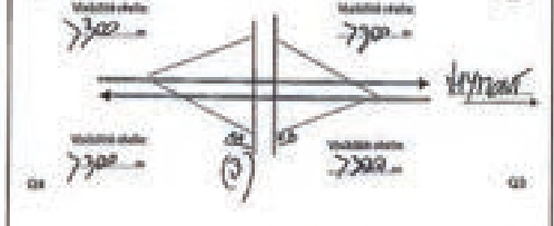

(2)
Q2 : 5 Lianes HS
Q2 : 2 ou 3 Lianes HS
Q4 : 4 Lianes HS

(3) Feuilles tombées sur la chaussée

Id_1093 du 01/12/16

Id_1093

Vérifications effectuées		(2)	(3)	Observations	Suites Données
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - Notice informatique					
En matière de garde: Visuelle – Isolée – Attendue (1)					
DIVERS					

(4) En fonction de la date de renouvellement du PN:
$L = 3C \cos\alpha/2 - \lambda r1 - \lambda r2 - r\lambda r2$
Largeur = ... m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque ce contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

[redacted]

Ligne 040000(1)

PN 95

PK 047+0387

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)
PN n° 95
PK 047+0387
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
M&T Nord-Est-Normandie

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEG de BLAINVILLE

Visite: Diligentée lors de / Cyprothécaire du: (1)

PN n°: 95

Ligne du:	Jarville
à	Mirecourt
PK:	47,387
SAL:	2
Statut:	Privé / Public (1)
Sens Circulation:	oui / non (1)
Agglomération:	oui / non (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE – AVANCEE	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur route Principale	X	(1)	Au départ de Jarville (rue Neuve) III et rue Pasteur 3K.	Contrôle Végétation à faire
	Signaux A9 et Panneaux "Feux Clignotants" SAL II	Sur route Adjacente	X			
	Balises J23		X			
	Signaux A3 : "Croix" ou "Croix d'Saint"		X			
	Panonceaux "Véhicules acheminants Alsacien"		X	(1)		
	Signaux B32 et Panonceaux "Distance"					
	Signaux B14 : et Limitation de vitesse routière					
	Signaux B16 et Interdictions particulières					
	Signaux A3 Chaussée Rétrécie					
SIGNALISATION ROUTIERE – de POSITION	Manoeuvres et Arrêt Interdites : Engagement de sortie gratuit		X		(2) Suite travaux de chaussée 2015 : Vérifier les glissières puis Végétation accotements Profil en travers type à : Tranchée à Lisière Jarville Mirecourt Jour de visite officiel	
	Feux Clignotants		X			
	Plaques «Voie au Public		X			
	Portiques E3 et Signaux B12					
	Panneau "Un train peut en cacher un autre"					
	Panneau "Défense d'arrêter de franchir les file Blanches..."					
	Piétonnerie pour piétons					
SIGNALISATION PERPENDIC.	Plaques d'Identification du PN		X			
	Repérage du PN pour déviations à Courte Durée					
	Feux verts des PN à SAL FC ou EF FC - Allumage					
CHAUSSEE	Piétonge NC	(2) Compléter si besoin	X			
	Chaussée		X			
	Cunettes					
ABORDS	Profil en long routier					
	Environnement routier		X			
ENVIRONNEMENT ROUTIER	Feux de carrefour coordonnés avec SAL					
	Signalisation Horizontale		X			
	Arbr d'alignements et arbres d'Aide					
	Broussailles de Voirie		X			
	Panneaux "Passage protégé, Interdit au Public"		X			
SAL 0	Visibilités des Visibilités					
TELEPHONIE: POSITION	Fonctionnement		X			
	Etat général		X			
	Abréviations de différentiels					
ESSAI	Appel téléphonique					
GUERITE	Cadenas pour descente et agrès		X			
	Abri pour agent		X			
DOCUMENTS	Livret de service N°du livret: 10		X			
	Carnet du PN Utilisation N° Carnet PN: 102		X			

(1) Entourer la date de renouvellement du PN:
NC bat neuf - A<1 - A<2 - >A<2
Largeur = 7 m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cet contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui devra inscrite dans la colonne "Observations"

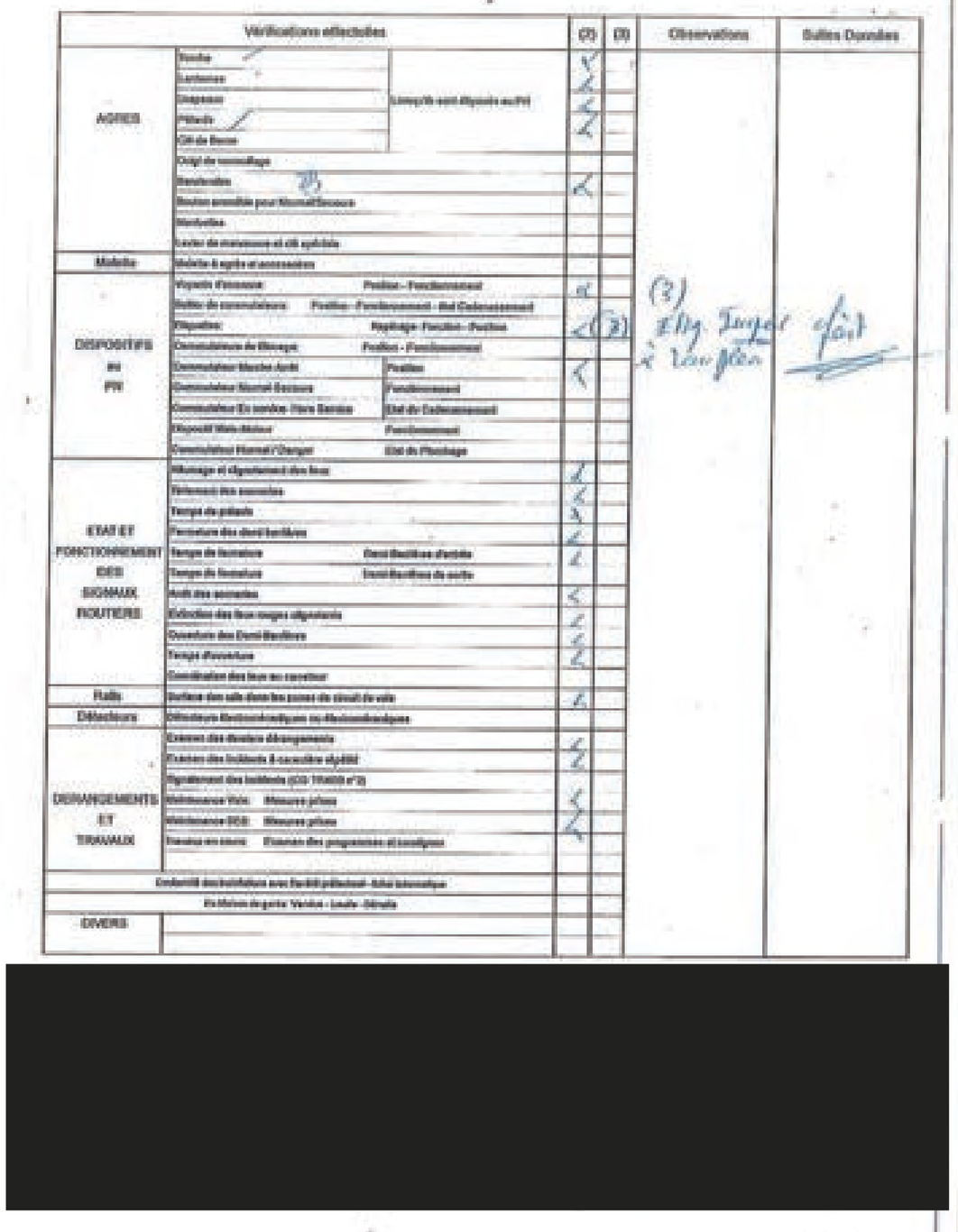

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Vanne	Liste(s) à voir Signalé au PAI	V			
	Lanternes		V			
	Diagnostic		V			
	Pilards		V			
	Clé de Barre		V			
Mobilité	Chgt de commutateur					
	Manivelles		V			
	Barres amobile pour Manuel Secours					
	Manivelles					
	Levier de manoeuvre et clé spéciale					
	Mobilité à vérifier et accessoires					
DISPOSITIFS AU PN	Voyants d'annonce	Positon - Fonctionnement	V		(3) Elly Jugel fait à vérifier	
	Boîte de commutateurs	Position - Fonctionnement - Bon Cadenassement				
	Etiquettes	Repérage - Fonction - Position	V	(2)		
	Commutateur de Blocage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche Arrêt	Position	V			
	Commutateur Manuel Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service / Hors Service	Etat de Cadenassement				
	Dispositif Mains-Moteur	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Danger	Etat de Plombage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Réglage et Alignement des feux		V			
	Référence des ouvertes		V			
	Temps de présis		V			
	Fermeture des demi-barrières		V			
	Temps de fermeture	Demi-Barrière d'entrée	V			
	Temps de fermeture	Demi-Barrière de sortie				
	Arrêt des sonnettes		V			
	Extinction des feux rouges clignotants		V			
	Ouverture des Demi-Barrières		V			
	Temps d'ouverture		V			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circul de véh		V			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques					
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements		V			
	Examen des incidents à caractère répétitif		V			
	Signalement des incidents (CGI 1744/05 n°2)					
	Maintenance Voie: Mesures prises		V			
	Maintenance SIGN: Mesures prises		V			
	Travaux en cours: Examen des programmes et consignes					
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - Infos nécessaires						
Pv Mémo de garde: Vendue - Locale - Générale						
DIVERS						

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 95
PK 047+0387
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
INFRAPOLE LORRAINE

M.le Maire
Mairie de Boulaincourt
Route de Toul
88500 BOULAINCOURT

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : GD-EF3CD-2015-L14N/ **PN88**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 20/07/15

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN05 :
Coté Boulaincourt:

- Le panneau de signalisation avancée « A7 » détérioré est à remplacer. (Voir représentation ci-dessous)

-

Chemins latéraux :

- Les panneaux de signalisation avancée « A7 » détériorés sont à remplacer. (Voir représentation ci-dessous)

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Unité Voie d'EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 73
Fax : 03 29 69 32 08

infraPOLE LORRAINE SUD

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Mairie de BOULAINCOURT
Route de Toul
88500 BOULAINCOURT

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : FV-EF3CD-2014-L14N / **PN 05**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 07/08/2014

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN 05 : Chemin communal reliant Bouzanville à Boulaincourt : côté Boulaincourt
Le panneau A7 (barrières) est effacé + penché (photo 1).

PN 05 : Chemin communal latéral à la voie côté Bouzanville
Les 2 ensembles (2 chemins débouchant au PN) panneau A7 (barrières) + panneau M9z (signal automatique) sont hors d'usage

Photo 1

Photo 2

Il conviendra donc de les remplacer et de le redresser.
Nous sommes bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D' EPINAL

1, avenue Dutac
88500 EPINAL
[redacted]

Mairie de Boulaincourt
Route de Toul
88500 BOULAINCOURT

Nos réf : LR n°01/2013

OBJET : Remplacement de panneaux A7 et balises J10 – PN95 Ligne 14

Epinal, le 29 Avril 2013.

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 95, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que les panneaux A7 et « Automatique », situés sur les routes, principale et adjacente, sont à remplacer.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD
UNITE VOIE D' EPINAL

1, avenue Dutac
[redacted]

Mairie de Boulaincourt
Route de Toul
88500 BOULAINCOURT

Nos réf : LR n°01/2012

OBJET : Remplacement de panneaux A7 et balises J10 – PN95 Ligne 14

Epinal, le 09 Mai 2012.

Suite à une visite de contrôle périodique au passage à niveau n° 95, situé sur la ligne de Jarville-la-Malgrange à Mirecourt, je vous signale que les panneaux A7 et les balises J10, situés sur les routes, principale et adjacente, sont à remplacer.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe à votre commune et vous demande de bien vouloir faire le nécessaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L' Adjoint du Dirigeant de l'UMT Voie d'Epinal

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 95
PK 047+0387
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Ligne 040000(1)

PN 98

PK 049+0202

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Ligne 040000(1)

PN n° 98

PK 049+0202

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Sous-Type Avec STOP

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

SNCF
IMT Nord Est Nouvelle

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SIES de BLAMVILLE

Mois de Juillet

PN n° : 98

Ligne du : Jarville
à : Mirecourt
PK : 40,202
Statut :
STOP :
Agglomération : (1)
de : (1)

Visite : Diligentée par [redacted] - Conseillé[redacted] du [redacted] (1)

		Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A8	X	(4)	Côté Village.	
		Panonceaux "STOP à ....m"	X	(4)	Marque A8 + D5E. Stop à 50 m	
		Balise J5S	X	(4)		
		Signaux A9 "Cassis" ou "Dos-d'âne"			- Refaire le D5E "Voie fortée"	
		Panonceaux "véhicules surbaissés - attention"				
		Signaux B13 et panonceaux "Mec/VHM"				
		Signaux B14: Limitation de vitesse à ..... Km/h				
		Signaux B15: interdiction particulière				
	DE POSITION	Signaux D1 "Croix de St-André"	X		- Côté Aiguille A8 + D5E. Stop à 100 m + J.La // HS ? Remplacer.	
		Signaux AB4 "STOP"				
		Bande d'effet du STOP				
		Potteau D3 et signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau "Utilisez-vous de toutes les fils électriques..."				
Signalisation ferroviaire		Repérage du PN			- Aiguille Latéral à 6 V/	
		Panneau "S"				
		Circulation Voieuse ferroviaire			- Remise en service Signal. Manuel	
CHAUSSEES ABORDS		Platelage Bon Etat de surface irrégulières	X	(3)		
		Chaussée Bon Etat	X			
		Abords	X			
		Profil en long routier				
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement routier				
		Panneau "Passage Privé - Interdit au Public"				

VISIBILITES

Visibilités

Q1 — Visibilité droite 73[illegible] m — Visibilité droite 73[illegible] m — Q2

Q4 — Visibilité droite 73[illegible] m — Visibilité droite >380 m — Q3

Visibilités théoriques exigées

Q1 : 369 m — Q2 : 369 m — Q3 : 369 m — Q4 : 369 m

(4) Faudrait Abords fonctionnels en Gravier. 2014

(3) Q1 : 204 m
Q4 : 201 m

Page 1

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque de conforme à été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
- Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle inscrite dans la colonne "Observations"

	Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
	Conformité des installations avec l'extrait prétocturel - Arrêt / démarrage				
	En matière de garde "Visibilité - Audio - Manuelle (1)				
	(DIVERS)				

(4) Estimation de la date de renouvellement de PN
[redacted]
Largeur : ....m

[redacted]

Page 2

Ligne 040000(1)
PN n° 98
PK 049+0202
Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André
Sous-Type Avec STOP

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

UnIté Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 09

SNCF RÉSEAU
INFRAPOLE LORRAINE

M.le Maire
Mairie de Frenelle-la-Grande
65 rue de la Mairie
88500 FRENELLE-LA-GRANDE

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/ref : GD-EP3C0-2015-L140/ PN98+101
Dossier suivi par [redacted]

Epinal le 20/07/15

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN98 :
Coté opposé au village:
- La signalisation « J10 » à 1 et 2 bandes est à remplacer.
- Le panneau « A8 » est hors d'usage et doit être remplacé, ainsi que le panonceau « Stop à 150m »

Coté village:
- Le panneau « A8 » est absent. Il doit être remis en place.
- Le panonceau actuel est inapproprié. Il doit être remplacé par un autre M8Z « STOP à 50m ».
- Il faut ajouter une balise J10 à 1 bande sous ce panneau.

PN101 :
Coté amont du PN – Chemin de terre:
- Aucune signalisation avancée n'est présente : Ajouter à 150m du PN le panneau « A8 » + panonceau M8Z « STOP à 150m » + balise « J10 » à 3 bandes. Ajouter une balise « J10 » à 2 bandes à 100m et une balise « J10 » à 1 bande à 50m du PN

Coté Gare:
- La signalisation avancée est incomplète : Compléter la signalisation par des balises J10 à 1, 2, 3 bande s.

- A8
M8Z

J10

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 68

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

M.le Maire
Mairie de FRENELLE LA GRANDE
65 r Mairie
88500 FRENELLE LA GRANDE

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : GD-EF3CD-2013-L14N / **PN101+PN88**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 12/08/13

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Nancy à Vittel, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN101 :
En amont du passage à niveau, la signalisation avancée semble inexistante. Il conviendrait donc de remettre en place un panneau A8 (locomotive symbolisée) et son panonceau M8Z « STOP à ...m, selon la distance d'implantation

PN88 :
Du coté ferme du passage à niveau :
La signalisation avancée est détériorée ou effacée. Il conviendrait donc de remettre en place un panneau A8 (locomotive symbolisée) et son panonceau M8Z « STOP à 100m, ainsi que des balises J10 à 2,1 bandes.
Du coté village du passage à niveau :
Le panneau « Voie ferrée » - non conforme – est à remplacer par un panneau A8 (locomotive symbolisée) à reposer sur le support de balise J10 à 2 bandes.

PN 88

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 68

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Mairie de Frenelle-la-Grande
65 rue de la mairie
88500 FRENELLE-LA-GRANDE

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : GD-EF3CD-2014-L14N/ **PN88+101**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 18/07/14

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN101:
<u>En amont du passage à niveau :</u>
Les panneaux de signalisation avancée réglementaires « A8 » + « M8Z » + « J10 » sont absents. Il conviendra de les replacer à distance, en amont. (Voir modèles ci-dessous pour une implantation du panneau A8 à 150m).

A8 M8z J10

PN88 :
<u>En amont du passage à niveau</u>
Le panneau de signalisation avancée réglementaire « A8 » est absent ainsi que la balise J10 à 3 bandes.
Le panonceau M8z « STOP à 100m » est HS. Il conviendra de les remplacer. (voir modèles ci-dessus)
<u>En aval du passage à niveau</u>
Le panneau de signalisation avancée réglementaire « A8 » est HS, ainsi que les balises J10 à 1 et 2 bandes.
Le panonceau M8z « STOP à 100m » est HS. Il conviendra de les remplacer. (voir modèles ci-dessus)

Je suis bien sur à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et sous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Territoire de Production Nord-Est Normandie
EVEN LORRAINE SUD
Unité de Production Voie de Chalindrey- Neufchâteau
Cour de la gare
52 600 CHALINDREY
☎ 03.25.84.51.73
@ 03.25.84.51.28

Monsieur Le Maire de Frenelle La Grande
n°85, rue de la Mairie
88 500 FRENELLE LA GRANDE

Chalindrey, le 12 août 2010.

Monsieur Le Maire,

Je vous informe qu'une visite de surveillance des installations de passage à niveau, effectuée le 11 août 2010, a permis de constater la situation suivante:

Passage à niveau N°98 de la ligne SNCF de Jarville La Malgrange à Mirecourt (situé sur une voie non répertoriée) :

- Côté Frenelle, le signal A8 et son panonceau « STOP à …m » sont à mettre en place.
- Sur le chemin latéral, la signalisation avancée est à mettre en place.
- Côté D413, la signalisation avancée est à mettre en place.

Passage à niveau N°101 de la ligne SNCF de Jarville La Malgrange à Mirecourt (situé sur une voie communale) :

- La signalisation avancée est à mettre en place côté pâtures.

L'instruction interministérielle du 22 octobre 1963, sur la signalisation routière, et la circulaire n°77 182 du 21 décembre 1977 relative à l'application des arrêtés interministériels des 06 et 07 juin 1977, sur la signalisation routière, indiquent (article 16):
« ... la pose et l'entretien de la signalisation avancée sont toujours assurés par le service routier. »
Je vous saurais donc gré de bien vouloir faire procéder aux remises en état de cette signalisation.

Si la route concernée n'est pas de votre juridiction, pourriez-vous s'il vous plait, transmettre ce courrier au bureau concerné, et me le faire savoir.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.
Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

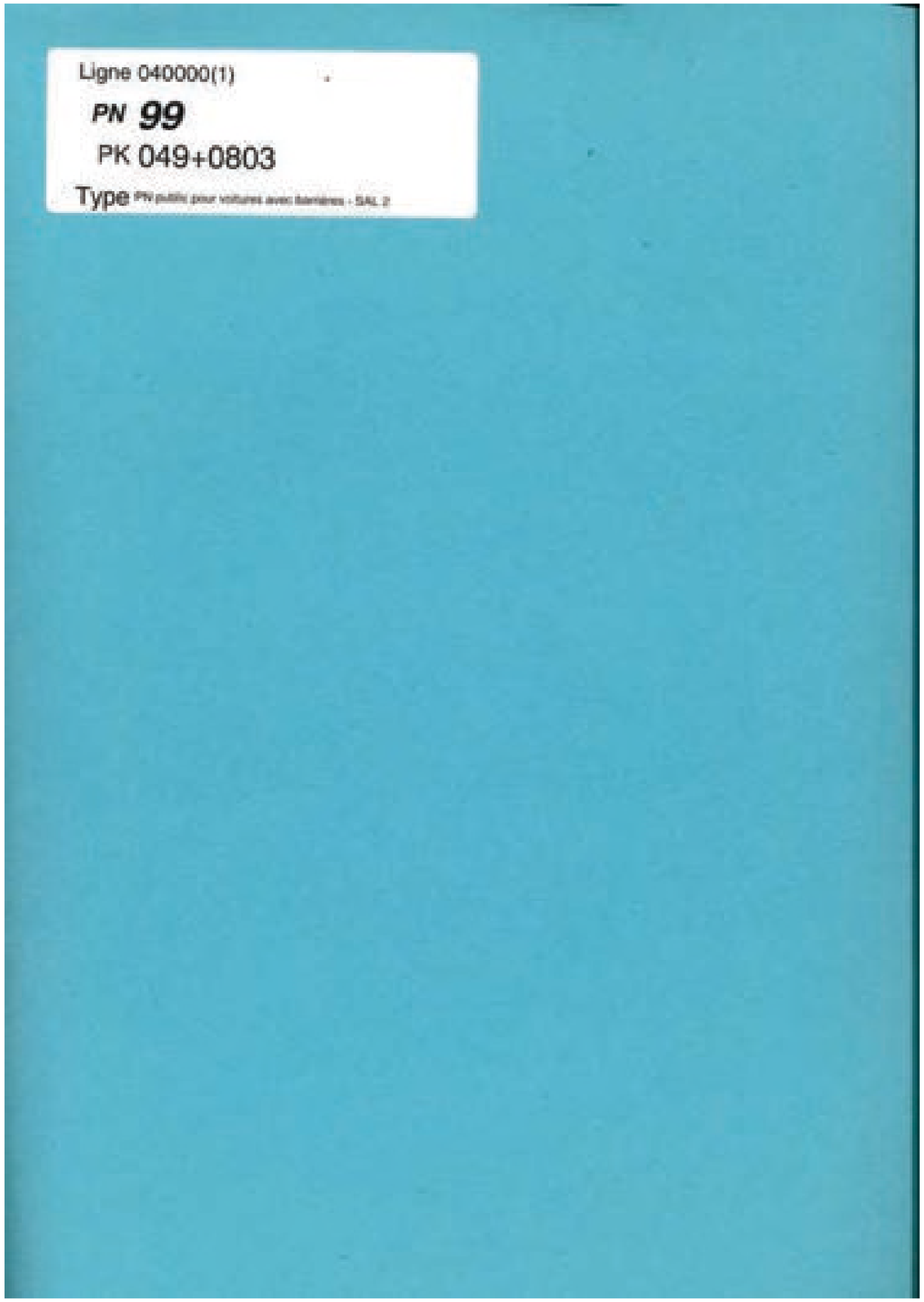

Ligne 040000(1)
PN n° 99
PK 049+0803
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

RFF/INFRASTRUCTURE
MAT Nord-Est-Normandie

SNCF réseau

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEG de BLAINVILLE

Mois de Mars

PN n°:	99
Ligne de:	Jarville
à:	Mirecourt
PK:	49,800
SAL:	2
Statut:	Privé / Public (1)
Sens Directionnels:	oui / non (1)
Appareillés:	oui / non (1)

Visite: Générale locale - Cogérant/exploitant du : 28/03/11 (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A7 et Panonceau "Signal Automatique"	Sur mode Principale	X		
		Signaux A9 et Panonceau "PN???Signalisé/PAS A7"	Sur mode Adjacente			
		Balises J9				
		Signaux A5 : "Cassé" ou "Des d'Ane"		X X X		
		Panonceau "Véhicules autorisés /Interdits"				
		Signaux B52 et Panonceau "Electrifié"				
		Signaux B54 et Lettrages de vitesse maxima				
		Signaux B16 et Interdictions particulières				
		Signaux A3 Chaussée Déformée				
	de POSITION	Véhicules et deux barrières d'Engagement de sortie piste		X X X		
		Feux Clignotants				
		Plaques d'Indices Piste				
		Potiques B9 et Signaux B10				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau "Défense absolue de franchir les lib électriques..."				
		Pictogramme pour gênes				
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		X		
		Repérage du PN pour circulations à Contre Sens				
		Pose carte des PN à SALFC ou EF FC - Marquage				
CHAUSSEE ABORDS		Platelage (2) Complété et de nuit		X		
		Chaussée		X X		
		Glissive				
		Puit/s en bog ouvert		X X		
		Environnement routier		X		
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Pose de Lanterne coordonnée avec SAL				
		Signalisation Verticale/Lat.		X		
		Bois directionnels et Mire d'Axe				
		Brochure de Visite		X		
		Panneau "Passage piéti. Interdit au Public"		X		
SAL 0		Vérification des Visibilités				
TELEPHONES: POSITION ESSAI		Fonctionnement		X		
		Etat général		X		
		Ordinaires de déclenchement				
		Appel réciproque		X		
GUERITE		Coffret pour documents et signes				
		Abri pour agent		X		
DOCUMENTS		Livret de service N°du Livret		X		
		Carnet de PN- Utilisation N° Carnet PN		X		

(1) Effectuer de la date de renouvellement/pose du PN:
RC bon état - Ar1 - Ar2 - (Ar2)
Largeur = ____m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire son code dans cette colonne lorsque cet contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées				(2)	(3)	Observations	Suites Données
ABRIS	Etanchéité	Contrôle sont déjà faits au PN			(1/1)	(1) Bouger fenêtre test.	I = vous ⑤ Appel pour mise en place Tél : 04 [illegible]
	Lisibilité	Nb : 2		X			
	Propreté	Nb : 2		X			
	Clé de Serre	Nb : 2		X			
	Doigt de reconfiage						
	Etanchéité	Nb : 2		X			
	Boutons accessibles pour Hauteur/Personne						
	Marchettes						
	Levier de manoeuvre et clé spéciale						
Mâtiks	Matiks à agrès et accessoires						
DISPOSITIFS au PN	Voyants d'annonce	Position - Fonctionnement		X			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Fonctionnement		X			
	Cliquetins	Réglage - Fonction - Position		X			
	Commutateurs de Blocage	Position - Fonctionnement					
	Commutateur Marche-Arrêt	Position		X			
	Commutateur Nouvel Horaire	Fonctionnement					
	Commutateur En service - Hors Service	Etat de Fonctionnement					
	Dispositif Main-Moteur	Fonctionnement					
	Commutateur Nouvel Horaire	Etat de Plombage					
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux			X			
	Puissance des ampoules			X			
	Temps de préavis			X			
	Fonctionnement des plaques lumineuses			X			
	Temps de fermeture	Durée Barrières d'entrée		X			
	Temps de fermeture	Durée Barrières de sortie					
	Arrêt des sonneries			X			
	Extinction des feux rouges clignotants			X			
	Ouverture des Demi-Barrières			X			
	Temps d'ouverture			X			
	Classification des feux au carrefour						
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie			X			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques			X			
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements			X			
	Examen des incidents à caractère répétitif			X			
	Signalement des incidents (CO 19403 n°2)						
	Maintenance Voie : Heures prévu			X			
	Maintenance SEC : Heures prévu			X			
	Travaux en cours : Examen des programmes et consignes						
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - fiches informatique							
Archivage de garde : Version - Lecture - Détails							
DIVERS							

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 99
PK 049+0803
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
INFRAPOLE LORRAINE

Mairie de Frenelle-la-Grande
65 Rue de la Mairie
88500 FRENELLE LA GRANDE

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ref. : PS-EF3C0-2017-L04PN99
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 15/15/2017,

Madame, Monsieur,

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Neufchâteau à Epinal, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN99 : Le panneau A2 ainsi que le panonceau « Véhicules Surbaissés Attention » sont à mettre en place des deux côtés du PN sur la balise J10 à 2 bandes.

Panneau A2 **Balise J10 à 2 bandes**

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au Gestionnaire de Voirie, conformément à l'article 18 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 99
PK 049+0803
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Ligne 040000(1)

PN 102

PK 051+0307

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL3

Ligne 040000(1)

PN n° 102

PK 051+0307

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
MRT Nord-Est-Normandie

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE À NIVEAU S.A.L

Initial Pôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SIES de SLARNVILLE

Mots de Blare

PN n°: 102

Ligne de: Jarville
à: Mirecourt
PK: 51,307
SAL: 2
Statut: Privé / Public (1)
Axes Directionnels: oui / non (1)
Asymétrique: oui / non (1)

Visite: Diligente locale - Complémentaire du 18/04/24 (1)

				(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION POSITIVE	AVANCEE	Signaux A2 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur voies Principales			(1) Ax1 : 4 mètres Ax2 : 2 mètres Ax3 : 4 mètres Ax4 : 6 mètres	Bp prévu Id. 91
		Signaux A8 et Panneaux "Feu(x) Clignotant(s)" "Stop"	Sur route Adjacente				
		Balises J10					
		Signaux A5 : "Cassé" ou "Croix d'Alsace"		X			
		Panneaux "Véhicules routiers - Attention"					
		Signaux B12 et Panneaux "Chaînette"					
		Signaux B14 et Limitation de vitesse routière					
		Signaux B15 et Interdiction particulière					
		Signaux A3 "Chaussée Déformée"					
	de POSITION	Efficacités et distances d'Engagement du poste-poids		X			
		Feux Clignotants		X			
		Plaques d'Arrêt au Public		X			
		Feu(x) clignotant(s) G3 et Signaux B12					
		Panneaux "Un train peut en cacher un autre"					
		Panneaux "Défense absolue de toucher les fils électriques…"					
		Pictogramme pour piétons					
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		X			
		Repérage du PN pour circulateurs à Cordon-Sonn					
		Feux voie des PN à SAL FE ou EF FC - Alsacage					
CHAUSSEE ABORDS		Platelage Sens 1	(4) Complété et dessiné	X			
		Chaussée		X			
		Clôture		X			
		Profil en long routier		X			
		Environnement routier		X			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Feux de carrefour coordonnés avec SAL					
		Signalisation Horizontale		X			
		Sens directionnels et Sens d'Issue					
		Structure de Voirie		X			
		Panneaux "Passage privé, Interdit au Public"		X			
SAL 0		Vérification des Visibilités					
TELEPHONES POSITION		Fonctionnement		X			
		Etat général		X			
		Emplacement de différenciel					
ESSAI		Appel décroché		X			
GUERITE		Coffret pour documents et outils					
		Abri pour agent		X			
DOCUMENTS		Livret de service N°de Livret : 10		X			
		Carnet de PN - Utilisation N° Carnet PN : 500		X			

(1) Calculation de la date de renouvellement du PN:
IND bon rang' + An1 + An2 + An3
Largeur = ……m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque ce contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque ou prise d'actions inscrite dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
ASPECT	Feuille 0512	Remarques sont déposés au PN	✓		A refaire + plus	5 ans (5) Appel des pneus + plus
	Lettrages plat		✓			
	Diagnose plat		✓	(3)		
	Pilotis plat		✓			
	Clé de Berne					TA_5182
	Doigt de verrouillage					
	Barbacanes plat		✓			
	Boulons accessibles pour l'Exploitant/Gestionnaire					
	Marquages					
	Levier de manœuvre et clé spécifique					
Matériels	Matériels à agrès et accessoires					
DISPOSITIFS au PN	Visibilité d'ensemble	Position - Fonctionnement	✓			
	Boîtes de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement	✓			
	Etiquettes	Repérage Fonction - Position	✓			
	Commutateurs de Barrage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Manche Arrêt	Position	✓			
	Commutateur Manuel Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service Hors Service	Etat du Cadenassement				
	Dispositif Main Abbé	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Danger	Etat du Plombage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Réglage et alignement des feux		✓			
	Nettoyage des lentilles		✓			
	Temps de pulsés		✓			
	Fonctionnement des deux lanternes		✓			
	Temps de fermeture	Durée Barrières d'entrée	✓			
	Temps de fermeture	Durée Barrières de sortie				
	Acuité des lanternes		✓			
	Extinction des feux rouges signalisés		✓			
	Ouverture des Demi Barrières		✓			
	Temps d'ouverture		✓			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie		✓			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques		✓			
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers changements		✓			
	Examen des incidents à caractère répétitif		✓			
	Signalement de la voirie (CO 19/009 n°3)					
	Maintenance Voie : Mesures prises		✓			
	Maintenance BEX : Mesures prises		X			
	Travaux en cours : Examen des poignées et contigües					
Contenu des bulletins sur l'arrêt préfectoral - Mise informatique						
Archivage après Visites - Levée - Révolu						
DIVERS						

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 102
PK 051+0307
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
INFRAPOLE LORRAINE

Mairie de Puzieux
9 Rue de Spatiel
88500 PUZIEUX

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ref. : PS-EP3CO-2017-L34/PN102
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 16/15/2017,

Madame, Monsieur,

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Neufchâteau à Epinal, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN102 : Chemin latéral au PN : Le panneau A7 ainsi que le panonceau « Signal Automatique » et la balise J10 à 1 bande sont à remplacer.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au Gestionnaire de Voirie, conformément à l'article 18 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Unité Voie d'EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 73
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Mairie de PUZIEUX
9 Rue Spatiel
88500 PUZIEUX

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : FV-EP3CO-2014-L140 / **PN 102**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 27/03/2014

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN 102 : Chemin communal reliant RD14 à Puzieux : c848 Puzieux
Le panneau de danger (point exclamation) est à remplacer par un panneau (A2) type dos d'âne.

Il conviendra donc de le remplacer.
Nous sommes bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE EPINAL
DIRIGEANT D'UNITE
1 Avenue Dutac
88000 EPINAL
[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de PUZIEUX
9 rue Spatiel
88500 PUZIEUX

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/réf. : SO 2013-03
V/réf.
[redacted]

Epinal le 28 mars 2013

Monsieur le Maire

Suite à une récente visite de contrôle périodique du Passage à niveau n°102 situé sur le territoire de votre commune au croisement de la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, je vous signale l'anomalie suivante constatée sur la signalisation avancée:

→côté PUZIEUX par rapport au passage à niveau : le panneau de signalisation avancée (dos d'âne) ainsi que son panonceau n'existent pas .

VÉHICULES SURBAISSÉS ATTENTION

L'entretien de la signalisation avancée étant à votre charge, je vous demande de bien vouloir procéder à sa remise en état.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

[redacted]

Dirigeant de l'Unité Voie d'Epinal

Copie adressée Pd

infraPOLE LORRAINE SUD

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

M.le Maire
Mairie de Puzieux
9 rue Spatiel
88500 PUZIEUX

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/réf. : GD-EF3CD-2013-L14N / **PN102**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 26/03/12

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Nancy à Vittel, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies suivantes constatées suivantes:

PN102 :
Compte tenu du profil routier au droit de ce passage à niveau, une signalisation spécifique avec panneau « A2 » (Dos d'âne) et panonceau « Véhicules surbaissés attention » est nécessaire.
Or, du coté amont du PN, ces 2 panneaux sont absents. Il conviendra donc de les remettre en place.

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 102
PK 051+0307
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Ligne 040000(1)

PN 103

PK 051+0721

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Ligne 040000(1)

PN n° 103

PK 051+0721

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Sous-Type Sans STOP

COMPTES-RENDU VISITE DE SECURITE EF3CO n°1 AUTRES…

SNCF
RESEAU
MELT Haut-En-Normandie

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité GEO de BLAINVILLE

Mois de Juillet

PN n° 1025

Visite: Diligentée [illegible] - Complémentaire du 15/11/14 (1)

Ligne n° :	Jarville
à :	Mirecourt
PK :	54,324
Statut :	avec [illegible] (1)
STOP :	et Feu(x)
Appareillage de :	(1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A8	X	(4)	Avant voie Ramp. (A16)	
		Panonceaux "STOP à ....m"				
		Balise J10	X	(4)		
		Signaux A3: "Cassis" ou "Dos d'âne"				
		Panonceaux "Véhicules autorisés - interdits"				
		Signaux D12 et panonceaux "Direction"				
		Signaux B14: Limitation de vitesse à ..... Km/h				
		Signaux B15: interdiction particulière				
	DE POSITION	Signaux C1 "Croix de St-André"	X			
		Signaux AB4 "STOP"				
		Bande d'effet du STOP				
		Portique C3 et signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau "Utilisez plusieurs de ces feux tant que..."				
Signalisation ferroviaire		Repérage du PN	X	(2)		
		Panneau "S"				
		Limitation Vitesse ferroviaire				
CHAUSSEE ABORDS		Pavage	(4) Complétez ci-dessous	X		
		Chaussée		X		
		Clôtures		X		
		Profil en long routier				
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement routier				
		Panneau "Passage Privé - Interdit au Public"				

VISIBILITE

Visibilité:

Q1 — Visibilité réelle: 200 m — (3) 200 m

Q2 — Visibilité réelle: >300 m

Sens de circulation

Q4 — Visibilité réelle: 230 m

Q3 — Visibilité réelle: 300 m

Visibilité théorique avant: sens ESPVR: 184 m

sens PARI: 184 m

A) A refaire dès avt
2/11/14
Id. 10107

B) Tondre herbe abords PN
20/11 (2)
Id. 10106

(3) Tondre herbes abords PN

(EUROP 3004 n°1) 5/2/6,2008

Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
Conformité des installations avant l'entrée prépondérant - Autre intervention				
En cas d'un de garde: Véhicule - toute - dimanche (1)				
DIVERS				

(4) Estimation de la date de remplacement du PN:
Arc bon état - A#1 - A#2 - >A#2
Largeur = ... m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque de contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qu'elles inscrits dans la colonne "Observations"

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° **103**
PK 051+0721
Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André
Sous-Type Sans STOP

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
INFRAPOLE LORRAINE

M.le Maire
Mairie de Puzieux
9 Rue Spatiel
88500 PUZIEUX

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/réf. : SD-EP3C0-2015-L14V **PN103**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 20/07/15

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN103 :
Coté amont et aval du PN:

- La signalisation « J10 » à 1 bande est absente. Il conviendra de la remettre en place (Voir représentation ci-dessous)

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

M.le Maire
Mairie de Puzieux
9 rue Spatiel
88500 PUZIEUX

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ainsi : GD-EF3CS-2013-L14N / **PN103**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 12/06/13

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Nancy à Vittel, sur le territoire de votre commune, je vous signale l'anomalie constatée suivante:

PN103 :
Le panneau de signalisation A8 (locomotive symbolisée) est à terre. Voir photo ci-dessous
Il conviendrait donc de le remettre en place.

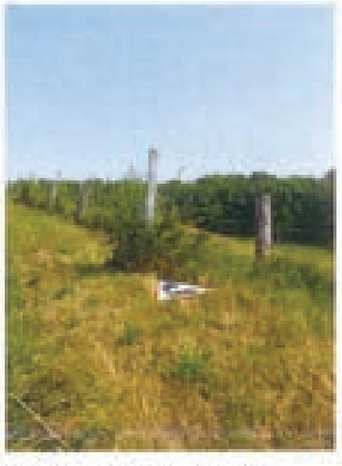

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

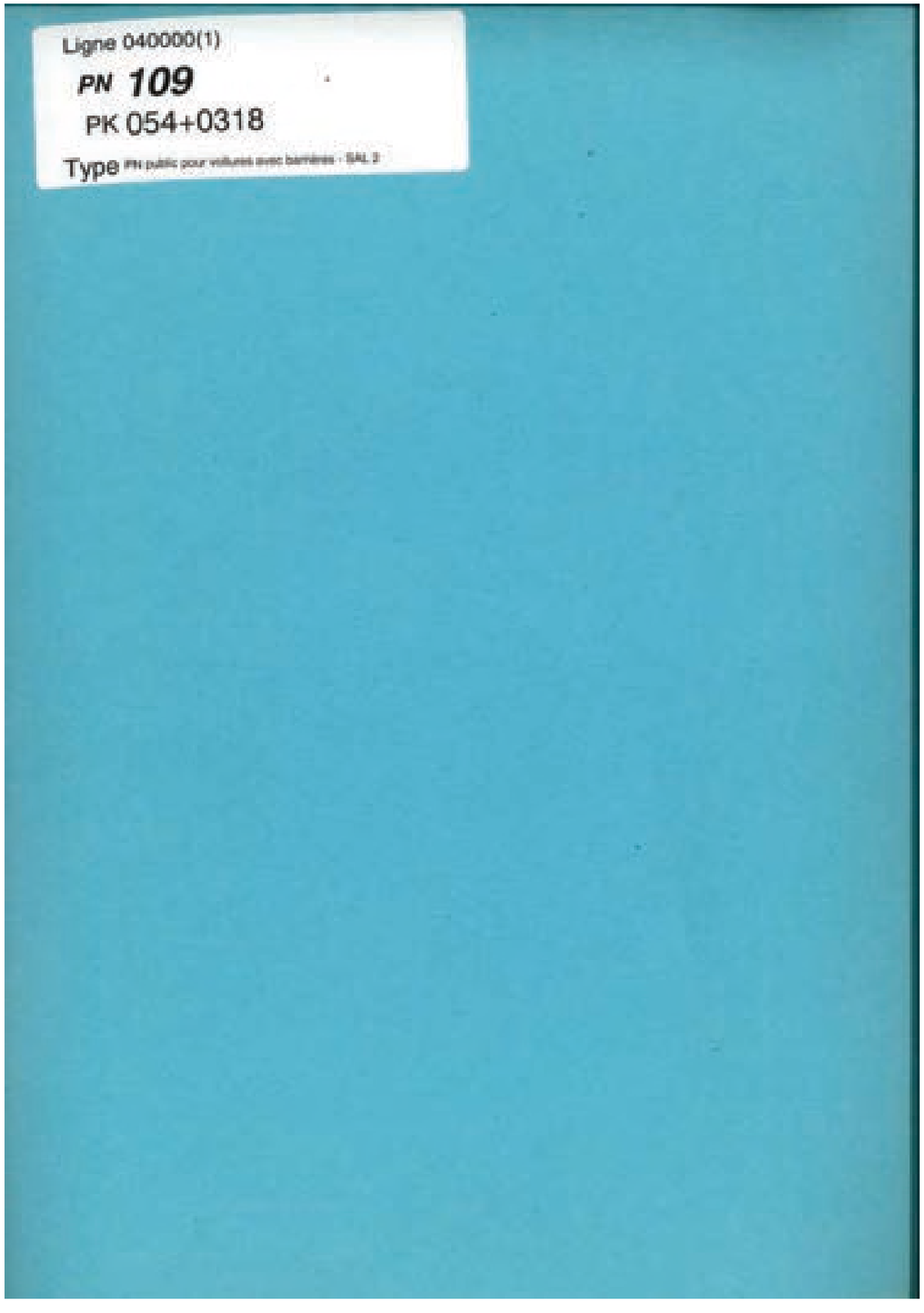

Ligne 040000(1)
PN n° 109
PK 054+0318
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU VISITE DE SECURITE EF3CO n°1 AUTRES…

INFRASTRUCTURE
IMAT Nord-Est-Normandie

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité GCS de BLAINVILLE

Mots-clé: Mixte

Visite : Diligenté locaux - Complémentaire du : ..../..../.... (1)

PN n°:	109
Ligne de:	Jarville
à:	Mirecourt
PK:	54_318
SAL:	2
Statut:	Privé / Public (1)
Axe Départemental:	oui / non (1)
Agglomération:	oui / non (1)

Vérifications effectuées				(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A2 et Panonceau "Signal Automatique"	Sur voie Principale	✓			
		Signaux AA et Panonceau "Voie Signalisée" face n°....	Sur voie Adjacente	✓			
		Balises J10		✓			
		Signaux A2 : " Carré" ou "Voie Fillet"		✓			
		Panonceau "Véhicules autorisés : Aucun"		✓			
		Signaux B12 et Panonceau "Electricité"					
		Signaux B14 et Limitation de vitesse inutile					
		Signaux B16 et Interdiction particulière					
		Signaux A3 / Chaussée Rétrécie					
	de POSITION	Mitrailleuse et deux fusiliers : dégagement du centre public		✓			
		Feux Clignotants		✓			
		Flappes d'Arrêt au Public		✓			
		Poteaux D3 et Signaux B12					
		Panneaux "Un train peut en cacher un autre"					
		Panneaux "Distance d'arrêts de toutes les Ile-Rectiliques..."					
		Pictogramme pour piétons					
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		X			
		Repérage du PN pour circulations à Contre Sens					
		Feux verts des PN B BN, FC ou EF FC - Allumage					
CHAUSSEE		Flashage Stival	(4) Comptine d'essuyeur	✓			
		Chaussée		✓			
		Dalles		✓			
ABORDS		Profil accotement routier		✓			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement routier		✓			
		Feux de carrefour coordonnés avec SAL					
		Signalisation Horizontale		✓			
		Sens directionnels et Mires d'Axe					
		Banquette de Visibilité					
		Panneau "Passage privé Interdit au Public"		✓			
SAL 0		Vérification des Visibilités					
TELEPHONES POSITION		Fonctionnement		✓			
		Etat général		✓			
		Distance de déconnexion					
ESSAI		Appel téléphone					
GUERITE		Outillage documents et signes					
		Abri pour agent		✓			
DOCUMENTS		Livret de service	N°du livret : 11	✓			
		Carnet du PN - Utilisation	N° Carnet PN : VU	✓			

(4) Extension de la date de renouvellement du PN :
NC bon neuf - A+1 - A+2 - +A+2
Largeur =.....m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter un repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

suivre

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
ADRES	Visuelle	Levés/Dé-sont déposés au PN	V			
	Lampes		V			
	Drapeaux		V			
	Pédale		V			
	Clé de Borne					
	Dalgl de verrouillage					
	Synchronisation		V			
	Boucles sensibles pour Détection/Présence					
	Marquettes					
	Levée de menaces et clé spécials					
Matériel	Matériel & outils et accessoires					
DISPOSITIFS au PN	Dispositifs d'annonce	Position - Fonctionnement	V			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement	V			
	Etiquettes	Repérage - Fonction - Position	V			
	Commutateurs de Barrage	Position - Fonctionnement	V			
	Commutateur Marche-Arrêt	Position	V			
	Commutateur Manuel-Secteur	Fonctionnement				
	Commutateur En service - Hors Service	Etat de Cadenassement				
	Dispositif Main Morte	Fonctionnement				
	Coffret/Abri Manuel / Secteur	Etat de Rangement				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Alignage et réglage des feux		V			
	Balayage des cassettes		V			
	Temps de présignalisation		V			
	Fermeture des demi-barrières		V			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'entrée	V			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières de sortie				
	Acuité des cassettes		V			
	Extinction des feux rouges clignotants		V			
	Ouverture des demi-Barrières		V			
	Temps d'ouverture		V			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie		A			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques		A			
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements		V			
	Examen des incidents à consulter dgMM		V			
	Signalement des incidents (CCI TAMDI n°2)					
	Maintenance Voie: Mesures prises		A			
	Maintenance GCS: Mesures prises		A			
	Travaux en cours: Examen des programmes et consignes					
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - Aire bibliothèque						
En Milieu de garde: Viroles - Limite - Climatic						
DIVERS						

[redacted]

Ligne 040000(1)

PN n° 109

PK 054+0318

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

infraPOLE
LORRAINE SUD

Unité Voie d'EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 73
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Mairie de POUSSAY
2 Place de l'Abbaye
88500 POUSSAY

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : FV-EP308-2016-L140 / **PN 109**

Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 27/03/2014

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN 109 : Intersection de la rue de Nancy (RD) et la rue du Saulnoir :

Les panneaux de danger A2 (dos d'âne) + « véhicules surbaissés attention » sont absents.

VÉHICULES
SURBAISSÉS
ATTENTION

L'entretien de la signalisation avancée étant à votre charge ,je vous demande de bien vouloir procéder à cette mise en place.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

SNCF
SNCF INFRA
UNITE VOIE EPINAL
DIRIGEANT D'UNITE
1, Avenue Dutac
88000 EPINAL

[redacted]

Monsieur le Maire
Mairie de POUSSAY
2 place de l'Abbaye
88500 POUSSAY

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : SD 2013-04
Visé :

[redacted]

Epinal le 28 mars 2013

Monsieur le Maire

Suite à une récente visite de contrôle périodique du Passage à niveau n°109 situé sur le territoire de votre commune au croisement de la ligne ferroviaire de Jarville à Mirecourt, je vous signale l'anomalie suivante constatée sur la signalisation avancée:

→à l'intersection de la rue de Nancy et de la ru de Saulnoir : le panneau de signalisation avancée (dos d'âne) ainsi que son panonceau n'existent pas.

VÉHICULES
SURBAISSÉS
ATTENTION

L'entretien de la signalisation avancée étant à votre charge, je vous demande de bien vouloir procéder à sa remise en état.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

[redacted]

Dirigeant de l'Unité Voie d'Epinal

infraPOLE
LORRAINE SUD

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

M.le Maire
Mairie de Poussay
rue Ste Menne
88500 POUSSAY

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ident. : GD-EF3CD-2012-L14N / **PN109**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 29/03/12

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Nancy à Vittel, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies suivantes constatées suivantes:

PN109 :
Dans la rue principale côté Nancy:
Les panneaux de la signalisation avancée (A7 + Signal Automatique + balise J10 à 3 bandes) sont partiellement masqués par un échafaudage en cours de montage sur une habitation voisine.
Afin de conserver la sécurité vis-à-vis de la circulation, il conviendra de veiller à la conservation d'une visibilité optimale sur les panneaux routiers concernés. (voir photo ci-dessous).

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 109
PK 054+0318
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

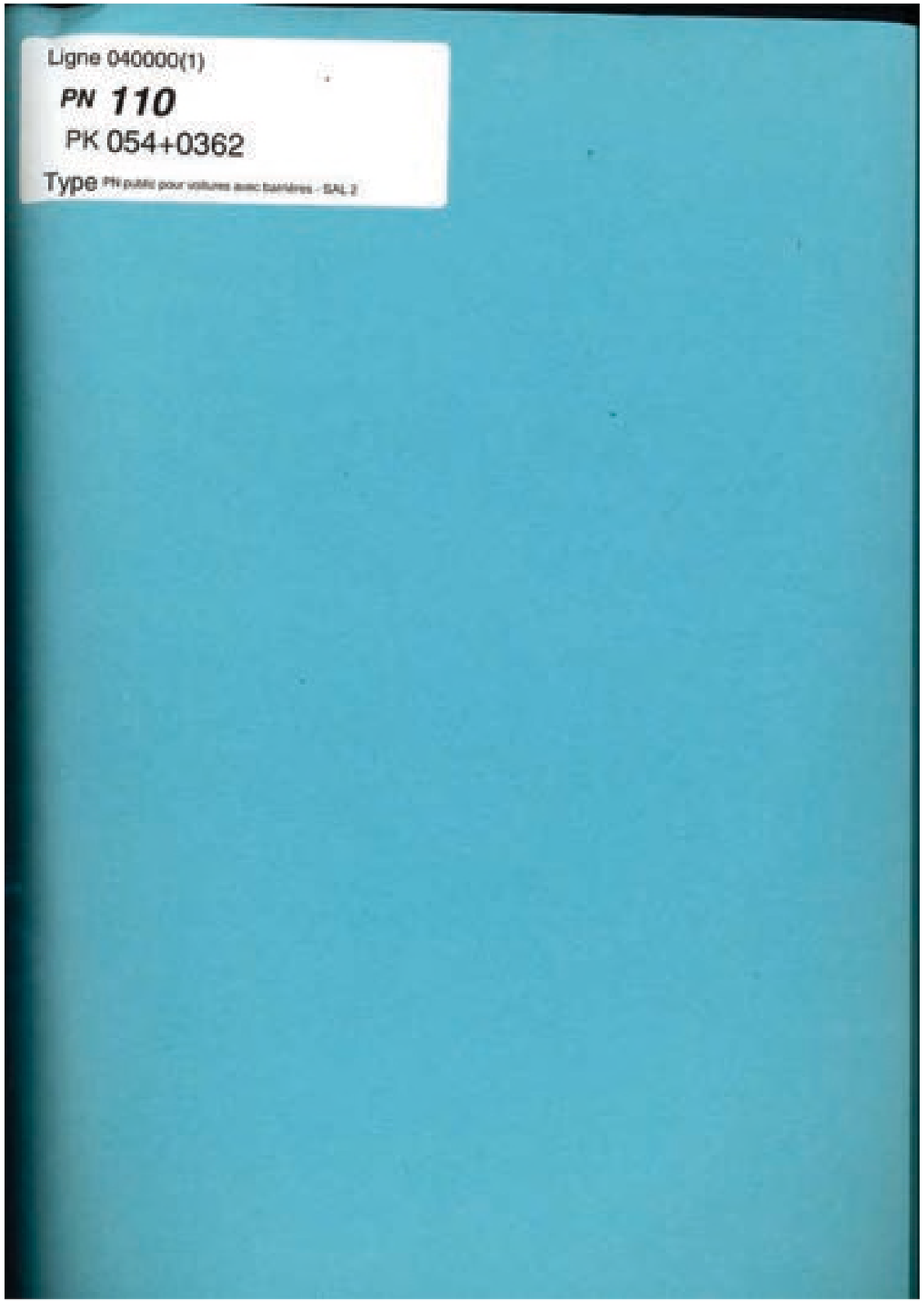
Ligne 040000(1)
PN 110
PK 054+0362
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)
PN n° 110
PK 054+0362
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU VISITE DE SECURITE EF3CO n°1 AUTRES…

INFRASTRUCTURE
MAT Nord-Est-Marseille

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEIS de SLARVILLE

Mois de Mars

PN n°:	110
Ligne de:	Jarville
à:	Mirecourt
PK:	54,362
SAL:	2
Statut:	Privé / Public (1)
Sols Directionnels:	oui/ non (1)
Agglomération:	oui / non (1)

Visite: Diligents locaux - Cyclofréquentielle du: 18/04/16 (1)

			(1)	(2)	Observations	Relles Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur route Principale	V		
		Signaux AB et Panneaux "Feux Clignotants" "STOP"	Sur route Adjacente			
		Balises J3V		V		
		Signaux A3: "Croix" ou "Croix d'Saint"				
		Panneaux "Véhicules autorisés - Interdits"				
		Signaux B12: et Panneaux "Obligatoire"			(N) grandes aux chaussées + bonnes traces	Rails 75 UIC Tel 96. du 19/02/15
		Signaux B14: et Limitation de vitesse routière				
		Signaux B15: et Interdictions particulières				
		Signaux A3: Chaussée Rétrécie				
	de POSITION	Mécanismes et tiroir-tambours d'ingagement du socle-poids		V		
		Feux Clignotants		V		
		Plaques d'Avis au Public				
		Portiques B3 et Signaux B12				
		Panneaux "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneaux "S'informer auprès de l'heure des fils électriques..."				
		Pictogramme pour piétons				
SIGNALISATION FERROVIAIRE		"Plaques d'identification du PN		V		
		Repérage du PN pour circulations à Contre Sens				
		Feu vers des PN à SAL FC ou ST FC - Allonage				
CHAUSSEE ABORDS		Pavage Stop	(N) Congrès et travaux	V		
		Chaussée		V		
		Ondins		V		
		Fossé en long ouvert		V	(N)	
		Environnement routier		V		
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Feux de carrefour coordonnés avec SAL				
		Signalisation Horizontale			(N)	
		Bds d'extrémité et Bloc d'Axe				
		Bordures de trottoir		V	(N)	
		Panneau "Passage privé interdit au Public"		V		
SAL II		Verification des Visibilités				
TELEPHONES POSITION ESSAI		Fonctionnement		V		
		Etat général		V		
		Batteries de télécommande		V		
		Appel téléphonique				
GUERITE		Cadran pour documents et signes				
		Abri pour agent		V		
DOCUMENTS		Livret de service N°de Livret: 10		V		
		Carnet du PN - Attestation N° Carnet PN: VU		V		

(1) Estimation de la date de renouvellement du PN:
NO bon état - A+1 - A+2 - > A+2
Longue > _____ de

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette contrôle a été effectué
(3) Inscrire en regard (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque ajoutée inscrite dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées			(1)	(2)	Observations	Suites Données
AGRES	Tiroir	Plaque tirroir ouv	X	(3)		I. voir ⑤ #pn1 du 4.2 à 08h10
	Lentilles	Lpl	X			
	Diagnose	ras	X			
	Pilotin	ras	X			
	Clé de Barre					
	Doigt de verrouillage					
	Barbacoles	ras	X			I.J. 8483
	Boulon emboîté par Hornet/Serrure		X			
	Mandrin					
	Levier de manoeuvre et clé spéciale					
Matériel	Matériel d'agrès et accessoires					
DISPOSITIFS au PN	Voyants d'annonce	Position - Fonctionnement	X			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement	X			
	Etiquettes	Repérage - Position - Position	X			
	Commutateurs de Blocage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche Audit	Position	X			
	Commutateur Manuel Secours	Fonctionnement	X			
	Commutateur "En service / Hors Service	Etat de Cadenassement				
	Dispositif Mats Mobile	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Danger	Etat de Fonctionnement				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et s'éteignement des feux		X			
	Balancement des ouvertures		X			
	Temps de présis		X			
	Fonctionnement des deux équilibres		X			
	Temps de fermeture	Durée Barrières d'arrivée	X			
	Temps de fermeture	Durée Barrières de sortie	X			
	Arrêt des remorques		X			
	Extinction des feux rouges clignotants		X			
	Ouverture des Demi-Barrières					
	Temps d'ouverture		X			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie		X			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques		X			
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements		X			
	Examen des incidents à caractère répétitif		X			
	Signalement des véhicules (CGI TRAIDI n°3)					
	Maintenance Voie : Mesures prises		X			
	Maintenance SIVI : Mesures prises		X			
	Travaux en cours : Examen des programmes et calendriers					
Contrôle des Installations avec facilité préventive - Arbre informatique						
Entretien de guide : Graisse - Lueille - Chiffre						
DIVERS						

[redacted]

Ligne 040000(1)
PN n° 110
PK 054+0362
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Plan de signalisation exercice
Commune de :

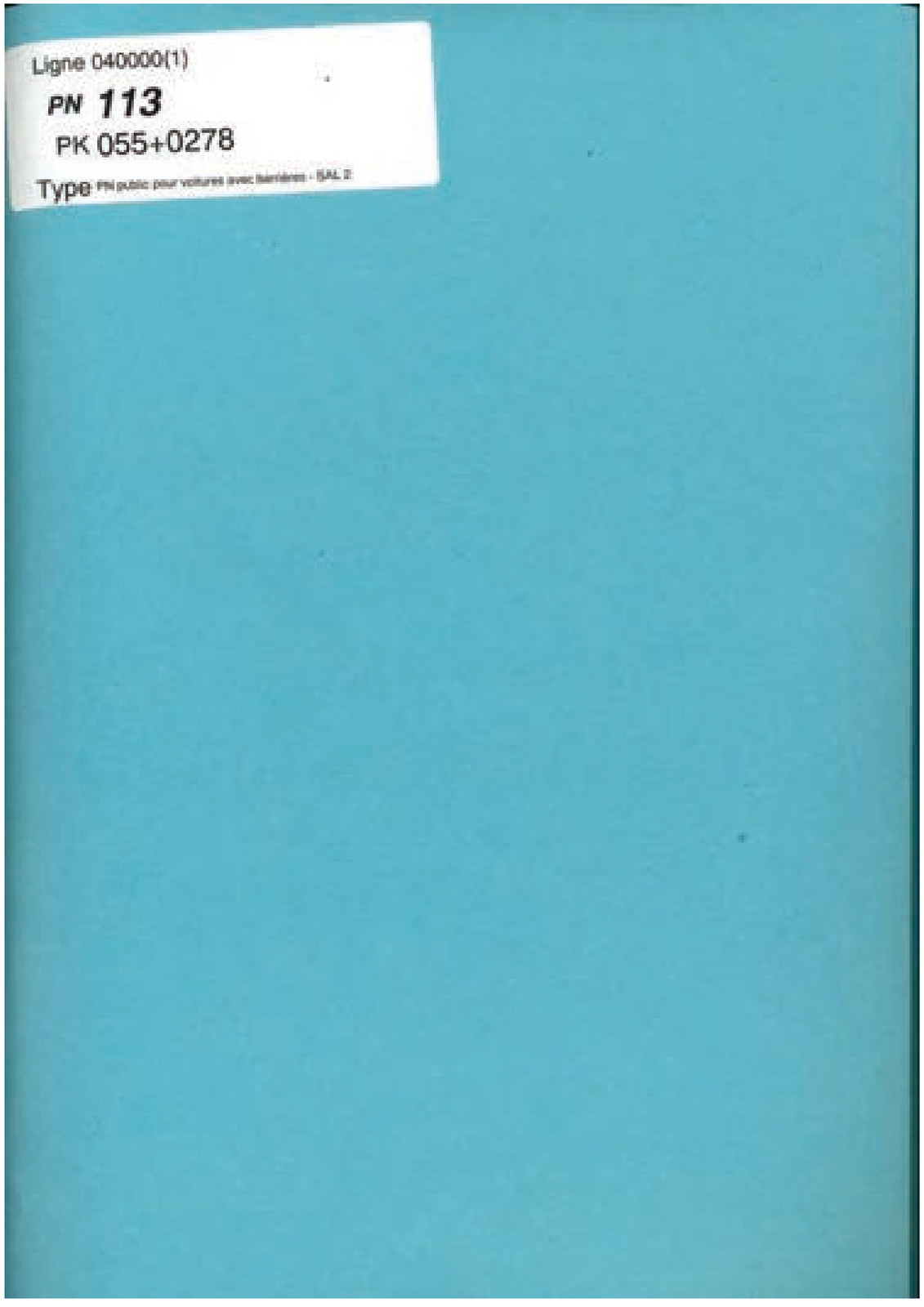
Ligne 040000(1)
PN 113
PK 055+0278
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 040000(1)
PN n° 113
PK 055+0278
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
M&T Nord-Est-Normandie

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE À NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité DEIS de BLAINVILLE

Mois de Mars

PN n°: 113

Visite: Diligents Inopin - Coopérateur du: 27/03/15 (1)

Ligne n°:	Jarville
à:	Mirecourt
PK:	55,278
SAL:	2
Statut:	Privé / Public (1)
Axe Directionnels:	oui/ non (1)
Agglomération:	oui / non (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux AK et Panonceau "Signal Automatique" — Sur voie Principale	X		(1) Jardin la barrière de l'axe de la Chaussée	Rg Voir Tel. 990 du 27/03/15
		Signaux AK et Panonceau "Signal Automatique" — Sur voie Adjacente				
		Balises J10	X			
		Signaux AK2: "Cesvi" ou "Des d'Ave"				
		Panonceaux "Véhicules lents/arrêts -fréquent"				
		Signaux B10: et Panonceau "Direction"				
		Signaux B14: et Limitation de vitesse routière				
		Signaux B16: et Interdiction particulière				
		Signaux A3: Chaussée Rétrécie				
	de POSITION	Allées/voies et accès riverains: dégagement du matériel public	X		(2) Accepté tel dans Attente signal	Rg suivi Tel. 990 du 27/03/15
		Feux Clignotants	X			
		Plaques d'Axe ou Public				
		Portiques G5 et Signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"	X			
		Panneau "Utilisez alentour de fermer les fils électriques..."				
		Poteaguenne pour piétons				
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN	X			
		Repérage du PN pour circulations à Contre Sens				
		Feux voie des PN à SAL F2 ou EF 12 - Allumage				
CHAUSSEE ABORDS		Plantage (B) Comptter d'abroux	X			
		Chaussée	X			
		Clôtûre	X			
		Profil en long routier	X			
		Environnement routier	X			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Feux de carrefour rapprochés avec SAL				
		Signalisation Horizontale			(1)	
		Axes directionnels et lèves d'Axes				
		Bordures de trottoir	X			
		Panneaux "Passage piéton interdit au PL400"	X			
SAL 0		Identification des Visibilités				
TELEPHONES: POSITION ESSAI		Fonctionnement	X			
		Etat général	X			
		Indicateurs de dérangement	X			
		Appel réciproque				
CLIENTE		Coffret pour documents et agrès				
		Mât pour agent	X		(2)	
DOCUMENTS		Livret de service — N°du livret: 18	X			
		Carnet du PN <Attention> — N° Carnet PN: 10	X			

(1) Calculation de la date de renouvellement du PN:
NC bon neuf - A=1 - A=2 - (A=3)
Largeur = _____m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque ce contrôle a été effectué
(3) Inscrire en regard (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées			(O)	(N)	Observations	Suites Données
AGRES	Cloche 05(7)1	Lorsqu'ils sont déposés au PN	N.A			
	Lanternes Nb 2					
	Drapeaux Nb 2		N.A			
	Pilards Nb 6		N			
	Clé de Berne					
	Doigt de commutage					
	Banderoles Nb 2		A			
	Station accueille pour l'Essayeur/Eleveur		A			
	Matraques					
	Leurre de manoeuvre et clé sphérik					
Matelle	Matelle à agrès et accessoires					
EXPOSITIFS AU PN	Voyants d'avances	Positon - Fonctionnement	A			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Calfeutrement	A			
	Etiquettes	Repérage- Fixation - Position	A			
	Commutateurs de Blocage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche/Arrêt	Position	A			
	Commutateur Manuel Secours	Fonctionnement	A			
	Commutateur En service- Hors Service	Etat de Calfeutrement				
	Dispositif Main Mobile	Fonctionnement				
	Connecteur Manuel / Danger	Etat de Fixation				
EXAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux		A			
	Nettoyant des ouvertes		A			
	Temps de présis		A			
	Fermeture des Dalot Barrières		A			
	Temps de fermeture	Dalot Barrières d'arrivée	A			
	Temps de fermeture	Dalot Barrières de sortie				
	Aplat des ouvertes		A			
	Détection des feux rouges clignotants		A			
	Ouverture des Dalot Barrières		A			
	Temps d'ouverture		A			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie		A			
Clôtures	Défectuosité électroniques ou électromécaniques		A			
DEPANNAGES ET TRAVAUX	Ouvrage des Dalots d'engagement		A			
	Fermeture des barrières à ouverture réglable		A			
	Signalement des barrières (CG TRACE n°2)					
	Maintenance Voie: Mesures prises		A			
	Maintenance SIG: Mesures prises		A			
	Travaux en cours: Evolution des programmes et consignes					
Contrainte de manoeuvre avec lumière particulière - Mise électrique						
Fin Mission de garde Matériel - Lavabo - Gémelle						
DIVERS						

[redacted]

Ligne 040000(1)

PN n° 113

PK 055+0278

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Ligne 040000(1)
PN n° 113
PK 055+0278
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

Ligne 035000(1)

PN 49

PK 081+0260

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 035000(1)

PN n° 49

PK 081+0260

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES...

INFRASTRUCTURE
MET Nord-Est-Normandie

SNCF RESEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Infra/Pôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité GEIS de BLAINVILLE

Mois de Février

PN n° : 49

Ligne de:	Merrey
à	Hymont
PN:	61,260
SAL:	3
Statut:	Privé / Public (1)
Sens Directionnels:	oui / non (1)
Agglomération:	oui / non (1)

Visite: Diligents locaux - Complémentaire du : 8/Mars/26 (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCE	Signaux A7 et Panonceau "Signal Automatique"	Sur voie Principale	X		(1) Remplacer au 01/01/26 par
		Signaux A9 et Panonceau "Sans Signalisation Sonore/Gyrophare/SAL-F"	Sur voie Adjacente	X		
		Balises J10		X		
		Signaux A2 : " Cédez" ou "Stop d'Aval"				
		Panonceau "Véhicules autorisés /Gabarit"				
		Signaux B12 et Panonceau "Electrifié"				
		Signaux B10 et croisillons de voies multiples				
		Signaux B10 et inscriptions particulières				
		Signaux A5 Chaussée Rétrécie				
	DE POSITION	Glissières et dard berlières dégagement du centre public		X		(1) Hauteur des 3 feux côté VA à reprendre
		Feux Clignotants		X	(1)	
		Pliagote d'Aide au Public		X		
		Pictogr. D3 et Signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"		X		
		Panneau "Défense d'evelyer de toucher les fils électriques..."				
		Pictogramme pour gilliens				
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'identification du PN		X		
		Repérage du PN pour circulations à Contre-Sens		X		
		Feux verts des PN à SAL FC ou EF FC - Allumage				
CHAUSSEE ABORDS		Pistage (2) Complétez ci-dessous		X		
		Chaussée		X		
		Ombres		X		
		Profil en long routier		X		
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement routier		X		
		Feux de carrefour rapprochés avec SAL				
		Signalisation Horizontale				
		Axe directionnels et Mâts d'Aide				
		Visibilité de Conduit		X		
		Panneau "Passage privé /public"			(1)	
SAL II		Vérification des Visibilités				
TELEPHONES: POSITION ESSAI		Fonctionnement		X		
		Etat général		X		
		Signalétique d'éloignement				
		Appel rédigroupe				
GUICHET		Coffret pour documents et signes				
		Abri pour agent		X		
DOCUMENTS		Livret de service		X		
		Carnet du PN Utilisation		X		

(2) Endroit(s) où la date de renouvellement du PN:
NC borne(s) / Arr 1 - Arr 2 - - Arr 2
Largeur = 7cm56

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cela convient et doit effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations. Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle inscrite dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Tiroirs 5/26	Lorsqu'ils sont déposés au PN	X		(1) Remarque fils de terre très usés car bâtiment	T-1 pas contact pantographe (1) M. pour (depuis) 1 mois T4 - 8558.
	Lentilles Mai		X			
	Dispositifs NMF		X			
	Filtrants Mai		X			
	Clé de Sécu					
	Doigt de verrouillage					
	Bandeaux Mai		X			
	Boulons nécessitant pour l'accueil Entretien					
	Manivelles					
	Leurre de maintenance et clé spécifiée					
Matelle	Matelle à agrès et accessoires					
DISPOSITIFS IN PN	Organes d'entrainement	Position - Fonctionnement	X			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Calfeutrement				
	Filigranes	Repérage - Fonction - Position	X			
	Commutateurs de Blocage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche Arrêt	Position	X			
	Commutateur Manuel Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service Hors Service	Etat de Calfeutrement				
	Dispositif Mats Moteur	Fonctionnement				
	Commutateur Manuel / Danger	Etat de Peinturage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux		X			
	Tolérance des sonnettes		X			
	Temps de pilotis		X			
	Fermeture des électrovannes		X			
	Temps de fermeture	Dont Barrières d'entrée	X			
	Temps de fermeture	Dont Barrières de sortie				
	Audit des sonnettes		X			
	Extinction des feux rouges clignotants		X			
	Ouverture des Demi Barrières		X			
	Temps d'ouverture		X			
	Coordination des feux en carrefour					
Rails	Isolons des rails dans les zones de circuit de voie		X	(3)		
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques		X			
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements		X			
	Examen des incidents à caractère répétitif		X			
	Signalement des incidents (CR/ SNCG n°3)					
	Maintenance Voie: Mesures prises		X			
	Maintenance SEG: Mesures prises		X			
	Travaux en cours: Examen des programmes et remarques					
Conformité des installations avec facilité préjudiciel - Mise informatique						
Environnement de garde: Vandale - Graffiti - Affiches						
DIVERS						

[redacted]

Page 2

Ligne 035000(1)
PN n° **49**
PK 081+0260
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

DEPARTEMENT DES VOSGES

ARRONDISSEMENT

de NEUFCHATEAU

CANTON DE VITTEL

MAIRIE de
ROZEROTTE ET MÉNIL
(88500)
Tél/Fax 03 29 07 75 63

mairierozerotte@wanadoo.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

Rozerotte et Ménil, le 31 juillet 2014

Monsieur le Directeur
EVEN LORRAINE
UMT Voie d'Epinal
1 avenue Dutac
88000 EPINAL

OBJET :
Réfection du PN n° 49
Ligne Vittel à Mirecourt

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les photos prises au PN n° 49 suite aux travaux effectués sur cet ouvrage.

Nous nous sommes permis de matérialiser en rouge les embouts posés sur chaque côté de la voie.

En effet, ceux-ci sont très accidentogènes et il me semble qu'il serait plus sécurisant s'ils étaient terminés en pente douce.

Des véhicules en se croisant sur ce PN les ont déjà accrochés.

Pourriez-vous me tenir informé sur les réglementations particulières qu'il y aurait sur ce type d'ouvrage afin que je puisse en informer mes administrés.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,
Et dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur,** l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Claude VALDENAIRE,

Permanences Secrétariat : Mardi 16 h 00 à 18 h 00 et Vendredi 10 h 00 à 12 h 00

SNCF INFRA
UNITE VOIE EPINAL
DIRIGEANT D'UNITE
1, Avenue Dutac
88000 EPINAL
TEL. : +33 (0)3 29 69 32 73 FAX : +33 (0)1 29 49 32 08
Port. : 06 14 42 20 79

Monsieur le Maire
Mairie de Rozerotte
33, rue Saint-Roch
88500 Rozerotte

Objet : Contrôle des passages à niveau
Nivet. : SD 2013-19
Vnét. : [redacted]

Epinal le 14 octobre 2013

Monsieur le Maire

Suite à une récente visite de contrôle périodique du Passage à niveau n°49 situé sur le territoire de votre commune au croisement de la ligne ferroviaire de Merrey à Mirecourt, je vous signale l'anomalie suivante constatée sur la signalisation avancée:

→le signal A7, son panonceau ainsi que la balise J10 sont délavés et sont à remplacer.

L'entretien de la signalisation avancée étant à votre charge, je vous demande de bien vouloir procéder à sa remise en état.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

[redacted]

infraPOLE LORRAINE SUD

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

M.le Maire
Mairie de Rozerotte
33 Rue St Roch
88500 Rozerotte

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ivnet. : TB-BF3C0-2013-L145 / **PN49**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 02/10/13

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Merrey à Hymont, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN49 :
Panneau A7, Signal automatique et balise J10 sur le chemin privé (photo) parallèle à Voie ferrée et sur le chemin adjacent opposé remplacer.

Il me semble que l'entretien de cette signalisation vous incombe.
Je suis bien sur à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma [illegible]

TERRITOIRE DE PRODUCTION
NORD-EST NORMANDIE
[illegible]

[redacted]

Ligne 035000(1)
PN n° 49
PK 081+0260
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

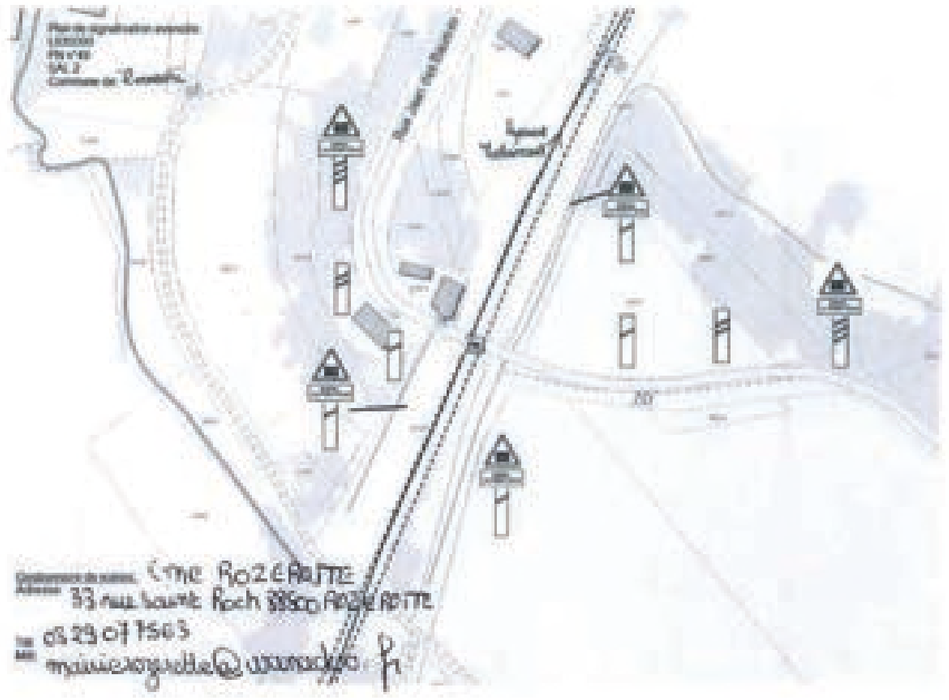

Ligne 035000(1)

PN 45

PK 078+0789

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 035000(1)

PN n° 45

PK 078+0789

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

INFRASTRUCTURE
MAT Nord-Est-Normandie

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE À NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité EDS de BLAINVILLE

Mots de Pénétrer

PN n°: 45

Visite: Diligents locaux - Complémentaire du 02/05/24 (1)

Ligne de:	Mussey
à:	Hyraumont
PK:	70,789
BAL:	2
Statut:	PN6 / Public (1)
Bois Electrifiants:	oui / non (1)
Agglomération:	oui / non (1)

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE AVANCEE	Signaux A7 et Panneaux "Signal Automatique"	Sur route Principale	X		(1) à déposer en fin de remplacement par les bordures de trottoir	Dg 1re visite
	Signaux A8 et Panneaux "Feux Clignotants" SAL II°	Sur route Adjacente	X			
	Balises J10		X			Id. 4846 du 24/10/2024
	Signaux A2 : "Croix" ou "Croix d'Arc"					
	Panneaux "Véhicules surbaissés Attention"					
	Signaux B12 : et Panneaux "Stop local"					
	Signaux D14 : et Limitation de vitesse positive				(2) à poser au 01/05/2024	Numéro Commis (4)
	Signaux A3 : Chaussée Glissante					Id. 8555
SIGNALISATION ROUTIERE de POSITION	Silhouettes et demi barrières, dégagement du centre public		X			
	Feux Clignotants		X			
	Plaques d'Axe au Public		X			
	Pedigree G3 et Signaux B12					
	Panneau "Un train peut en cacher un autre"		X			
	Panneau "Utilisez exclusivement les boutons-boîtes électriques..."					
	Pictogramme pour pétons					
SIGNALISATION FERROVIAIRE	Plaques d'identification du PN		X			
	Repérage du PN pour circulations à Contre Sens					
	Feux verts des PN à BAL / C ou BT FC - Allumage					
CHAUSSEE ABORDS	Planéité (2) Congélits et dévers		X			
	Chaussée Revêtement		X			
	Ciselure		X			
	Profil en long routier		X			
ENVIRONNEMENT ROUTIER	Environnement routier		X			
	Feux de carrefour coordonné avec SAL					
	Signalisation horizontale					
	Voie directionnelle et filins d'axe					
	Buttoirs de butée					(3)
	Panneau "Passage privé interdit au Public"					(3)
SAL II	Vérification des visibilités					
TELEPHONES POSITION	Fonctionnement		V			
	Etat général		X			
	Solidarité de l'équipement					
ESSAI	Appel téléphonique					
OUERTE	Outillage pour documents et agents					
	Abri pour agent		X			
DOCUMENTS	Livret de service		X			
	Carnet du PN / Dossier		X			

PN (1) Estimation de la date de renouvellement du PN:
NC bon neuf - A+1 - (A+2) - > A+2
Largeur = ____m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette contrôle a été effectué
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations. Reporter ce repère en face de la remarque qu'elle a inscrite dans la colonne "Observations"

Page 1

Vérifications effectuées			(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGREG	Sonnerie 45/21	Lampe/Ex. testé disposés au PN	X			
	Lanternes n&L		X			
	Drapeaux Hbar		X			
	Pittards N&L		X			
	Clé de Borne					
	Outil de verrouillage					
	Bandoulière					
	Boules amarrées pour Nuit/Brouillard					
	Manivelles					
	Levier clé manœuvre et clé spéciale					
Visibilité	Visibilité signaux et annonciateurs					
DISPOSITIFS au PN	Voyants d'annonce	Position - Fonctionnement	X			
	Sifflet de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement				
	Etiquettes	Repérage - Position - Position	X			
	Commutateurs de Blocage	Position - Fonctionnement				
	Commutateur Marche Arrêt	Position	X			
	Commutateur Normal Secours	Fonctionnement				
	Commutateur En service - Hors Service	Etat de Cadenassement				
	Dispositif Main Homme	Fonctionnement				
	Commutateur Normal / Garage	Etat de Plombage				
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux		X			
	Tolérance des commandes		X			
	Temps de palpage		X			
	Parcourus des demi-barrières		X			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'arrière	X			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières de sortie				
	Audit des commandes		X			
	Extinction des feux coupe clignotants		X			
	Ouverture des Demi-Barrières		X			
	Temps d'ouverture		X			
	Coordination des feux au carrefour					
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie		X			
Détecteurs	Détecteurs électroniques ou électromécaniques		X			
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Dernière fiche dérangements		X			
	Dernière fiche travaux à consulter et prévu		X			
	Signalement des accidents (CU TRAIN n°3)					
	Maintenance Voie: Mesures prises		X			
	Maintenance SEE: Mesures prises					
	Travaux en cours: Travaux des programmes et consignes					
Contenu de mon Coffret sous-sol (PN électronique) - Aller téléphonique						
Fiche Mesure de garde: Vendue - Louée - Obsolète						
DIVERS						

[redacted]

Page 2

Ligne 035000(1)
PN n° 45
PK 078+0789
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

infraPOLE LORRAINE SUD

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

M.le Maire
Mairie de Remoncourt
60 Place de la Mairie
88800 Remoncourt

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ipset : TB-EF3CD-2012-L145 / **PN45**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 02/10/12

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Merrey à Hymont, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN45 : route adjacente parallèle voie ferrée contiguë à l'ex maison du garde PN :
Photo 1 Faire dégager la signalisation avancée vous incombant de la végétation par le riverain (M.JEANDEMANGE sur boite à lettre)
Photo 2 Notre signalisation de position est masqué (feu rouge+ pancarte un train peu en caché un autre), par ce même riverain.

Photo 1

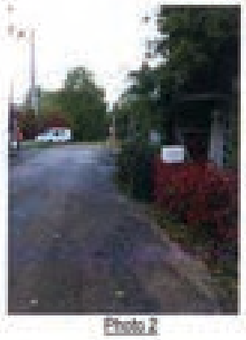
Photo 2

Je vous demande de bien vouloir adresser un courrier au riverain de manière à ce que la signalisation de position et avancée retrouvent leur visibilité.
Je suis bien sur à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération [redacted]

TERRITOIRE DE PRODUCTION NORD-EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD

SNCF INFRA
UNITE VOIE EPINAL
DIRIGEANT D'UNITE
1, Avenue Dutac
88000 EPINAL
TEL. : +33 (0)3 29 69 32 73 FAX : +33 (0)3 29 69 32 08
Port : 06 14 42 20 79

Monsieur Jeandemange
Chemin de la Razière
88500 REMONCOURT

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ninet : SD 2013-020
Vivet :
[redacted]

Epinal le 14 octobre 2013

Monsieur

Suite à une récente visite de contrôle périodique de sécurité du passage à niveau n°45 situé sur le territoire de la commune de REMONCOURT au croisement de la ligne ferroviaire de Merrey à Mirecourt, je vous signale l'anomalie suivante:

→ la végétation se trouvant sur votre propriété masque le feu rouge clignotant du passage à niveau ainsi que du signal routier "un train peut en cacher un autre".

Je vous demande par conséquent de bien vouloir réaliser **de toute urgence** la coupe de la végétation concernée afin de rétablir la visibilité de ce feu et de ce signal.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel et vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

[redacted]

Dirigeant de l'Unité Voie d'Epinal

Copie Ass Sécurité → dossier PN

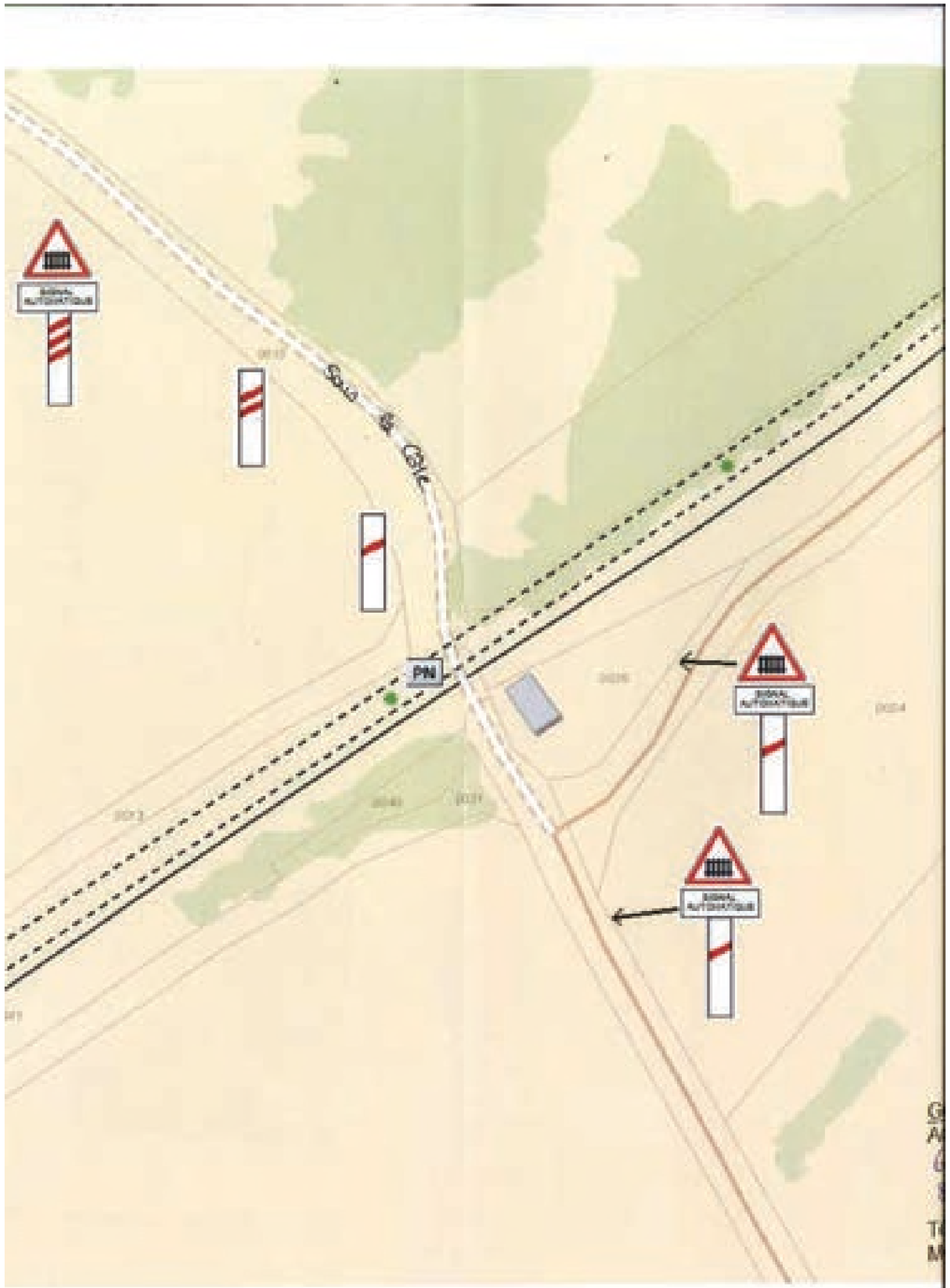

Ligne 035000(1)

PN 42

PK 075+0105

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Ligne 035000(1)

PN n° 42

PK 075+0105

Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André

Sous-Type Avec STOP

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES…

SNCF
RESEAU
M&T Nord-Est Normandie

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU SANS BARRIERES

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité OEG de BLAINVILLE

Mois de Juin

PN n° 42

Visite: Diligente habituelle - Complémentaire du 15/9/16 ....(1)

Ligne du : Nancy Hymont
à :
PK : 75,505
Statut :
STOP: supprimé en (Travaux) (1)
Agglomération du .....(1)

		Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A8	X			
		Panonceaux "STOP à ....m"	X			
		Balise J10	X			
		Signaux A2 "Classe" ou "Croix d'Arui"				
		Panonceaux "Véhicules surlongés - attention"				
		Signaux B12 et panonceaux "Gabarit"				
		Signaux B14: Limitation de vitesse à ..... Km/h				
		Signaux B16: Interdiction particulière				
	DE POSITION	Signaux D1 "Croix de St André"	X			
		Signaux AB4 "STOP"	X			
		Bande d'effet du STOP				
		Portique D3 et signaux B12				
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"				
		Panneau "Défense absolue de toucher les fils électriques..."				
Signalisation Renovable		Positionge du PN				
		Panneau "X"				
		Limitation Vitesse Renovable				
CHAUSSEE (3ROS		Platelage Bois (2) Complétez si nécessaire	X			
		Chaussée Béton	X			
		Glissos	X			
		Profil en long routier	X	(1)		
ENVIRONNT ROUTIER		Environnement routier				
		Panneau "Passage Filné - Interdit au Public"				
VISIBILITES		Visibilité:				

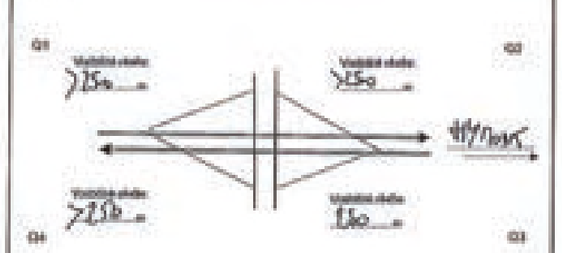

(1) Diffusions de lumière visible à retenir : Pt de platelage côté Vl2 Bg Pt/Vl

Tab - 5'47 dim 24/09/16 19

+ complément fait par Documents Y. - int. Pt Bg Pt/Vl

Vérifications effectuées	(2)	(3)	Observations	Suites Données
Conformité des installations avec l'arrêté préfectoral - Arrêt intempestif				
Fin rotation de garde: Voyeur - Audio - clôture (2)				
DIVERS				

(4) Estimation de la date de renouvellement du PN:
RC hors-seuil - An1 - An2 - > An2
Largeur =_____m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette condition a été effectuée
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère au face de la remarque qu'elles inscrite dans la colonne "Observations"

[redacted]

Ligne 035000(1)
PN n° 42
PK 075+0105
Type PN public pour voitures sans barrière - avec Croix St André
Sous-Type Avec STOP

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RESEAU
INFRAPOLE LORRAINE

Mairie de La Neuveville-sous-Monfort
27 rue de l'Eglise
88800 LA NEUVEVILLE SOUS MONFORT

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/réf. : GD-EF3GD-2016-L145/PN42
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 29/04/2016

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Merrey à Hymont, dans le territoire de votre commune, je vous signale l'anomalie constatée suivante:

PN42 : Côté V1 : le panneau de signalisation routière est hors d'usage. Il est donc à remplacer.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au Gestionnaire de Voirie, conformément à l'article 18 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 09

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

M.le Maire de La NEUVEVILLE SOUS MONTFORT

27 rue de l'Eglise
88800 La NEUVEVILLE SOUS MONTFORT

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/Ref. : GD-EPSOS-2014/L140bis/ **PN42+43+44**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 18/07/14

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Merrey à Hymont-Mattaincourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN42 :
Du coté Route départementale du PN :
Le panneau A8 (locomotive symbolisée) est absent. Il conviendra d'en refixer un nouveau. (voir modèle ci-dessous)
PN43 :
Du coté Route départementale du PN :
Le panonceau « STOP à 150m » (voir modèle ci-dessous) est absent sous le panneau A8. Il conviendra de le reposer.
Du coté champ :
Plus aucune signalisation avancée n'est en place. Il conviendra de rajouter un panneau A8 muni de son panonceau M9Z « STOP à ...m » selon la distance retenue.
PN44 :
Du coté Route départementale du PN :
La signalisation avancée de type J10 est absente. Il faut remettre en place des balises J10 à 1,2,3 bandes à distance réglementaire.

PN 42

PN43

Panneau « A8 »

Panonceau M9z

Balises J10

Je suis bien sur à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

M.le Maire
Mairie de La NEUVEVILLE SOUS MONTFORT

27 rue de l'Eglise
88800 La NEUVEVILLE SOUS MONTFORT

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : GD-EF3CG-2013-L14Sud / **PN42+43+44**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 12/09/13

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Neufchâteau à Gironcourt, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN42 :
Du coté Route départementale du PN :
Le panneau A8 (locomotive symbolisée) est décroché. Il conviendrait de le refixer.
PN43 :
Du coté Route départementale du PN :
Le panonceau « STOP à 150m » est absent sous le panneau A8 (locomotive symbolisée). Il conviendrait de le reposer.
Du coté champ :
Aucune signalisation avancée en place. Il conviendrait de rajouter un panneau A8 muni de son panonceau M92 « STOP à …m » selon la distance retenue.
PN44 :
Du coté Route départementale du PN :
Compte tenu du profil routier, il conviendra de compléter la signalisation en place par un panneau « A2 » - Dos d'âne – et son panonceau « M8z » « Véhicules surbaissés Attention » .

PN 43

Je suis bien sur à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

Territoire de Production Nord-Est Normandie
Etablissement Equipement de LORRAINE SUD
Unité de Production Voie de Chalindrey
Cour de la gare
52 600 CHALINDREY
☎ 03.25.84.51.73
℻ 03.25.84.51.28

SNCF

Monsieur Le Maire de La Neuveville sous Montfort
N°27, rue de l'Eglise
88 800 LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT

Chalindrey, le 30 août 2010.

Monsieur Le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une visite de surveillance des installations de passage à niveau, effectuée le 19 août 2010, a permis de constater la situation suivante:

Passage à niveau N°42 de la ligne SNCF de Merrey à Hymont-Mattaincourt (situé sur une voie non répertoriée) :
- Le signal A8 est à mettre en place côté D429 et à remplacer côté champ.

Passage à niveau N°43 de la ligne SNCF de Merrey à Hymont-Mattaincourt (situé sur une voie non répertoriée) :
- Côté champ, le signal A8 est à mettre en place.
- Côté D429, le panonceau « STOP à …m » est à mettre en place.
-

L'instruction interministérielle du 22 octobre 1963, sur la signalisation routière, et la circulaire n° 77 182 du 21 décembre 1977 relative à l'application des arrêtés interministériels des 06 et 07 juin 1977, sur la signalisation routière, indiquent (article 16):
« ... la pose et l'entretien de la signalisation avancée sont toujours assurés par le service routier. »
Je vous saurais donc gré de bien vouloir faire procéder aux remises en état de cette signalisation. Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Si la route concernée n'est pas de votre juridiction, pourriez-vous s'il vous plait, transmettre ce courrier au bureau concerné, et me le faire savoir.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.

[redacted]

Copie: SNCF, Etablissement Equipement de Lorraine Sud - Pôle Q/S

Ligne 035000(1)

PN 52

PK 083+0315

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 035000(1)

PN n° 52

PK 083+0315

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type 0

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES...

INFRASTRUCTURE
MET Nord Est Alsacienne

SAGE RESEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

Infra/Pôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEE de BLAINVILLE

Mois de Février

PN n° : 52

Visite : Dirigeants locaux - Complémentaire du ..... (1)

Ligne de :	Mersey
à :	Hyecord
PK :	93,315
SAL :	2
Statut :	Privé / Public (1)
Voie Directionnelle :	oui / non (1)
Agglomération :	oui / non (1)

Vérifications effectuées				(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCE	Signaux AF et Panneaux "Signal Automatique"	Sur voie Principale	X	X	(a) 4 tiges à 3 pictos sur 4 tiges à 3 pictos	Bq T° usé (5) Id. 8563
		Signaux AA et Panneaux "Feux Clignotants" SAL 2	Sur voie Adjacente				
		Balises J10		X	X		
		Signaux AC "Croix" S2 "CRX PN"				(b) à peur en sujet rouille	Bq usée 6 mois (5) Id. 8562
		Panneaux "Véhicules routiers Alertes"					
		Signaux SCC...et Panneaux "Gabarit"					
		Signaux B14...et Limitation de vitesse routière					
		Signaux B16 "Interdiction particulière					
		Signaux AB "Sifflet" et "Klaxon"					
	DE POSITION	Mécanismes et dard barrières : dégagement du cadre public		X		(7) Hauteur des feux SR 1 à 2 reprendre	Bq T° usé (5) Id. 8564
		Feux Clignotants		X	(3)		
		Plaques d'Axe au Public		X			
		Portique S3 et Signaux B12					
		Panneaux "Un train peut en cacher un autre"		X			
		Panneaux "Utilisez absolue de toucher les fils électriques..."					
		Fréquences pour pétons					
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'Identification du PN		X		(d) Forte fissure à remplacer	N.J usé Essuis à Contrôler pouvoir à adapter N.S pas Id. 8565
		Réglage du PN pour circulations à Contre-Sens					
		Feux verts des FIV à SAL PC ou EP PC - Allumage					
CHAUSSEE		Pistonage	Bon (3) Compléter si besoin	X			
		Chaussée Nettoyage - Inter - Curage		X			
ABORDS		Glacis			(4)		
		Profil en long routier		X			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Environnement routier		X			
		Feux de carrefour coordonnés avec SAL					
		Signalisation Horizontale					
		Mât directionnels et filins d'axe					
		Broussailles de voirie		X			
		Panneaux "Passage privé interdit au Public"			(4)		
SAL 0		Vérification des Visibilités					
TELEPHONES: POSITION		Fonctionnement		X			
		Etat général		X			
		Matériaux de débourrement					
ESSAI		Appel de presse					
OUVERTE		Coffret pour documents d'agents					
		Abri pour agent		X	(4)		
DOCUMENTS		Livret de service		X			
		Carnet de PN - Utilisation		X			

(4) Estimation de la date de renouvellement du PN :
NC bon état - An1 - An2 - > An2
Largeur = ... m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Inscrire une croix dans cette colonne lorsque cette vérification a été effectuée
(3) Inscrire en regard (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ces repères en face de la remarque qui sera inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées				(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Tonte 9/24	Lorsqu'ils sont dépendus au PN		X			
	Lanterne 152			X			
	Drapeaux rouges			X			
	Piquets 156			X			
	Clé de Dame						
	Doigt de verrouillage						
	Barbouillés 152			X			
	Boules amovibles pour Manœuvreuses						
	Manivelles						
	Leviers de manœuvre et clé spéciale						
Mâtiots	Mâtiots à agrès et accessoires						
DISPOSITIFS au PN	Voyants d'avertissement	Position - Fonctionnement		X			
	Sifflet de contrôleurs	Position - Fonctionnement - Mal Cadenassement					
	Etiquettes	Réglage- Fonction - Position		X			
	Commutateurs de Blocage	Position - Fonctionnement					
	Commutateur Marche Arrêt	Position		X			
	Commutateur Manuel Secours	Fonctionnement					
	Commutateur En service- Hors Service	Etat du Cadenassement					
	Dispositif Voie Mobile	Fonctionnement					
	Commutateur Normal / Danger	Etat du Plombage					
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et clignotement des feux			X			
	Balancelle des ampoules			X			
	Temps de pénétr			X			
	Fonctionnement des demi barrières			X			
	Temps de fermeture	Demi-barrières d'entrée		X			
	Temps de fermeture	Demi-barrières de sortie					
	Audit des avertis			X			
	Extinction des feux rouges clignotants			X			
	Ouverture des demi-barrières			X			
	Temps d'ouverture			X			
	Coordination des feux au carrefour						
Halls	Surface des rails dans les zones de circuit de voie			X			
Détecteurs	Détecteurs électromécaniques ou électroniques			X			
DERANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements			X			
	Examen des incidents à caractère répétitif			X			
	Signalement des incidents (CD TRAIN n°3)						
	Maintenance Voie : Mesures prises			X			
	Maintenance SEE : Mesures prises			X			
	Travaux en cours : Examen des programmes et consignes						
Conformité des installations avec fiabilité prévisionnel - Acteur Informatique							
Au niveau du poste Locale - Locale / Générale							
DIVERS							

[redacted]

Ligne 035000(1)
PN n° **52**
PK 083+0315
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type 0

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Mairie de Bazoilles-et-Ménil
351 rue de l'Eglise
88 500 BAZOILLES-ET-MENIL

Objet : Contrôle des passages à niveau
N/réf : GD-EP3CO-2014-L145/ **PN52**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 07/11/14

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Merrey à Hymont-Mattaincourt, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN52:
Route principale côté Stade de foot :
- La Balise « J10 » 3 bande (///) non visible. Il conviendrait de le débroussailler.
- La Balise « J10 » 1 bande (/) est effacée. Il conviendrait de la remplacer.

Route adjacente côté champs, longeant V1 :
- Le panneau de signalisation avancée réglementaires « A7 » + la Balise « J10 » 1 bande (/) sont effacés. Il conviendrait de les remplacer.
- Le poteau de fixation de la signalisation est à replanter.

A7

J10

Route adjacente côté champs, vers forêt :
- Le panneau de signalisation avancée réglementaires « A7 » + la Balise « J10 » 1 bande (/) + poteau sont absents. Il conviendrait de les mettre en place.

Je suis bien sur à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

SNCF INFRA
UNITE VOIE EPINAL
DIRIGEANT D'UNITE
1, Avenue Dutac
[redacted]

Mairie de Bazoilles et Ménil
Monsieur le Maire
351, rue de l'Église
88500 Bazoilles-et-Ménil

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ninet : SD 2013-020
Visité [redacted]

Epinal le 14 octobre 2013

Monsieur le Maire,

Suite à une récente visite de contrôle périodique du passage à niveau n°52 situé sur le territoire de votre commune au croisement de la ligne ferroviaire de Merrey à Mirecourt, je vous signale l'anomalie suivante constatée sur la signalisation avancée:

→rue Faremoulin, la végétation masque la signalisation avancée.

L'entretien de la signalisation avancée étant à votre charge, je vous demande de bien vouloir procéder à sa remise en état.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

[redacted]

Dirigeant de l'Unité Voie d'Epinal

Copie Ass Sécurité → dossier PN

infraPOLE
LORRAINE SUD

SNCF
Territoire de Production
NORD-EST NORMANDIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

M.le Maire
Mairie de Bazoille et Menil
351 Rue Eglise
88500 Bazoille et Menil

Objet : Contrôle des passages à niveau
Ninet : TB-EF3C0-2013-L140 / **PN52**
Dossier suivi par : [redacted]

Epinal le 02/10/13

Monsieur le Maire

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés ligne ferroviaire de Merrey à Hymont, sur le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes

PN52 :
Coté champ panneau A7 couché à refixer.

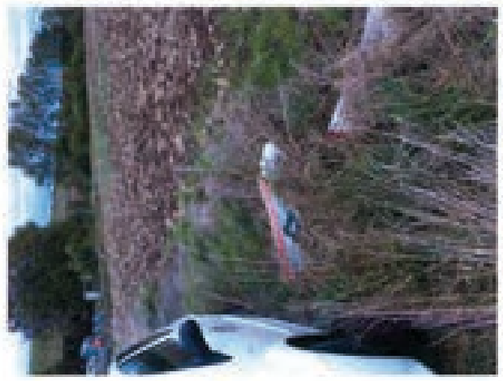

Je suis bien sur à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel.
Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

TERRITOIRE DE PRODUCTION
NORD-EST NORMANDIE
INFRAPOLE LORRAINE SUD

[redacted]

Ligne 035000(1)
PN n° 52
PK 083+0315
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

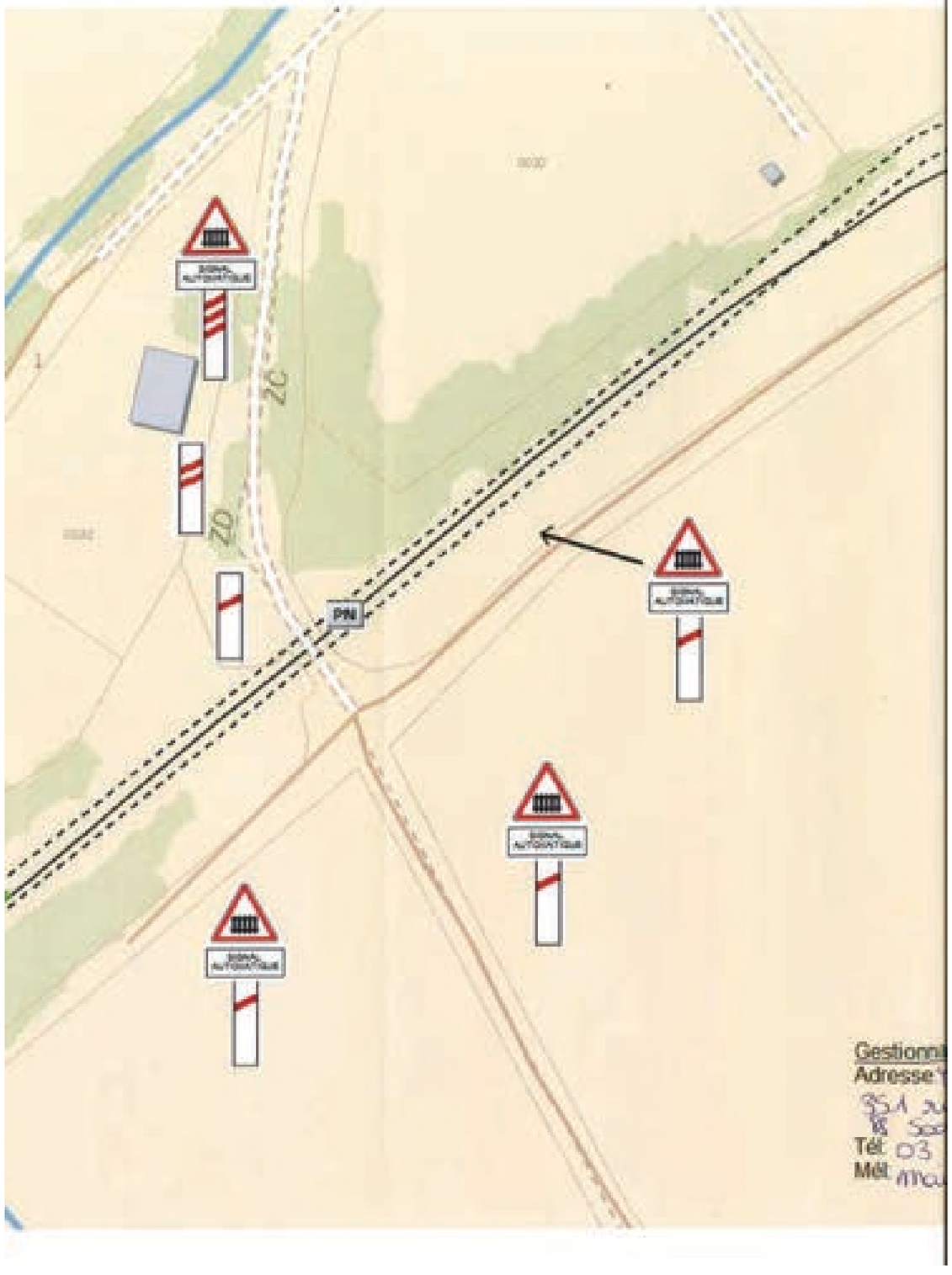

Ligne 030000(1)

PN 68

PK 097+0786

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Ligne 030000(1)

PN n° 68

PK 097+0786

Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2

Sous-Type Type courant

COMPTES-RENDU
VISITE DE SECURITE
EF3CO n°1
AUTRES...

INFRASTRUCTURE
MET Nord-Est-Alsacienne

SNCF RÉSEAU

COMPTE RENDU DE VISITE DE PASSAGE A NIVEAU S.A.L

InfraPôle LORRAINE
Unité Voie d'EPINAL
Unité SEG de BLAINVILLE

Mois de Mars

PN n° 68

Visite : Organe locaux - Complémentaire du 18/3/16 (1)

Ligne de:	Neufchâteau
à:	Epinal
PK:	57,766
SAL:	2
Statut:	Privé / Public (1)
Nbre Deux/sens:	oui / non (1)
Agglomération:	oui / non (1)

Vérifications effectuées				(2)	(3)	Observations	Suites Données
SIGNALISATION ROUTIERE	AVANCEE	Signaux A7 et Panonceau "Signal Automatique"	Sur voie Principale	✓		(4) Q2. to 6m (2) Pendu les barres jusqu'à 1ère de la chaussée 3e Lim	Id 1076 By Tr Lorraine By Tr Vosges Id 1077 du 29/03/16
		Signaux A4 et Panonceau "Feux Clignotants" SAL4"	Sur voie Adjacente	✓			
		Balises J10		✓			
		Signaux A2: "Croix" ou "Glas d'Ane"					
		Panonceau "Véhicules surbaissés - Attention"					
		Signaux B12, et Panonceau "Electrifié"					
		Signaux B14, et Condition de vitesse modifiée					
		Signaux B15 et Interdiction particulière					
		Signaux A3: Chaussée Rétrécie					
	de POSITION	Abandonner et aviser Gestionn. dégagement du secteur passé		✓			
		Feux Clignotants		✓			
		Plaques d'Avis au Public		✓			
		Portiques C3 et Signaux B12					
		Panneau "Un train peut en cacher un autre"		✓			
		Panneau "Défense absolue de franchir les fils électriques..."					
		Holographisme pour pilotes					
SIGNALISATION FERROVIAIRE		Plaques d'Identification du PN		✓			
		Repérage du PN pour circulations à Contre-Sens		✓			
		Feux sortie des PN à (UU, FC) ou (UT FC) - Allumage					
CHAUSSEE ABORDS		Plalnage Stroud (4) Complétée et révisée		✓			
		Chaussée		✓			
		Dallage				(4)	
		Profil en long routier		✓			
		Environnement routier		✓			
ENVIRONNEMENT ROUTIER		Feux de carrefour coordonnés avec SAL					
		Signalisation Horizontale				(1)	
		Sens d'écoulement et sens d'Axe					
		Barrières de Dalot		✓			
		Panneau "Passage privé Interdit au Public"		✓			
SAL 0		Vérification des Visibilités					
TELEPHONIE POSITION ESSAI		Fonctionnement		✓			
		Etat général		✓			
		Sonnettes de déclenchement		✓			
		Appel d'urgence		✓			
GUERITE		Confort pour documents et agents					
		Mot pour agent		✓			
DOCUMENTS		Livret de service N°Du Bretl: 14		✓			
		Carnet du PN: Utilisation N° Carnet PN: 097		✓			

(1) Estimation de la date de renouvellement du PN:
NC bon seul - A+1 - A+2 - (> A+3)
Longueur = ____m

(1) Rayer les mentions inutiles
(2) Indiquer une croix dans cette colonne lorsque cette condition a été effectuée
(3) Inscrire un repère (lettre ou chiffre) dans cette colonne lorsque la vérification donne lieu à observations
Reporter ce repère en face de la remarque spéciale inscrite dans la colonne "Observations"

Vérifications effectuées				(2)	(3)	Observations	Suites Données
AGRES	Hauteur 2,57 m	Longueurs aval dégagés au PN		✓			
	Largeur 2,60			✓			
	Epaisseur 0,65			✓			
	Poteaux 0,65			✓			
	Clé de Barre						
	Dégt de verrouillage						
	Bandeaux 0,65			✓			
	Boutons accessibles pour Manœuvre/Secours			✓			
	Manivelles						
	Levier de manœuvre et clé agréées						
Balisage	Balisage à agréé et accessoires						
DISPOSITIFS au PN	Dégagés d'armement	Position - Fonctionnement		✓			
	Boîtier de commutateurs	Position - Fonctionnement - Etat Cadenassement		✓			
	Etiquettes	Repérage - Position - Position		✓			
	Commutateurs de Blocage	Position - Fonctionnement					
	Commutateur Marche-Arrêt	Position		✓			
	Commutateur Manuel-Secours	Fonctionnement		✓			
	Commutateur En service- Hors Service	Etat du Cadenassement					
	Dégradé Main Moteur	Fonctionnement					
	Commutateur Manuel-Danger	Etat de Plombage					
ETAT ET FONCTIONNEMENT DES SIGNAUX ROUTIERS	Allumage et signalement des feux			✓			
	Eclairement des accessoires			✓			
	Dégagé de poteaux			✓			
	Fermeture des demi-barrières			✓			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières d'entrée		✓			
	Temps de fermeture	Demi-Barrières de sortie					
	Audit des sonneries			✓			
	Extinction des feux rouges clignotants			✓			
	Ouverture des Demi-Barrières			✓			
	Temps d'ouverture			✓			
	Coordination des feux en carrefour						
Rails	Surface des rails dans les zones de circuit de voie			✓			
Détecteurs	Détecteurs électroniques ou électromécaniques			✓			
DEHANGEMENTS ET TRAVAUX	Examen des derniers dérangements			✓			
	Examen des incidents à caractère régulier			✓			
	Signalement des incidents (CCI TRAVA ct3)						
	Maintenance Voie: Mesures prises			✓			
	Maintenance SEG: Mesures prises						
	Travaux en cours: Examen des programmes et consignes						
Conformité des installations avec livret(s) précédent - Mise informatique							
Etat Mise de garde: Interne - Locale - Générale							
DIVERS							

[redacted]

21 MARS 2016

Compte Rendu établi le 18/3/16

Le

FONCTION

[redacted]

SIGNATURE

Le Chef d'Etablissement

Ligne 030000(1)
PN n° 68
PK 097+0786
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type Type courant

COURRIERS AUX GESTIONNAIRES DE VOIRIE

Unité Voie de EPINAL
1 Avenue DUTAC
Tél : 03 29 69 32 13
Fax : 03 29 69 32 08

SNCF RÉSEAU
IMMEUBLE LORRAINE

Conseil Départemental
8 Rue de la Préfecture
88000 EPINAL

Objet : Contrôle des passages à niveau
Réf. : PS-EPINS-2017-L24/PN68
Dossier suivi par [redacted]

Epinal le 15/15/2017,

Madame, Monsieur,

Suite à une visite de contrôle périodique des Passages à niveau situés sur la ligne ferroviaire de Neufchâteau à Epinal, dans le territoire de votre commune, je vous signale les anomalies constatées suivantes:

PN68 :

- Rue de la Gare : Le panneau A7, le panonceau « Signal Automatique » et les balise J10 à 1, 2 et 3 bandes sont absents, ils sont à mettre en place.

Je vous rappelle que l'entretien de la signalisation avancée des passages à niveau incombe au Gestionnaire de Voirie, conformément à l'article 18 de l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière.

Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire éventuel, et vous saurai gré de bien vouloir retransmettre la demande au bon gestionnaire de voirie, en cas d'erreur.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

[redacted]

[redacted]

SNCF
UMT Voie NEUFCHATEAU
Pascal FORT
2 Avenue Jean JAURES
88 300 NEUFCHATEAU
Tél : 03 29 95 26 13
Fax : 03 29 95 26 12

Neufchâteau le 03 juin 2004

Monsieur le Maire de HYMONT

2, route de VITTEL

88 500 HYMONT

Réf : UMTVN / PF n° 28 / 04
Obj : Signalisation avancée au PN 68 de la ligne 030 de NEUFCHATEAU à EPINAL

Monsieur le Maire,

Au cours d'une récente visite sur les installations du passage à niveau n° 68 de la ligne 030 de Neufchâteau à Epinal, nous avons constaté les anomalies suivantes sur la signalisation avancée :

- *Absence de signalisation avancée sur la route latérale à la voie 2 vers Nancy*

L'entretien de la signalisation avancée étant à la charge du gérant de la voirie, je vous serai reconnaissant de bien vouloir remédier à cette situation.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

[redacted]

Copie : Dossier PN 68 - L24

Monsieur le Maire de la
Commune de HYMONT
88 500 - RIMBACOURT

101 / 07

13 Novembre 1907

Monsieur le Maire,

Suite à une tournée de contrôle au passage à niveau N°68, je vous serais très obligé de bien vouloir remettre en état la signalisation routière suivant le schéma annexé.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Chef de District 374

[redacted]

PJ : 1 schéma

DÉPARTEMENT
DES VOSGES

ARRONDISSEMENT
DE NEUFCHATEAU

CANTON
DE MIRECOURT

MAIRIE D'HYMONT
88500 MIRECOURT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Le 25 Octobre 19 79

Le Maire de la commune
de

H Y M O N T

à

Monsieur le Chef de District ingé
Section ROUE
Place de la Mairie

88500 MIRECOURT

Objet : Signalisation routière au passage à niveau n° 58 à HYMONT

Réf : Votre lettre du 12 Octobre 1979

En réponse à votre lettre précitée j'ai l'honneur de vous faire connaître que les services de l'Equipement de MIRECOURT vont mettre en état la signalisation aux abords du passage à niveau, dans les prochaines semaines.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de District, l'expression de mes sentiments distingués.

MAIRIE DE HYMONT
88500 MIRECOURT

Le Maire

Sans doute
1.29/5/80

[redacted]

Le Chef de District ingé,

Monsieur le Maire
de HYMONT
88500 MIRECOURT

6 Juin 1980

N/Ref

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre des 15/11/77 - 24/4/78 - 30/5/79 et 12/10/79 vous donnant une réponse au sujet complète de la signalisation envisagée du passage à niveau PN 60 , situé sur la hauteur de votre commune.

Cette signalisation est pratiquement définitive, et à ce jour , rien n'a été entrepris.

Je me permets de vous rappeler qu'en application de l'article 10 de l'instruction interministérielle du 22 Octobre 1969, l'entretien de la signalisation annexe des passages à niveau incombe à la commune , et qu'en cas d'accident, votre responsabilité ne pourrait être dégagée.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire , mes salutations distinguées.

Ligne 030000(1)
PN n° **68**
PK 097+0786
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type Type courant

COURRIERS EXPERT PN
COURRIERS AUTRES...

- Eg CSV
↓
OTP
- 372 pour information en ce qui concerne la clôture
- 379

SNCF
Direction de METZ-NANCY

Délégation INFRA/P.EP

Affaire suivie par : [redacted]

Monsieur le Chef du Pôle Ingénierie
à METZ

Metz, le 21 Août 1998

OBJET : PN 68 à HYMONT - MATTAINCOURT (PN SAL 2)

Par lettre du 12.08.1998, ING ES m'informe que le délai d'annonce paire du PN 68 (km. 97,786 - ligne 030) est insuffisant pour la catégorie HLP (22,5s au lieu de 28s nécessaire compte tenu d'une majoration de 3s pour longueur de traversée égale à 20m.)

De plus, après visite sur le terrain, on constate une situation dangereuse. Un cheminement "illicite" sur l'assiette d'une ancienne voie, permet aux paysans d'accéder ou de sortir de leurs champs en franchissant le PN sans être obligés de se présenter devant la barrière côté voie 1 (voir schéma joint).

Dans l'immédiat, pour régler le problème d'insuffisance d'annonce, je propose de réduire la vitesse des HLP à 60 km/h entre VITTEL et MIRECOURT voie 2 par inscription aux renseignements techniques des FH 1937 ce qui permet une annonce réglementaire et n'entraine aucune conséquence circulation ni autre modification sur le terrain ou aux P.T.

(A) En ce qui concerne le cheminement illicite, je propose de prolonger la clôture séparative existante jusqu'au dégagement de gabarit de la voie 1. FAIT

(B) Pour l'avenir, [redacted] MT entreprend une étude afin de :
-ramener la longueur de traversée du PN à moins de 14m en rapprochant les mécanismes de barrières et revenir à 25s d'annonce
-supprimer les annonces intempestives signalées récemment et provoquées par des actes de malveillance.

P/ Le Chef du P.EP
[redacted]

Copie à :

-ING ES pour vérifier la concordance entre terrain et schéma des points d'implantation des pancartes R v.2, Z v.1 - hectomètre 87,8 repéré 4 sur le terrain

- MT pour point B

-EVEN BLAINVILLE pour point A

-P.EP

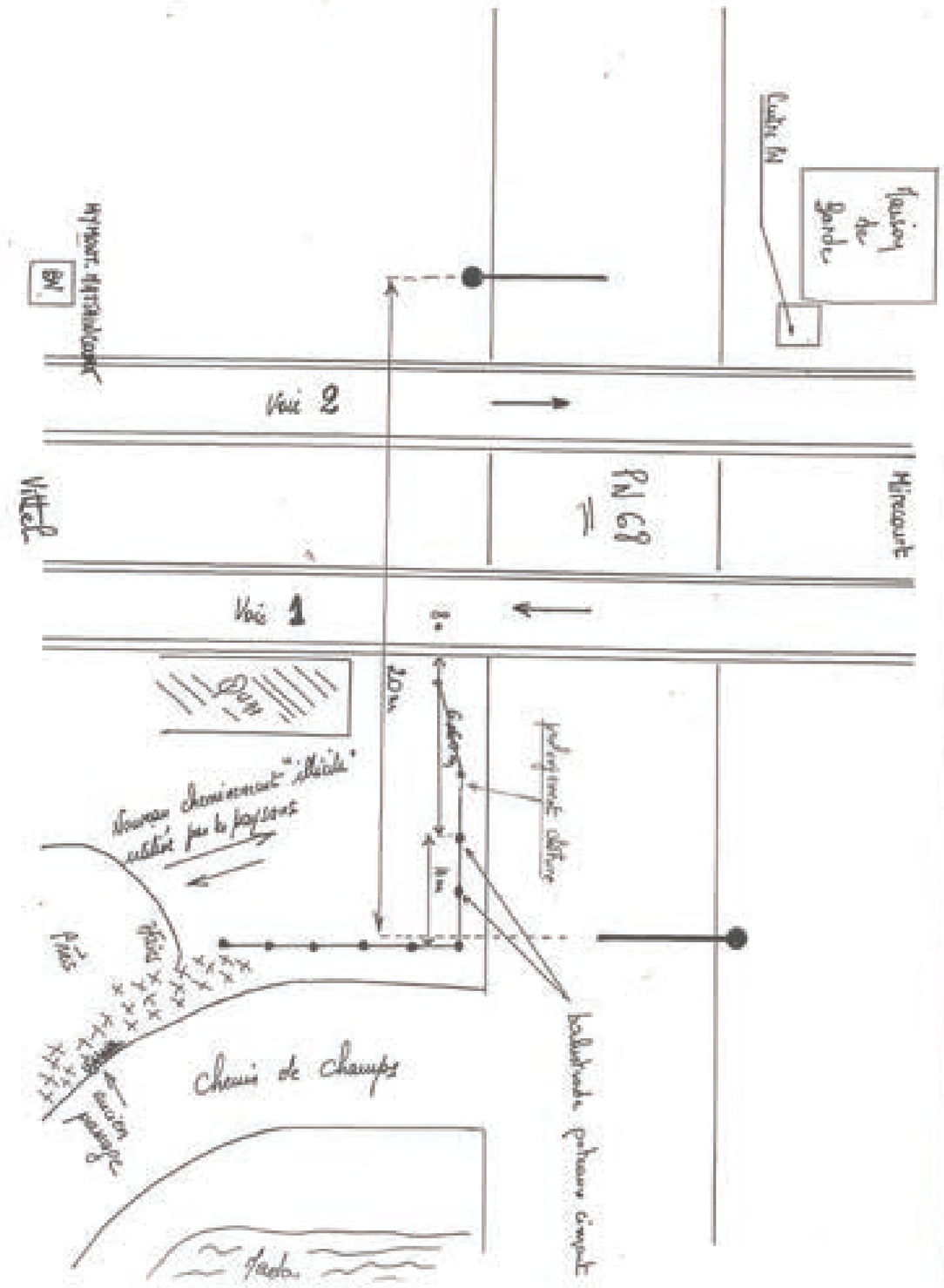

Ligne 030000(1)
PN n° 68
PK 097+0786
Type PN public pour voitures avec barrières - SAL 2
Sous-Type Type courant

FICHE INDIVIDUELLE
ARRETE PREFECTORAL
SCHEMAS D'IMPLANTATION
PLANS DIVERS ...

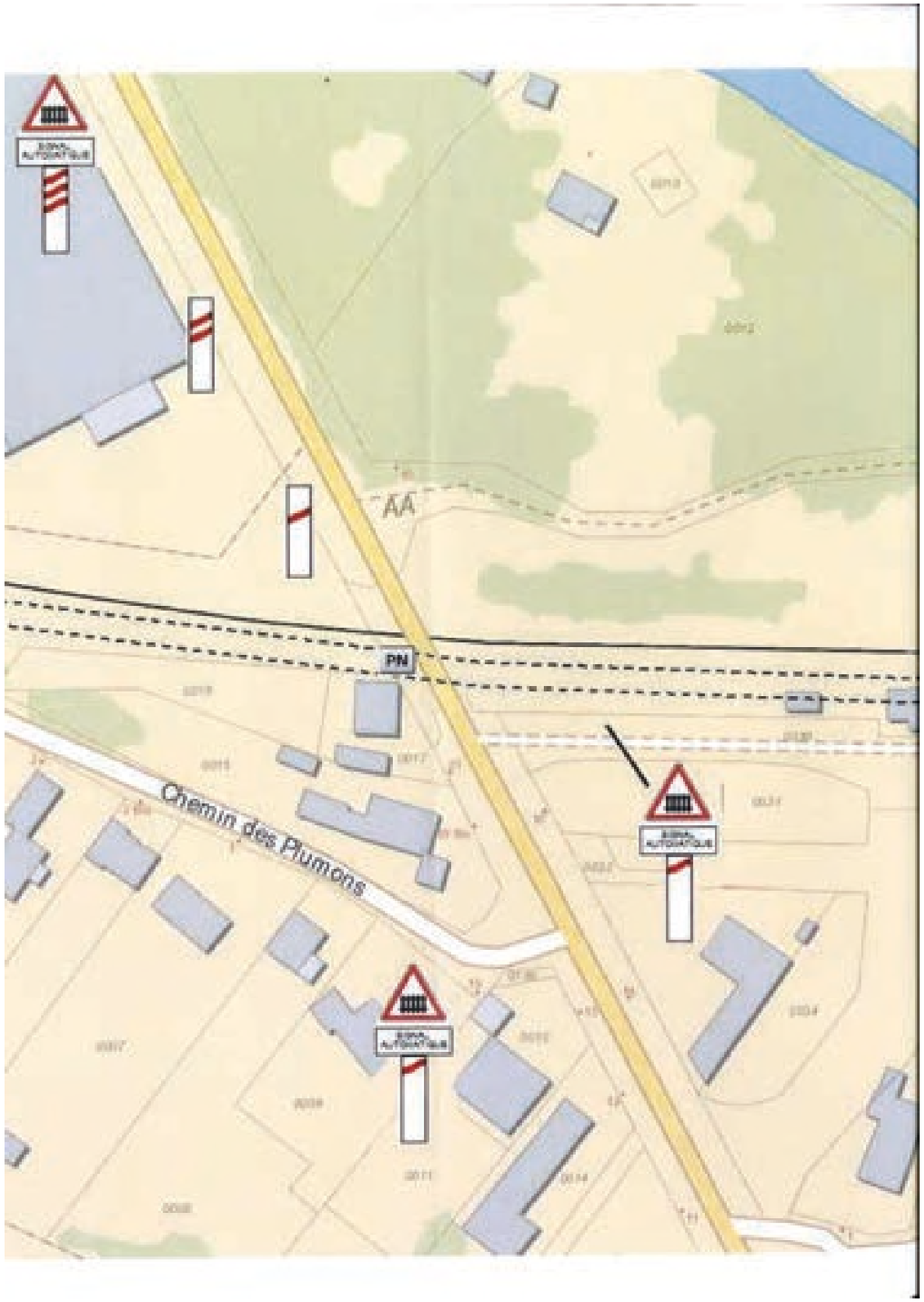
AA
PN
Chemin des Plumons

Nova 14

fluo | La Région Grand Est